DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13089 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 27 FÉVRIER 1987

Rome de Cinq à Sept

« M. Mitterrand ? Il n'est venu que pour le carnaval de Venise ! » Ainsi M. Andreotti, ministre chrétien-démocrate des affaires étrangères, s'est-il efforcé, en une de ces boutades qu'il affectionne, de ramener la portée du déplacement du président français en Italie à ce dont il devait s'agir à l'origine : un voyage privé, doublé d'une visite de courtoisie.

Réaction quelque peu irrévérencieuse, mais significative. Certes, tout le monde se réjouit, à Rome, d'avoir entendu le président français confirmer qu'aux yeux de Paris l'Italie avait toute sa place et devait jouer pleinement son rôle au sein du groupe des Sept. Mais certains partenaires de M. Craxi, en particulier dans la famille démocrate-chrétienne, s'efforcent de réduire l'« affront du Louvre », autrement dit l'incident qui a marqué la rencontre monétaire de Paris à la fin de la semaine dernière, à de plus modestes proportions.

Ils mettent en garde contre un « exhibitionnisme musclé » qui, s'ils savent le profit que M. Craxi peut en tirer auprès de l'opinion risquerait de compromettre les relations de l'Italie avec ses partenaires. Même s'il est compréhensible que Rome ait conçu quelque humeur d'être relégué par les Cinq au deuxième rang du club dont dépend l'ordre monétaire international.

Il faut dire que l'affaire survient à un moment d'extrême tension entre les partis de la coalition au pouvoir, en particulier les socialistes et les démocrates chrétiens. En juillet 1986, M. Craxi s'était engagé à dissoudre son cabinet à la fin mars et à céder la présidence du conseil à un membre de la démocratie chrétienne (vraisemblablement M. Andreotti). Fort des éloges que lui valent la longévité et l'efficacité de son exercice du pouvoir, il ne semble plus tellement disposé depuis quelques semaines à passer la main, de telle sorte que la démocratie chrétienne exige désormais de lui une clarification.

Mais l'incident aura aussi été révélateur par l'écho qu'il a trouvé dans la péninsule d'un certain orgueil collectif renaissant – d'aucuns parlent même déjà de néonationalisme – même si l'on est encore loin, dans ce registre, de certains comportements français. L'Italie, qui avait tant souffert de la démesure mussolinienne, avait spontanément adopté, depuis la fin de la guerre, un profil bas.

La stabilité politique de ces trois dernières années et le spectaculaire progrès de son économie ont, parmi d'autres facteurs, conduit ce pays à se débarrasser de certains complexes et à affirmer bien davantage sa personnalité internationale. C'est le cas en particulier sur la scène européenne, où M. Mitterrand a d'ailleurs manifesté à plusieurs reprises l'intention de rééquilibrer vers Rome la stratégie de la France. Quitte à ce que ces tentatives de recentrage, notamment du fait du poids spécifique de l'union privilégiée avec l'Allemagne, trouvent vite leurs limites.

Il est un autre argument que la presse italienne ne se fait pas faute de mettre en avant. A l'intérieur du groupe des Sept, cinq pays – États-Unis, Japon, RFA, France et Grande-Bretagne – sont sans doute tentés de se considérer comme les piliers principaux du dispositif : ils détiennent un siège permanent au conseil d'administration du FMI et leurs monnaies servent de base aux droits de tirages spéciaux de ce dernier.

Mais il devient de plus en plus manifeste que seuls les trois premiers d'entre eux peuvent prétendre, économiquement et monétairement, au statut de « Super-Grands ». Il n'est toutefois pas démontré que ce soit pour l'Italie une consolation suffisante.

(Lire nos informations page 6.)

Après dix-neuf mois de moratoire

L'Union soviétique a repris ses essais nucléaires souterrains

L'URSS a fait exploser, jeudi 26 février, peu après 6 heures, heure française, une charge atomique souterraine sur son site d'essais de Semipalatinsk, en Asie centrale.

Moscou met fin ainsi au moratoire unilatéral sur les essais nucléaires soviétiques que M. Gorbatchev avait annoncé en août 1985, mais qu'il avait remis en cause après la reprise des essais américains. Sans toucher, bien entendu, au traité de 1963 qui interdit les essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau.

Glasnost (transparence) oblige, l'essai a été annoncé quelques minutes plus tard par l'agence Tass, qui a même précisé la puissance de l'explosion (moins de 20 kilotonnes). Auparavant, les expériences soviétiques étaient tojours annoncées par les stations d'écoute étrangères, généralement suédoises. Néanmoins, Moscou n'est pas allé jusqu'à autoriser les savants américains présents à titre « privé » depuis l'été dernier sur trois stations d'écoute au Kazakhstan à enregistrer l'explosion. Ceux-ci avaient été invités il y a tout juste une semaine, le 19 février, à quitter les lieux (*le Monde* du 24 février).

La fin du moratoire soviétique était attendue depuis que les Américains avaient procédé à de nouveaux essais dans le Nevada cette année (le dernier en date a eu lieu le 11 février), et alors que la dernière prolongation officielle du moratoire soviétique ne dépassait pas le 1er janvier. Ce moratoire aura donc duré dix-neuf mois jour pour jour. Quelque temps après une dernière explosion enregistrée le 25 juillet 1985, M. Gorbatchev, alors tout nouveau secrétaire général du PC soviétique, avait choisi le 6 août de la même année, quarantième anniversaire du bombardement nucléaire d'Hiroshima, pour servir de point de départ à un arrêt unilatéral de ses essais. Le moratoire devait alors prendre fin le 31 décembre 1985, mais il fut prolongé à plusieurs reprises tout au long de l'année 1986.

Pendant ces dix-neuf mois, les Etats-Unis ont procédé pour leur part à vingt et un essais officiellement annoncés, et même un peu plus (vingt-six) selon les Soviétiques, qui disent avoir détecté plusieurs autres explosions clandestines.

Le moratoire aura donc été partiel, il n'est pas non plus le plus long si l'on se souvient que les deux superpuissances nucléaires avaient observé, de concert cette fois, un moratoire de plus de deux ans et demi, de la fin de 1958 à l'été 1961, sur leurs essais, qui se déroulaient alors dans l'atmosphère.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 6.)

La révision des prévisions d'inflation

Les syndicats veulent relancer leurs revendications

Les syndicats ont vivement réagi, le mercredi 25 février, à la révision par le gouvernement des objectifs de prix pour 1987 et cherchent à relancer les revendications salariales. Avant même l'annonce officielle de l'indice de janvier, FO a insisté sur la nécessité d'incorporer des clauses de sauvegarde dans les accords salariaux. Le Parti socialiste dénonce de son côté « les échecs économiques d'une libération brutale de prix » tandis que le CNPF dit prudemment qu'on ne juge pas une politique « sur un seul mois et sur un seul indice ».

Pour un gouvernement qui, après ses déboires de décembre, espérait concentrer son activité sur l'économique et le social, l'année a mal commencé. Prix, chômage, grands contrats, commerce extérieur, activité économique se montrent récalcitrants aux espoirs d'amélioration de M. Balladur.

On ne saurait en outre se consoler de voir qu'après la France c'est l'Europe entière qui révise en baisse ses prévisions pour 1987. Il y a à peine quatre mois, le Vieux Continent était supposé faire mieux en 1987 que les Etats-Unis et le Japon. Avec une croissance estimée désormais par Bruxelles à 2,3 % pour les Douze (et à 1,8 % pour la France) – et encore les experts européens jugent-ils leurs prévisions optimistes compte tenu de l'environnement international, – l'Europe garde la queue du peloton des nations industrialisées. Pour un pays comme la France qui dépend fortement de l'activité de ses principaux partenaires, cela ne peut qu'accroître la morosité.

Avec une si faible activité économique, personne ne pense que le taux de chômage puisse être amélioré. Or les 38 400 sans-emploi supplémentaires du mois de janvier correspondent à la plus forte hausse du chômage enregistrée depuis quatre ans.

Les révisions gouvernementales risquent d'avoir d'autres conséquences. Même si M. Balladur n'entend pas changer de politique, les pressions vont se renforcer pour qu'il stimule des investissements que la faiblesse de la demande ne justifie pas forcément. En outre, le gouvernement aura des difficultés croissantes à résister aux pressions syndicales en faveur de clauses de sauvegarde salariales dès lors que les prévisions de hausse de prix du seul premier semestre (1,9 % selon l'INSEE) dépassent déjà la hausse en niveau des augmentations de salaires annoncées dans la fonction publique. 1987 apparaît donc bien comme l'année de tous les dangers.

(Lire nos informations page 23.)

Controverse entre la partie civile et la DST

Qui est Georges Ibrahim Abdallah ?

En présentant Georges Ibrahim Abdallah comme « *un petit chef à la recherche d'une crédibilité* », M. Nart, contrôleur général de la DST, a fait sensation au procès de celui qui était jusqu'alors considéré comme le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL). De son côté, Me Georges Kiejman, partie civile pour les Etats-Unis, a contre-attaqué en produisant ce qu'il considère comme « l'acte de naissance » des FARL. Me Kiejman paraît décidé à faire la démonstration que ce texte est bien de la main de Georges Ibrahim Abdallah.

Georges Ibrahim Abadallah en éprouvera-t-il satisfaction ou déplaisir ? Chacun pensait avoir affaire, avec lui, au chef présumé des fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) en Europe occidentale et voici que, mercredi 25 février, à son procès, d'où il demeure toujours physiquement absent, on a appris avec surprise qu'il n'en était rien, que cet homme redouté n'était en réalité qu'un « *petit chef, un mauvais chef* ».

Passe encore si pareille affirmation était venue de témoins ordinaires de son voisinage. Or elle a été livrée avec insistance par M. Raymond Nart, sous-directeur de la DST au moment des enquêtes, contrôleur général aujourd'hui. Ceux qui le connaissent savent qu'il ne dépose pas à la légère à une barre des témoins. S'il a parlé comme il l'a fait, il y a une raison. Certes, il n'a pas exonéré Georges Ibrahim Abdallah des charges qui pèsent sur lui, mais il a bien signifié autant aux juges qu'à l'opinion que le « *gros poisson* », dont Jacqueline Esber parla à M. Sydney Peyrolles pendant la détention de ce dernier par les FARL, n'était à ses yeux qu'un « *goujon* ».

Du même coup, cela ne revenait-il pas à faire entendre que l'on ne doit pas traiter le goujon comme le requin ? N'était-ce pas un message codé qui se trouvait adressé à la cour d'assises, comme pour lui donner à entendre que la DST, en raison de sa tâche spécifique, comprendrait sinon souhaiterait qu'il soit retenu.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 9.)

Carnets inédits

Emile Zola reporter

Les *Carnets d'enquêtes* d'Emile Zola qui paraîtront le 6 mars chez Plon dans la collection *Terre Humaine* comptent près de sept cents pages de textes, pour la plupart inédits. Il s'agit des reportages, des investigations minutieuses qu'effectuait l'écrivain pour réunir la documentation nécessaire à ses romans. Henri Mitterand a mis à jour ces dossiers, véritable portrait de la France des années 1880, qui dormaient à la Bibliothèque nationale. En avant-garde, voici trois extraits de ce Zola inattendu et inconnu.

Le 15 avril 1889. Zola voyage sur la plate-forme d'une locomotive, aux côtés du mécanicien et du chauffeur, entre Paris et Mantes. La Bête humaine *paraîtra en mars 1890.*

A Mantes, qu'ai-je vu ? Le dépôt ressemble à celui du Havre. Les fosses à piquer le feu : le mot vient de ce qu'on a un tisonnier pour piquer le feu et le faire tomber en dessous. La machine pilote, la machine de secours, toujours sous pression, dans son petit hangar.

L'étuve pour sécher le sable : on met le sable dans une caisse de briques, chauffée par-dessous, et on le jette ensuite sur une cribleuse. La machine à vapeur pour monter l'eau dans les réservoirs.

Les petites chambres à deux lits : un pour le mécanicien, un pour le chauffeur. Les draps apportés par eux. Une cuvette et un pot en étain.

(Lire la suite page 14.)

La « transparence » selon M. de Broglie

Inquiétude des publicitaires sur l'affrontement de cinq chaînes généralistes ; préoccupations de la presse indépendante devant l'extension formidable du groupe de M. Hersant ; remous divers dans la majorité où M. Léotard envisage déjà la création d'une septième chaîne musicale ; et manifestations en perspective devant le siège de la défunte TV6... Les décisions de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) sont une fois de plus contestées.

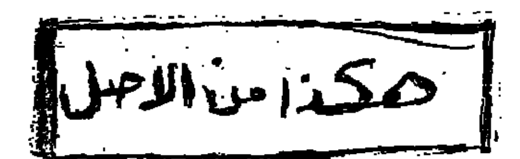
Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Gabriel de Broglie répond aux critiques et explique la méthode et les préoccupations des treize « sages ». C'est « *en toute transparence* », dit-il, qu'a été menée l'instruction des dossiers des différents candidats à la reprise de la cinquième et de la sixième chaînes. Et le pluralisme, promet-il, sera respecté.

(Lire page 18.)



DES LIVRES

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L ; Libye, 0.400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

LES GLISSEMENTS DU POUVOIR

Où est le pouvoir ? Il risque de glisser de plus en plus vers l'argent, estime Jacques Raphaël-Leygues, puisque des chaînes de télévision, disposant de considérables moyens d'information, vont passer entre les mains de groupes puissants, aux ramifications internationales. Une autre dérive du pouvoir est critiquée par Bernard Destremau : le gouvernement empiète de plus en plus sur les attributions du Parlement.

Pauvre député !

L'exécutif a mis à sa botte le législatif. A vouloir tout accaparer on risque de prendre aussi les mauvais coups.

par BERNARD DESTREMAU (*)

LORSQUE, avec quelques députés « giscardiens » j'ai pénétré pour la première fois dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, en 1967, on m'a bien vite affranchi : *« Ne t'imagine pas que tu pourras attacher ton nom à une loi. Ne t'imagine pas non plus que si nous nous mettons à plusieurs nous aurons plus de chances de faire passer une loi. »* Désormais c'est le gouvernement, l'exécutif, qui se réserve de légiférer. Deux ans plus tard, d'ailleurs, en 1969, M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, me déclarait que le Parlement n'était plus fait pour proposer des lois.

En 1967, les parlementaires ne réagissaient pas contre les abus de pouvoir du gouvernement. Il y avait moins de dix ans que la Ve République avait remplacé la IVe. Les critiques et les sarcasmes dont celle-ci avait été l'objet ne s'étaient pas éteints. Personne n'osait s'élever contre les habitudes gouvernementales. Aucun contrepoids n'avait été placé pour équilibrer les dispositions autoritaires de la Constitution et surtout celles du règlement de l'Assemblée. Les parlementaires voulaient-ils modifier un texte, apporter leur grain de sel, présenter une proposition de loi ? On les renvoyait dans leur circonscription et pour faire bonne mesure on les aidait politiquement et matériellement dans leur rôle de député à condition qu'il reste local. Surtout qu'ils n'interviennent pas sur les grands sujets pour contrarier le gouvernement. On citait en toutes occasions, à leur encontre, les horreurs — c'était en partie vrai — du régime d'Assemblée.

Soyons rassurés. Avec la Constitution actuelle, nous ne risquerons plus de le voir resurgir. On oppose au représentant du peuple la priorité de l'ordre du jour du gouvernement, dont celui-ci peut abuser sans limites, ainsi que l'interdiction d'introduire un amendement d'origine parlementaire, si le gouvernement en a exigé la « réserve ». Pauvre député ! Il n'a qu'à monter aux ordres.

Ainsi le gouvernement a-t-il été amené à tout faire par lui-même. Ainsi le député qui présente un texte, même situé dans la ligne gouvernementale, se voit-il accosté par un membre du cabinet du ministre concerné qui lui dit : *« Attendez un peu, Monsieur le député, le ministre a préparé un texte plus complet et plus précis que le vôtre. »* Et le brave parlementaire s'en retourne tout marri dans sa circonscription, renvoyé à ses « permanences », ses cérémonies patriotiques et ses enterrements.

Si Montesquieu revenait sur terre, il constaterait que le principe de la séparation des pouvoirs reste proclamé dans la forme mais que, dans les faits, les pouvoirs se sont confondus ou entremêlés. Il verrait que la politique a pénétré dans l'administration et que, en revanche, des fonctionnaires d'exécution se sont emparés de la conduite politique du pays. L'exécutif a mis à sa botte le législatif et, qui plus est, il grogne devant les manifestations d'indépendance du judiciaire.

A vouloir tout accaparer, on risque d'accaparer aussi les mauvais coups. Le gouvernement actuel en fait l'expérience.

Une chambre d'enregistrement

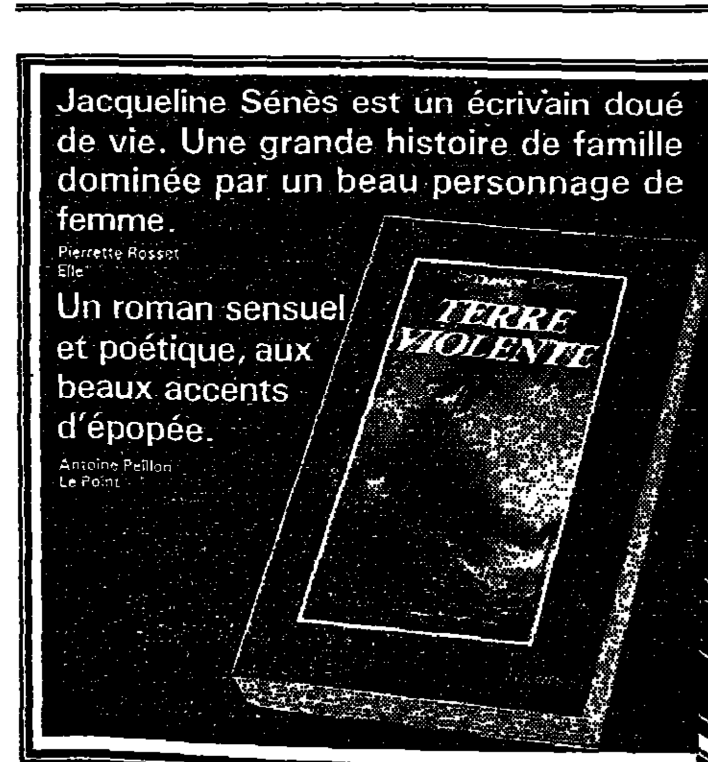
Pourquoi l'exécutif ne laisse-t-il pas s'avancer les députés ? Pourquoi ne les laisse-t-il pas prendre les coups ? Cette tendance ministérielle de tout régler par soi-même, encouragée par les « conseillers techniques » de cabinet, n'a fait que s'accentuer depuis vingt ans. En 1985, 5 % seulement des lois étaient d'origine parlementaire, 8 % des amendements seulement. Chiffres dérisoires qui montrent que l'Assemblée nationale n'est plus qu'une chambre d'enregistrement et cela au moment où le niveau de valeur des députés s'est sensiblement amélioré. Que peuvent-ils faire ? A quoi servent-ils ?

Le gouvernement serait plus avisé en se servant à bon escient des parlementaires. Pourquoi ne pas avoir demandé à un député de présenter une proposition de loi sur les problèmes de l'Université au lieu de lancer imprudemment le projet Devaquet ? Pourquoi ne pas avoir chargé une commission de députés de recevoir les représentants de la SNCF et de la RATP, au lieu de laisser des ministres jouer les fiers-à-bras ? Pourquoi ne pas avoir fait reprendre la loi sur l'aménagement du temps de travail par des membres du Parlement ?

De surcroît, si le gouvernement se mettait moins en flèche, à l'affrontement « présidence contre premier ministre » se serait substitué un éventuel conflit *« présidence-Assemblée »*. Gageons que M. Mitterrand serait plus embarrassé que lorsqu'il se heurte à M. Chirac.

La démocratie parlementaire vit-elle ses dernières heures ? Et après elle y a-t-il autre chose que la démocratie directe, rampe de lancement de la dictature ou de la révolution ?

(*) Ancien ministre, ancien député républicain indépendant.



Bon appétit !

Il n'est pas sain de donner, grâce à la télévision un pouvoir politique à des hommes d'affaires ayant des intérêts à travers le monde

par JACQUES RAPHAËL-LEYGUES (*)

C'EST le privilège, et c'est aussi parfois la tristesse de l'âge mûr, de retrouver parmi ses souvenirs des images conservées, on ne sait pourquoi, dans la mémoire. L'autre soir, en regardant la télévision, je me suis souvenu de ces dîners de milliardaires auxquels j'assistais comme jeune homme avant la guerre de 1939.

Ces messieurs avaient l'impression d'avoir une influence sur l'Etat et ils n'en avaient point. Poincaré, Millerand, Doumergue, Doumer, Lebrun avaient la terreur d'être mêlés à des histoires d'argent ; ce qui les exposait à renoncer à certaines informations qu'ils auraient eues par ces nantis. Les mêmes nantis avaient d'ailleurs le front de dire de quelques députés qu'ils connaissaient çà et là : *« Ce sont les seuls qui ont les mains propres »* parce que, justement, ils se rendaient mutuellement service, même si tout cela n'allait pas très loin.

Les hommes politiques de cette époque ont été critiqués. Le 6 février 1934, on avait crié dans la rue : *« A bas les voleurs ! »*. En réalité les députés de ce temps étaient en majorité honnêtes, les campagnes électorales coûtaient peu, et ils craignaient que l'on dise : *« Ils ont des hommes d'affaires dans leur entourage »*. Le drame Stavisky mettait en jeu deux députés inconnus et un personnage douteux de petite envergure.

Il y avait bien sûr des hommes sympathiques parmi ces milliardaires, des mécènes qui offraient des hôpitaux, des musées et qui faisaient honneur à la France.

Mais personne n'aurait eu l'idée de confier, si les circonstances et les techniques avaient pu s'y prêter, une partie de l'information de la France à un grand industriel ou à un grand entrepreneur français, même plein de talents et fort sympathique, dont les affaires, bien sûr, nécessitent qu'un jour ou l'autre il ait une position favorable à telle ou telle communauté ennemie de la France ou à d'autres de ses clients.

Des évidences oubliées

Certes, les grands nantis modernes sont beaucoup moins médiocres et étroits que n'étaient les capitalistes de 1930. Ils connaissent le monde entier et ont des informations sur tout ; les hommes politiques doivent nécessairement les connaître et les consulter. Le problème ne se limite pas à telle ou telle majorité actuelle. Il dépasse les limites de la politique. C'est un problème moral et national que l'on ressent ou que l'on ne ressent pas.

Il ne s'agit pas de faire, à l'égard des grandes entreprises, une polémique mesquine alors que justement ces entreprises participent très souvent victorieusement à la modernisation de notre pays et sont nécessaires. Il s'agit simplement de rendre difficile la réalisation de leurs tentations quand leurs intérêts personnels ne sont pas compatibles avec les intérêts de la France et d'empêcher qu'ils soient libres de faire un choix si ce choix a des conséquences immédiates et pernicieuses sur tel ou tel secteur important de la politique française.

Qu'on se souvienne de Rouvier, président du conseil en 1906, homme d'entreprise dynamique dont les affaires étaient momentanément un peu confuses et qui prit sur lui d'un coup de céder à un chantage de l'Allemagne, ce qui donna au Kaiser dans les années qui vinrent une autorité accrue dont on sait les conséquences.

Actuellement le danger est même plus immédiat que sous Rouvier en 1906. Les grands hommes d'affaires ont des entreprises où sont mêlés le Japon, l'Arabie saoudite, les pays d'Afrique, etc. Et notre chaîne d'information dépendant d'eux peut du jour au lendemain nous chanter les louanges de on ne sait qui.

Il est étonnant que de telles évidences soient si rarement énoncées.

Les deux cents familles de 1930 n'existent plus. Il y a deux cents entreprises, ce qui est fort bien. Mais donner un pouvoir politique à quelqu'un qui peut dépenser chaque mois pour son confort dix fois plus d'argent que le vice-président du Conseil d'Etat, le chef d'état-major général de la marine ou le président de la Cour des Comptes, n'est pas sain. Les hommes qui ont des intérêts trop étendus ne peuvent être uniquement des Français et dans leurs embrouillaminis de télex et de coups de téléphone, les intérêts de notre pays ne peuvent pas ne pas être parfois lésés...

Enfin, c'est ainsi.

Bon appétit !

Vous allez remplir les caisses de vos partis avant les élections présidentielles et législatives comme croyait le faire Laval en 1935. Mais maintenant une élection d'arrondissement nécessite beaucoup de millions et Laval eut tort de croire que les élections se faisaient uniquement avec de l'argent. Laval et ces nantis stupides nous ont donné le Front populaire, et puis, la guerre et la défaite sont venues.

Ce monde mondain et milliardaire, beaucoup plus international qu'autrefois, qui se savait isolé de la masse en 1935 et qui a été terrifié par le Front populaire en 1936, se croit, après cinquante ans, puissant et invincible et fait des moulinets dans tous les sens avec de jeunes ministres qui se disputent déjà.

Il ne me tarde pas de connaître l'issue de tout cela.

(*) Ancien ambassadeur, ancien vice-président de l'Assemblée nationale.

LU

« RÉSISTANCES », de Bernard Langlois

Le sens d'un engagement

BERNARD LANGLOIS ne s'est pas livré, selon sa propre expression, à un *« médiocre règlement de compte »,* après son départ d'Antenne 2, en écrivant l'histoire de « Résistances », le magazine des droits de l'homme qu'il a créé et animé de janvier 1983 à juin 1986. Le journaliste, *l'homme,* a assez de grandeur pour n'avoir pas cédé à cette tentation... S'il évoque, fermement mais sereinement, les deux « affaires » (1) qui lui ont valu les foudres de... « messieurs les censeurs », pour reprendre l'expression de Maurice Clavel, on plonge rapidement dans le cœur du sujet.

Il est passionnant et instructif de se retrouver derrière les caméras, souvent clandestines, des équipes d'Antenne 2, de Prague à Managua, en passant par la Pologne et l'Ethiopie, le Salvador ou le Pays basque espagnol : quelque cent soixante-dix reportages en trois ans et demi, toujours *« du côté des prisonniers d'opinion de tous les goulags, derrière tous les rideaux, de fer ou de bambou »,* et sans oublier de *« balayer devant notre porte »*.

Dans ce livre, écrit d'une plume souvent corrosive, toujours incisive, émaillé de formules volontairement provocatrices — la statue de la Liberté, *« vieille pute qui veille, brandissant sa lanterne racoleuse sur Wall Street et l'Empire State Building »,* — Bernard Langlois nous emmène moins dans les *coulisses de l'émission* — il ne cachait rien aux téléspectateurs — que sur les chemins, plus escarpés, du reportage authentiquement politique. Il ne crée pas, en janvier 1983, *« une boutique de plus au grand bazar de la charité »* ; et il refuse *« cette symétrie de fausses fenêtres où l'on donne alternativement la parole à la victime puis au bourreau »*.

Ancien militant de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), puis du PSU, aujourd'hui proche de Michel Rocard, Bernard Langlois a toujours hautement revendiqué le fait — le droit — d'être un journaliste engagé. *« Engagé ne veut pas dire partisan, subjectivité ne veut pas dire malhonnêteté intellectuelle. »* Son public lui était du reste reconnaissant de *« ne pas tricher »*. Et dans *Résistances* (le livre, cette fois), il réexpose, avec une force et une liberté de ton plus grandes, ses positions, notamment sur le tiers-monde.

La raison d'être de « Résistances », dit encore Bernard Langlois, *« est de s'opposer à la raison d'Etat »*. Engagé, oui ; journaliste, oui : sur les événements *comme sur les hommes,* Bernard Langlois porte un regard journalistique vrai, en cultivant en toute circonstance ce fameux « devoir d'irrespect » qui n'est pas si répandu dans la presse française.

MICHEL CASTAING.

★ Editions La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris, 372 pages, 95 F.

(1) Pour avoir mis en parallèle l'assassinat de Bechir Gemayel et la mort accidentelle de Grace de Monaco et les avoir relativisés l'un par rapport à l'autre, Bernard Langlois était, en septembre 1982, écarté, par Pierre Desgraupes, de la présentation du journal de 13 heures d'Antenne 2. Seconde « affaire » : pour avoir, dans un éditorial de « Résistances » consacré à la politique sécuritaire de la France, assuré que *« les sympathiques frimousses de nos jeunes ministres libéraux ne suffisent plus à masquer les trognes plus viriles des excellences à poigne qui occupent désormais la place Beauvau »,* Bernard Langlois se voyait, en juin 1986, retirer, par Jean Drucker, la présentation de l'émission.

COURRIER DES LECTEURS

Un réel désarroi

Au cours de sa conférence de presse du 29 janvier, M. Chirac interrogé par M. A. Rollat, l'a menacé de dire des *« choses désagréables »* sur son compte. Jamais en reste, et avec la même élégance, le ministre de l'intérieur s'en est pris aux journalistes du *Monde,* *« professionnels de la manipulation »* pour *« mener des opérations de déstabilisation »*.

A l'évidence, cette recherche amère d'un coupable et l'image affligeante que donne le pouvoir de l'honneur de la presse, pour mieux se consoler de ses misères, témoignent d'un réel désarroi. L'expérience libérale n'est plus grand-chose aujourd'hui. Pas plus une doctine qu'une morale : c'est la faute à la presse, qui *« déforme, désinforme, intoxique »* ; c'est la faute à la télévision, *« incapable d'assurer une information objective »* et qui n'a pas su *« s'épurer »*, comme le disait si joliment le porte-parole du RPR.

Pourtant, le gouvernement n'est pas dépourvu d'appuis dans les différents médias. C'est un euphémisme que de le dire. Et, pour conforter ces soutiens, la loi est récemment venue absoudre un homme de presse qui se faisait gloire de son mépris de la loi.

JEAN GORCE, *(Brive).*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant,* et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse *définitifs* ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.H.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

LIBAN : le conflit entre Syriens et pro-Iraniens

L'armée de Damas renonce, pour l'instant à investir la banlieue sud de Beyrouth

Le journal iranien *Kayhan* a estimé, mercredi 25 février, que le *« massacre »* de vingt-trois intégristes pro-iranien à Beyrouth était une *« bavure » de soldats syriens « désobéissants »*. Le journal rappelle que *« Damas sait parfaitement que le Hezbollah est une des bases principales de la scène politique libanaise »* et que l'Iran *« n'acceptera pas qu'il soit ignoré ou affaibli »*. Commentant l'intervention syrienne à Beyrouth-Ouest, le journal note que la dispersion des forces syriennes rassure les ennemis de Damas : *« Les Etats-Unis et Israël sont satisfaits lorsque les Syriens se préoccupent des affaires internes du Liban. »*

D'autre part, la chaîne de télévision américaine NBC, rapportant les propos de responsables de services de renseignements, a assuré que trois otages américains, et un indien, enlevés le 24 janvier à Beyrouth, étaient entre les mains des Syriens et pourraient être relâchés sous peu. La Syrie a démenti détenir les quatre hommes.

Pour sa part*, M. Jean-Bernard Raimond, le ministre des affaires étrangères, s'est refusé mercredi, sur Antenne 2, à tout pronostic sur le sort *des otages*, à la suite de l'entrée des Syriens à Beyrouth. Il a remarqué que *« Il est arrivé que les Français détenus au Liban se trouvent dans des régions comme la plaine de la Bekaa (...) où il y avait des troupes syriennes, et cependant sans qu'on puisse obtenir leur libération »*. — *(AFP, Reuter, AP.)

BEYROUTH
de notre correspondant

Le défi à l'ordre syrien est évident, et peu importe que le poste syrien établi sur l'autre voie du boulevard ait été ou non la cible de l'attentat : une voiture piégée a explosé, mercredi soir 25 février, sur la route de l'aéroport de Beyrouth, au lieu-dit Rami-El-Ali, au quatrième jour de l'entrée en force des troupes de Damas, dans le secteur musulman de la ville. L'attentat est également intervenu au lendemain du meurtrier « accrochage » de Basta entre les troupes syriennes et le Hezbollah (parti de Dieu, pro-iranien), qui a fait vingt-trois morts parmi les hezbollahs.

Malgré une charge de 50 à 75 kilos de TNT, la voiture piégée n'a fait que des blessés : dix-sept, tous des civils de la région quasi exclusivement chiite et populeuse où s'est produit l'attentat. Outre le poste syrien, le principal objectif à proximité est le domicile du chef militaire d'Amal, M. Akef Hamiyé. Seule la radio des Forces libanaises (milice chrétienne) — qui mène campagne contre le renforcement de l'emprise syrienne, même si elle s'exerce sur le secteur « ennemi » de Beyrouth, — a fait état de la mort d'un capitaine syrien dans l'attentat. le Hezbollah, pour sa part, l'a attribué aux *« agents d'Israël poursuivant leur plan américain d'extermination dirigé contre les musulmans »*.

Plus encore que l'attentat du jour, c'est le grave incident de la veille à Basta qui révèle le fossé entre les pro-Iraniens et Damas. Dans son communiqué, comme dans l'oraison funèbre de son « guide spirituel », Cheikh Mohammed Hussein Fadlallah, le Hezbollah est catégorique : *« C'est un massacre,* dit-il. *Nous ne voulons pas de commission d'enquête car la vérité est claire »*, a souligné Cheik Fadlallah, tandis que le communiqué précisait : « Vingt-trois habitants du quartier de Basta, dont deux femmes, ont été sommairement exécutés par les soldats syriens (...) qui ont fait irruption dans un immeuble où s'étaient regroupés des jeunes gens et des jeunes filles du quartier, en civil et sans armes. Ayant pris peur à l'arrivée des Syriens, ceux-ci ont fui à l'étage supérieur, où les soldats les ont poursuivis et massacrés. Certains d'entre eux ont été tués à l'arme blanche (...). Vingt-trois cadavres ont été transportés dans un camion de légumes par les soldats syriens et déposés à l'entrée de l'hôpital Beyrouth, au sud de la capitale. Selon le directeur de l'hôpital, la plupart des victimes ont été tuées par balles. »

Trente mille personnes aux funérailles

Pour l'instant, pour ne pas envenimer davantage ses relations avec l'Iran, Damas pourrait avoir renoncé à son intention d'investir la banlieue sud chiite à Beyrouth-Ouest ou au moins à l'avoir mise en veilleuse. Tel serait le principal résultat de la visite lundi de deux ministres iraniens en Syrie *(le Monde* du 26 février). Le général Ghazi Kanaan, maître d'œuvre du plan syrien à Beyrouth, qui avait annoncé dimanche, à la suite d'un saut impromptu à Damas, que ses forces devaient également contrôler le fief suburbain des chiites, a indiqué mercredi que, finalement, la force syrienne n'entrera pas dans la banlieue sud car *« il ne s'y est pas déroulé de combats de rue ni d'abus excessifs de la part des miliciens comme à Beyrouth-Ouest »*.

Cependant, les funérailles des vingt-trois intégristes ont réuni quelque trente mille personnes. Si la foule scandait parfois *« mort à la Syrie »*, aucun des prédicateurs n'a porté d'accusation contre Damas dans les oraisons funèbres. Tous ont appelé à *« surmonter la douleur »*.

Quant aux otages, le général Kanaan a indiqué n'avoir *« aucune information »* les concernant, démentant que ses services en aient récupéré six (sur vingt-six), notamment les quatre professeurs (trois Américains et un Indien) enlevés en janvier dernier. S'il est évident que la Syrie aurait grand intérêt, sur la scène internationale, à récupérer et libérer les otages occidentaux, il est tout aussi certain que la grande majorité de ceux-ci sont hors de sa portée, et qu'il lui est pratiquement impossible de mener des opérations qui n'aboutiraient qu'à la liquidation des otages par leurs ravisseurs.

LUCIEN GEORGE.

Nouveaux signes de l'amélioration constante des relations entre Le Caire et Moscou

LE CAIRE
de notre correspondant

Le symposium qui s'est tenu récemment au Caire entre soviétologues égyptiens et africanistes soviétiques a été plus qu'une table ronde d'experts échangeant des études et des informations sur le continent noir. Il a constitué un nouveau signe de l'amélioration constante des relations égypto-soviétiques amorcée peu après l'arrivée au pouvoir du président Moubarak en octobre 1981. L'audience que le chef de l'Etat a accordée à M. Anatoly Gromyko ne fait que souligner les progrès réalisés depuis l'expulsion de l'ambassadeur soviétique d'Egypte en septembre 1981. Dans la même foulée, le président Sadate avait décidé la dissolution de l'association Amitié égypto-soviétique. Elle vient d'être rétablie il y a quinze jours par le président Moubarak, qui a nommé à sa tête M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat pour les affaires étrangères depuis une décennie.

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire officieux *Al Moussawar*, M. Boutros-Ghali a affirmé que *« la confiance avait été restaurée entre Le Caire et Moscou »* et que *« les points d'accord étaient plus nombreux que les points de désaccord »*. La principale concordance de vues concerne le projet d'une conférence internationale pour la solution pacifique du conflit du Proche-Orient. Cette conférence, que le président Moubarak ne cesse de réclamer, fait, en effet, parfaitement l'affaire de Moscou. Elle le réintroduit dans le complexe ballet diplomatique du Proche-Orient où, depuis la signature des accords de Camp David en septembre 1978, il a été forcé de jouer les seconds rôles face aux Américains. C'est justement Camp David qui reste le principal point de désaccord entre Le Caire et Moscou. Mais il s'agit d'un désaccord de moins en moins aigu puisque le président Moubarak a récemment affirmé que Camp David était maintenant *« dépassé »* et que ce qui *« compte dorénavant est la conférence internationale »*.

Les échanges économiques

M. Boutros-Ghali a, par ailleurs, indiqué que le problème du rééchelonnement de la dette militaire égyptienne à l'égard de l'Union soviétique (environ 4 milliards de dollars) pourrait être prochainement résolu. Les deux pays butteut depuis septembre 1984, date du rétablissement des relations au niveau des ambassadeurs, sur la question du taux de change sur la base duquel doit être calculée la dette. M. Boutros-Ghali a conclu qu' *« un accord entre Moscou et Le Caire au sujet du rééchelonnement de la dette militaire constituerait un bon exemple du comportement que devraient adopter les grands Etats à l'égard d'un tiers-monde en pleine crise économique »*. Une allusion à peine voilée au différend égypto-américain sur la question du remboursement des 4,6 milliards de dollars de dette militaire *(le Monde* du 13 janvier).

Mais le différend sur la dette militaire n'a pas constitué un obstacle aux échanges économiques qui ont repris entre Le Caire et Moscou depuis 1984. Les deux parties ont signé en décembre dernier un protocole de coopération commerciale d'une valeur de 500 millions de livres sterling pour l'année 1987. En vertu d'un échange paritaire, Le Caire exportera à Moscou du coton, des textiles, du prêt-à-porter, de la maroquinerie et des cosmétiques et en importera de l'équipement, des outils, des véhicules et des pièces de rechange pour les usines du secteur public égyptien. Ce dernier, longtemps tributaire du matériel soviétique, cherche à donner une nouvelle jeunesse à des machines de moins en moins performantes grâce à l'aide d'experts soviétiques. Ce projet pourrait être favorisé par le récent rétablissement des relations, gelées depuis une décennie, entre les syndicats ouvriers officiels des deux pays.

Les échanges égypto-soviétiques se sont enfin multipliés au niveau culturel. Une centaine d'Egyptiens préparent actuellement leur doctorat en URSS et les Cairotes peuvent aujourd'hui voir des troupes de ballets soviétiques tandis que les Moscovites ont droit à un nombre croissant de films égyptiens.

Mais tous ces signes de réchauffement ne signifient pas que l'Egypte est sur le point d'opérer un changement de cap à 180 degrés. L'Occident, et notamment les Etats-Unis, reste le principal bailleur de fonds d'une Egypte en pleine crise économique et qui continue d'importer 60 % des besoins alimentaires de ses cinquante millions d'habitants.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

En visite en Egypte

M. Pérès défend l'idée d'une conférence internationale

M. Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, devait être reçu ce jeudi 26 février au Caire par le président Hosni Moubarak, afin d'évoquer l'éventualité de la réunion d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient — perspective qui divise gravement le cabinet israélien.

Arrivé mercredi en Egypte, M. Pérès a fait valoir que la réunion d'une telle conférence était pour Israël le seul moyen de pouvoir entamer un dialogue avec la Jordanie, laquelle n'entend pas s'engager sans garanties internationales. *« Nous-mêmes et l'Egypte n'avons pas besoin d'une conférence internationale ; ce sont les Jordaniens qui en ont besoin, nous le faisons pour les Jordaniens »*, a déclaré M. Pérès au cours d'entretiens avec le premier ministre, M. Atef Sedki, et le ministre des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid.

Il a souligné qu'il était au Caire *« en tant que représentant du gouvernement israélien, et non en tant que chef de parti politique »* (le ministre est le chef du Parti travailliste, allié au Likoud au sein du cabinet d'union nationale). La remarque visait le premier ministre, M. Itzhak Shamir, qui, opposé à cette visite, a indiqué que M. Pérès ne pouvait pas s'engager au nom du pays sur cette question de conférence internationale dont le Likoud ne veut pas.

M. Pérès a encore indiqué que la représentation palestinienne à une telle conférence ne pourrait être le fait *« de membres d'organisations terroristes »* — formule vague, qui, sans mentionner nommément l'OLP, laisse la porte ouverte à plusieurs interprétations. — *(AFP, Reuter.)*

URSS : devant le congrès des syndicats

M. Gorbatchev accuse l'Occident de chercher à « entraver » ses réformes

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev a accusé, mercredi 25 février, les pays occidentaux de chercher à entraver *« à tout prix »* les réformes en URSS. *« Aujourd'hui, alors que les projets de l'adversaire de nous voir prendre du retard sont sérieusement compromis, l'impérialisme réoriente son activité vers d'autres domaines. Il s'agit, par la course aux armements, d'entraver à tout prix et d'empêcher la matérialisation de nos projets de transformation »*, a déclaré le secrétaire général au deuxième jour du dix-huitième congrès des syndicats soviétiques. Cinq mille délégués représentant 140 millions de syndiqués, assistent à cette réunion dont les travaux se sont poursuivis jeudi.

Le numéro un a évoqué à plusieurs reprises ce thème qui est nouveau dans sa bouche, même s'il est traditionnel ici. Les pays occidentaux, *« en tout premier lieu les Etats-Unis »*, chercheraient à imposer à l'URSS une course aux armements ruineuse de façon à faire échouer l'effort de modernisation économique et sociale entrepris depuis deux ans. L'essai nucléaire annoncé jeudi par Tass, qui met fin au moratoire unilatéral proclamé le 6 août 1985, constitue la réponse du berger à la bergère.

Le bilan de l'ère Brejnev

On remarquera que la prudence diplomatique n'étant pas de mise devant les représentants des travailleurs que sont censés être les délégués syndicaux, l'Occident est simplement désigné sous le terme générique d'« adversaire ». Quelques citations éclairent d'autre part la pensée du secrétaire général sur le lien entre politique intérieure et politique extérieure.

« L'attaque massive sur le plan économique, politique, psychologique et militaire, qui a été lancée par les forces de la réaction [internationale] *à la fin des années 70 et au début des années 80, a été dictée entre autres par l'état de nos affaires intérieures »*, estime M. Gorbatchev. L'analyse est intéressante, car elle est rarement servie aux visiteurs occidentaux de passage. Elle exprime, semble-t-il, une conviction profonde du numéro un.

M. Gorbatchev présente par touches successives depuis quelques mois son bilan de l'ère Brejnev. Il n'est guère positif, comme on sait, surtout en ce qui concerne les dernières années de l'intéressé, mort en novembre 1982. On avait retenu jusqu'ici que la stagnation économique et la corruption. M. Gorbatchev y ajoute un nouvel élément : la baisse supposée de la puissance militaire et de prestige international de l'URSS. Il estime que l'URSS, affaiblie par ses mauvaises performances économiques, a été pendant cette courte période en état de moindre résistance aux pressions psychologiques et militaires des pays capitalistes.

Le secrétaire général reste cependant optimiste. Il estime que la vie internationale est devenue *« plus dynamique »* depuis son arrivée au pouvoir. Il en veut pour preuve le récent forum de Moscou pour un monde sans armes nucléaires, qui a été, selon lui, *« un événement de taille »* ou même *« un baromètre de l'état d'esprit de l'opinion publique de la planète »*. Si la situation dans le monde reste *« compliquée »* et même *« dangereuse »*, le secrétaire général entrevoit, quant à lui, un *« tournant radical »* dans la bonne direction.

Sur le plan intérieur, M. Gorbatchev a réaffirmé devant le congrès des syndicats ses options *« irréversibles »* en faveur de la *« refonte »* de la société soviétique. Le message qui s'adresse aux syndiqués soviétiques, donc à presque toute la population active du pays, est le suivant : il faut appliquer les réformes car la décision a été prise par le parti, et celui-ci ne changera pas d'avis. M. Gorbatchev aime à citer Gogol et à évoquer ce personnage des *Ames mortes*, Manilov, qui est le type même du velléitaire. Le secrétaire général avertit ses concitoyens qu'il n'est pas un Manilov.

Le processus de « démocratisation »

Cette remarque vaut pour le processus de « démocratisation » voulu par le secrétaire général qui laisse les Soviétiques, à la notable exception des intellectuels, plutôt indifférents. *« Certes, l'approfondissement de la démocratie n'est pas une chose simple. Il ne faut pas s'affoler si tout ne va pas tout de suite comme sur des roulettes. Il y aura des hauts et des bas. Mais la question se pose aujourd'hui de la façon suivante : soit la démocratisation, soit l'inertie sociale et le conservatisme. Il n'y a pas de troisième voie »*, affirme M. Gorbatchev.

Le secrétaire général poursuivra donc ses réformes. Mais il s'irrite de l'*« inertie »* des syndicats. Ceux-ci doivent *« accroître leur combativité »*, *« en finir avec le formalisme »*, *« la paperasserie et l'hésitation »*.

Le rôle des syndicats soviétiques dans la vie réelle du pays est à la fois utile et modeste. Ils gèrent les colonies de vacances des enfants et distribuent les bons de séjour des parents à la mer, à la montagne et dans les maisons de cure. Ils sont supposés en outre s'occuper des questions de sécurité et de salubrité dans les usines, tâche dont, de l'avis général, ils s'acquittent fort mal.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Election dans un commissariat moscovite

Le chef d'un commissariat de la *milice* (police) de la capitale soviétique a été récemment élu, face à un autre candidat, et non pas nommé par ses supérieurs, comme cela était jusqu'à présent la règle, révèlent cette semaine *les Nouvelles de Moscou*.

A l'issue d'*« une vraie campagne électorale »*, écrit l'hebdomadaire, le commandant Rachid Safikhanov, trente-cinq ans, a été élu face à un autre chef adjoint du commissariat, M. Vitali Lopatine.

M. Safikhanov l'a emporté car, est-il fut précisé, *« non seulement il instruit ses subordonnés, mais il cherche aussi à s'instruire auprès d'eux et sait reconnaître ses fautes »*. Toutefois, poursuit le journal, *« on a prévenu le candidat contre l'excès de douceur »*. — *(AFP.)*

Pour M. Michel Noir

La libéralisation en Union soviétique est une « duperie »

La libéralisation annoncée en URSS est une *« duperie »*, une *« manipulation »*, estime le ministre français du commerce extérieur, M. Michel Noir, dans une interview publiée cette semaine par *Paris-Match*.

Selon M. Noir, M. Gorbatchev *« veut donner le change aux opinions et aux gouvernements occidentaux car il en a besoin »* pour sortir les Soviétiques de *« l'impasse politique et économique »* où ils se trouvent. *« Ce qui est dramatique,* observe-t-il, *c'est que ça a l'air de marcher »*.

« On veut faire passer une image de libéralisation et de tolérance alors que dans la réalité le système ne bouge pas d'un pouce », dit encore le ministre français qui ajoute : *« Je préfèrerais renoncer à mon portefeuille de ministre plutôt que d'être obligé de me taire sur la défense des droits de l'homme. »*

« Sur les droits de l'homme, conclut M. Noir, *il y a une ligne française très cohérente qui dépasse les clivages politiques. Nous sommes tous, de l'Elysée à Matignon, sur la même longueur d'ondes. »*

Amériques

NICARAGUA : pénuries, marché noir, difficultés de transport

Le casse-tête de la vie quotidienne à Managua

MANAGUA
de notre envoyé spécial

Chaque jour, il devient un peu plus difficile de vivre dans la capitale du Nicaragua. Les habitants de Managua ont appris au cours des deux dernières années à se passer d'eau deux jours par semaine. On vient de leur annoncer, au moment où la chaleur torride de la saison sèche rend l'eau encore plus indispensable, qu'ils devront peut-être bientôt supporter un troisième jour sec pour ne pas compromettre définitivement l'approvisionnement en eau de la capitale.

Le niveau de la lagune d'Asososca, seule source d'eau potable de Managua, baisse dangereusement depuis quelques années, et le seuil critique serait sur le point d'être atteint. Si cela devait arriver, ce serait une véritable catastrophe. Une de plus pour cette ville qui ne s'est jamais relevée de ses ruines après avoir été presque totalement détruite par un tremblement de terre en 1972.

L'approvisionnement en eau n'est pas le seul problème auquel sont confrontés les quelque neuf cent mille habitants de la capitale. Depuis quatorze ans, le centre-ville n'est plus qu'un immense terrain vague, piqueté de quelques rares bâtiments qui ont résisté à la terrible secousse de la nuit du 22 décembre (plus de vingt mille morts). La population s'est installée à la périphérie, ce qui a accru considérablement les distances entre les différents quartiers et, donc, entre le domicile et le lieu de travail. Le transport est devenu un véritable calvaire pour l'immense majorité de la population, qui passe plusieurs heures par jour à bord d'autobus et de taxis en ruine, quand ils ont la chance d'en trouver.

La rareté des devises et l'embargo commercial décrété par les Etats-Unis en mai 1985 ont encore aggravé, faute de pièces de rechange, l'état du parc automobile. Il est devenu très courant de voir, devant les maisons, des voitures posées sur des plots dans l'attente de jours meilleurs.

Malgré toutes ces difficultés, la capitale continue d'attirer les populations rurales qui fuient les zones de guerre. En 1940, Managua n'avait que 62000 habitants. Elle rassemble aujourd'hui un tiers de la population totale du pays (2700000 habitants). Une étude réalisée à la fin de l'année dernière par l'université centre-américaine de Managua (UCA) montre pourtant que les ruraux ne vont pas directement vers la capitale. Ils tentent d'abord leur chance dans les petites villes, d'où ils émigrent de nouveau, cette fois vers Managua, s'ils n'ont pas réussi à améliorer leur sort.

Là, ils s'installent dans les *barrios nuevos* (nouveaux quartiers), où la municipalité essaie tant bien que mal de fournir les services de base (eau, électricité) et de mettre de l'ordre pour éviter la prolifération des « implantations spontanées ». Mais le Nicaragua subit depuis cinq ans une guerre menée par les « contras », appuyés par les Etats-Unis. Une guerre militaire et économique qui asphyxie peu à peu le pays et rend la vie chaque jour un peu plus pénible.

> *En dépit des problèmes – et ils sont immenses, – la capitale continue d'attirer les populations rurales qui fuient les zones de guerre*

A la différence des autres villes, comme Jinotega, Matagalpa ou Esteli, qui sont très proches des zones de combat, Managua n'a pas du tout été touchée par la guerre jusqu'à présent. C'est elle, en revanche, qui en souffre le plus sur le plan économique, en particulier en matière d'approvisionnement.

Faire son marché : un emploi à plein temps

Faire son marché à Managua n'a rien de romantique. Faute de transports en commun adéquats, c'est devenu un emploi à temps plein et un véritable parcours du combattant. Pourtant, on trouve à peu près de tout en abondance. Mais à quel prix ? Les « supermarchés du peuple », propriété de l'Etat, sont censés fournir divers produits de base (riz, haricots noirs, sucre, huile, etc.), mais les rayons sont désespérément vides. Restent les marchés, en particulier le Mercado Roberto-Huembes, le plus moderne de Managua, et surtout le célèbre Mercado Oriental, haut lieu de tous les trafics et de la délinquance en tout genre depuis l'époque de la dictature Somoza.

Après avoir longtemps hésité, les sandinistes ont entrepris l'an dernier de « nettoyer » le Marché oriental, qui était devenu un haut lieu de contestation de la politique économique du régime, les commerçants refusant de se plier aux directives gouvernementales en matière de prix. Quelques mois plus tard, tout est à recommencer. Les détaillants sans permis sont revenus en rangs serrés – ils seraient déjà plus de 3500, – et les prix ont atteint des niveaux spectaculaires, contribuant ainsi à alimenter l'inflation, qui se situerait entre 700 % et 1000 % pour 1986.

Pour beaucoup de familles, même le « gallo pinto » (riz et haricots noirs) est devenu hors de prix. Quant à la viande, elle devient de plus en plus inaccessible. Devant l'ampleur du phénomène, un des deux quotidiens de la capitale (*la Prensa*, le seul journal d'opposition, est interdit de publication depuis juin dernier), *le Nuevo Diario*, mène une intense campagne de dénonciation contre les commerçants abusifs, dont certains ont déjà été emprisonnés.

Chaque jour, le quotidien consacre de longs articles aux réseaux illégaux qui s'approvisionnent directement auprès des producteurs agricoles et industriels. Le *Nuevo Diario* donne l'immatriculation des véhicules servant à transporter la marchandise.

« Nous recevons plusieurs dénonciations par jour de la part du public, qui est révolté par ces abus, affirme le directeur du quotidien, M. Xavier Chamorro. *Pour beaucoup de monde, y compris des gens aisés – je connais un médecin qui s'est improvisé vendeur de fromages au Marché oriental, – ce genre de commerce est devenu une des activités les plus lucratives qui soient. Le plus grave, c'est que ces gens bénéficient de la complicité d'employés de l'Etat qui, moyennant finances, ferment les yeux sur les détournements de marchandises. »*

Compte tenu des difficultés dans lesquelles chacun se débat pour survivre à Managua, la corruption se développe à tous les niveaux sous différentes formes. Le *Nuevo Diaro*, encore lui, dénonce le système de distribution de la brasserie la Victoria, qui appartient à l'Etat. Selon son directeur, partisan convaincu du régime, le Front sandiniste appuie les campagnes menées par le journal, car elles se font *« dans un esprit positif afin d'aider le gouvernement à résoudre les problèmes ». « Nous savons,* dit M. Chamorro, *que les chauffeurs exigent une « commission » de 1000 cordobas par caisse de bière livrée. Ils partagent les recettes avec les superviseurs et le directeur de la société. Les restaurateurs qui refusent de payer n'ont tout simplement pas de bière. »*

A la suite de ces dénonciations, les journalistes ont reçu des menaces de la part des chauffeurs et du directeur lui-même qui ont pris la peine de se déplacer jusqu'au *Nuevo Diaro*. Le gouvernement a annoncé l'ouverture d'une enquête et il est probable qu'elle sera suivie de licenciements, comme ce fut le cas l'an dernier, pour les mêmes raisons, à l'usine Coca-Cola.

« Astuce, ingéniosité et chance »

Tout le monde reconnaît cependant que cela ne résoudra rien dans la mesure où le niveau très bas des salaires favorise la corruption. De la même manière que les prix imposés aux producteurs agricoles encouragent ces derniers à contourner les contrôles et les réseaux de distribution officiels, pour fournir le marché noir au prix fort. Augmenter les salaires et les prix ne ferait qu'alimenter l'inflation. Les possibilités de sortir de ce cercle vicieux sont d'autant plus limitées que le Nicaragua consacre 50 % de sa production alimentaire et industrielle à l'entretien de son armée.

Le commandant Bayardo Arce, un des neuf dirigeants du Front sandiniste, n'a rien fait pour rassurer la population en déclarant dernièrement que, dans les priorités économiques du gouvernement en 1987, l'approvisionnement du marché national venait en troisième place, après la production pour la défense du pays et pour l'exportation. Pour survivre, les habitants devront donc, selon l'étude menée par les sociologues de l'UCA, plus que jamais compter sur trois facteurs : *« Astuce, ingéniosité et chance. »* Malgré tout, les auteurs restent convaincus que *« le mécontentement populaire sur le plan économique ne se traduit pas en termes politiques contre le régime sandiniste ».*

Il y a pourtant quelques privilégiés au milieu de cette misère généralisée : les étrangers et une toute petite minorité de Nicaraguayens qui ont des dollars américains. Pour eux, le Nicaragua est sans doute devenu un des pays les moins chers au monde, grâce à la chute vertigineuse de la monnaie nationale, le cordoba.

De 70 cordobas pour 1 dollar américain, le taux de change officiel est passé en un peu plus de deux ans à 2300 cordobas. Sur le marché noir, qui s'est généralisé, le dollar s'échange maintenant à 3600 cordobas et plus. Une véritable aubaine. Il est désormais presque impossible de dépenser plus de 5 ou 6 dollars (30 à 35 F) par personne dans les meilleurs restaurants de Managua. Et, au taux de change du marché noir, le litre d'essence vaut à peine un centième de dollar, environ 6 centimes ! Mais pour l'immense majorité des Nicaraguayens, qui se débattent avec des salaires mensuels de 30000 cordobas (à peine 8 dollars américains au marché noir) et se lèvent au milieu de la nuit pour avoir de l'eau, la chute de la monnaie nationale ne fait que rendre la vie encore plus misérable.

BERTRAND DE LA GRANGE.

MEXIQUE : la pollution dans la capitale

« Nous crèverons tous comme des mouches... »

Mexico. – « Nous crèverons tous comme des mouches » : ce titre sur cinq colonnes à *la une* d'un quotidien de Mexico reflète la psychose qui s'est emparée de la population de la *plus grande* ville du monde, obsédée par l'imminence d'une catastrophe écologique. Avec 18 millions d'habitants, et un million de plus chaque année, la ville est la plus polluée du globe. Respirer à Mexico, c'est fumer quarante cigarettes par jour, estiment les spécialistes.

11000 tonnes de poussières toxiques sont rejetées chaque jour de manière incontrôlée au-dessus de la ville : oxyde de carbone, dioxyde de soufre, plomb, fer, cadmium, bactéries et microbes divers... un véritable cocktail d'apocalypse. Certains jours d'hiver, une épaisse nappe roussâtre enveloppe cette gigantesque cité, qui *« prend alors les couleurs de la mort »*, selon la formule d'un écologiste. Cernée par des volcans dont les plus élevés culminent à 5000 mètres, la ville étouffe au fond de sa cuvette et les faibles vents ne parviennent pas à disperser les polluants.

Les principaux coupables

Un autre phénomène bloque et concentre les gaz toxiques sur la ville : l'inversion thermique, c'est le véritable danger qui menace la population de la capitale les jours d'hiver. Un couvercle d'air chaud recouvre la vallée de Mexico et les masses d'air inférieures, plus froides, ne parviennent plus à s'échapper. Les composés polluants s'accumulent alors pendant des heures noyant la cité dans une brume empoisonnée. Il faut attendre tard dans la journée pour que la cuvette se réchauffe et produise de nouveau un courant d'air ascendant. Pour Jorge Gonzalez Torres, président de l'Alliance écologique, une inversion thermique devient fatale pour les *nouveau-nés et les vieillards* lorsqu'elle dure vingt-quatre heures.

Selon une étude confidentielle réalisée par les services scientifiques d'une ambassade européenne, les niveaux de pollution atteints actuellement *« constituent une cause indirecte majeure de décès ».* Les pouvoirs publics nient toutefois l'existence d'un lien entre la pollution et la mortalité à Mexico. Selon cette étude, la pollution peut avoir toutes sortes de conséquences sur la santé : maladies broncho-pulmonaires et gastro-intestinales, conjonctivites, diminution de l'appétit, nausées, vomissements, céphalées, tachycardie, maladies rénales, du foie, *du système nerveux, réactions* allergiques diverses et mal contrôlées, cancers.

Principaux coupables : le plomb et le dioxyde de soufre contenus dans les gaz d'échappement ainsi que les contaminants biologiques (microbes, bactéries, particules organiques). Les trois quarts des gaz polluants sont produits par les véhicules – trois millions circulent chaque jour à Mexico – et les industries situées dans un cercle de 90 kilomètres de diamètre autour de la capitale.

En raison de l'altitude de la ville – 2300 mètres, – l'air contient 30 % d'oxygène de moins qu'au niveau de la mer et la pollution par les divers oxydes de carbone est deux fois plus intense.

L'étude précise que le plomb, contenu à l'origine dans l'essence, *« se trouve maintenant omniprésent dans la vie quotidienne à Mexico : lait maternel, fruits, légumes, lait de vache, etc. ».* Des valeurs de 80 microgrammes de plomb par décilitre de sang ont été détectées chez des enfants *« ce qui apparaît comme une menace véritablement catastrophique »* quand on sait que le maximum admissible chez les enfants se situe entre 10 et 15 microgrammes. 70 % des enfants analysés dépassent le seuil de 40 microgrammes pour la partie nord de la ville, et des séquelles définitives sont à prévoir pour ces enfants, poursuit l'étude.

Sous la pression des pouvoirs publics, la compagnie mexicaine des pétroles (Pemex) a mis sur le marché, il y a six mois, de l'essence avec un taux réduit de tétraéthylène de plomb. Mais les écologistes accusent maintenant Pemex d'avoir remplacé le plomb par des additifs qui provoquent une forte augmentation de l'ozone dans la ville. Ce gaz qui, à haute altitude, filtre les rayons solaires dangereux, entraîne au niveau terrestre maux de gorge, irritation des yeux, affection des poumons chez les nouveau-nés...

Et un autre polluant demeure : les matières fécales rejetées à l'air libre qui, sous l'effet des vents, entraînent une dissémination générale des micro-organismes. Il y a dix ans, les experts admettaient que deux millions de personnes rejetaient de cette manière plus de 250 tonnes de matières fécales quotidiennement. Les chiffres ont maintenant triplé.

Pour les spécialistes de la santé, le problème fondamental de Mexico n'est plus désormais de savoir si la vie sera plus ou moins agréable dans quelques années, il s'agit de savoir si la vie sera tout simplement encore possible. – (AFP.)



Afrique

TCHAD : les tentatives de « réconciliation nationale »

Le résistible retour de M. Goukouni Oueddeï

Le colonel libyen Messaoud Abdelaziz est rentré à Tripoli. Au Club des pins, un ensemble de villas résidentielles situé à une vingtaine de kilomètres du centre d'Alger, M. Goukouni Oueddeï reste seul face à ses responsabilités. Il vient cependant, selon plusieurs témoignages, de tirer un trait définitif : « Goukouni » ne retournera pas en Libye. C'est là, apparemment, le sens du message que le colonel Messaoud, qui avait été chargé par le colonel Kadhafi de « chaperonner » M. Goukouni Oueddeï, est allé porter au chef de la Jamahiriya libyenne.

L'attitude de M. Goukouni Oueddeï, témoignage d'un courage certain, pour plusieurs raisons : celui que l'on a longtemps qualifié de *« frère ennemi »* de M. Habré — en vérité, les deux hommes s'estiment davantage qu'on ne le croit — sait qu'il ne pourra plus reprendre en main ses troupes, en tout cas les faire, de nouveau, diriger leurs armes contre l'actuel président du Tchad. Parce qu'il est, lui aussi, *atteint par le « syndrome » tchadien — « Vingt ans, ça suffit ! »*, — M. Goukouni Oueddeï sait que ses propres adjoints, MM. Adoum Yacoub et Adoum Togoï, qui sur le terrain ont conclu un accord militaire avec M. Hissène Habré, n'ont plus aujourd'hui le ressort nécessaire pour continuer à se battre contre le Tchad, c'est-à-dire contre eux-mêmes.

Un goût d'amertume

Pour beaucoup de ceux qui ont conclu une alliance contre nature avec la Libye et qui ont fait le choix de se « rallier » (quel autre mot ?), le retour à N'Djamena a un goût prononcé d'amertume : un si long combat, et pour quel résultat ? Certes, selon la propagande du gouvernement tchadien, si M. Goukouni Oueddeï revient à N'Djamena, il sera accueilli *« avec tous les honneurs »*. Passé un moment d'euphorie orchestré par l'effet médiatique nécessaire, qui peut le croire ? L'exemple du général Djogo, du colonel Kamougué, du colonel Kotiga, de MM. Mbailemdana, Lamana, Senoussi Khatir, Djibrine Grinky, Tokinon et autres « sudistes », qui ont reçu un strapontin gouvernemental, une villa, une voiture et, pour certains, de quoi s'alimenter régulièrement en caisses de champagne, c'est-à-dire les miettes et surtout l'illusion du pouvoir, avec, en sus, une surveillance policière attentive, suffit à relativiser ce que d'aucuns nomment pompeusement la *« réconciliation nationale »*.

Chacun sait, en effet, que cette question se reposera avec acuité le jour où la paix sera revenue au Tchad. Mais, pour tous, quelle autre solution au moment où, sur le terrain militaire, M. Hissène Habré gagne pour l'instant des points et où la France lui donne, pour une fois sans barguigner, les moyens de la reconquête ?

M. Goukouni Oueddeï, ses proches le disent, est las. Il n'aspirerait, parce *que c'est un homme usé* par les combats et les renoncements politiques, qu'à se reposer, enfin, au bord du Chari. Certes, une telle affirmation n'est pas *a priori* à prendre pour argent comptant. Mais, au-delà, il lui faut pouvoir rentrer la tête haute.

« Goukouni » fait courir un risque à ses proches en ne retournant pas à Tripoli. Outre une partie de sa famille, la Libye héberge environ mille cinq cents Tchadiens qui se réclament de lui et qui sont, pour beaucoup, les familles des combattants des FAP qui ont rejoint les Forces armées nationales tchadiennes (FANT), sans compter au moins une douzaine de cadres de son mouvement qui jouissent à Tripoli d'une résidence extrêmement surveillée.

S'il *quitte Alger, pour Libreville* (où se déroulent des négociations pour son retour) ou N'Djamena, il rompt un certain équilibre diplomatique. Tant qu'il reste, il n'est pas dangereux pour le colonel Kadhafi. S'il revient à N'Djamena, il offre en quelque sorte au président Hissène Habré le couronnement de ses efforts : Goukouni Oueddeï dans la capitale tchadienne, c'est la preuve éclatante aux yeux de l'opinion internationale, qu'il n'y a plus d'oppositon tchadienne, que la présence libyenne au nord du Tchad — qui a répondu longtemps à une demande expresse de l'opposition tchadienne — est totalement illégitime, et que le Tchad est victime, *stricto sensu*, de l'agression d'une armée étrangère.

Déjà, sur le plan diplomatique, les choses ont considérablement évolué. On peut d'ores et déjà prévoir que la récente dénonciation de l'« occupation » libyenne par M. Houphouët-Boigny, suivie immédiatement après par celle du président camerounais, M. Paul Biya, va entraîner les plus pusillanimes des chefs d'Etat africains à suivre le mouvement, contribuant en cela à accentuer l'isolement diplomatique de la Libye.

L'Egypte, le Sénégal, maintenant le Nigéria, le Bénin, le Centrafrique, pour ne citer que quelques pays, ne craignent plus aujourd'hui de prendre leurs distances, les deux premiers l'ayant fait depuis longtemps. Certes, pour qu'un tel mouvement soit durable, pour que l'on n'assiste pas à de nouvelles volte-face, il est indispensable que, sur le plan militaire, le président Hissène Habré conserve l'avantage.

Le cas de l'Algérie

Reste, bien sûr, le cas de l'Algérie, dont on sait bien que, comme les autres, elle redoute l'expansionnisme libyen (au Sahara notamment), mais qui, aujourd'hui, parce que la Libye est, malgré tout, un *« pays frère »* et qu'elle accueille *M. Goukouni Oueddeï, se trouve* placée au centre de l'imbroglio tchadien. M. *Goukouni Oueddeï constitue* une carte politique qu'Alger peut espérer monnayer pour son profit. Si l'on écarte un instant l'hypothèse selon laquelle Alger et Tripoli se sont mis d'accord sur le « cas Goukouni », le gouvernement du président Chadli dispose d'un atout diplomatique, à l'égard aussi bien de la Libye que de la France et du Tchad.

A l'évidence, il ne *déplairait pas* à la diplomatie algérienne d'apparaître *comme l'instrument du retour de* M. Goukouni Oueddeï à N'Djamena, *c'est-à-dire de la réconciliation* tchadienne. En échange de *quoi* ?

M. Goukouni Oueddeï, *« ministre d'Etat, chargé de la défense nationale »*, comme nous le disait sans rire, à N'Djamena, il y a huit jours, M. Moumine Togoï, le ministre de l'information ? Ce serait là un étrange retournement du destin puisque, en 1979, M. Habré était ministre de la défense du GUNT, alors présidé par M. Goukouni Oueddeï... Mais, après tout, pourquoi pas ? Le chef toubou sait que, comme tous les chefs d'Etat africains, M. Hissène Habré a fait sien le vieux proverbe selon lequel *« On en met pas deux crocodiles mâles dans le même marigot »*, ce qui signifie que, à l'avenir, il ne partagera plus que les apparences du pouvoir. Pourtant, à Alger, M. Goukouni Oueddeï a réaffirmé son accord avec les chefs militaires des FAP, et ceux-ci disent le reconnaître toujours comme leur porte-parole, *au moins sur le plan politique*.

C'est sur ce plan-là que le retour à N'Djamena de l'ancien président du GUNT prend toute sa signification : il reste à M. Goukouni Oueddeï à négocier, moins pour lui que pour son clan, une conception plus ouverte de la direction de l'Etat tchadien, une liberté d'expression pour les gens de sa sensibilité, sans que pour autant on en revienne au *piège des tendances, dont* l'histoire du Tchad a montré qu'elles conduisent *inexorablement à une logique* d'affrontements fratricides.

LAURENT ZECCHINI.

Le conflit du Sahara occidental

Le Maroc affirme qu'il a repoussé une « attaque massive » du Polisario

Pour la première fois depuis deux ans, un communiqué de l'état-major général des forces armées royales, publié à Rabat le mercredi 25 février, annonce que de véritables combats ont eu lieu au Sahara occidental. L'armée marocaine, indique le communiqué, a repoussé une *« attaque massive »* lancée à l'aube de mercredi par le Front Polisario entre les localités de Farsia et de Mahbès, près de la frontière algérienne.

Selon les Marocains, le Polisario a mis en œuvre une centaine de véhicules et d'engins blindés pour cette offensive qui visait à *« culbuter les défenses du mur et à prendre pied à l'intérieur de l'enceinte de défense »*.

Les missiles SAM-6

« Les radars des forces royales ont détecté pendant l'attaque des batteries antiaériennes de missiles SAM-6. (...) L'ennemi a été repoussé et les forces armées royales maîtrisent la situation sur toute la ligne de défense », indique le communiqué sans faire le bilan des pertes ni préciser le lieu exact des combats.

Mahbès se trouve à une trentaine de kilomètres de la frontière algérienne et à moins de 100 kilomètres de Tindouf, base arrière du Polisario en Algérie. Celui-ci avait évacué cette ancienne garnison espagnole en décembre 1984 devant l'avancée d'un quatrième mur marocain dans la région. Malgré l'importance du dispositif de défense déployé par le Maroc dans cette zone, celle-ci reste assez vulnérable en raison de la proximité de l'Algérie.

Il est probable que le Polisario a voulu faire un coup d'éclat, à deux jours de la célébration, vendredi, du onzième anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Depuis le début du mois, le Polisario a publié plusieurs communiqués faisant état de combats non pas dans cette région, mais au sud du territoire, là où le Maroc vient d'entreprendre la construction d'un nouveau « mur » pour interdire l'accès du littoral atlantique aux combattants sahraouis.

● **SÉNÉGAL : reprise des cours à l'université.** — Après trente-deux jours d'une grève qui s'était étendue aux principaux lycées de Dakar et de l'intérieur du pays, les étudiants sénégalais ont repris, mercredi 25 février, les cours à l'université de la capitale. Les forces de l'ordre ont évacué le campus et seul un dispositif policier limité était maintenu à l'entrée de celui-ci. — *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : selon un sondage CSA-« la Croix »

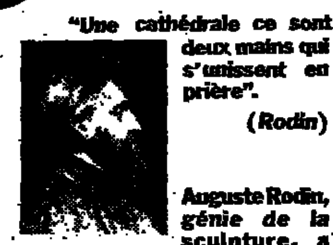
93 % des Français jugent l'apartheid « inacceptable »

Selon un sondage CSA, publié par *la Croix* dans son édition du *jeudi 26 février* (1), la quasi-totalité des Français (93 %) estiment « inacceptable » que les Noirs d'Afrique du Sud n'aient pas le droit de vote. Ce sondage montre *que 65 % des personnes interrogées* savent exactement ce qu'est l'apartheid et que leur intérêt pour l'Afrique du Sud s'explique en raison du *« racisme contre les Noirs »*, 10 % seulement évoquant la *« pénétration du communisme en Afrique »*. Optimistes, puisque 71 % d'entre eux pensent que *« Noirs et Blancs trouveront un terrain d'entente »*, les Français sont cependant hostiles (40 % contre 30 %) à ce que la France cesse ses relations diplomatiques avec Pretoria. De même, ils sont contre (44 % contre 37 %) des sanctions commerciales et contre une obligation faite aux entreprises françaises de quitter l'Afrique du Sud (52 % contre 25 % qui sont pour).

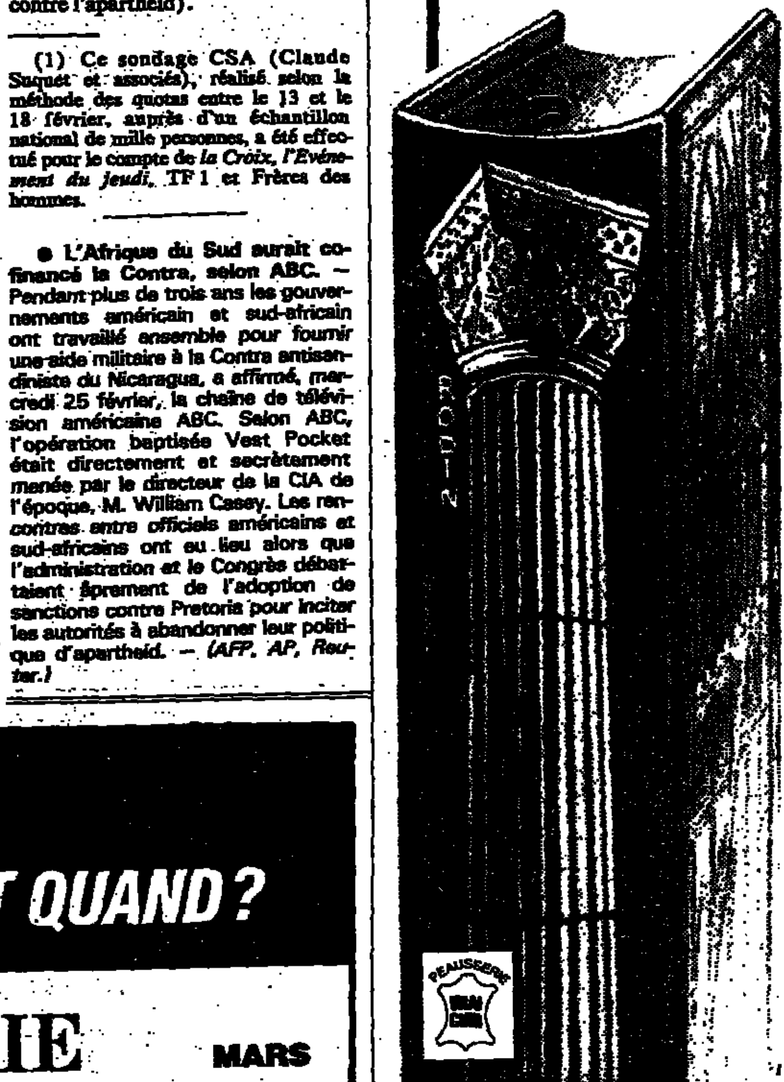
Enfin, si 71 % des personnes interrogées s'opposent à une interdiction des compétitions sportives entre les équipes françaises et sud-africaines (19 % y sont favorables), dans leur grande majorité (64 % contre 18 %), elles se prononcent en faveur d'une aide *de la France aux organisations* antiapartheid. Enfin, 59 % des personnes interrogées sont prêtes à signer des pétitions (pour protester contre l'apartheid).

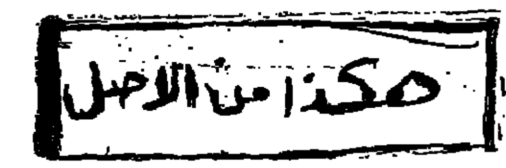
(1) Ce sondage CSA (Claude Suquet et associés), réalisé selon la méthode des quotas entre le 13 et le 18 février, auprès d'un échantillon national de mille personnes, a été effectué pour le compte de *la Croix*, *l'Evénement du jeudi*, TF 1 et Frères des hommes.

● **L'Afrique du Sud aurait cofinancé la Contra, selon ABC.** — Pendant plus de trois ans les gouvernements américain et sud-africain ont travaillé ensemble pour fournir une aide militaire à la Contra antisandiniste du Nicaragua, a affirmé, mercredi 25 février, la chaîne de télévision américaine ABC. Selon ABC, l'opération baptisée Vest Pocket était directement et secrètement menée par le directeur de la CIA de l'époque, M. William Casey. Les rencontres entre officiels américains et sud-africains ont eu lieu alors que l'administration et le Congrès débattaient âprement de l'adoption de sanctions contre Pretoria pour inciter les autorités à abandonner leur politique d'apartheid. — *(AFP, AP, Reuter.)*









Diplomatie

Les relations entre l'Italie et le groupe des Cinq

La visite de M. Mitterrand à Rome a été perçue comme un geste d'apaisement après l'« affront du Louvre »

ROME
de notre correspondant

M. Mitterrand a commencé, mercredi 25 février, un séjour privé de trois jours en Italie. Avant de visiter Venise et peut-être Vérone, Mantoue ou Ferrare, le chef de l'Etat français a conféré avec son homologue italien, M. Francesco Cossiga, démocrate-chrétien, et avec le président du conseil, M. Bettino Craxi, socialiste. M. Mitterrand a redit que, aux termes des accords de Tokyo passés entre les sept grands pays industrialisés en mai dernier, l'Italie (tout comme le Canada) doit *« automatiquement »* prendre part *« aux délibérations qui concernent la gestion et la réforme du système monétaire international »*, et a estimé qu'après ses échanges de vues avec les dirigeants romains *« le malentendu devrait être normalement dissipé »*.

M. Mitterrand aurait-il, sous le prétexte d'un déplacement privé, fait un voyage à Canossa ?

« L'homme de dialogue et de bonne volonté » sous les traits duquel on le *dépeint volontiers ces temps-ci* de ce côté des Alpes serait-il venu apporter à l'Italie – outragée par l'incident qui a marqué, samedi 21 février, la réunion du directoire monétaire occidental à Paris – ce commencement de *« clarification »* qu'elle exigeait pour poursuivre le dialogue avec les six autres grands pays industrialisés, et, d'abord, la préparation du prochain sommet de Venise ? Cette interprétation faite par la presse italienne du « crochet romain » du président français lors d'un de ses habituels séjours privés dans la péninsule donne au moins la mesure d'un fait : l'abîme existant entre le léger dédain avec lequel l'incident a été traité en France (la *« bouderie italienne »)* et l'ampleur qu'il a pris ici à la « une » de tous les journaux.

Agiter le drapeau

Pour ce qui est du voyage du président, les faits sont établis. M. Mitterrand continue de se rendre parfois en Italie a titre privé, et, à la longue, *il devenait délicat de ne pas* faire une visite au chef du pays hôte. Aussi avait-il été convenu, début février, qu'à l'occasion de son futur déplacement en Italie du Nord, *M. Mitterrand se rendrait au Quirinal* pour voir M. Cossiga. Et, bien entendu, il verrait aussi, dans les mêmes conditions, le président du conseil.

Les détails de son déplacement étaient arrêtés avant ce que l'on a appelé ici *« l'affront du Louvre »*. M. Craxi ne pouvait évidemment pas l'ignorer. Et ce fait, à son tour, donne une coloration particulière à l'incident du samedi 21. Le président du conseil italien, en confiant au ministre du Trésor, le démocrate-*chrétien Giovanni Goria, des instructions* impératives d'avoir à soutenir avec la plus grande fermeté la revendication italienne d'être intégralement partie prenante à l'accord du *directoire monétaire occidental*, savait que, quatre jours plus tard, M. Mitterrand viendrait au palais Chigi. Cette visite pourrait, dès lors, être présentée comme un premier geste de réconciliation après l'orage.

Une fois encore, le leader socialiste – qui, en toute hypothèse, vit actuellement ses derniers jours à la tête d'un gouvernement en pleine crise – a donc démontré ses capacités manœuvrières.

Il a tout d'abord agité le drapeau, ce qui, par les temps qui courent, est bien vu dans la péninsule. Il a, en second lieu, mis en position difficile M. Goria, l'un des rares hommes politiques qui a, d'évidence, l'étoffe d'un futur premier ministre, et aussi l'âge de se poser en concurrent du leader socialiste pour les lustres à venir. M. Goria, de surcroît, est démocrate-chrétien, ce qui a permis à M. Craxi d'opposer l'image d'un PSI soutenant très fermement les intérêts nationaux à une Démocratie *chrétienne prompte* aux abandons. La presse, ici, a souligné abondamment depuis la fin de 1986 le « dépassement » – illustré notamment par l'indicateur du produit intérieur par tête – de la Grande-Bretagne par l'Italie. Celle-ci, pour sa plus grande fierté, est désormais *« la cinquième puissance économique de la planète »*. Le sommet de Tokyo avait enregistré (à demi) l'évidence des progrès accomplis par la péninsule. S'il est vrai que les infrastructures du pays demeurent encore trop souvent dignes du tiers-monde, l'industrie nationale manifeste aujourd'hui un dynamisme comparable à celui des plus grands, supérieur en tout cas à celui de la Grande-Bretagne et de la France. Et si le déficit public reste abyssal, *contraignant l'Italie à maintenir* un taux d'escompte élevé, l'inflation est redescendue à des niveaux compatibles avec l'environnement de la CEE et de l'OCDE. Mais la lire, après son récent redressement, a-t-elle la carrure suffisante pour jouer, le cas échéant, ce rôle de garant des droits de tirages spéciaux du FMI qui est celui des monnaies du groupe des Cinq ? Rien n'est moins sûr, et la question, au vrai, n'a jamais été véritablement soulevée.

JEAN-PIERRE CLERC.

● **M. Chirac le 2 mars en Belgique.** – Le porte-parole du ministère belge des relations extérieures a annoncé, mercredi 25 février, la visite de M. Jacques Chirac en Belgique. Le premier ministre français devrait s'entretenir avec son homologue, M. Wilfried Martens, des récentes propositions de réforme du financement de la CEE, la Belgique *exerçant jusqu'au mois de juin la présidence du conseil européen.* M. Chirac sera également reçu par le roi Baudouin. – *(AFP.)*

Un sondage IPSOS-« VSD »

Les Français ont une meilleure image de M. Gorbatchev que de M. Reagan

Selon un sondage IPSOS réalisé pour *VSD* (1), 59 % des personnes interrogées ont une « bonne image » de M. Gorbatchev, contre 56 % seulement pour M. Reagan. Le numéro un du Kremlin accentue son avance dans les réponses à la question de savoir s'il *« fait du bien »* à l'image de son pays à l'étranger : 54 % et 34 % pour M. Reagan. Le président américain *n'en est pas moins jugé,* curieusement, bien meilleur *« homme de communication »* (53 %) que le dirigeant soviétique (22 %).

Côté dames, c'est nettement Nancy Reagan qui l'emporte : 62 % des personnes interrogées ont d'elle une *« bonne image »* contre 41 % pour Raïssa Gorbatchev. 10 % seulement jugent cette dernière *« plus efficace dans le rôle d'épouse de leader d'un grand pays »*, alors que 55 % donnent sur ce point la palme à la première dame de la Maison Blanche.

(1) Sondage réalisé les 20 et 21 février sur un échantillon représentatif de huit cents personnes.

La tournée de M. Chevardnadze en Asie du Sud-Est et en Australie

De nouvelles initiatives à l'égard du conflit cambodgien ?

Le dossier cambodgien figurera au centre de la tournée que M. Chevardnadze doit effectuer la semaine prochaine dans la région. L'initiative du ministre soviétique des affaires étrangères prend d'autant plus de relief que la diplomatie indienne y est cette fois associée.

BANGKOK
de notre envoyé spécial

M. Chevardnadze se rend la semaine prochaine en Australie, en Indonésie et à Hanoï, Phnom-Penh et Vientiane. Il doit également faire une courte escale à Bangkok.

Cette tournée coïncide avec celle de M. Natwar Singh, vice-ministre indien des affaires étrangères, attendu à Bangkok, à Kuala-Lumpur et à Singapour. Selon les Malaisiens, M. Singh a indiqué en janvier, à l'occasion d'une visite officielle du premier ministre de Kuala-Lumpur à New-Delhi, qu'il fallait s'attendre à une *« nouvelle flexibilité »* du Vietnam à propos du Cambodge.

Tout en continuant de reconnaître le gouvernement de Phnom-Penh – et de s'opposer donc à celui du prince Sihanouk, appuyé par Bangkok, Djakarta et Kuala-Lumpur, – l'Inde a récemment opéré un rapprochement avec la Thaïlande, où M. Rajiv Gandhi s'est rendu en visite officielle en octobre dernier.

A la suite de son *séjour* à New-Delhi, où il avait accompagné le premier ministre malaisien, le chef de la diplomatie de Kuala-Lumpur, Datuk Rais Yatim, a invité les Etats de l'ASEAN (*Association des* nations de l'Asie du Sud-Est : Brunei, Malaisie, Indonésie, Philippines, Thaïlande, Singapour) à *« revoir »* leur position sur le Vietnam et le Cambodge. Il doit, lui aussi, se rendre à Bangkok la semaine prochaine pour s'en entretenir avec son homologue thaïlandais, M. Siddhi Sawetsila.

Ce ballet diplomatique laisse penser qu'une nouvelle initiative n'est pas exclue. Le ministre indonésien des affaires étrangères, chargé par l'ASEAN de parler au nom du groupe aux Vietnamiens, a, en effet, déjà annoncé qu'il comptait reprendre le chemin de Hanoï après sa rencontre avec M. Chevardnadze. En outre, la quatorzième conférence des ministres indochinois des *affaires étrangères, qui devait se* réunir au début de l'année à Phnom-Penh, a été reportée à une date ultérieure.

La tournée de M. Chevardnadze intervient alors que la réorganisation de la direction vietnamienne amorcée en décembre, lors du sixième congrès du PC, paraît pour l'essentiel achevée. Le remaniement du gouvernement, intervenu le 17 février, semble indiquer que le nouveau secrétaire général du PC vietnamien, M. Nguyen *Van Linh*, tient les choses bien en main. Son équipe, formée d'anciens dirigeants du PC dans le Sud, paraît avoir consolidé son pouvoir, notamment avec l'accession de M. Mai Chi Tho au portefeuille très influent de l'intérieur. M. Tho passe pour le collaborateur le plus proche de M. Linh.

Un contexte nouveau

En outre, la mise à l'écart d'une douzaine d'anciens ministres vieillissants et peu entreprenants, ainsi que le regroupement de plusieurs ministères, devraient permettre au gouvernement de sortir de l'immobilisme, sans attendre la réunion, en juin, d'une nouvelle assemblée chargée d'élire un nouveau premier ministre, pour remplacer M. Pham Van Dong, ainsi qu'un nouveau président du Conseil d'Etat, poste qu'occupe encore M. Truong Chinh.

A Hanoï, selon des sources diplomatiques, les querelles entre *« réformateurs »* et *« conservateurs »* seraient dépassées. Les trois anciens dirigeants qui ont démissionné du bureau politique en décembre auraient accepté de passer la main à l'équipe de M. Linh. Quant à l'éventuel retour aux affaires du général Giap, *il ne serait plus à l'ordre du* jour.

La « mise à jour » *s'étant effectuée* au Vietnam, M. Linh aurait donc les coudées plus franches pour s'attaquer au grave problème que pose le boulet cambodgien. En privé, les Vietnamiens se seraient déjà de nouveau engagés à retirer leurs troupes du Cambodge en 1990, ce qui semble impliquer l'intervention dans l'intervalle d'un règlement politique. Ceci offrirait pour M. Linh un intérêt d'autant plus crucial que le Vietnam ne peut sortir de la profonde crise économique actuelle qu'en bénéficiant de l'aide que l'Occident lui refuse, justement, en raison de son occupation militaire du Cambodge.

On n'en est assurément pas encore là, mais la tournée dans la région de M. Chevardnadze s'inscrit déjà dans un contexte nouveau.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

L'Union soviétique a repris ses essais nucléaires souterrains

(Suite de la première page.)

A l'époque, c'est l'Union soviétique qui avait tenu le rôle du *vilain en rompant unilatéralement* la trêve. Aujourd'hui, ce sont les Etats-Unis qui ont pris la responsabilité de l'échec en faisant savoir dès le début qu'ils ne suivraient pas l'exemple de M. Gorbatchev, et en poursuivant tranquillement leurs essais au rythme habituel. Leur argument a toujours été que des essais *sont* nécessaires au maintien en état de leur force de dissuasion : tant que les armes nucléaires n'auront pas été interdites et liquidées, on doit les essayer, ce qui peut d'ailleurs conduire à des « améliorations » positives, par exemple sur le plan de la sécurité. Les Soviétiques rejettent d'autant plus cet argument qu'ils soupçonnent le Pentagone de vouloir tester par ce biais des *dispositifs relevant de l'Initiative* de défense stratégique (IDS).

Les responsables américains ont été encouragés dans leur attitude par leurs *alliés – notamment* la France, qui a poursuivi elle aussi ses essais à Mururoa, – mais sans doute aussi par la faible réaction de l'opinion publique. Tout en approuvant le geste de M. Gorbatchev, les milieux pacifistes ne se sont guère mobilisés pour condamner les essais américains, qui se sont poursuivis dans une sorte d'indifférence. Il est possible à cet égard que la catastrophe de Tchernobyl n'ait pas eu l'effet qu'on aurait voulu lui donner à Moscou : face aux aléas et aux dangers des centrales nucléaires, *les risques* tenant aux explosions militaires sont apparus minimes et très étroitement « vérouillés ».

Il reste que les Etats-Unis ont joué le mauvais rôle dans la pièce, et sutout que leur attitude sur d'autres dossiers du désarmement accentue cette impression, y compris cette fois auprès des gouvernements alliés. A la fin de l'an dernier, ils n'ont pas craint de franchir les limites de l'accord SALT-2 en mettant en service un nouveau bombardier équipé de missiles de croisière. Aujourd'hui, ils font savoir que l'interprétation « large » du traité ABM sur les antimissiles va devenir la doctrine officielle de Washington, autrement dit que les essais qu'ils projettent vont bousculer très sérieusement les clauses de ce texte, dont la survie, on s'en souvient, a été à l'origine de l'échec de Reykjavik. Dans le même temps, M. Weinberger, le ministre américain de la défense, cache de moins en moins son ambition de mettre sur les rails de manière irréversible l'initiative de défense stratégique avant la fin du mandat de M. Reagan, et quels que soient les avatars du scandales des ventes d'armes à l'Iran.

Tout cela semble quelque peu excessif à certains des interlocuteurs que MM. Nitze et Perle, envoyés du président Reagan en Europe, ont rencontrés ces derniers jours à Londres et à Bonn. Mme Thatcher a fait savoir qu'une décision de déploiement anticipé de l'IDS ne saurait aller sans négociations avec Moscou, et M. Kohl est allé un peu plus loin en déclarant qu'une *« solution coopérative doit être recherchée vec l'URSS pour tout pas allant au-delà de la phase de recherche »*.

MICHEL TATU.

Mlle Debenest est nommée ambassadeur à Port-of-Spain

Le Quai d'Orsay a annoncé, mercredi 25 férier, la nomination de Mlle Jeanne Debenest, jusqu'alors ambassadeur de France à Managua, comme ambassadeur à Port-of-Spain (la Trinité et Tobago), en remplacement de M. Jean Le Cannelier.

[Née le 21 janvier 1937, diplômée de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale des langues orientales (russe et japonais), Mlle Debenest est entrée aux *affaires étrangères* (secrétaires du cadre Orient) en 1961. Après un séjour à l'administration centrale (Asie-Océanie, puis secrétariat général), de 1962 à 1965, elle a été en poste à Bruxelles (1965-1969), à Tokyo (1969-1972), *de nouveau à l'administration* centrale (Europe) de 1973 à 1978, puis à Washington (1978-1984) et, enfin, nommée ambassadeur à Managua en février 1984.]

Asie

AFGHANISTAN

La résistance refuse de rencontrer M. Najibullah

Le chef du régime prosoviétique afghan, M. Najibullah, a déclaré qu'il était prêt à négocier avec les responsables de la résistance, en Afghanistan ou dans *« le pays neutre »* de leur choix, dans un appel diffusé par la radio de Kaboul, mercredi 25 février, et coïncidant avec la reprise, à Genève, des pourparlers indirects avec le Pakistan sous les auspices des Nations unies. Il a réaffirmé que son régime était prêt à intégrer les opposants au sein d'une coalition gouvernementale (*le Monde* du 26 février). Toutefois, plusieurs dirigeants de la résistance, qui avaient déjà rejeté les propositions antérieures de Kaboul en vue d'une réconciliation nationale, ont immédiatement repoussé cette offre en déclarant qu'ils ne considéraient pas M. Najibullah comme un chef de gouvernement. L'Union soviétique, ont-ils dit, est *« le principal parti »* au pouvoir à Kaboul.

S'adressant à la presse à Genève avant l'ouverture des négociations, le médiateur des Nations unies, M. Diego Cordovez, a estimé que celles-ci ne pouvaient qu'être lentes en raison de l'importance des décisions politiques que suppose un éventuel accord sur le calendrier d'un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Des progrès *« considérables »* ont été accomplis jusqu'à présent dans la voie d'un règlement politique, a-t-il ajouté, et il y a maintenant *« une chance à ne pas manquer »*.

A Islamabad, enfin, l'alliance des principaux partis de la guérilla afghane a publié une déclaration en quatre points énumérant les garanties qu'elle entend fournir aux pays voisins et aux partisans du régime de Kaboul en cas de formation d'un gouvernement sous son contrôle. Cette déclaration représente un effort d'unité de la part des composantes de la résistance. – *(AFP.)*

CHINE : une « nouvelle période »

L'armée retrouve un rôle-clé dans la vie politique

PÉKIN
de notre correspondant

Tous les *journaux ont publié*, jeudi 26 février, une *« résolution sur le travail politique au sein de l'armée pour la nouvelle période »*, adoptée le 27 janvier par la commission militaire du comité central du PCC et accompagnée d'une circulaire du parti appelant tous les échelons du PCC à l'*« étudier sérieusement »*.

C'est la première fois qu'un texte officiel important indique que la Chine est entrée dans une *« nouvelle période »* avec la chute, à la mi-janvier, de M. Hu Yaobang, le secrétaire général du parti. Ce n'est pas une coïncidence si ce sont les militaires, dont le rôle ne cesse de grandir, qui sont chargés de cette mise au point.

Cette résolution insiste sur le rôle de la *« pensée-Mao Zedong »* associée au marxisme-léninisme, et sur celui de la propagande, et elle énonce *« les trois grandes tâches du pays pendant la prochaine période : l'édification moderne socialiste, la réunification de la patrie, y compris Taïwan, et la lutte contre l'hégémonisme et pour la sauvegarde de la paix mondiale »*. Elle parle, sans en préciser la nature, d'un *« changement stratégique de l'idée directrice de l'édification de notre armée »* qui, souligne le texte, doit rester sous la *« direction absolue du parti »*. Enfin, elle reprend l'exigence des militaires, longtemps réduits à accepter les miettes de la modernistion, de disposer d'*« un armement moderne »*.

Ce texte, et le conseil donné aux membres du parti de s'instruire auprès des militaires viennent de clore une période de dix années pendant lesquelles l'armée – trop impliquée dans la révolution culturelle – avait été mise « au piquet » sous le strict contrôle de M. Deng Xiaping. Elle semble avoir secoué cette *tutelle et repris* dans la *vie politique* chinoise un rôle d'autant plus important qu'il est à la charnière entre les différentes factions qui se disputent le pouvoir.

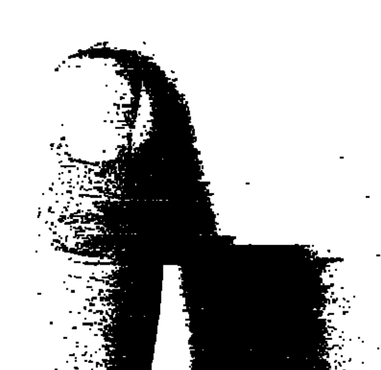
« La lutte contre le libéralisme bourgeois »

Au même moment, les documents internes du parti datant du début de l'année sur la crise politique née des manifestations étudiantes commencent à faire surface. Deux textes citant des propos de M. Deng, datés des 7 et 15 janvier, ont été ainsi communiqués à *plusieurs* journalistes. Ils confirment s'il en était besoin le caractère fondamentalement conservateur des vues de M. Deng, en particulier quand celui-ci cite en exemple à suivre la proclamation de l'« état de siège » en Pologne en 1981 : *« Ils* [les dirigeants polonais] *y ont eu recours et ont maîtrisé la situation. Cela montre que, sans la dictature, ça ne marche pas. Les méthodes de dictature, il ne faut pas simplement en parler, il faut les appliquer à temps »*... Vingt-quatre heures après le deuxième texte, M. Hu était limogé.

M. Deng montre aussi, lui qui est l'homme de l'*« ouverture au monde extérieur »*, le peu de cas qu'il fait de l'opinion étrangère et le mépris qu'il a pour le système politique américain : *« Là-bas, c'est la bagarre, et cela entraîne des problèmes. Nous ne pouvons pas accepter ces méthodes. » « La lutte contre le libéralisme bourgeois* [durera] *au moins vingt ans (...). Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer. Nous ne devons pas craindre que les étrangers disent que nous portons nous-mêmes atteinte à notre image (...). Vous prêtez l'oreille aux opinions venant de Taïwan ou d'experts bourgeois étrangers. Tous demandent que nous nous engagions sur le chemin du libéralisme, y compris que nous libérions Wei Jingsheng* [dissident du « Printemps de Pékin » condamné à quinze ans de détention]... *Ils disent que nous ne respectons pas les droits de l'homme. Mais ce que nous voulons préserver, ce sont les choses contre lesquelles ils luttent et qu'ils espèrent que nous changerons. »*

On ne saurait être plus éloigné de ce *« libéralisme »* qui a fleuri en Chine ces deux dernières années. M. Deng a choisi une ligne autoritaire, léniniste, soit volontairement, soit contraint et forcé par le courant conservateur. De toute manière, pense-t-il, l'important aux yeux du monde occidental est que la situation politique en Chine demeure stable. Encore faudrait-il que les événements actuels viennent confirmer que c'est le cas.

PATRICE DE BEER.



M. Jacques Chirac fait l'inventaire des difficultés de l'action gouvernementale

M. Jacques Chirac réunira de nouveau l'ensemble des membres du gouvernement à l'hôtel Matignon au cours du mois de mars, comme il l'a fait, le mercredi 25 février. Les décisions, dont le principe a été arrêté dans les domaines économique et social, pourront être évoquées par le premier ministre lors de la visite qu'il fera à Lyon le 7 mars, puis lors de l'émission « L'heure de vérité » à laquelle il participera le 25 mars.

Les corrections apportées par le gouvernement à ses prévisions économiques ne constituent pas un changement de ses orientations proprement dites. M. Chirac l'a dit aux membres du gouvernement réunis au grand complet, mercredi, à l'hôtel Matignon. Pour le premier ministre, un cap difficile est à passer, mais cela ne veut pas dire pour autant que le gouvernement doive changer de... cap. A l'étonnement même de certains de ses auditeurs, M. Chirac a, martelant ses mots, affirmé : *« Il n'est pas question pour nous de rechercher la facilité en faisant de l'électoralisme. Les Français attendent de nous que nous réalisions le programme sur lequel nous avons été élus et qui a pour but, quelles que soient les difficultés, de redresser le pays. »* Ces difficultés, notamment en ce qui concerne l'inflation, sont à mettre sur le compte tout à la fois du dollar, du pétrole, des grèves, du froid et de la libération des prix, mais non... au débit de l'action gouvernementale ! MM. Balladur et Juppé ont insisté sur ce point, comme pour dégager leur responsabilité à ce sujet. C'est dans le même esprit qu'ils ont minimisé l'importance de la rectification d'indice opérée : un demi-point de hausse pour l'année.

Deux domaines, en revanche, inquiètent davantage le gouvernement, au moins officiellement. La Sécurité sociale et son déficit, qui justifie que M. Chirac ait annoncé qu'une vaste discussion au fond, des « états généraux », se déroule avant l'été. Le chômage, ensuite, dont les chiffres en hausse *ont été étudiés* autour de la table de l'hôtel Matignon. Le gouvernement trouve une relative consolation en constatant que cinquante mille emplois salariés ont été créés dans les entreprises en 1986 alors que cent mille avaient été supprimés en 1985. Mais cela *ne* suffit pas à enrayer la hausse du chômage. C'est pourquoi, plusieurs ministres, comme MM. Méhaignerie, ministre de l'équipement, Séguin, ministre des affaires sociales, Madelin, ministre de l'industrie, ont souhaité une action plus incitatrice en faveur de l'investissement au profit des secteurs créateurs d'emplois.

M. Chirac s'est opposé à une politique de relance systématique de l'investissement rappelant que *« la relance »* était un mot à ne pas prononcer car *« dans le passé les plans de relance ont toujours coûté trop cher au pays et ont souvent mal tourné »*. C'est donc davantage vers des opérations spécifiques que le gouvernement pourrait s'orienter.

Une petite purge

Plusieurs ministres ont alors insisté pour que le gouvernement n'accrédite pas l'impression que la situation était négative. Après M. Madelin, qui a demandé que l'on fasse preuve d'« optimisme », M. André Giraud, ministre de la défense, a jugé que la conjoncture actuelle était *« une petite purge à avaler mais que rien n'était compromis et que le redressement est non seulement possible mais tout à fait réalisable. »*

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur estime qu'il convient de montrer que *« la rigueur ne doit pas désespérer »*, et que des précautions doivent être prises pour bien montrer que le pays ne va pas *« se figer dans la rigueur »*.

M. Jacques Chirac n'a pas caché qu'il s'attendait à un regain de critiques de la part de l'opposition contre le gouvernement, en raison des mauvais indices de ce début d'année. Mais cela n'entame, a-t-il précisé, ni sa volonté ni sa confiance. Il l'a d'ailleurs redit au cours du déjeuner hebdomadaire de la majorité qui a suivi.

Devant les ministres, M. Chirac n'a cependant pas uniquement parlé de la conjoncture économique et sociale. A l'étonnement de beaucoup, il a insisté sur l'importance qu'il attache à la proposition présentée par le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, au pape Jean-Paul II d'affecter une aide alimentaire européenne au tiers-monde, estimant qu'il y a là une *« grande cause dont la France pouvait prendre l'initiative »*.

M. Chirac a également félicité MM. Pasqua et Pandraud pour les succès de la police dans sa lutte contre les terroristes d'Action directe, y voyant *« les résultats de dix mois d'efforts de remise en ordre et d'efficacité des services »*. Lorsque le ministre de l'intérieur a téléphoné samedi soir 21 février à M. Chirac, qui se trouvait au Maroc, pour l'informer de l'opération de police (avant de faire de même avec M. Mitterrand), le premier ministre lui a recommandé de ne pas faire de *« triomphalisme »* et de se contenter de souligner l'importance de ce succès en félicitant de sa part les services de police. M. Chirac considère en effet que la prudence s'impose en ce domaine, tant que l'on n'a pas la certitude que tous les terroristes d'Action directe sont sous les verrous. Le premier ministre, en conséquence, s'est déclaré d'autant plus étonné de la mise en cause du président de la République par M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR. Des remontrances ont d'ailleurs été faites à ce dernier par M. Chirac, selon l'entourage du premier ministre.

Le jugement d'Abdallah

Cette polémique a également été évoquée à l'Elysée par le président de la République lui-même lorsqu'il a reçu M. Balladur mardi après-midi, et pendant son entretien en *tête à tête* avec M. Chirac mercredi avant l'ouverture du conseil des ministres. Au dire des interlocuteurs du chef de l'Etat, qui a été choqué par les attaques dirigées contre lui, toute ambiguïté aurait été levée.

Une autre préoccupation est présente aussi à l'hôtel Matignon. Elle est liée au procès de Georges Ibrahim Abdallah. On se demande jusqu'à quel point la trêve des attentats, ou tout au moins des menaces, ne prendra pas fin avec le prononcé du verdict de la cour d'assises de Paris.

Bien que l'on assure – quoiqu'il en ait le droit – que le gouvernement n'a pas encore donné d'instructions formelles au parquet, on laisse entendre qu'il serait tout à fait satisfaisant que la peine qui sera infligée n'apparaisse ni comme un reniement de la part de la France ni comme une incitation à la vengeance pour les terroristes proche-orientaux.

ANDRÉ PASSERON.

Au bureau exécutif du PS

M. Chevènement et les rocardiens prennent pour cible le « groupe des experts »

Esprit de la « synthèse », où es-tu ? Les membres du bureau exécutif du Parti socialiste se sont posé la question, le mercredi 25 février, à la sortie de leur réunion hebdomadaire. Le sujet de la discorde a été, comme chacun le prévoyait, le rôle du groupe d'experts animé par M. Claude Allègre. D'autant que, présentant le colloque qu'il organise le 8 mars, le conseiller de M. Lionel Jospin n'avait pas mâché ses mots pour les autres courants du parti (*le Monde* du 25 février).

Dès mercredi après-midi, M. Jean-Pierre Sueur, porte-parole de M. Michel Rocard, avait, dans une déclaration, vivement réagi. Il y explique qu'*« il ne suffit pas de parler de philosophie de partage pour transformer les règles du jeu économique »*. Comme M. Allègre avait mis en cause la *« croyance dans l'automatisme de l'économie »*, M. Sueur a répliqué que ces propos rejoignent *« des procès anciens où tout homme de gauche qui avait la lucidité de prendre au sérieux les contraintes économiques était immédiatement accusé de ne pas vouloir changer l'économie »*. Au contraire, pour le porte-parole des rocardiens, *« on n'avancera vers une société de plus grande justice qu'à la condition de prendre en considération les règles fondamentales qui régissent l'économie »*.

Ses amis sont bien entendu revenus à la charge au cours du bureau exécutif lui-même, considérant, selon l'expression de l'un d'entre eux, que cette affaire était *« un accroc à la synthèse »* réalisée en vue du congrès du parti, lors du dernier comité directeur. Position partagée par les animateurs de Socialisme et République (ex-CERES), M. Didier Motchane estimant que les thèmes développés par M. Allègre en matière économique n'étaient pas conformes au texte de la motion de synthèse. Pour les rocardiens, M. Bernard Chapuis s'est inquiété d'un *« risque de dérapage »*, d'un possible *« transfert du pouvoir du bureau exécutif au groupe des experts »*. Les rocardiens trouvent certes normal que le premier secrétaire dispose d'experts se livrant à un certain nombre d'études, mais ils n'acceptent pas que ceux-ci se livrent à des attaques *ad hominem*.

Les proches de M. Chevènement font la même analyse. Lui-même souhaite un débat d'idées, mais demande qu'il ait lieu *« dans la clarté »*. Aussi, au nom de sa tendance M. Michel Coffineau a expliqué que ce groupe d'experts ne pouvait s'exprimer publiquement que lorsque les instances dirigeantes du parti avaient marqué leur accord avec ses analyses.

M. Marcel Debarge, qui présidait la réunion en l'absence de MM. Jospin et Poperen, a répliqué qu'il serait anormal que toutes les tendances du parti puissent s'exprimer publiquement, mais pas les experts du parti. M. Dominique Strauss-Kahn a fait remarquer que des amis et conseillers de MM. Rocard et Chevènement font partie de ce groupe des experts, mais les proches de ceux-ci lui ont répliqué qu'ils ne sont pas représentés dans le comité d'organisation du colloque. Aussi les responsables de Socialisme et République veulent-ils obtenir des éclaircissements avant de décider de leur participation à ce colloque. M. Strauss-Kahn a toutefois précisé que, *« comme l'a souvent dit Lionel Jospin, les idées du groupe des experts n'engagent pas le parti tant que ce dernier ne les a pas repris à son compte »*.

Le long débat sur cette affaire n'a pas empêché les dirigeants socialistes de se retrouver unis pour durement critiquer la politique économique du gouvernement et son attitude dans l'audiovisuel. M. Pierre Mauroy a parlé de la *« prise en main par la Chiraquie de la télévision »*, et M. Chevènement a expliqué que l'opposition avait *« mangé son pain blanc »* pour l'information à la télévision et que commence *« le pain noir »*. M. Jean-Jack Queyranne, responsable du parti pour ce dossier, a rappelé que *« la bataille pour l'information va devenir la bataille essentielle »*. Il a aussi confirmé que le PS lancera, la semaine prochaine, une grande campagne contre la privatisation de TF 1, pour rappeler qu'il rendra au service public cette chaîne s'il revient au pouvoir.

THIERRY BRÉHIER.

A « L'heure de vérité » sur A 2

M. Georges Marchais assure que le PCF retrouvera son influence

Sous le regard indéchiffrable de M. Perfiliev, chargé de la presse à l'ambassade d'URSS à Paris, et les conseils muets de quelques-uns de ses invités, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a consacré la plus grande partie de son *Heure de vérité*, le mercredi 25 février sur A 2, à la défense et illustration de la vie interne, démocratique, de son parti. Force lui était de suivre le canevas imposé par les journalistes à défaut de répondre à leurs questions.

Selon M. Marchais *« le Parti communiste n'est pas en crise »* et *« sa situation est franchement bonne »*. Pour preuve, dans leur immense majorité, les communistes sont *« tout à fait solidaires avec la politique du vingt-cinquième congrès »* car *« la vie confirme nos analyses, nos prévisions »*. Si le dirigeant communiste reconnaît *« l'abaissement de l'influence »* du parti dont il est *« incontestable »* qu'il a perdu *« la moitié »* de ses voix, M. Marchais l'attribue uniquement à la stratégie suivie pendant le *« dernier quart de siècle »*, celle de l'union de la gauche avec programme commun au sommet. *« Nous payons nos fautes. De bonne foi, un parti qui commet une faute, il la paie toujours »*, a-t-il dit. *« Nous nous sommes trompés et nous avons trompé les Français »*, a martelé M. Marchais, qui a estimé que la thèse du *« déclin historique inévitable »* était *« sans valeur »*. *« J'assume, avec toute la direction, la responsabilité de cette politique qui s'est avérée négative »*, a-t-il confié en forme de *mea culpa* individuel et collectif.

Refusant de répondre à l'avertissement à *« ceux qui ne savent pas se rénover »* (en l'occurrence la direction du PCF) donné par l'*Unita*, organe du Parti communiste italien, après les législatives de mars 1986, M. Marchais a dénoncé *« la formidable campagne »* qui, selon lui, tendrait à démontrer que le PCF est *« intolérant, invivable »*. A l'appui de sa démonstration, il a indiqué que, *« pour la première fois dans l'histoire de notre parti, qui a soixante-six ans »*, le PCF a élu dans ses organes de direction *« quatre camarades en désaccord »* avec la ligne du parti. Il a soutenu que le centralisme démocratique (règle de fonctionnement intangible du PCF) était *« ce qu'il y a de plus neuf, de plus moderne »* car il induit la responsabilité des membres du parti et la garantie que *« les engagements pris seront tenus »*.

« Une nécessité absolue »

Soulignant que *« la conquête du pouvoir politique est une nécessité absolue »* et qu'il *« n'y a jamais de progrès sans lutte »* pour le *« parti révolutionnaire »* qu'est le PCF, M. Marchais a rendu hommage à *« la politique que mène le camarade Gorbatchev »* en URSS, *« une politique remarquable »* qui bénéficie de *« la totale solidarité »* de son homologue français.

Après avoir indiqué qu'il refuse *« les tendances »* au sein de son parti et qu'à l'occasion du prochain congrès, en décembre, il a *« l'intention de continuer à développer une activité militante responsable »*, M. Marchais a affirmé qu'il appartient au parti de décider *« à tout moment »* du *« changement de direction »*.

Le secrétaire général a également tenu à faire une mise au point sur les récentes démissions de MM. Claude Poperen et Marcel Rigout des instances dirigeantes. Rappelant qu'il n'était pas demandeur de leur départ et qu'il n'était pas *« allé au-delà »* d'une résolution *« adoptée par tous les membres du comité central »* (1), en mai 1986, dans laquelle étaient liés les mots *« rénovateurs »* et *« liquidateurs »*, il a dit : *« Jamais, je dis bien jamais, vous ne trouverez aucun texte »* dans lequel ceux qui gardent leurs désaccords mais respectent les règles du parti sont *« confondus (...) avec une infime minorité qui violent les règles »* et *« qui ont effectivement une attitude liquidatrice »*. Une nouvelle fois, il a dénoncé *« une formidable campagne dans les médias »*, qui s'appuie *« sur des faits tout à fait inconsistants »*, car *« la politique du vingt-cinquième congrès a été approuvée par 95 % des communistes »*.

M. Marchais a rejeté l'idée d'une préparation du congrès avec deux textes (le texte officiel et le manifeste des « rénovateurs »), mais il a indiqué que les auteurs de ce manifeste *« iront dans leurs cellules, dans leurs organisations pour défendre leurs idées. S'ils veulent*, a-t-il précisé, *ils auront la possibilité de participer à la tribune de discussion qui aura lieu dans le journal* l'Humanité » au moment de la préparation du congrès.

Le secrétaire général a affirmé sa certitude de voir le PCF *« retrouver son influence »*, car *« le capitalisme est incapable de résoudre les problèmes de notre époque »*.

(1) M. Juquin s'était abstenu.

Quelle « crise » ?

M. GEORGES MARCHAIS souhaite-t-il vraiment rester secrétaire général du Parti communiste français après le vingt-sixième congrès de décembre prochain ? Plus péremptoire en d'autres temps, il affirmait que son calendrier à lui, à ce poste, c'était *« le calendrier perpétuel »*. Au cours de « L'heure de vérité », il s'est montré beaucoup plus évasif, avec un art consommé de ne jamais répondre aux questions posées, ne parlant, pour son propre avenir, que d'*« activité militante responsable »*.

Pour autant, cette soudaine prudence peut ne pas faire illusion. On voit mal, en effet, un secrétaire général fort de deux septennats à la tête de son parti redevenir simple membre du bureau politique du comité central, ou moins encore. Tout simplement, M. Marchais ne veut pas heurter des milliers de militants déboussolés dans un parti, qui, tout le monde le sait, *« n'est pas en crise »*. Car, sur le fond, rien dans son discours, n'a changé. Même les propositions qu'il formule en matière économique ont un goût de... programme commun de la gauche.

Le secrétaire général s'est fixé, en réalité, une grande mission de salubrité interne : liquider les « liquidateurs ». Quitte à tordre l'*histoire du PCF*, il ne veut pas de force minoritaire représentative au sein de son parti. C'est faire fi de la période qui, de 1920 à 1928, a vu des minoritaires, régulièrement élus, siéger dans les instances du parti. Jusqu'à l'élimination, entre autres, des trotskistes.

Et jusqu'à l'acceptation en 1930, du concept stalino-thorézien de l'unanimisme du comité central.

Les « rénovateurs » sont prévenus, M. Marchais ne renouera pas, au prochain congrès, avec cette réalité communiste ancienne. Dans les instances dirigeantes, les *« camarades en désaccord »* auront vécu l'espace d'un congrès. Tout est organisé pour atteindre ce dessein.

Ils n'auront sans doute pas la possibilité d'amender en profondeur le texte final du congrès qui sera présenté par la direction. Contrairement à ce qu'a affirmé le secrétaire général, cela ne s'est jamais produit. La seule référence tangible pourrait être le texte du vingt et unième congrès extraordinaire de 1974 qui avait fait l'objet, selon l'expression d'un ancien dirigeant communiste, M. François Hincker, d'un *« détournement en vol »*... par la direction elle-même après des *législatives partielles désastreuses*. La seule question qui se pose véritablement, désormais, aux « rénovateurs » est *de savoir s'ils doivent s'obstiner*, ou partir. A leurs risque et périls.

OLIVIER BIFFAUD.

Trois hommes et... un quatrième

A plusieurs reprises, au cours de « L'heure de vérité », M. Marchais a donné, comme gage de *la démocratie au sein du PCF*, la réélection au comité central de quatre dirigeants *« qui ont voté contre la résolution »* lors du vingt-cinquième congrès de février 1985. Il y a là un mystère car tous les communistes savent que trois dirigeants (MM. Félix Damette, Pierre Juquin et Marcel Rigout) n'ont pas adopté la résolution finale *du congrès mais ignorent le nom* du quatrième... pour la bonne raison qu'il *n'existe pas*. Le 10 février 1985, dans son discours de clôture (1), le secrétaire général déclarait : *« Le congrès (...) a réélu au comité central trois camarades qui, hier, se sont abstenus lors des votes sur le rapport d'ouverture et sur la résolution du congrès. » Qui est donc ce mystérieux quatrième opposant ?* Sans doute, selon M. Marchais, M. Claude Poperen, qui, à l'occasion, a bénéficié d'une... contre-vérité.

(1) *Les cahiers du communisme*, revue théorique du comité central, mars-avril 1985. Numéro 3-4, page 421.

A Marseille

« Avertissement sans frais » des élus communistes à M. Robert Vigouroux

MARSEILLE
de notre correspondant

Personne ne semble vouloir monter l'incident en épingle. Mais le fait est là : par deux fois, au cours de la dernière séance du conseil municipal de Marseille, le lundi 23 février, les élus du PC se sont nettement démarqués de leurs alliés du PS, avec lesquels ils ont passé, en 1983, un contrat de majorité. Le premier incident est survenu lors d'un débat économique concernant la location par la ville, propriétaire des terrains de l'ex-entreprise Titan-Coder, d'une parcelle à la Société d'emballage Ignacchiti, reprise par un groupe privé pour un loyer particulièrement modeste, cela afin de sauver quarante emplois. Les élus communistes n'ont pas pris part au vote après qu'une passe d'armes sévère eut vu s'empoigner MM. Jean-Claude Gaudin et Guy Hermier, le premier accusant le PC et la CGT *« de tout détruire »*, le second rendant responsable la politique gouvernementale.

L'autre escarmouche a eu lieu sur le dossier de démolition du parking aérien Shell, qui défigure la cour d'Estienne-d'Orves, proche du vieux port. La ville a dénoncé, avec neuf ans d'avance, la convention la liant avec la société d'exploitation du parking, s'exposant par là même à lui verser un dédit qui aurait pu être évité si l'on était allé au bout de l'amodiation.

Le débat qui a précédé le vote a été l'occasion pour M. Marcel Tassy (PC, quatrième adjoint), parlant au nom du groupe communiste, de reprocher à M. Vigouroux de ne pas *tenir compte du contrat de majorité* passé en 1983 *« pour un rééquilibrage des divers quartiers de Marseille »*.

Les élus du PC estiment que l'on fait la part trop belle au centre et aux quartiers nord sud au détriment des quartiers nord où, à leurs yeux, existent d'autres urgences. Et de citer notamment la ZAC de Saumaty-Séon, dans la rade nord, les abattoirs de la Madrague, l'environnement des cités populaires et surtout le prolongement de la ligne 2 du métro vers Saint-Louis.

« Il faut accélérer la réalisation des engagements de 1983, a dit notamment M. Tassy. *Notre vote en dépend. »* M. Vigouroux s'est efforcé de rassurer ses alliés. *« Le contrat passé avec la population marseillaise sera tenu au terme des deux années de mandat qui restent »*, a promis le maire de Marseille. Après une suspension de séance demandée par le groupe communiste, M. Georges Lazzarino, son porte-parole, ayant *« pris note des engagements du maire »*, a souhaité en voir bientôt la traduction concrète dans le budget de 1987. *« Considérez nos questions comme un rappel »*, a-t-il dit à l'adresse du maire.

JEAN CONTRUCCI.

Politique

POINT DE VUE

Une idée pour la Nouvelle-Calédonie

par Claude Magiol

pseudonyme d'un haut fonctionnaire astreint à l'obligation de réserve.

C'EST quelques semaines seulement après son installation que le gouvernement de Laurent Fabius fut placé devant la réalité de l'impasse à laquelle avait conduit depuis trois ans une politique qui avait occulté la terrible complexité de la situation en Nouvelle-Calédonie.

En fait, quelques jours seulement après la formation du nouveau gouvernement, une réflexion se développait qui avait pour but de définir et de mettre en œuvre le cas échéant, une nouvelle politique apte à prendre le relais de la précédente si cette dernière devait, conformément à beaucoup de craintes, échouer.

La réflexion partait d'un constat simple : celui de l'existence de deux collectivités, européenne et canaque, sur une même terre. Sans que ni l'une ni l'autre n'aient jamais désiré se comprendre et se lier, créer une société et former un peuple.

Etait aussi apparue l'évidence que l'une de ces collectivités se trouvait mieux armée que l'autre. Qu'elle était en position éminente et que pour ces raisons en particulier elle pouvait couvrir de sa protection des minorités inquiètes, qui, en venant se réfugier auprès d'elle, renforçaient ainsi sa position dominante.

Des esprits bien intentionnés certes, mais peu experts à la réflexion sur ce type de problème et par trop portés au dogmatisme, durant les cinq années de la gauche, nourrirent une idée fixe : consulter la population sur son avenir. Toute la stratégie fut donc orientée vers cette échéance supposée mettre un terme au débat du statut... Idée qui ne fut abandonnée que par le gouvernement de Laurent Fabius, qui écarta l'idée de référendum qui avait été à la base de la stratégie de Georges Lemoine et d'Edgard Pisani.

La régionalisation fut donc la réponse apportée quelques mois avant mars 1986. C'est-à-dire le pouvoir partagé géographiquement : un pouvoir européen à Nouméa et sa région, un pouvoir canaque sur le reste de l'archipel.

Une ébauche de partition ? Un risque pesé. Et accepté seulement comme conséquence éventuelle de l'échec.

Mais pour l'heure, en 1985, un partage visant à créer des interlocu*teurs responsables et égaux, aptes à* gérer chacun séparément leur domaine, et ensemble les affaires collectives de l'archipel. C'est ainsi que, localement, Edgard Pisani accepta d'engager une politique qui *n*'était pas celle qu'il avait souhaité mener, qui avait même été définie contre sa conviction profonde, mais qui ne réussit aussi que parce qu'il accepta de mettre à son service le crédit considérable qu'il avait acquis auprès de la communauté canaque.

Or, arrivée au pouvoir, la nouvelle majorité a repris l'idée de référendum et s'est enfermée dans une démarche, apparemment logique, mais qui mène en fait à une impasse. La *même* que celle dans laquelle s'était, avec détermination et pendant plusieurs années, engagée la gauche...

Nul n'ignore en effet les résultats à venir de cette consultation. Et pour qui en douterait, les sondages ont *déjà et à plusieurs reprises montré ce* dont on se doutait, à savoir que l'indépendance sera repoussée par une majorité nette des suffrages exprimés...

Et *alors* ? serions-nous tenté de dire. Aura-t-on alors avancé dans la résolution du problème, qui est de savoir comment faire coexister deux collectivités dans cet archipel et permettre au peuple canaque d'exister ?

Si référendum il doit y avoir en juillet, ce sera une faute que notre pays risque de payer lourdement et fort longtemps :

– Pour le sentiment de légitimité renforcée – et pour eux à jamais – de ceux qui détiennent le pouvoir à Nouméa et qui entendront désormais l'exercer encore plus, et sans partage.

– Pour l'amertume et même le désespoir de la communauté canaque qui se verra fermer les portes de l'avenir. Et surtout de toute sa jeunesse dont les observateurs ont noté la totale et terrible abstention lors du dernier voyage en Nouvelle-Calédonie de M. Pons.

La violence est au bout de cette démarche. Et le problème à nouveau posé lorsque, dans quelques années, par le simple effet de sa plus grande fécondité, la communauté canaque sera devenue majoritaire.

La sagesse pour le gouvernement est de surseoir à ce *référendum*, quitte à supporter quelques modifications mineures au découpage des régions, s'il doit absolument en faire concession.

Et de jouer à fond l'autonomie *interne* de l'archipel en conduisant la construction d'un territoire autonome et confédéré où les communautés, également dignes, dialogueront d'égale à égale.

● *GUADELOUPE : nouveaux* barrages. – Les forces de l'ordre sont intervenues, mercredi 25 février, en fin de matinée, pour démonter plusieurs barrages de troncs d'arbres dressés sur la chaussée par des militants indépendantistes membres de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG) à Morne-à-l'Eau, commune située à une vingtaine de kilomètres de Pointe-à-Pitre. Ces manifestants réclamaient la libération d'une militante de l'UPLG, Mme Marie-Georges Michel, inculpée et emprisonnée à Paris après une enquête sur des récents attentats terroristes (*le Monde* daté 8-9 février). Une autre barricade a été dégagée, le même jour, sans incident, à Sainte-Rose.

Rencontre avec le secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud

Les étonnements de M. Flosse

Revenu à Paris après avoir vécu en Polynésie française une période politiquement agitée, M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, s'est étonné, le mercredi 25 février, au cours *d'un déjeuner de presse*, que les observateurs métropolitains aient pu interpréter sa démission de la présidence du gouvernement territorial comme la conséquence des polémiques politiques et des conflits sociaux qui l'avaient mis sur la sellette depuis l'automne dernier.

Il n'y a eu là, a-t-il assuré, rien que de très banal : *« J'assurais deux responsabilités trop lourdes, et j'ai constaté au bout de quelques mois qu'il était difficile de mener de front les fonctions de président du gouvernement du territoire et de secrétaire d'Etat... »*

A deux reprises, en décembre, puis à la veille du dernier remaniement ministériel, M. Flosse a alors demandé à M. Jacques Chirac de le décharger de son portefeuille de secrétaire d'Etat. Le premier ministre ayant fermement refusé son départ du gouvernement il a fallu *« mettre en place,* dit-il, *le processus de mon remplacement à la tête du gouvernement territorial »*.

M. Flosse s'étonne aussi, après son remplacement à la présidence de l'exécutif local par l'un de ses plus proches partisans, M. Jacky Teuira, qui a d'ailleurs conservé la même équipe gouvernementale (*le Monde* daté 15-16 février), qu'on puisse penser qu'il demeure en fait, par personne interposée le détenteur de ce pouvoir exécutif : *« M. Teuira n'a pas besoin de moi pour gouverner. »*

M. Flosse s'étonne, surtout, qu'on ait pu voir un manquement à la règle de la séparation des pouvoirs dans le *« geste de sympathie »* qu'il a eu le 16 janvier pour l'un des membres de sa majorité territoriale, M. Guy Sanquer, chaleureusement congratulé et couronné de fleurs par ses soins, à la prison de Tahiti, après une incarcération pour *« abus de confiance, faux et usage de faux en écritures privées »*, et remis, depuis lors, en liberté sous contrôle judiciaire.

Pourquoi avoir interprété cette marque d'affection comme une ingérence dans le cours de la justice ? Le secrétaire d'Etat explique, en substance, que son ami est la cible d'une campagne politique déclenchée par des indépendantistes, qu'aucune preuve n'a jamais été apportée contre lui, donc que *« rien ne pouvait justifier l'incarcération de M. Sanquer »*, sauf l'acharnement *« incompréhensible »* d'un juge d'instruction.

Conclusion : c'est simplement parce que tout le monde s'attendait, le 16 janvier, à la libération de l'intéressé que tout avait été prévu pour l'honorer à sa sortie du palais de justice... *« Je ne vois pas ce qu'il y a là de scandaleux,* dit M. Flosse. *Je ne vois pas pourquoi cela a pu paraître choquant. »* Certes, le premier ministre lui a fait quelques remontrances en lui disant qu'il n'aurait *« pas dû le faire »*, mais une chose est sûre : *« S'il y avait à le refaire, je le referais ! »*

Dernier sujet d'étonnement de M. Flosse : *« Pas de question sur ma fortune ? »*

De toute évidence, le secrétaire d'Etat supporte bien les coups de roulis politiques. Ces mises au point faites il va préparer tranquillement le comité interministériel du 20 mars qui doit arrêter diverses décisions concernant le Pacifique sud. Bref, presque rien à signaler. Ah ! si : M. Flosse envisage de rendre visite aux faux époux Turenge assignés à vacances forcées, pour cause de *Rainbow Warrior*, sur l'atoll de Hao : *« Si je passe là-bas, j'irai les saluer. »* Sans craindre, visiblement, d'étonner les Néo-Zélandais...

A. R.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 25 février, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses délibérations, le communiqué suivant a été diffusé par le service de presse du premier ministre.

● **MODALITÉS DE RECRUTEMENT DE CERTAINS CORPS D'INSPECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT**

Sur proposition du ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, le conseil des ministres a adopté un décret relatif aux modalités de recrutement de certains corps d'inspection de la fonction publique de l'Etat.

Ce texte, pris pour l'application de la loi du 23 décembre 1986, a pour objet de définir la composition et les modalités de fonctionnement de la commission chargée d'apprécier l'aptitude des personnes proposées pour une nomination au tour extérieur dans les corps d'inspection générale des administrations.

La commission sera composée d'un membre du Conseil d'Etat, d'un magistrat de la Cour des comptes, d'un représentant élu par les membres du corps concerné et de trois représentants de l'administration. Elle sera appelée à donner un avis sur les nominations envisagées.

● **LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE INTERNATIONALE**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a rendu compte au conseil des ministres de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales de la République fédérale d'Allemagne, du Canada, des Etats-Unis, du Japon, du Royaume-Uni et de la France, qui s'est tenue à Paris le 22 février et qui a été consacrée à l'examen de la situation économique et monétaire internationale.

Cette réunion s'est conclue par un accord qui marque un progrès des thèses françaises en matière de coopération internationale et d'amélioration du fonctionnement du système monétaire international.

Face aux pressions protectionnistes entretenues par la persistance des déséquilibres extérieurs, les ministres des finances ont estimé que la réduction de ces déséquilibres était une priorité majeure, qui suppose une meilleure coordination des politiques économiques. A cet effet, chacun d'eux a annoncé des mesures destinées à réduire le surplus des pays en excédent commercial ou à redresser le solde extérieur des pays en déficit. Tous se sont engagés à intensifier leurs efforts pour résister au protectionnisme, qui ne ferait qu'aggraver les déséquilibres existants.

Les ministres des finances ont réaffirmé leur volonté d'exercer une surveillance régulière de la situation économique au regard d'une série d'indicateurs permettant d'en apprécier l'évolution par rapport à des objectifs à moyen terme préalablement définis.

Enfin, les ministres des finances ont examiné avec une attention particulière la configuration des taux de change. Ils ont jugé que leurs monnaies étaient à un niveau convenable grâce aux corrections observées sur les marchés des changes depuis l'accord du Plaza du 22 septembre 1985. Ils sont convenus de coopérer étroitement pour favoriser la stabilisation des parités actuelles.

● **PREMIER BILAN DES PRIVATISATIONS**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a présenté au conseil des *ministres une communication sur le* premier bilan des privatisations.

I. – Deux opérations, Saint-Gobain et Paribas, ont déjà été réalisées. Le nombre des actionnaires directs dans notre pays a plus que doublé. Désormais, les actions de Saint-Gobain et Paribas sont respectivement réparties entre 1 540 000 et 3 800 000 actionnaires. Dix autres opérations sont aujourd'hui engagées. Le produit des cessions d'actifs devrait être en 1987 d'au moins 35 à 45 milliards de francs. Ce produit sera affecté au capital des entreprises publiques et à l'amortissement de la dette de l'Etat.

La privatisation n'a pas créé sur le marché financier de phénomène d'éviction. Au contraire, le développement de l'actionnariat populaire entraîne l'élargissement du marché. Grâce à une moindre ponction de l'Etat, le marché obligataire est plus disponible pour les autres emprunteurs.

II. – La privatisation transfère la propriété des entreprises à leurs salariés et à plusieurs millions de français. Elle permet le développement de la participation active des salariés à la vie et à la gestion de l'entreprise sous deux formes principales : l'actionnariat et la participation aux organes sociaux.

Ainsi, la politique de privatisation engendre la création d'une véritable démocratie économique.

Nominations individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation : **M. François David**, administrateur civil, est nommé directeur des relations économiques extérieures ; **M. Jérôme Bédier**, administrateur civil, est nommé directeur de l'artisanat.

Sont nommés membres de la cour de discipline budgétaire et financière : **M. Michel Bernard**, conseiller d'Etat ; **M. Jean-Claude Isnard**, *conseiller maître à la Cour des comptes.*

Sur proposition du garde des sceaux, *ministre* de la justice : **M. Martin Kirsch**, conseiller à la Cour de cassation, est nommé conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires ; **M. Michel Franc**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

Sur *proposition* du *ministre* délégué chargé des transports : **M. Jacques Friedmann**, inspecteur *général* des finances, est nommé président du conseil d'administration de la compagnie nationale *Air France.*

Les élections régionales en Haute-Corse

Sept listes pour trente-trois sièges

AJACCIO
de notre correspondant

Sept listes s'affronteront, le 22 mars, en Haute-Corse, lors des élections régionales partielles organisées à la suite de la décision du Conseil d'Etat, en date du 16 janvier, d'invalider le scrutin du 16 mars 1986, au cours duquel douze listes étaient en lice. Afin d'éviter les fraudes qui avaient entaché le vote, notamment à Bastia, les bureaux de la ville seront, cette fois, présidés par des personnes choisies par le président du tribunal de grande instance.

A gauche, trois listes sont en présence. La liste du MRG, qui avait obtenu, le 16 mars, 19.09 % des suffrages exprimés et huit élus, est conduite par M. Paul Giacobbi, maire de Venaco, fils du président du conseil général de Haute-Corse, M. François Giacobbi. M. Emile Zuccarelli, député (MRG), figure pour la première fois sur cette liste en deuxième position. Comme en mars 1986, M. Jean Motroni *emmène la liste du Parti socialiste* qui avait recueilli 8,81 % des voix et trois sièges, et M. Michel Stéphani conduit celle du Parti communiste, crédité, le 16 mars, de 6,85 % des suffrages et de deux sièges.

Trois listes à droite

Le PCF espère bien obtenir un siège supplémentaire grâce au retrait de la compétition de MM. Jean-Jacques Padovani, maire de San-Martino, et Vincent Duriani, adjoint au maire de Bastia, communistes rénovateurs, élus le 16 mars sur une liste dissidente du PC. Si M. Duriani souhaitait présenter sa liste, le désistement de MM. Padovani et Joseph Castelli, maire de Penta-di-Casinca, en troisième position sur leur liste, ne lui laissait que peu de chances d'obtenir un siège. Néanmoins, l'adjoint au maire de Bastia n'appelle pas à voter pour le Parti communiste, mais simplement contre la droite.

M. Xavier Colonna, maire (MRG diss.) de Calvi, dont la liste avait obtenu 3,63 % des voix, avait, pour sa part, déclaré forfait.

A droite, trois listes sont également en lice. MM. Jean-Charles Colonna, maire (RPR) de Corte, et Joseph Chiarelli (CNIP) présentent cette fois-ci une liste commune, alors qu'en mars 1986 ils conduisaient deux listes séparées, celle du RPR obtenant 19,21 % des suffrages et huit élus et celle du CNIP recueillant 9,09 % des voix et trois sièges. Leur liste a reçu le soutien de M. Pierre Bartoli, dissident du RPR, dont la liste avait obtenu 1,86 % des suffrages.

Des contacts avaient été noués entre le RPR et le CNIP, d'une part, et l'UDF, d'autre part, en vue de constituer une liste unique, mais ils ont achoppé sur le choix du candidat figurant en... quinzième position, la liste devant comporter trente-trois noms. En réalité, le secrétariat national du RPR, favorable à l'union avec le CNIP, ne souhaitait pas étendre celle-ci à l'UDF, qui fait donc, cavalier seul sous la houlette de M. Jean Baggioni, maire de Ville-di-Pietrabugno et ancien premier vice-président de l'assemblée de Corse. Ce dernier n'a pas caché son irritation, à la suite de l'échec de la négociation : *« Nous nous étions quittés, le 16 février, sur un accord. Tous avaient entendu le leader de la liste RPR reconnaître la logique des propositions de l'UDF et s'y rallier. Depuis ce jour, nos partenaires n'ont pas jugé utile de nous revoir. Tout le reste n'est que prose et comédie. Persister dans ce jeu stérile, c'est faire courir de grands risques à la majorité nationale. Je le dis avec gravité : je crains le pire pour demain. »*

De son côté, M. Emile Arrighi de Casanova, représentant du courant barriste, qui conduisait en 1986 la liste UDF devant M. Baggioni (qui avait obtenu 10,43 % des voix et quatre sièges), avait annoncé, le 19 janvier, qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat. L'ancien président du comité économique et social de la Corse, estime que l'assemblée *« ne se préoccupe pas de l'essentiel »* et a critiqué sans aménité l'exécutif régional dirigé par M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR), maire de Porto-Vecchio.

Le Front national, pour sa part, présente une liste conduite par M. Jean-Baptiste Biaggi, avocat, ancien député UNR de Paris. En 1986, la liste du FN emmenée par M. Jean-Baptiste Calendini avait obtenu 4,78 % des voix.

Les nationalistes (ex-MCA) et autonomistes (UPC) reconduisent, quant à eux, leur liste conduite par M. Max Siméoni (UPC) en espérant conserver les trois sièges qu'ils avaient obtenus, en recueillant 8,37 % des suffrages.

PAUL SILVANI.

Pour les affaires judiciaires

M. Martin Kirsch est nommé conseiller du gouvernement

Sur proposition du garde des sceaux, M. Martin Kirsch, ancien collaborateur de M. Jacques Foccart et ancien conseiller de M. Valéry Giscard d'Estaing pour les affaires africaines et malgaches, a été nommé, le mercredi 25 février en conseil des ministres, conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires. Cette fonction équivaut à celle d'un chargé de mission auprès du ministre de la justice, sans que son titulaire fasse partie du cabinet.

Un tel titre est généralement conféré à un haut magistrat. De 1962 à 1982, plusieurs avaient occupé ce poste jusqu'à ce que M. Robert Badinter, alors garde des sceaux, le supprime. Le dernier à avoir assuré cette fonction (de 1979 à 1982) est M. Pierre Chabrand, conseiller à la Cour de cassation. La nature des missions qui seront confiées à M. Kirsch n'est pas encore définie, affirme-t-on à la chancellerie. Deux fois prétendant malheureux à la présidence de la chambre sociale de la Cour de cassation, M. Kirsch aurait probablement été nommé procureur de Paris, en décembre 1986, si M. François Mitterrand ne s'y était opposé.

[*Né le 6 mai 1926 à* Strasbourg, M. Martin Kirsch est breveté de l'Ecole nationale d'outre-mer. Il a été magistrat en Côte-d'Ivoire puis au Sénégal de 1948 à 1955. A son retour en métropole, il est affecté trois ans à la direction des services judiciaires du ministère de la *France d'outre-mer. De 1959 à 1961*, M. Kirsch est secrétaire général de la Cour arbitrale de la Communauté africaine et malgache. Il devient ensuite chargé de mission à l'Elysée auprès de M. Jacques Foccart, secrétaire général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches. De 1964 à 1966, M. Kirsch est premier substitut à Paris puis il retourne à l'Elysée auprès de M. Foccart.

En 1968, M. Kirsch devient directeur de cabinet de M. Joseph Comiti (RPR) et le restera jusqu'à 1974 dans les ministères que celui-ci occupe successivement. Avocat général à Paris en 1975 puis conseiller à la Cour de cassation en 1978, il est, de mars 1980 à mai 1981, conseiller du président de la République (M. Valéry Giscard d'Estaing) pour les affaires africaines et malgaches. M. Kirsch était jusqu'à sa nomination de conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires le doyen de la chambre sociale de la Cour de cassation. M. Albin Chalandon lui avait confié récemment une étude sur la justice du travail.]

M. François David directeur de la DREE

M. François David, directeur de cabinet de M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, a été nommé, le mercredi 25 février, en conseil des ministres, directeur de la Direction des relations économiques extérieures (DREE) en remplacement de M. Philippe Jurgensen, qui pourrait être nommé président du Comptoir des entrepreneurs.

[Né le 15 décembre 1941 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), M. François David est un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Jean-Jaurès). Il a, dès 1976, commencé sa carrière à la Direction des relations économiques extérieures (DREE) après deux ans passés à Londres au poste de l'expansion économique. En 1978, il a été conseiller technique au cabinet du ministre du commerce extérieur, avant de revenir à la DREE, dont il deviendra directeur adjoint en 1984. En mars 1986, il a été nommé directeur du cabinet de M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur. M. David est l'auteur de *la Guerre de l'exportation*, dont nous avons rendu compte dans *le Monde* du 5 janvier.]

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 25 février a approuvé les promotions et les nominations suivantes :

● MARINE. – Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral *Gilbert Le Meledo.*

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Alphonse Roitel ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau François Deramond.

● *TERRE.* – *Sont promus :* général de division, les généraux de brigade Jean Roué et Raymond Genin ; général de brigade, les colonels Michel Zeisser, Christian Quesnot, Hubert Chauveau de Quercize et Jacques Genest (nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre).

Est mis à la disposition du secrétaire général de la défense nationale, le général de brigade Claude Mouton.

Est nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire, le général de corps d'armée Guy Bonduelle.

Qui est Georges Ibrahim Abdallah ?

Le troisième jour du procès — en son absence — de Georges Ibrahim Abdallah a été marqué par un double coup de théâtre. C'est d'abord la DST qui, par la voix de M. Raymond Nart, a minimisé le rôle de celui qu'elle présentait jusqu'à maintenant comme le chef opérationnel des FARL en Europe et qui ne serait plus, en fait, qu'« *un petit chef* ».

— *C'est, ensuite,* la partie civile américaine qui, par la voix de Mᵉ Georges Kiejman, a présenté un document ayant échappé jusque là aux policiers français : « l'acte de naissance » des FARL, en novembre 1981, dans un texte manuscrit rédigé en français et déposé à l'agence Reuter à Beyrouth, dont elle semble convaincue qu'il est de la main même d'Abdallah.

Mais la cour d'assises spéciale — composée uniquement de magistrats — a refusé l'expertise graphologique réclamée. Cette décision comme le soudain profil bas de la DST ont été nettement appréciés par Mᵉ Jacques Vergès, le défenseur d'Abdallah, qui, au début de l'audience, avait violemment mis en cause le président de la République, dans le Puy de Dôme. Lundi, en effet, M. Mitterrand estimait que « *beaucoup d'indices semblent indiquer* » que l'accusé pourrait être « *reconnu coupable* ». « *Le président de la République, qui est aussi le président du Conseil supérieur de la magistrature, n'a pas le droit d'exercer une pression sur votre cour* » a expliqué Mᵉ Vergès.

> *Un tournant dans le procès : selon M. Nart, contrôleur général de la DST Abdallah n'est qu'« un petit chef à la recherche d'une crédibilité ». La contre-attaque de Mᵉ Kiejman, partie civile ne l'a pas ébranlé*

(Suite de la première page.)

Il n'est pas exagéré de dire qu'en cet instant, le procès s'est trouvé à un tournant auquel personne ne s'attendait, pas même l'avocat général, M. Baechlin, qui devait exprimer le premier sa surprise à M. Nart en relevant : « *Mais c'est tout à fait nouveau, monsieur le Contrôleur général, ce que vous nous dites là* ». Laissant à Mᵉ Kiejman, partie civile, le soin d'une contre-attaque qui fut vaine, du moins en ce qu'elle ne parvint pas à faire dévier M. Nart de sa position.

Avant d'en arriver là, l'ancien sous-directeur de la DST avait commencé par livrer un exposé très méthodique de la manière dont son service conduisit cette longue enquête sur une affaire qui s'inscrit tout à la fois « *dans la situation complexe du Liban en ses aspects politiques et militaires et aussi de celle de la France et de sa politique interne* ». Il a donc rappelé que, de 1981 à 1984, à Paris notamment, une série d'attentats ont eu lieu, revendiqués chaque fois par les FARL.

« *La DST,* a-t-il alors enchaîné, *n'était pas chargée d'en rechercher les auteurs. Cela est de la compétence de la brigade criminelle ou des services régionaux de police judiciaire. Cela dit, le but de ces attentats était de faire pression sur les gouvernements occidentaux pour qu'ils infléchissent leur politique à l'égard des Etats-Unis et d'Israël. Mais alors qu'une enquête de police judiciaire se déroule d'une manière linéaire dans la recherche d'un malfaiteur, la DST, dans ce cas particulier, a procédé d'une manière inverse. A la lumière de renseignements d'archives, elle a peu à peu mis à jour les activités d'un réseau de Georges Ibrahim Abdallah, indépendamment des attentats qui avaient été commis. Je suis là,* a ajouté M. Nart, *pour vous dire toute la vérité.* »

Ainsi, il a rappelé comment la DST devait arrêter à Lyon, le 25 octobre 1984, Georges Ibrahim Abdallah après qu'eut été appréhendé à Trieste, le 8 août précédent, El Mansouri, porteur de 7 kilos d'explosifs, et dont la compagne de voyage, Féral Daher, avait disposé à Lyon d'un appartement où on l'avait vue en compagnie d'un fiancé qui n'était autre qu'Abdallah. Ce dernier, arrêté sous le faux nom d'Abdelkader Saadi, porteur d'un passeport algérien et d'un autre maltais, dissimulé, celui-là, dans la doublure de son imperméable, était identifié le 6 novembre 1984.

Vingt mois d'enquête

A partir de là, c'est son carnet d'adresses qui devait aider les enquêteurs pour les conduire quelques mois plus tard, le 2 avril 1985, dans l'appartement de la rue Lacroix, à Paris, où seront saisis, parmi d'autres armes, des explosifs et des documents multiples, le pistolet d'origine tchécoslovaque, dont l'expertise révéla qu'il servit au meurtre de Robert-Charles Ray, le 18 avril 1982, et de Yakov Barsimentov, le 3 avril suivant. Par ces filatures, la DST constate la clandestinité du groupe. Il y a sa façon de louer des studios les uns après les autres, de déménager de nuit. Ainsi donc, M. Nart en tire déjà des observations : Abdallah était l'animateur du groupe, mais un animateur agissant toujours en retrait dans un rôle de second plan, ce qui n'empêche pas que se soient développées les activités terroristes.

Et voici les premières précisions : « *Le clan Abdallah,* selon M. Nart, *réunit des émules de Walid Abad qui, dans les années 70, au temps de Septembre noir, a rompu avec le FPLP de Georges Habache pour devenir le chef d'une branche militaire dissidente.* » En fin de compte, le groupe Abdallah devient ainsi comme le dissident d'autres dissidents, sous-produit d'un sous-produit du FPLP, conservant des relations avec les anciens chefs et en nouant à un autre niveau avec des mouvements européens pour des prestations de service dans le cadre d'une sorte de compagnonnage.

M. Nart en trouve un exemple dans la manière dont la revendication par les FARL de l'assassinat de Yakov Barsimentov transita par Action directe. Mais il précise bien : « *On ne peut établir entre les FARL et Action directe des liens d'organisation. C'est un service qui a été demandé et qui révèle seulement l'existence d'un circuit via la famille Toulotte à Grenoble, à l'occasion de la libération de Mohand Hamnani pour la libération duquel militait Mᵐᵉ Martine Toulotte.* »

Voilà donc l'enquête de la DST « *partie d'un flagrant délit sur une utilisation de faux papiers* ». Elle a duré vingt mois, et a entraîné l'établissement de 492 procès-verbaux sur commissions rogatoires de juges d'instruction. Alors tombe la moralité avec cette première phrase sur Georges Ibrahim Abdallah : « *En fin de compte, ce n'est même pas un petit chef. C'est une manière de chef qui d'ailleurs s'est fait prendre, qui utilisait beaucoup les femmes et ne dédaignait pas la vie facile.* »

Restait, après cette déposition spontanée, le temps des questions. Le président Colomb posa la première : « *Certains,* dit-il, *ont pensé que l'intervention de la DST rue Lacroix, le jour de la libération de Sydney Peyrolles par les FARL, a été faire pour empêcher qu'en retour Georges Ibrahim Abdallah puisse quitter le territoire français où il était détenu.*

— *Je suis, monsieur le président, un policier. Mon métier est d'arrêter les gens et de les déférer à la justice. La diplomatie n'est pas mon affaire. Quand je peux avoir des renseignements, je les utilise du mieux que je peux.* »

Trop-plein d'informations

C'est encore M. Colomb qui prit l'initiative de demander pourquoi la DST, en possession dès 1982 de renseignements selon lesquels Abdallah apparaissait comme l'instigateur des assassinats de Robert Charles Ray et de Yacov Barsimentov, ne les a pas communiqués aussitôt à la brigade criminelle qui avait en charge la recherche des auteurs.

M. Nart avait, bien entendu, sa réponse en réserve : « *Il ne s'agit pas de renseignements, mais d'informations venant d'un service étranger et qu'il convenait de vérifier. Ils ne comportaient, en effet, aucune adresse, aucune indication de lieu. Des informations de ce genre en matière de terrorisme, nous en recevons des milliers. C'est même le trop-plein. Dans les ordinateurs de la DST, des Abadallah, il y en a beaucoup.* »

Un collègue de M. Nart nous apprendra qu'il y en a exactement à ce jour 1 619... Bref, la DST n'a pas joué les cachotières. « *J'entends dire cela cinquante fois par an. Si nous avions été sûrs de la valeur de ces renseignements, nous les aurions aussitôt transmis, et sans le moindre serrement de cœur, croyez-moi.* »

Si l'avocat général jugea la réponse suffisante, Mᵉ Kiejman ne devait pas la trouver, lui, tout à fait à son goût. Cette note de la DST ne parlait-elle pas d'une source digne de foi ? Ne signalait-elle pas un Abdallah âgé de trente et un ans, ancien instituteur, solide et de haute taille, autant de précisions correspondant exactement à l'intéressé ?

« *En communiquant cela, vous empêchiez la brigade criminelle de patauger, comme elle a dû le faire.*

— *Je ne le crois pas. Encore une fois, il n'y avait aucun élément permettant une recherche utile.* »

Restait George Ibrahim Abdallah, mis par M. Raymond Nart au rang de second couteau. Mᵉ Kiejman, à cela, oppose un rapport du commissaire Caprioli, subordonné de M. Nart, qui écrivait, lui, en date du 8 novembre 1984 :

« *Personnellement, ou par instruction, Georges Ibrahim Abdallah est responsable de tous les actes de terrorisme commis en France ou en Italie par les FARL.* »

« *Il est bien exact que ce rapport s'exprime ainsi,* dit M. Nart, *mais il faut nuancer à la lumière du contexte. On n'a jamais vu Georges Ibrahim Abdallah agir directement. On n'a pas trouvé d'éléments le faisant apparaître comme autre chose qu'un support.* »

Et, comme Mᵉ Kiejman insistait encore, il reçut cette réponse :

« *Moi, je ne dirai pas qu'il s'agit d'un chef opérationnel. Le véritable chef des FARL, vous me permettez d'en avoir quand même quelque idée...* »

Un groupe familial

Curieusement, personne ne se montra curieux de cette idée. Et le contrôleur général réitéra : « *Non, je le répète, il s'agit d'un petit chef, d'un mauvais chef responsable de certaines actions, il n'y a pas de doute, mais il convient de s'en tenir là. Je ne cherche pas à minimiser quoi que ce soit. Je dis simplement ce que je pense : le chef d'un petit commando à la recherche d'une crédibilité.*

— *Mais d'un comando qui a tout de même tué Robert Charles Ray et failli tuer le consul général, M. Robert Homme.*

— *Je pense que oui, mais, je le répète encore : un petit chef qui a créé un groupe familial, un clan pour se faire valoir.* »

Du coup, l'avocat général, M. Baechlin, se frottait les yeux :

« *Un accusé qui n'est plus devant nous, un policier qui le réduit à peu de chose. Je me demande si Georges Ibrahim Abdallah existe vraiment ? Il y a pourtant dans ce dossier des pièces qui parlent d'autre chose que du minable que vous avez tenté de nous décrire.*

— *Je n'ai pas dit qu'un petit chef était incapable de faire tuer.* »

Evidemment, Mᵉ Jacques Vergès devait laisser filer avec jubilation cette controverse qui finalement lui convenait assez bien.

Il se montra moins satisfait du tour que devait prendre ce que l'on peut appeler le deuxième acte de cette troisième journée. Tentons-en un résumé. A la barre venait de déposer M. Pierre Faideau, expert graphologue. Il avait confirmé que le plan de Strasbourg découvert dans la CX abandonnée à Belgrade après avoir été achetée à Lyon par Abdallah était annoté de la main de celui-ci. Ce plan porte, en outre, deux points situant d'une part l'emplacement de la rue où habitait M. Robert Homme, victime de la tentative d'assassinat de 1984, d'autre part celui d'une autre rue où se trouvait à l'époque le consulat israélien.

C'est alors que Mᵉ Kiejman annonça qu'il avait en sa possession une photocopie d'une revendication écrite à la main de la tentative d'assassinat de M. Christain Chapman, autre diplomate américain qui essuya des coups de feu, le 12 novembre 1981 à Paris. Cette revendication était adressée, dès le 15 novembre, aux bureaux de l'agence Reuter à Beyrouth. C'était assurément une pièce nouvelle car l'enquête avait toujours situé la revendication par les FARL de cette tentative d'assassinat en même temps que celle de l'assassinat de Robert-Charles Ray. Mᵉ Kiejman demndait donc à la cour de confier ce texte à l'expert qui pourrait dire s'il était ou non de la main d'Abdallah, puisque l'avocat de la partie civile proposait, en outre, une pièce de comparaison, c'est-à-dire le manuscrit de la déclaration d'Abdallah que publia *le Nouvel Observateur* la semaine dernière.

Ce texte, expliquait-il, me paraît être l'acte de naissance des FARL, et il serait bien intéressant d'en savoir l'auteur.

La colère de Mᵉ Vergès

On vit alors du côté de la défense un autre Mᵉ Vergès, celui des vraies colères. Cette expertise, il n'en voulait pas.

« *On veut tenter,* s'écria-t-il, *un coup de théâtre, et de mauvais théâtre. D'abord, l'affaire Chapman n'est pas retenue contre mon client. Si la partie civile avait de tels documents, fournis, j'imagine, par la CIA, elle devait faire diligence plus tôt. Quelle confiance, d'ailleurs, puis-je accorder à une photocopie dont j'ignore l'origine. Je m'oppose absolument à cette demande, à cet effet d'audience parfaitement inadmissible.* »

Mᵉ Kiejman n'en persista pas moins. Il exposa que, s'il ne proposait qu'aujourd'hui cette pièce c'est qu'il n'avait pu se la procurer plus tôt. D'autre part, il ne voulait pas retarder l'ouverture de ce procès. Mais, dit-il, la cour ne peut négliger un tel élément. Quand au refus de la défense, je le comprends aisément ajoutait-il, et la violence avec laquelle il est exprimé me confirme que j'ai bien touché un point sensible.

On bataille fermement, longtemps encore, pour aboutir à une solution bâtarde. La cour décida, en effet, que le document produit par Mᵉ Kiejman serait versé aux débats, c'est-à-dire qu'il figure maintenant dans le dossier. Mais, après que Mᵉ Vergès en eut appelé au bâtonnier de l'ordre des avocats en invoquant une violation des droits de la défense, le président Colomb annonça que la cour refusait l'expertise sollicitée, à laquelle M. Faideau était prêt pour sa part, ayant fait savoir qu'il pouvait se prononcer si on le désirait dans les vingt-quatre heures.

Mᵉ Vergès retrouvait son sourire.

Après ces heures chaudes, faut-il s'attarder sur Mᵐᵉ Martine Toulotte qui réussit cette performance de demeurer une heure et demie à la barre pour dire et répéter qu'elle ne répondrait rien, estimant qu'elle ne peut être témoin alors qu'elle est inculpée de recel de malfaiteur, en l'occurrence Abdallah, mais que son cas a été disjoint. Elle n'a pas nié être une militante du tiers-monde, pas contesté non plus vraiment avoir connu Georges Ibrahim Abdallah.

Mais elle voulait surtout dire son mécontentement de tout ce qui a pu être dit ou écrit sur elle, d'avoir été présentée par certains comme la femme dont tout partait. A-t-elle transmis le 3 avril, comme l'affirme la DST, la revendication par les FARL de l'assassinat de Yacov Barsimentov à Hamami, membre d'Action directe, pour impression de ce texte par le DOCOM ? C'était à cette question que devait répondre cette déposition. On a su seulement que Mᵐᵉ Toulotte n'a jamais eu de liens avec Action directe, dont elle ne partage pas les conceptions. Comme elle avait beaucoup parlé de ses tourments et de ceux des siens en raison de cette affaire, des interrogatoires qu'elle a subis et même quelques mois d'incarcération, Mᵉ Kiejman sortit de ses gonds : « *La partie civile,* lança-t-il, *ne s'est pas opposée à ce que votre cas soit disjoint. Ce qui m'intéresse, en effet, c'est bien le procès du seul Georges Ibrahim Abdallah. Mais j'en ai assez d'entendre des femmes comme vous, de vos leçons de morale, de votre apitoiement sur vous-même, alors que l'épouse et la fille de Yacov Barsimentov ont cet homme tué sous leurs yeux.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Un revirement politique ?

A priori, c'est à n'y rien comprendre. Voici qu'en pleine audience, la DST semble renier son propre travail. Elle, qui avait longtemps traqué Georges Ibrahim Abdallah jusqu'à son arrestation à la fin de l'année 1984 et qui commentait alors sa prise avec fierté, joue les modestes. Elle, qui fut jalouse des informations accablantes recueillies dès 1982 le présentant comme le chef opérationnel des FARL en Europe, au point de les cacher à la police judiciaire jusqu'en 1985, les ravale maintenant au rang de rumeurs incertaines. Elle, qui a pu, maintes fois, tester l'importance d'Abdallah lors d'entretiens avec ses homologues arabes, notaiment Algériens et Syriens, assure désormais qu'il ne fut qu'un « *petit chef* », « *un officier support* », bref un second couteau.

Ce véritable tournant du procès, provoqué par les déclarations de M. Raymond Nart, sous-directeur chargé du contre-espionnage à la DST, demande *quelques éclaircissements.* A première vue, les barrages, *contrôles et fouilles* qui entourent la salle d'audience, la *mobilisation* policière exceptionnelle pour ce procès, le lien explicite *fait* par le ministère de l'intérieur entre Abdallah et les attentats parisiens de septembre dernier, contredisent la DST. Mais ce revirement a ses explications qui paraissent toutes, peu ou prou, politiques.

M. Nart ne parle pas à la légère. Martelant à plusieurs reprises la *même formule — « un petit chef, un mauvais chef » —* ce véritable *patron policier de la DST, venant,* dans la hiérarchie, juste après le *directeur du service — qui est, lui,* un préfet — n'improvise pas. Il *semble respecter un choix, qui le* dépasse, mais qui dans ce cas *serait alors celui de son ministre et* celui du gouvernement : minimiser *l'importance d'Abdallah. La partie* civile américaine l'a bien compris *ainsi, qui comptait sur le soutien de* la DST dans le *réquisitoire* qu'elle *énonce, au nom* des victimes des FARL, contre leur chef alors que, *paradoxalement,* l'avocat général reste fort discret pour l'instant. Comment ne verrait-elle pas dans ce revirement l'indice d'une volonté politique de se débarasser enfin de l'encombrant Abdallah, en échange d'une « *non-reprise* » des attentats et même d'une libération d'un otage français, Jean-Louis Normandin, le dernier membre de l'équipe d'Antenne 2 encore détenu au Liban ?

De plus, la DST a, une parole à respecter. Lors des tractations entraînées par l'enlèvement de Gilles Sidney-Paryrolles en mars 1985 par les amis d'Abdallah, elle fut l'acteur *principal.* C'est son directeur de l'époque, M. Yves Bonnet, *qui obtint, à Alger, grâce* au général Lakhal Ayat, directeur *de la Sécurité militaire, la libération* de l'attaché culturel français, en *échange de la promesse qu'Abdallah,* contre qui aucune preuve *matérielle de sa participation à des* attentats n'avait encore été établie, *serait rapidement jugé,* faiblement condamné et, donc, libéré *dans l'année.*

Une parole à respecter

Puis il y eût, au même moment, la découverte de l'arsenal de la rue Lacroix à Paris, alourdissant subitement le dossier d'Abdallah et dont l'audience de mercredi semble établir qu'elle fût due à un hasard policier et non à une manipulation politique. Dès lors, la DST et M. Bonnet se retrouvèrent seuls avec leur parole donnée, le gouvernement d'alors ne se préoccupent guère de sortir la DST de ce mauvais pas vis-à-vis de ses interlocuteurs algériens, puis syriens. Or, dans une telle affaire, c'est son crédit qui est en jeu.

Car — et c'est la *troisième* raison, — si la DST épouse ce qui risque d'apparaître comme un choix d'opportunité du gouvernement, c'est qu'elle pense que son efficacité opérationnelle tient dans ses bons rapports avec les services de certains pays arabes. La DST est une sorte de bras policier de la diplomatie française dans le monde arabe. Chassant sur les terres de la DGSE, elle y a noué des relations, parfois même amicales, où l'échange de renseignements est la règle. L'opposition algérienne ben belliste réfugiée en France en fit d'ailleurs les frais, avant comme après le 16 mars 1986.

Toutefois cette orientation si elle était confirmée au moment du verdict n'est pas sans susciter les commentaires critiques d'autres services de police : sur l'arrêt — clément ? — qu'elle suggère à la cour d'assises, mais aussi, plus généralement, sur cette imbrication de la police et de la diplomatie, et sur le statut très particulier de la DST, tout à la fois service de renseignement et service de police judiciaire.

EDWY PLENEL.

A l'hôpital de Poitiers

Une jeune femme meurt au terme d'une anesthésie

Une jeune femme, Chantal Pierre, âgée de vingt-quatre ans, est morte des suites d'une anesthésie au centre hospitalier de Poitiers, le mercredi 25 février, le jour même où la chambre d'accusation de la cour d'appel de cette ville siégeait pour examiner le dossier de l'affaire Berneron.

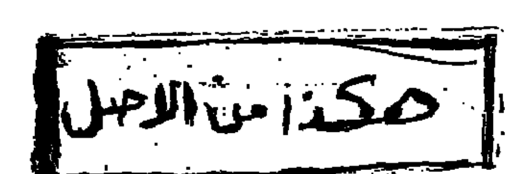
Chantal Pierre avait été admise au CHU de Poitiers le 9 février pour un accouchement normal, mais à 23 h 30 un gynécologue-obstétricien prenait la décision de faire pratiquer une anesthésie pour permettre la naissance de l'enfant au forceps, et Chantal Pierre n'a pu être ranimée. Elle est décédée après quinze jours de coma.

« *Il s'agit d'une affaire comme on peut en voir tous les jours dans les hôpitaux français,* a expliqué M. Pierre Le Mauff, directeur du CHU de Poitiers *Le décès a pour origine le syndrome de Mendelson dû à l'inhalation de liquide gastrique dans les bronches. Il s'agit d'un syndrome rare, plus fréquemment retrouvé lors des anesthésies de femmes enceintes.* » La direction du CHU de Poitiers estime qu'« *aucun doute n'est possible quant à l'origine du décès* ».

Toutefois, il n'a pas été procédé à une autopsie pour déterminer les causes de la mort. « *Aucun reproche ne peut être fait aux anesthésistes du CHU,* estime M. Le Mauff. *Pour des raisons évidentes, nous prenons au CHU de Poitiers deux fois plus de précautions qu'ailleurs. Personnellement, si je devais être anesthésié, je préférerais que cela soit fait dans cet hôpital.* » La famille de la victime n'a pas, pour l'instant, manifesté son intention de porter plainte.

J.-Y. M.

● **Le directeur de l'Espace Balard condamné après la mort d'un enfant sur un manège.** — M. Marc Dufour, directeur technique de l'Espace Balard, a été condamné, le mercredi 25 février, par la seizième chambre correctionnelle de Paris, à un an d'emprisonnement avec sursis et 5000 F d'amende pour homicide involontaire, après la mort d'un enfant âgé de treize ans, Gérard Monjarret, électrocuté sur un manège le 15 septembre 1984. De son côté, M. Jacques Couzouyan, gérant de la société de sonorisation Technison, a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis.



هكذا من الاصل

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du Tribunal correctionnel de Nanterre, 15e chambre en date du 20 décembre 1985. A la requête de M. le Procureur de la République.

Le nommé WILD Claude, Henri, André, né le 20 décembre 1944 à Chaumont-en-Vexin (60), demeurant 3, allée des Glycines à Fontenay-aux-Roses (92), a été condamné à quatre mois de prison avec sursis, pour s'être, à Fontenay-aux-Roses, frauduleusement soustrait à l'établissement ou au paiement total ou partiel de la T.V.A. pour 1979 et 1980, en ayant volontairement omis de faire une déclaration de chiffre d'affaires dans les délais prescrits pour *la période du 19 décembre 1980* au 31 décembre 1980.

Pour, dans les mêmes circonstances de lieu et de temps, s'être frauduleusement soustrait au paiement total de l'impôt sur le revenu dû au titre des années 1979 et 1980, en ayant volontairement omis de souscrire les déclarations de résultat de son activité industrielle et commerciale, ainsi que les déclarations d'ensemble de ses revenus.

Le tribunal a donné la publication, par extrait, dans le *Journal officiel* et *le Monde*.

– Pour extrait conforme délivré par le *greffier soussigné à M. le Procureur de* la République sur sa réquisition. Le greffier.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL *DE GRANDE INSTANCE* DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement rendu le 12 novembre 1986, la 31e Chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour TROMPERIE SUR LA NATURE, *LA QUALITÉ*, LA QUANTITÉ OU L'ORIGINE D'UNE MARCHANDISE, pour avoir à Paris, le 22 octobre 1985, trompé le contractant sur les qualités substantielles de la marchandise vendue en vendant ou en mettant en vente des produits alimen*taires* dont la limite de consommation était dépassée, en l'espèce vingt et un produits principalement de charcuterie à la peine de DIX MILLE francs d'amende, BEN THAIER Rachid, né le 22 juillet 1956 à Djerba (Tunisie), propriétaire exploitant d'un fonds de commerce, demeurant 4, square Jean-Paul Sartre à Evry (Essonne). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement en date du 6 octobre 1986 (contradictoire) la 31e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour tromperie sur la nature, la qualité, l'origine ou la quantité d'une marchandise, pour avoir, à Paris, courant mai 1984, trompé le contractant sur la prestation de service fournie à l'occasion de la réparation du véhicule automobile Peugeot 304 de M. Hasboun qui avait subi un accident, en l'espèce :

1° Les opérations de redressage de la carrosserie n'avaient pas été effectuées selon les règles de l'art, d'après le rapport d'expertise ;

2° Le radiateur ainsi que l'aile avant droite n'avaient pas été changés bien que figurant sur la facture comme ayant été remplacés ;

3° Les lampes phares facturées n'étaient pas conformes au modèle équipant le véhicule.

Le sieur KHELIFA Mohsen, né le 16 septembre 1943 à Gromballa, Tunisie, gérant de la SARL Garage Clinique Auto Sport, demeurant 54, rue Merlin à Paris-11e.

A la peine de 10000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, *sur sa réquisition*.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement rendu le 3 novembre 1986, la 31e Chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour falsification ou suppression des signes servant à identifier les marchandises, infraction à l'hygiène des animaux et denrées animales, pour avoir à Paris, le 22 novembre 1983 : 1. – frauduleusement masqué et supprimé les chiffres et signes apposés sur des marchandises et servant à les identifier, en l'espèce les dates limites et utilisation optimale portées sur cinq produits *de la pêche avaient été supprimés par* grattage et sciemment mis en vente ces produits ; 2. – mis en vente des produits dont la date limite de consommation était expirée, en l'espèce quatre paquets d'œufs de cabillaud.

A la peine de TROIS MOIS d'emprisonnement avec SURSIS pour le délit et à 4 contraventions de MILLE TROIS CENTS francs chacune (4 x 1 300) VACHER (Willy, Auguste, Paul), né le 17 octobre 1936 à Romilly-sur-Seine (Aube), poissonnier, 12, avenue de Joinville à Joinville (Val-de-Marne).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement en date du 12 novembre 1986 (contradictoire-article 411 C.P.P.), la 31e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ – bâtiments et travaux publics – pour avoir à Paris, le 19 juin 1985, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le *personnel* exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant travailler trois salariés de l'entreprise sur un échafaudage dépourvu de garde-corps et de plinthes. – le sieur DEFOSSE Roger, Jean, Charles, Marie, né le 21 août 1926 à Rouen (Seine-Maritime), commis d'entreprise, demeurant 41, rue Dombasle, Paris XVe, à la peine de 3 amendes de DEUX MILLE francs chacune (3 × 2 000).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement en date du 9 octobre 1986 (contradictoire), la 11e chambre, 2e section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale-omission de passation d'écritures la dame SOULIAN ép. CAILLE Armenouhi, née le 11 février 1940 à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), demeurant 6, rue du Port-Sammeron, à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et à 2 000 F d'amende ; le sieur CAILLE Georges Prosper Roger, né le 14 octobre 1939 à Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne), imprimeur, demeurant 6, rue du Port-Sammeron, à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et à 2 000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel*, ainsi que dans les journaux *France-soir* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement rendu le 3 novembre 1986, la 31e Chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour falsification ou suppression des signes servant à identifier les marchandises, infraction à l'hygiène des animaux et denrées animales, pour avoir à Paris, le 22 novembre 1983 : I. – – frauduleusement masqué et supprimé les chiffres et signes apposés sur des marchandises et servant à les identifier, en l'espèce les dates limites et utilisation optimale portées sur cinq produits de la pêche avaient été supprimés par grattage et sciemment mis en vente ces produits ; 2. – *mis* en vente des produits dont la date limite de consommation était expirée, en l'espèce quatre paquets d'œufs de cabillaud.

A la peine de TROIS MOIS d'emprisonnement avec SURSIS pour le délit et à 4 contraventions de MILLE TROIS CENTS francs chacune (4 × 1 300) VACHER (Willy, Auguste, Paul), né le 17 octobre 1936 à Romilly-sur-Seine (Aube), poissonnier, 12, avenue de Joinville à Joinville (Val-de-Marne).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement rendu le 5 novembre 1986, la 31e chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE (BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS) pour avoir à Paris, le 25 juin 1985, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail, relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II et III du titre III du code du travail, en laissant quatre salariés travailler à plus de trois mètres du sol sans que soient installés les dispositifs de protection prévus par les alinéas 1, 2 et 4 de l'article 5 du décret du 8 janvier 1965, à la peine de DEUX amendes de CINQ MILLE francs chacune, BOURDON Gérard, Antoine, né le 20 février 1950 à Paris IVe, gérant de société, 124, boulevard de Valmy à Colombes (Hauts-de-Seine).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

Société

MÉDECINE

La lutte contre le SIDA et la vente libre des seringues

Le désaccord de Munich

BONN

de notre correspondant

Prenant le contre-pied de la politique de prévention mise en œuvre jusqu'à présent sous la direction du ministère fédéral de la santé, le gouvernement bavarois a décidé unilatéralement d'imposer, le mercredi 25 février, toute une série de mesures contraignantes pour lutter contre le SIDA.

Les personnes se portant candidates à un poste dans la fonction publique, les détenus des établissements pénitentiaires et les étrangers non ressortissants de la CEE demandant un titre de séjour devront maintenant se soumettre à un dépistage anti-SIDA.

En outre, ce dépistage sera rendu obligatoire pour les personnes susceptibles de pouvoir transmettre le virus. Les réfractaires pourront être contraints, si besoin est, par l'emploi de la *force publique*, de passer un test. Cette mesure pose le difficile problème de savoir qui présente ou non un risque de contamination. Le ministre de l'intérieur du gouvernement bavarois, M. Peter Gauweiler, farouche partisan de l'enregistrement *obligatoire* des malades, s'est contenté de répondre que la mesure visait en premier lieu les prostituées et les drogués.

La décision des autorités de Munich intervient moins d'une semaine après l'annonce par le ministère de la justice bavarois d'une série d'informations judiciaires contre des malades soupçonnés d'avoir eu des rapports *sexuels sans prendre de précau*tion. Un ancien soldat américain de quarante-cinq ans, dont l'identité n'a pas été révélée, se trouve actuellement sous les verrous à Nuremberg pour s'être vanté de continuer à fréquenter les prostituées et les bars d'homosexuels. Il est poursuivi pour *« tentative de blessures corporelles dangereuses »*. Le ministre bavarois de la justice, Mme Berghofer-Weichner, envisage même de faire poursuivre pour *« meurtre »* les malades qui contamineraient volontairement d'autres personnes.

La prévention du SIDA a donné lieu ces dernières semaines à des discussions orageuses entre les partis de la majorité au cours des négociations sur l'élaboration du programme du gouvernement. Les autorités fédérales, avec l'assentiment de la plupart des Länder, responsables de leurs systèmes de santé, *visaient jusqu'à pré*sent à encourager, par tous les moyens, une prise de conscience dans la population et une coopération volontaire des personnes présentant des risques particuliers.

Malgré une campagne alarmiste, et souvent totalement irresponsable de la presse populaire, notamment du *Bild Zeitung*, édité par le groupe de presse *Springer, Mme Rita Süssmuth*, ministre fédéral de la santé (chrétienne démocrate), s'est farouchement opposée aux intentions des Bavarois, qui voulaient imposer immédiatement l'enregistrement obligatoire des malades. La plupart des responsables de la lutte contre le SIDA estiment, en effet, qu'une telle mesure ne ferait qu'aggraver la situation en dissuadant les malades potentiels de s'adresser aux centres de test anonyme mis en place.

Au terme d'un compromis, il avait été décidé d'obliger les laboratoires à communiquer à l'organisme fédéral chargé de centraliser les informations sur le SIDA, les résultats de leurs analyses en indiquant l'âge, le sexe et les deux premiers numéros du code postal des personnes dont le test se révélerait positif.

HENRI DE BRESSON.

Les pharmaciens invoquent la « clause de conscience »

La décision de Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, d'autoriser la vente libre des seringues (*le Monde* du 26 février) est loin de faire l'unanimité parmi les pharmaciens. Ainsi, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, qui affirme regrouper 17 500 des 21 000 officines existantes, réclame-t-elle pour les pharmaciens le droit d'appliquer la « clause de conscience ».

Le pharmacien d'officine, au contact des clients, est aussi pharmacien de famille, rappelle cette Fédération dans un communiqué publié le 25 février. *« A ce titre, il est parfois amené à refuser, pour des raisons qui relèvent de sa conscience professionnelle, la vente de certains produits ou objets »*.

« Notre éthique professionnelle ».

La « clause de conscience » à laquelle fait allusion la Fédération n'existe dans aucun texte officiel. *« Elle fait partie simplement de notre éthique professionnelle »*, explique M. Yannick Marzin, président de la Fédération. Selon lui, il ne servait à rien de suspendre les restrictions imposées par le décret de 1972. *« Dans la très grande majorité des cas, la délivrance des seringues aux toxicomanes majeurs se faisait déjà sans que le quémandeur ait à décliner son identité. Tous les pharmaciens savent cela. Mais de grâce, laissons les pharmaciens décider de la délivrance, ou non, des seringues en leur âme et conscience. Ce qui est, sans doute, souhaitable dans les milieux à risques, essentiellement les grandes villes, ne l'est pas forcément dans la France profonde. »*

Il n'en reste pas moins vrai que la position des pharmaciens pourrait bien avoir des conséquences juridiques. Que se passera-t-il si un toxicomane à qui on a refusé la délivrance d'une seringue décide de porter plainte ?

F. N.

● **GRANDE-BRETAGNE : forte augmentation du budget de la recherche.** – Le gouvernement britannique a décidé, le mercredi 25 février, d'allouer une subvention supplémentaire de 14,5 millions de livres (126 millions de francs) à la recherche sur le SIDA. La somme totale se voit ainsi portée, pour 1987, à 17 millions de livres (163 millions de francs).

En Union soviétique

Tous les donneurs de sang subiront un test de dépistage

Le SIDA commence à inquiéter sérieusement les autorités soviétiques. Dans une interview publiée le mercredi 25 février par *la Literatournaya Gazeta*, M. Gueorgui Khliabitch, vice-ministre de la santé, indique qu'il envisage de créer un *« service SIDA-téléphone »* qui permettra une consultation *médicale à distance et de procéder à* des dépistages anonymes sur la base du volontariat ainsi que de diffuser des brochures sur ce sujet.

M. Kliabitch a annoncé, d'autre part, qu'au cours des deux prochaines années un dépistage systématique du SIDA parmi les donneurs de sang allait être mis en place en Union soviétique. L'importance de ces mesures, qui font partie d'un *« vaste programme scientifique de recherche, de diagnostic et de prévention »*, associant quarante instituts, contredisent quelque peu les statistiques officielles qui ne font état que de treize personnes atteintes de SIDA (quinze autres patients *étant* considérés comme « suspects »), dont douze de nationalité étrangère.

REPÈRES

Divorce

La deuxième fugue de Cédric

Le petit Cédric Laurent, treize ans, et son frère aîné Frank, dix-sept ans, ont fui, le mercredi 25 février, le domicile de leur mère à Odos (Hautes-Pyrénées) où en accord avec *leur père*, ils passaient leurs vacances scolaires, et ont regagné la maison paternelle à Fontvieille (Bouches-du-Rhône) en utilisant l'autostop, le train et le taxi. Déjà le 31 octobre dernier Cédric s'était enfui du domicile maternel, et actuel*lement M. Laurent et un de ses amis*, soupçonnés d'avoir organisé la fuite, sont inculpés *« d'enlèvement d'enfants sans fraude ni violence »*.

Espace

Troisième report d'un lancement américain

Le lancement du satellite météo*rologique américain Goes-7*, prévu pour le mercredi 25 février, à Cap Canaveral (Floride), *a été ajourné* pour la troisième fois en raison de vents violents en altitude. Ce satellite de 55 millions de dollars, construit par la firme Hughes Aircraft, devrait être mis sur orbite géostationnaire – 36 000 kilomètres d'altitude – avec vingt-quatre heures de retard. Dès son entrée en service, il doit permettre à l'Agence fédérale américaine pour l'étude des océans et de l'atmosphère (NOAA) de détecter la formation d'ouragans dans le golfe du Mexique et dans l'Atlantique.

Désintégration de Progress-27

Le vaisseau automatique de transport Progress-27, qui était amarré à la station orbitale soviétique Mir depuis le 18 janvier, s'en est détaché le lundi 23 février. Ce « cargo », qui avait permis d'acheminer quelque 2 tonnes de matériel et de combustible nécessaires à la mission que mènent actuellement Youri Romanenko et Alexandre Laveïkine, s'est désintégré comme prévu, mercredi 25 février, dans les couches denses de l'atmosphère.

Recherche

M. Pierre Aigrain président du Synchrotron

M. Pierre Aigrain, ancien secrétaire d'Etat à la recherche, a été élu président du comité de direction provisoire de la source européenne de rayonnement Synchrotron, au cours *d'une réunion de cet organisme qui* s'est tenu, à Grenoble. Les représentants des cinq pays associés à la conception de cet important outil de recherche (la France, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne) en ont terminé l'étude préliminaire. Ce « livre rouge » de plus de 600 pages, qui précise l'ensemble des caractéristiques du futur synchrotron, recommande notamment la construction d'une version plus puissante et donc plus coûteuse que celle qui était envisagée à l'origine du projet (*le Monde* du 12 novembre). Pour sa part, M. Pierre Aigrain souhaite qu'*« une convention internationale soit signée par les différents partenaires au cours de l'été prochain, afin de permettre une mise en service de la machine au début de 1993 »*. – *(Corresp.)*

Egyptologie

Des tombeaux mis au jour dans la vallée des Rois

Une équipe américaine, conduite par l'égyptologue Kents Weeks, aurait récemment mis au jour un ensemble de tombes paraissant appartenir à plusieurs des fils de Ramsès II (1290-1224 avant Jésus-Christ) : en particulier une immense chambre funéraire d'une trentaine de mètres de côté soutenue par seize piliers. Cette découverte, annoncée par le *New York Times* du 25 février, est due à l'utilisation d'une nouvelle méthode de détection, la magnétométrie, et prouve que le recours par des archéologues à des techniques de pointe, contesté par certains, est payant. Les Français, puis les Japonais, l'ont démontré récemment avec la gravimétrie et la cartographie-radar en mettant en évidence l'existence de chambres inconnues dans la pyramide de Kheops.

ÉDUCATION

La formation dans les entreprises

Accord entre l'Etat et les travaux publics

Dans le souci de rapprocher l'éducation nationale des entreprises de travaux publics, Mme Nicole Catala, *secrétaire d'Etat à la formation* professionnelle, et M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) ont signé, le 19 février, un protocole d'accord.

A chaque fois que la profession constatera des besoins de formation, notamment pour les jeunes, elle pourra s'adresser aux établissements scolaires, et d'abord aux GRETA (groupements d'établissements gérant pour l'éducation nationale la formation des adultes), en complément de sa propre filière d'apprentissage. Cela vaut pour les moins de vingt-cinq ans recrutés par le biais de la formation en alternance, avec les trois formules exonérées de charges sociales, pour la formation des tuteurs en entreprise et, enfin, pour les actions d'initiative locale.

Actuellement, environ six mille jeunes ont été accueillis dans les entreprises de ce secteur pour la formation en alternance : 15 % le sont avec des stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), autant avec des contrats de qualification, et 70 % avec des contrats d'adaptation.

Dans le même esprit, un accord de collaboration a été signé le 24 février avec l'Association pour le fonds d'assurance- formation des *salariés des petites et moyennes* entreprises (AGEFOS-PME), prévoyant là aussi l'utilisation des GRETA.

SPORTS

● **BASKET-BALL : Coupe d'Europe.** – Limoges s'est qualifié pour la finale de la Coupe Korac, le mercredi 25 février, en battant Saragosse par 104 à 91.

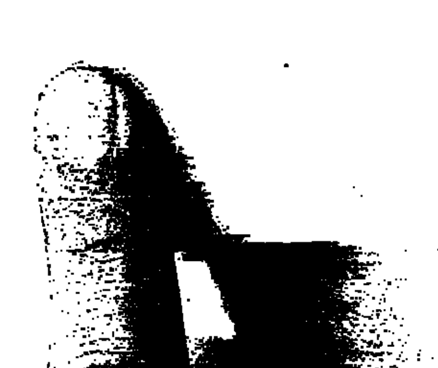
● **TENNIS : Tournoi de Key-Biscayne (Etats-Unis)** : Yannick Noah s'est qualifié pour le deuxième tour des championnats internationaux ATP de Key-Biscayne, en Floride, en s'imposant devant l'Italien Claudio Panatta 6-7, 6-7, 6-2, 6-3. Guy Forget a été éliminé par l'Australien Carl Limberger.

Cas de force majeure

Venant de Rotterdam, le pilote d'un petit avion privé avait, selon ses dires, été saisi par un pressant besoin – naturel – durant le vol qui devait le mener à Bâle. Devant l'urgence de la situation, il se posa sur l'aérodrome de Strasbourg-Polygone, qui se trouve être un aéroport « non douanier ». Pourtant, l'appareil fut contrôlé par des *fonctionnaires de la douane* qui découvraient six diamants d'une valeur totale de 200 000 F. Malgré ses affirmations, le pilote, M. Heinz Peier, qui prétendait être seulement *« en transit »*, fut poursuivi pour importation en contrebande de marchandises prohibées et condamné le 24 octobre 1985 par la cour d'appel de Metz à 300 000 F d'amende.

Saisie de l'affaire, la cour de cassation a déclaré, le 9 février dernier, que les juges messins avaient eu raison en rejetant l'argument de *« force majeure »* invoqué. Selon la cour, il appartenait à M. Peier de démontrer *qu'il ne pouvait ni prévoir ni « conjurer l'événement »*. Or les magistrats ont estimé que la satisfaction d'un besoin naturel *« était parfaitement prévisible »* et que le pilote aurait dû y parer *« par tous les moyens, fussent-ils sommaires »*.

M. P.



Le Monde
DES LIVRES

Etre ou ne pas être Fernando Pessoa

Avant les œuvres complètes de Pessoa, en préparation chez Bourgois, La Différence publie la correspondance de cet homme étrange qui affirmait ne pas écrire comme un être humain.

PLUS que quiconque, l'écrivain portugais Fernando Pessoa fut un autre, des autres, et même personne. Pourtant il y eut, du 13 juin 1888 au 30 novembre 1935, un homme pour répondre à ce nom, pour mener un semblant de vie sociale, pour converser avec quelques amis choisis et, à l'occasion, pour entrer en correspondance avec eux. Mais quel genre de témoins sont donc ces lettres signées « Pessoa » dans le procès en inexistence qu'il s'est intenté à lui-même ? Viennent-elles contredire une œuvre déjà saturée de contradictions, ou bien escortent-elles simplement à leur manière courtoise et nerveuse, maniaque et visionnaire, le cours fiévreux des poèmes improvisés dans la solitude des nuits ?

En lisant la centaine de missives et les documents autobiographiques rassemblés par José Blanco, on se trouve de nouveau jeté dans le prodigieux labyrinthe, dans le palais des glaces de Fernando Pessoa, où chaque miroir improvise un reflet qui déroute plus que de raison. Mais la singularité, ici, c'est que l'auteur accepte le rôle du guide qui détaille impasses et lignes de fuite, voire de l'explorateur qui traque en lui sa propre énigme.

Hormis son œuvre, rien ne le requiert. Car son œuvre est plus vivante que sa vie, et il la vénère si exclusivement qu'il lui sacrifie son identité au point de susciter en lui des personnalités capables de la mieux servir encore. *« J'ai mis en Caeiro tout mon pouvoir de dépersonnalisation dramatique, en Ricardo Reis toute ma discipline mentale, enveloppée de la musique qui lui est propre, en Alvaro de Campos toute l'émotion que je n'accorde ni à moi ni à la vie... »* Dans cette célèbre lettre à Adolfo Casais Monteiro, du 13 janvier 1935, Pessoa décrit l'irruption soudaine des hétéronymes. Il montre combien il s'agit, selon la formule de Robert Bréchon, d'un *« drame en personnes qui se joue non sur une scène mais dans une conscience ».*

« Dans une sorte d'extase »

« Un jour – c'était le 8 mars 1914, – je m'approchai d'une haute commode et, prenant une feuille de papier, je me mis à écrire, debout, comme je le fais chaque fois que je le peux. Et j'ai écrit trente et quelques poèmes d'affilée, dans une sorte d'extase dont je ne saurais définir la nature. Ce fut le jour triomphal de ma vie et je ne pourrai en connaître d'autres comme celui-là. Je débutai par un titre : le Gardeur de troupeaux. *Et ce qui suivit, ce fut l'apparition en moi de quelqu'un à qui j'ai tout de suite donné le nom d'Alberto Caeiro. Excusez l'absurdité de la phrase : mon maître avait surgi en moi. J'en eus immédiatement la sensation. A tel point que, une fois écrits ces trente et quelques poèmes, je pris une autre feuille de papier et j'écrivis, d'affilée également, les six poèmes qui constituent* Pluie oblique, *de Fernando Pessoa. Immédiatement et en entier... Ce fut le retour de Fernando Pessoa – Alberto Caeiro à Fernando Pessao lui seul. Ou mieux, ce fut la réaction de Fernando Pessoa contre son existence en tant qu'Alberto Caeiro.*

» Alberto Caeiro ainsi apparu, je me mis en devoir – instinctivement et subconsciemment – de lui donner des disciples. J'arrachai à son faux paganisme Ricardo Reis latent, je lui trouvai un nom que j'ajustai à sa mesure, car alors je le voyais *déjà. Et soudain, dérivant en sens contraire à Ricardo Reis, un nouvel individu surgit impétueusement. D'un jet, et à la machine à écrire, sans interruption ni correction, jaillit* l'Ode triomphale *d'Alvaro de Campos – l'ode qui porte ce titre et l'homme avec le nom qu'il a.*

» J'ai alors créé une coterie inexistante. J'ai donné à tout cela l'apparence de la réalité. J'ai gradué les influences, connu les amitiés, entendu en moi les discussions et les divergences d'opinion, et dans tout cela, il me semble que c'est moi, le créateur de tout, qui fus le moins présent. »

Ce texte fondamental pour la connaissance de Pessoa apparaît comme le message ultime, délivré dix mois avant sa mort, qui ordonne et harmonise les aveux éparpillés au fil des correspondances.

ANDRÉ VELTER.

(Lire la suite page 16.)

Fernando Pessoa vu par Joao Abel Manta.

Traven, la fureur de s'effacer

On lui connaît une trentaine de patronymes. Un de ses livres, **le Trésor de la Sierra Madre,** ***est célèbre grâce au cinéma. Quatre titres, en « 10/18 », vont permettre aux Français, qui l'ont boudé jusqu'ici, de le découvrir.***

ENTRE 1951 et 1955, à l'initiative de Manès Sperber, les éditions Calmann-Lévy ont publié quatre romans d'un certain B. Traven. Parmi ces quatre titres, l'un au moins était déjà célèbre : *le Trésor de la Sierra Madre*, qui avait été adapté au cinéma par John Huston, avec Humphrey Bogart dans le rôle principal.

La publication n'eut pourtant aucun succès. A la différence des lecteurs allemands, américains, ou mexicains, les Français demeurèrent étrangement insensibles à ces livres d'aventures et de dénonciation sociale, d'humour noir et de révolte. On oublia Traven comme s'il n'avait jamais existé. Lui qui écrivait que *« la biographie d'un créateur n'a absolument aucune importance. Si l'auteur ne peut être identifié par son œuvre, c'est que celle-ci comme lui-même ne valent rien »* se trouvait rejeté dans la cohorte des sans-nom et des sans-visage.

Le voici aujourd'hui réédité, et il est à craindre que ce qu'il redoutait le plus ne se réalise : qu'on parle désormais beaucoup de Traven et qu'on néglige de le lire ; ce qui serait bien dommage. Mais de ce malentendu, il serait également responsable : son souci de ne pas apparaître a fait de Traven une énigme qui dépasse en étrangeté et en mystères, en interrogations et en interprétations, en anecdotes et en rebondissements bien des feuilletons.

Celui qui signait certains de ses romans Traven a en effet passé le plus clair des quatre-vingt-sept années de sa vie à brouiller les pistes de son passé et de son identité. Il a utilisé pour cela une bonne trentaine de patronymes repérés, se présentant selon ses interlocuteurs comme allemand, lituanien, hollandais, américain, mexicain. Un jour agent littéraire, le lendemain matelot, un autre jour comédien ou fermier, explorateur ou bootlegger.

Pendant le tournage du *Trésor de la Sierra Madre*, Huston et ses techniciens rencontraient tous les jours un petit homme assez neutre qui disait s'appeler *Hal Croves* et qui avait été embauché comme « conseiller technique » par la production, sans que jamais qui que ce soit lui demande un conseil et sans que lui-même se permette d'en avancer un seul. Croves était évidemment un des avatars de Traven, venu, en curieux, voir ce que le cinéma faisait de son livre.

Brouiller les pistes

Les éditeurs de Traven n'étaient guère plus susceptibles de savoir qui il était. Le romancier, d'après ce que nous savons maintenant, écrivait ses livres en allemand et les adressait par courrier à son éditeur de Berlin. Mais pour brouiller encore les pistes, il les traduisait ou les faisait traduire en anglais ou en espagnol avant qu'ils ne parviennent sur les tables des éditeurs de Mexico ou de New-York. Ceux-ci renvoyaient des chèques, souvent importants – les Traven touchaient un public considérable, – à des adresses postales mexicaines ou à des agents qui n'étaient parfois, sous un nom d'emprunt, que Traven lui-même.

Les rumeurs les plus folles coururent sur ce romancier aussi célèbre qu'inconnu. On affirme qu'il s'agirait d'Ambrose Bierce, qui n'aurait pas disparu pendant la révolution mexicaine et qui poursuivrait ainsi dans la clandestinité son œuvre littéraire, à l'abri des vengeances politiques. D'autres crurent prouver qu'il s'agissait de Jack London – ce que certains aspects de l'œuvre, sinon le style, rendaient en effet vraisemblable ; on parla d'un fils naturel de l'empereur Guillaume II, du président mexicain Adolfo Lopez Mateos – les partisans de cette thèse reçurent comme une preuve l'hommage national que le Mexique rendit à Traven lorsque celui-ci mourut, sous le nom de Torsvan, à Mexico le 26 mars 1969 et que ses cendres furent dispersées d'un avion au-dessus des forêts du Chiapas.

Aujourd'hui, après des années d'enquêtes multiples et minutieuses, le mystère de l'identité du romancier est éclairci.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 13.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

L'Ami lointain
Le Voyage d'automne, de Claude Roy

Le grand repos d'un autre moi

MOI JE : ainsi Claude Roy a-t-il titré une des autobiographies les plus abouties des vingt dernières années. Ce *« moi »*, qu'allait suivre le *« nous »* de toute une génération, il n'écrit, semble-t-il, que pour le fuir. *Léone et les siens*, que réédite « Folio », rêvait d'exil. Dans les poèmes du *Voyage d'automne*, parus ces jours-ci, Roy nous parle de fusion avec la terre de sa campagne, le « Haut Bout », avec le chant des oiseaux. Tout, plutôt que rester soi, que n'être que soi ! Un des poèmes le dit en clair : l'auteur imagine qu'à force de mensonges il connaîtrait peut-être *« le grand repos d'un autre moi »*. Illusion, bien sûr : seule la mort, il le sait, peut rompre les liens d'un moi à soi trop uni.

L'Ami lointain romance cette brouille fondamentale, et la tourne en question : peut-on admirer quelqu'un d'autre, du fond de son être, sans s'humilier soi-même ?

LE narrateur, Etienne, en doute, au moment d'évoquer son ami Stefan Stein. *Qu'aura-t-il pesé sur terre, lui Etienne,* le petit agriculteur de l'Angoumois, face à cet intellectuel *juif exilé en France puis en* Argentine ? Si peu de chose !

Il est des temps où l'on s'en veut d'avoir une vie sans histoires. *C'est le cas d'Etienne, avant la guerre. Son enfance* est pleine de flirts banals sur les plages atlantiques, de photos heureuses *sur lesquelles on dirait qu'il ne pleuvait jamais*. Une piquante jeune fille a fait battre son cœur, avant de faire carrière *sans lui dans* le fantasque et l'alcool. Etienne restera vieux garçon, et ne bougera pas des terres paternelles. Enraciné et pas fier de l'être, écrivain rentré, résistant méconnu...

A côté de ces petits bonheurs casaniers, Stefan Stein resplendit de tout le malheur d'un destin meurtri. Son père ornithologue a dû fuir les persécutions nazies. Lui-même a senti sur lui le mufle de la bête immonde, un jour qu'il pêchait la truite en Bavière. Un petit juif n'avait pas le droit de lancer l'hameçon dans une rivière allemande ; telle était la loi nouvelle, braillée sur les stades par le Führer, et reprise par les *patrouilles à vélo*, bientôt à travers toute l'Europe.

On peut donc envier un petit persécuté, s'en vouloir à soi de connaître un sort plus doux, plus ordinaire ? Etienne, oui, l'avoue.

APRÈS des études dans la bohème du quartier Latin, Stefan a pu émigrer de justesse à Buenos-Aires, en 1939 : il est devenu avocat. Il a épousé une Américaine, très belle. Il a eu une fille, le portrait de sa mère. Il a écrit des ouvrages mondialement remarqués sur l'histoire du droit. Il a mis en théorie l'aveuglement plus ou moins volontaire des hommes devant la montée des périls et des monstruosités. Etienne admire le penseur, de même qu'il a envié le proscrit.

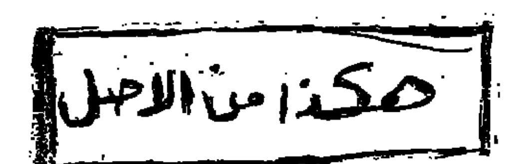
Le peu qu'ils se voient, car ils se rencontrent assez peu, finalement, Stefan ironise sur l'estime excessive d'Etienne. Il lui reproche ouvertement son aplatissement, un *« humour masochiste »* et un *« angélisme niais »*. S'en vouloir de survivre : a-t-on idée ! Aucun amour, a *fortiori* aucune amitié, n'exige de s'annuler à ce point devant l'autre.

Etienne en rajoute dans la détestation de soi. Il ne lui a pas seulement manqué d'être éprouvé afin de se connaître dans la haine, dans la riposte. Il a pris goût à revendiquer son néant. Tout lui est occasion d'humilité louche. Faut-il qu'on l'ait mal aimé pour qu'il croie s'attirer, par sa honte, un surcroît d'affection !

APRÈS un parfait bonheur, Stefan connaît de nouveaux désastres. Sa femme meurt. Une maladie de cœur *l'oblige au repos. Le coup d'Etat de 1976 l'empêche de* rentrer en Argentine. Il tente de revenir pour plaider en faveur *des opposants martyrisés*. La *junte le fait arrêter et exécuter*. La boucle est bouclée : il sera mort sous le regard des mêmes brutes *épaisses* qui lui ont appris, enfant, à ne pas pêcher la truite.

Du moins aura-t-il redressé la *tête, servi une cause, sauvé des* vies, mûri des réflexions... Etienne, le narrateur, ne pourra pas en dire autant. Après la mort de Stefan, il reprend la rumination noirâtre de sa nullité. C'est son frère, normalien, qui a pris toute l'intelligence de la famille. Lui n'aura rien vécu ni rien conçu qui vaille. Il n'aura fait que *« marmonner des pensées chétives »*. Si on l'a poussé à écrire, c'était par pitié et sans conviction. Il s'est agité pour rien.

(Lire la suite page 13.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

LANGAGE

Parlez l'anglais chic !

La langue anglaise peut désormais être divisée en deux catégories le *« BCBG »* et le *« non-BCBG »*, grâce à Patrick Lindsay Bowles. *Dans son livre Anglais chic anglais choc,* il part du principe qu'en anglais, *« dès que vous ouvrez la bouche, vous vous déclarez comme appartenant, ou non, à la « upper class »*. Chaque année, quatre millions de Français vont en Angleterre et quatre cent mille aux Etats-Unis. Bowles voudrait que ces Français soient *« franco-anglophones »*, BCBG de préférence. Son livre est un guide pour apprendre l'anglais *« U »*, du fameux *« upper class »*.

Si vous dites *« home »* au lieu de *« house »*, ou *« Pops »* au lieu de *« Daddy »*, vous vous révélez comme un non-BCBG. La « classe » n'est donnée ni par l'argent ni par la carrière, comme le démontre – selon Bowles – *le cas de John Fitzgerald* Kennedy : il a été, *« par son allure et sa fortune, élevé dans l'imagination populaire au rang de gentleman. La « upper class », même si elle comptait beaucoup de ses supporters, n'y a jamais cru. S'il ne fallait apporter qu'une seule preuve, le* « the guy has no class » (« ce type n'a aucune classe ») *qui lui échappa un jour à propos d'un adversaire est irréfutable. »*

Seuls les vrais membres de la classe *« U »*, comme les personnages de la famille royale d'Angleterre, *ont* le droit de jouer avec la langue, en utilisant certains termes non-BCBG. Le duc de Windsor, par exemple, aimait à employer des expressions de cow-boy. Aujourd'hui la princesse de Galles, s'amuse à dire *« Yuk »* et *« Yukko »* (*« Beurk »*), définitivement non-BCBG.

Bowles est l'incarnation du personnage BCBG qu'il décrit. Il est Américain, mais avec des origines anglaises et un diplôme d'Oxford. Son accent, qu'il décrit comme *« Mid Atlantic » – « un mélange entre l'américain Hollywood et l'anglais upper class »*, – est plutôt « du côté de la Manche ». Bowles reconnaît que les gens qui parlent un anglais parfaitement BCBG représentent, en Grande-Bretagne, moins de 3 % de la population, ne dirigent plus le monde, mais ont gardé un certain prestige « social ». *Leur rôle pour l'avenir doit être,* affirme Bowles, *de perpétuer* leur langue. Il leur apporte sa contribution avec *Anglais chic, anglais choc,* guide de langage plutôt drôle et pratique pour le Français qui cherche à se faire accepter dans le milieu BCBG. Mais il serait tout de même un peu triste de le prendre trop au sérieux, et de ne vouloir parler que le *« BCBG »*...

MARIA G. SHEENAN.

★ ANGLAIS CHIC, ANGLAIS CHOC, de Patrick Lindsay Bowles, Flammarion, 180 p., 70 F.

RELIGIONS

Le pape en représentation

Le Pape pèlerin, tel est le titre *d'un superbe ouvrage consacré par* l'académicien Alain Decaux et le photographe François Lochon aux voyages effectués par Jean-Paul II depuis son accession au trône de saint Pierre, en octobre 1978 : soixante-sept pays visités à ce jour.

Alain Decaux est croyant. *« Plutôt de gauche »,* comme il se définit *lui-même,* il *est aussi un sceptique* qui aime à voir les choses à la première personne. Il a donc intégralement suivi le voyage de Karol Wojtyla *en Colombie* et dans l'île caraïbe de Sainte-Lucie en juillet 1986. C'est de cette expérience que le récit tire sa chaleur. S'y ajoutent naturellement la rigueur de la documentation de l'historien et le sens didactique bien connu de cet homme de radio et de télévision.

François Lochon, lui, a suivi tous les voyages du pape comme photographe de l'agence Gamma. Il a rapporté de ses *pérégrinations* cinquante mille clichés.

Du pays le plus difficile, le Nicaragua, au plus chaleureux, la Pologne, bien sûr, en passant par le plus enthousiaste, le Mexique, son premier objectif en janvier 1979 ; de la *tribune de l'ONU aux visites à* Auschwitz et Hiroshima ; sur fond de montagne suisse ou guatémaltèque ou devant la tour Eiffel ou les remparts de Cuzco ; dans les frimas japonais, sous la pluie philippine ou par les touffeurs nigérianes : l'objectif de François Lochon a véritablement saisi la dimension planétaire du *« premier pape slave de l'histoire »*.

Trop c'est trop ? Oui, si rien dans le personnage de Jean-Paul II n'est *a priori* attrayant pour l'éventuel lecteur. Sinon l'humour et le sens esthétique du photographe, joints à l'humanité et au très perceptible goût médiatique du *modèle, emporteront la conviction.*

JEAN-PIERRE CLERC.

★ LE PAPE PÈLERIN, album avec un texte d'Alain Decaux et des photographies de François Lochon, Perrin, 220 F.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIES

● MARIE-LOUISE ROTH : *Robert Musil. L'homme au double regard.* Une présentation synthétique de Musil et de son œuvre. L'auteur, en collaboration avec plusieurs spécialistes de l'écrivain, *a tenté une approche diversifiée qui constitue* une bonne introduction à l'œuvre musilienne. (Balland, 350 p., 139 F.)

● MICHEL TODA : *Henri Massis, un témoin de la droite intellectuelle.* L'auteur de la *Défense de l'Occident* aurait eu cent ans en 1986. Henri Massis tenta de réconcilier la pensée de son maître Charles Maurras et le catholicisme romain. Intellectuel engagé, académicien, animateur de revues et critique littéraire, Massis est mort en avril 1970. (La Table ronde, 390 p., 169 F.)

ESSAIS

● OUVRAGE COLLECTIF : *les Cahiers de Choubramant* consacrent, dans leur dernière livraison (215 pages), un cahier spécial de sept articles au romancier francophone égyptien Albert Cossery, né en 1913 et établi à Paris depuis 1945. (40 F le numéro franco, Editions Champollion, 31-A, rue Champollion, Le Caire, et Librairie Saumuelian, 51, rue Monsieur-le-Prince 75006 Paris.)

● PASCALINE MOURIER-CASILE : *De la chimère à la merveille.* L'auteur, responsable du Centre de recherches sur le surréalisme, analyse les liens visibles ou non qui existent entre *« l'imaginaire fin de siècle »* et *« l'imaginaire surréaliste »* pour les faire apparaître comme *« étrangement harmoniques »*. Aller directement au livre sans passer par l'inutile et jargonnante quatrième de couverture... (L'Age d'homme, Bibliothèque Mélusine, 302 p.)

HISTOIRE

● LEONARD SHAPIRO : *les Révolutions russes de 1917.* Un des grands spécialistes de l'histoire de la Russie analyse les événements de 1917 et le système mis en place par les bolcheviks jusqu'à la mort de Lénine en 1924. Préfacé *par Hélène Carrère d'Encausse. Traduit de l'anglais* par Anne Krief. (Flammarion, 330 p., 125 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● RACHID BOUDJEDRA : *la Pluie.* Une jeune femme, prise entre sa famille et une société algérienne hostile, se raconte, remonte vers son enfance en six nuits qui scandent un récit haletant, *contradictoire... Traduit de l'arabe par* Antoine Moussali en collaboration avec l'auteur. (Denoël, 150 p., 68 F.)

● OUVRAGE COLLECTIF : *Anthologie de la poésie tchèque et slovaque.* Exceptés Jarslav Seifert, Vitezslav Nezval ou Vladimir Holan, la poésie tchèque et plus encore la poésie slovaque sont très peu connues du public français. Cette entreprise, à laquelle de nombreux traducteurs ont participé, comble un vide certain. (Messidor/UNESCO, 418 p., 120 F.)

● ADOLF RUDNICKI : *le Compagnon de route.* Dostoïevski accompagne l'écrivain polonais dans ses pérégrinations et ses réflexions. L'éditeur précise que ce livre *« n'a jamais paru en Pologne sinon dans une édition clandestine »*. Traduit du polonais par Elisabeth Destree-Van Wilder. (Actes Sud, 230 p., 89 F.)

LITTÉRATURE

● PÉTRUS BOREL : *Madame Putiphar.* Dans l'épilogue de son roman noir, publié en 1839, Borel écrivait : *« Les infortunes si réelles et si grandes que ma plume ou plutôt que mon cœur s'est plu à consigner longuement dans ces pages ne sont rien au prix des aventures et des malheurs presque romanesques qui ont traversé cette œuvre tout au long de sa carrière ; ce serait une chose curieuse à faire que la biographie de ce livre. »* Préfacé et annoté par Jean-Luc Steinmetz. (Le Chemin vert, 408 p., 127 F.)

RELIGIONS

● ENNIO FLORIS : *Sous le Christ, Jésus.* A partir de l'étude des Evangiles, l'auteur de ce livre, de confession protestante, tente de séparer *la figure historique de Jésus et la figure* théologique du Christ. (Flammarion, 321 p., 120 F.)

« Folio » et les archives du présent

LE chronologue a la passion de l'exactitude. Il traque l'imprécision, qui a la gravité d'un mensonge. L'ordre du temps découpé en fines *unités lui est une religion.*

Edouard Masurel, en vrai archiviste du présent, publie chaque mois dans *le Monde* une chronologie des principaux événements français et étrangers du mois précédent dans laquelle peut s'exercer sa passion, – mieux son obsession, – de l'exactitude. On mesurera le caractère indispensable de cette chronologie au pillage dont elle est victime de la part des éditeurs de journaux et d'annuaires économiques ou politiques.

On ne peut, dans ces colonnes, que féliciter l'éditeur – Gallimard – qui a pris l'initiative d'élever cette entreprise à *la dignité d'un livre, dans la* collection « Folio-actuel ». Pour l'occasion, l'auteur a enrichi son ouvrage d'index – non seulement par lieux et noms, mais aussi par thèmes – qui en améliore très notablement l'usage. André Fontaine a signé la préface de ce livre, véritable vademecum de la *« fiévreuse année »* 1986.

Il est heureux que la sortie du premier volume d'une série qui serait désormais annuelle *corresponde à l'anniversaire* de la collection qui l'accueille. En quinze ans d'existence, en plus de cinq cents auteurs et quelque cent *millions d'exemplaires* vendus, « Folio » s'est imposé avec force sur le marché du livre au format de poche. Avec cent nouveautés et quatre cents réimpressions par an, « Folio » fait preuve d'une vitalité *certaine, encore confirmée par* la création en 1985 de trois nouvelles séries d'ouvrages de non-fiction : « histoire », « essai » et « actuel ».

La série dernière-née : les grands textes de la littérature policière, Goodis, Hammett, Himes... font ainsi leur entrée en « Folio », sous couvertures contrastées, stylisation des *affiches des vieux films noirs* américains. Enfin, derrière une reproduction de Matisse, un superbe catalogue, lisible et complet, vient donner à cet anniversaire un agréable air de fête.

P. Ke.

★ L'ANNÉE 1986 DANS LE MONDE, d'Edouard Masurel, préface d'André Fontaine, 238 p., 24 F.

● BANDES DESSINÉES

Dunes, forêts, prairies...


ED. DUPUIS

Unanimement célébré, le talent d'enlumineur de René Hausman faisait jusqu'ici le désespoir des bédéphiles. Quoi ? Avec cet or dans les doigts, Hausman fréquenterait jusqu'au bout la BD en dilettante, sans produire seulement la matière d'un album cohérent ? Les voici soulagés : *avec la Forteresse de pierre* (dont le scénario est signé d'un « Dubois » laconique), Hausman comble toutes les espérances que l'on fondait sur lui. Ce premier volume des aventure de Laïyna la sauvageonne fait penser tantôt à *la Belle et la Bête,* tantôt au *Livre de la jungle.* Mais, pour conventionnel qu'il soit, le récit a pour mérite d'appeler des images fortes et « inspirées ». Etonnantes, ces orgueilleuses forteresses qui se dressent, aveugles, au-dessus de forêts impénétrables. Magiques, ces *effets de flou, ces entrelacs végétaux, ces* trouées de lumière. Emouvantes enfin, les moues innocentes, coquettes ou apeurées de Laïyna, dont la robuste beauté s'écarte de tous les canons reconnus. *(LA FORTERESSE DE PIERRE,* de Hausman et Dubois, Ed. Dupuis, 48 pages couleurs, 49 F.)

∴

Michel Crespin est un bucolique d'une tout autre trempe. Originaire des Hautes-Alpes, ce montagnard a été bercé, dans son enfance, par *des histoires de gardes forestiers et d'anciens* combattants. Après un premier album particulièrement dense *(Marseil, 1979),* Crespin a pris le maquis et ne nous livre plus, depuis sa retraite, que des bribes éparses d'une « saga » qui va s'effilochant. L'un de ses livres s'intitule *Attentes* : tous, désormais, méritéraient ce titre. Rien ne s'y passe, sinon une succession d'instants lourds de sentiments non extériorisés. Comme si la pudeur commune à tous ses personnages avait contaminé l'auteur au point de le paralyser. *Quatrième volet du cycle « Armalite 16 », les Infernets* met le comble à cette déliquescence. Le récit y est si retenu qu'il s'évanouit, les protagonistes si diaphanes qu'ils en deviennent interchangeables. On retrouve, inchangées, les qualités esthétiques d'un dessinateur inventif et délicat, sa maîtrise de l'aquarelle et ses mises en pages kaléidoscopiques. *Mais comme l'on voudrait que cette dépense* d'art ne fût pas aussi vaine. *(LES INFERNETS,* de Michel Crespin, Les Humanoïdes associés, 44 pages, couleurs et noir et blanc, 55 F.)

∴

Le sentiment de dilution ne s'impose pas moins à la lecture d'*Un été indien,* l'album de Pratt et Manara primé à Angoulême. Fallait-il cent quarante-quatre planches pour narrer cette histoire exemplairement linéaire qui s'éternise en poses hollywoodiennes et contorsions maniéristes ? Hommage à *la littérature américaine, Un été indien* conte l'affrontement sanglant entre un village de puritains (nous sommes au dix-septième siècle) et une tribu d'Indiens surexcités par l'assassinat de deux des leurs. Au centre du conflit, la famille Lewis, incestueuse et maudite, dont les membres seront tués ou dispersés et la *maison* réduite en cendres. Ce n'est pas le meilleur scénario d'Hugo Pratt, et il aurait fallu beaucoup de folie et de démesure dans les dessins pour emporter notre conviction. Le choix de Milo *Manara, artiste académique et froid, au trait mi-*décoratif, mi-démonstratif, aux couleurs fades et sirupeuses, est un contresens. Il ne manque pas un grain aux dunes, pas un épi aux champs de maïs, et pourtant ces images sont vides, car exemptes d'émotion. *(UN ÉTÉ INDIEN,* de Pratt et Manara, Ed. Casterman, 144 planches couleurs, 120 F.)

∴

Chez le même éditeur, les *Carnets d'Orient* de Jacques Ferrandez sont une invitation au rêve plus convaincante. L'auteur nous entraîne sur les traces d'un jeune peintre français, Joseph Constant, qui débarque à Alger en 1836, six ans après la prise de la ville. D'abord ébloui par ce *pays de couleurs et de lumière (auquel le talent* de Ferrandez, jamais si bien employé, restitue toute sa séduction), il est bientôt écœuré par la brutalité des occupants comme par la cruauté des indigènes. Disposé à repartir, il sera retenu par le regard d'une jeune beauté aperçue dans un harem. Pour les beaux yeux de cette Djemilah, le voilà qui apprend l'arabe et fait mine de *se convertir à l'islam. Mais leur amour ne pourra* s'accomplir dans un pays que ravage la guerre sainte. Le mirage s'évanouira devant Joseph, homme désormais solitaire pour lequel il n'est plus de bonheur possible, ni en Europe ni en Afrique.

En même temps qu'il déroule une fiction, l'album de Ferrandez (qui n'est pas sans évoquer parfois le *Charles de Foucauld* de Jijé) consigne une double page d'histoire. Histoire militaire – Joseph accompagne les zouaves dans leur expédition contre Constantine – et histoire de l'art. L'ouvrage est d'ailleurs ingénieusement ponctué de pages extraites du carnet de notes et de croquis attribué au héros, auquel on ne serait pas en peine de trouver plusieurs modèles plausibles. (*CARNETS D'ORIENT,* de Jacques Ferrandez, Ed. Casterman, coll. « Studio (A suivre) », 45 pl. coul., 68 F.)

∴

Les nombreux peintres « orientalistes » qui visitèrent le Maghreb au dix-neuvième siècle furent, sans le savoir, d'authentiques reporters. Leurs toiles constituent aujourd'hui de précieux documents sur une réalité disparue. Voici qu'à son tour le dessinateur Jano, longtemps inspiré par la banlieue chère à son héros Kebra, s'affirme comme un adepte du *« journalisme graphique »* avec *un superbe recueil d'illustrations* dont le titre, *Carnet d'Afrique,* fait précisément écho à l'album de Ferrandez. Ces planches où l'observation aiguë le dispute à un humour discret ont été réalisées après trois séjours en Afrique noire. Elles dressent un portrait lucide, complice et chaleureux de populations écartelées entre deux cultures contradictoires, et qui semblent ici sourire de leur infortune. (*CARNET D'AFRIQUE,* de Jano, Ed. Carton, Lyon, 85 F.)

THIERRY GROENSTEEN.

● EN BREF

● *A L'OCCASION DE LA* **PARUTION d'un volume d'inédits de Robert Desnos consacrés à la musique, les éditions du Petit Véhicule** *et la Maison de la poésie de* **Nantes organisent, le jeudi 5 mars, des entretiens sur l'œuvre du poète ; y participeront Lucienne Cantaloube-Ferrieu, Marie-Claire Dumas, Colette Guedj, Michel Murat, Jean-Luc Steinmetz et André Verdet. Une exposition consacrée à l'œuvre picturale de Desnos ouvrira ses portes le 4 mars à 18 heures. Pour toute information complémentaire, téléphoner au (16) 40-29-07-82, à Nantes.**

● LE PREMIER PRIX MANNESMANN-TALLY, destiné à récompenser un ouvrage d'imagination mettant en scène l'outil informatique, a été attribué à l'écrivain américain Kevin O'Donnel pour son livre ORA: CLE (Robert Laffont).

● LE PRIX LITTÉRAIRE, Canada-communauté française de Belgique 1985, a été attribué à l'écrivain belge Eugène Savitzkaya pour l'ensemble de son œuvre.

● UNE REPRÉSENTATION du spectacle audiovisuel et poétique, *le Fou et le Créateur,* sur un texte et des photographies de Daniel Pons, aura lieu le 5 mars, à 17 heures, à l'auditorium de la Bibliothèque *nationale, galerie Colbert, 2, rue* Vivienne.

● Dans le cadre de L'ANNÉE PAUL FÉVAL, le centre d'histoire et d'analyse des textes de l'université de Haute-Bretagne, à Rennes, organise un colloque sur le thème : « Paul Féval et le roman ». Il se tiendra du 10 au 12 septembre à Rennes. Tous les titres et les projets de communications peuvent être adressés dès maintenant au C.H.A.T., E.Guitton, Ph.Hamon et M.Simonin, université de Rennes, 2-6, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes.

● La Fondation Fernando Rielo a décerné le SIXIÈME PRIX MONDIAL DE POÉSIE MYSTIQUE au *poète espagnol* José Garcia Nieto pour son œuvre *Lettre à la mère.*

● L'Association des écrivains de langue française (ADELF) a partagé le 12e 100 F DES MASCAREIGNES, DES SEYCHELLES ET DES COMORES entre le Réunionnais Jean-François Sam-Long pour *Madame Desbassayns* (éditions Jacaranda) et le Comorien Mohamed A.Toihiri pour *la République des imberbes* (éditions L'Harmattan). Un prix hors concours est allé à Marguerite-Hélène Mahé pour *Sortilèges créoles* (La Nouvelle Imprimerie dionysienne).



● ROMANS

L'exilé d'Alain Dugrand

CHARLES LAVERGNE est parti de chez lui, on ne sait trop pourquoi. Au Mexique, il vit *« au cœur du monde en spectateur »*. Il a appris à ne rien faire, à se soumettre au temps donné, à regarder les limoniers et les bambous, dans la maisonnette blanche et bleue de Yacapan. Au bout de l'aller simple *« sans ambitions particulières »* qu'il s'est offert, il ne semble y avoir aucune aventure, à peine est-on troublé par l'ombre immense du volcan, par le souvenir du tremblement de terre, par les apparitions de la belle Renata, par les fastes du marché de Yacapan, ses bruits, ses bières bues au comptoir, ses couleurs.

Ainsi l'exil volontaire serait une, ou la seule, manière de cultiver son jardin comme le préconisait Voltaire, une manière de se mettre hors jeu, en coupant au ciseau l'herbe rase de sa pelouse, aux feuilles trop grasses pour la tondeuse, *« ému comme un naufragé »* devant une fleur.

L'éloge de cette retraite est réussi et émouvant : le livre d'Alain Dugrand sonne juste, et ses personnages ont leur juste épaisseur, Don Pablo le jardinier, ou Machel le Néerlandais, un monde. Une densité romanesque que vient troubler comme le ferait une fausse note, l'irruption d'une intrigue. Le narrateur est arraché à sa douce habitude par une étrange proposition : aller à la recherche d'un ancien collabo, un certain André Berthon, qui vit exilé lui aussi, depuis la Libération. Au début, cette mission dégoûte assez Lavergne, puis il se prend au jeu. Après une courte escale dans la riche et répugnante haute société du PRI — le parti au pouvoir, — il retrouve Berthon dans la presqu'île de Merida, sur la côte caraïbe, et, c'était couru, ils sympathisent. Dans l'amertume, un sens commun de la beauté classique, dans l'orgueil partagé de ne réaliser aucun rêve, dans une commune absence d'affection.

Cela donne lieu à quelques images fortes, celles des Tropiques, qui dégradent tout, celles de ce vieil homme borgne, aux manies semblables à celles de Lavergne. Il y a aussi une histoire de costume, de ces histoires qui deviennent des légendes dans les familles. Mais Alain Dugrand n'est paradoxalement pas assez détaché pour que son récit soit convaincant. Il donne trop l'impression de vouloir tirer la morale de son histoire. Sans vouloir tout à fait pousser les comparaisons, en le faisant cependant.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **UNE CERTAINE SYMPATHIE, d'Alain Dugrand, éditions Lattès, 177 p., 82 F.**

Une vie et une vallée perdues

Le second roman de Marie Redonnet : un hameau égaré pour une enfance engloutie. A lire absolument.

MARIE REDONNET, après *Splendid Hôtel* (1), fait, avec *Forever Valley*, un « sans faute ». On n'est pas près d'oublier ces quelques semaines dans la vie d'une jeune fille de seize ans, la narratrice, qui ne dit pas son nom. En douze chapitres courts, elle déroule son existence minuscule dans son hameau perdu « au bout du monde » à Forever Valley, *« la vallée d'en haut »*, à l'abandon. Tout, d'emblée, intrigue et fascine dans cette vie minable, entre le presbytère et l'ancienne mairie-école, devenue dancing depuis que toute activité — ou presque — a cessé à Forever Valley, pour émigrer *« dans la vallée d'en bas »*.

D'où vient-elle cette petite fille qui, à seize ans, n'est *« pas encore formée »* ? On ne sait pas. Elle est élevée par *« le Père »*, curé sans paroisse, replié dans son presbytère, près de « sa » chapelle désaffectée et en ruine. Le Père a bien essayé de lui apprendre à lire. Rien à faire. Tous les jours, elle regarde en vain *« école »* et *« mairie »* sur le fronton de la maison d'en face. Mais ça ne lui *« manque pas »*, puisqu'elle n'a pas envie de quitter Forever Valley : *« Dans la vallée d'en bas, il y a beaucoup trop de trafic à cause du poste de douane. La frontière est juste au bout de la vallée d'en bas. Au bout de Forever Valley, il n'y a rien, il n'y a que les montagnes. »*


JOHN FOLEY
Marie Redonnet.

Le seul mot qu'elle arrive à lire, c'est *« dancing »*, *« un mot facile à lire »*, dit-elle. Le dancing, c'est Massi, la veuve de l'ancien maire, qui le tient. Il n'est ouvert que le samedi soir. Puisqu'elle a seize ans, la petite va y travailler. Après le Père, Massi doit parfaire son « éducation ». L'héroïne s'occupera des douaniers, laissant les bergers aux filles de la laiterie, qui montent le samedi soir pour arrondir leurs fins de mois. Avec elle les hommes paieront le prix fort, puisqu'ils *« n'auront pas de précautions à prendre »*, (elle n'est *« pas formée »*).

Parallèlement à ses débuts au dancing, elle met à exécution son *« projet personnel »* : creuser le jardin du presbytère, qui devait être un cimetière, pour retrouver les morts. De morts, point. Mais, à partir de là, tout commence de se dégrader à Forever Valley, et le lecteur est comme happé, envoûté par ce glissement accéléré, inexorable, si bien rendu par le récit simplifié de la narratrice, ses phrases courtes, précises, informatives, volontairement dépourvues d'émotion.

Un malheur jamais nommé

On reste haletant devant cette montée d'une angoisse jamais affirmée, d'un malheur jamais nommé, d'une destruction sans appel : la mort du Père, la fermeture du dancing, la mort du jeune douanier qui avait promis de vivre au presbytère, et enfin l'immersion de Forever Valley pour la construction du barrage qui permettra l'électrification de la vallée d'en bas. Massi va à l'hospice d'en bas. La petite va aussi « en bas », et la vie, ou l'absence de vie, continue. *« je n'ai plus seize ans*, dit-elle à la fin. *Mais je ne suis toujours pas formée. Massi dit que maintenant c'est trop tard, je ne le serai jamais. »* Elle n'invente rien pour rendre la vie supportable, elle subit, et conclut : *« Je n'aime pas la vallée d'en bas non plus, ni le barrage de Forever Valley avec ces montagnes qui se reflètent dans l'eau et le col qu'on aperçoit tout au fond, là où se cache l'ancien hameau de Forever Valley. »*

Son enfance engloutie, elle ne joue pas, comme tous les autres, à l'oublier, elle regarde. Ailleurs, à la ville où sont partis les douaniers, on feint de ne pas voir, on s'invente des idées pour ne pas affronter les vallées submergées et les enfances perdues. On a peur. Comme on a peur en refermant le livre de Marie Redonnet. Peur de la nudité de la vie, peur de la lucidité, peur du souvenir de cette petite histoire, de cette violente parabole que l'on gardera longtemps en soi.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **FOREVER VALLEY, de Marie Redonnet, Editions de Minuit, 126 p., 49 F.**

(1) Editions de Minuit.

Traven, la fureur de s'effacer

(Suite de la page 11.)

Un journaliste britannique, Will Wyatt, dans un ouvrage qui se lit lui-même comme la plus tortueuse des enquêtes policières, a démontré *(The Secret of the Sierra Madre*, Doubleday, 1980) que l'auteur de *la Révolte des pendus* se nommait Hermann Albert Otto Max Feige, né le 23 février 1882 à Schweibus, un village de Prusse orientale situé aujourd'hui en territoire polonais. Premier incident d'identité : l'enfant étant né quelques semaines avant le mariage de ses parents, il fut d'abord déclaré à la mairie sous le nom de sa mère, Wienecke.

Savoir dire le nom de Traven ne résout qu'une mince part de l'obscurité qui l'entoure. On sait encore que, dans sa jeunesse, il fut comédien, sous le nom de Ret Marut, et qu'il publia sous ce patronyme, à partir de 1917, une feuille anarchiste, *Der Ziegelbrenner*. En 1919, Feige participe activement du côté des révolutionnaires à la République des conseils. C'est probablement pour échapper au sort de Rosa Luxemburg et de ses camarades qu'il s'enfuit d'Allemagne on ne sait trop quand. Les filatures posthumes le repèrent en Suisse, en Hollande, en Espagne, au Canada, en Angleterre — où il fréquenta des geôles — et finalement au Mexique où il apparaît sous le nom de Traven en 1924. Son premier roman, son meilleur, *le Vaisseau des morts*, paraît en Allemagne en 1926. Son auteur disparaît de la circulation. Pourquoi ?

Les mirages de la fortune

C'est évidemment dans les livres de Traven qu'il faut chercher la réponse, plutôt que dans les méandres de sa biographie. Mais là encore, rien n'est simple. Des quatre titres que nous connaissons en France, l'un, *le Vaisseau des morts*, est adapté de l'allemand par Philippe Jacottet (eh, oui, le traducteur de Rilke et de Musil), l'autre, *la Charrette*, est adapté de l'espagnol, les deux derniers, *la Révolte des pendus* et *le Trésor de la Sierra Madre* nous sont proposés d'après des versions anglaises. Dans ce tissu d'épaisseur et de qualité très diverses, il est néanmoins possible de discerner une trame commune : une désillusion radicale face à *toutes* les grimaces de la civilisation, accompagnée d'une non moins radicale et explosive envie de vivre.

Traven, s'il faut l'appeler ainsi, a tout vécu des espoirs et des aventures du siècle : les révolutions, les mirages de la fortune, les vertiges et les salaires du progrès, les appétits de l'or et les misères extrêmes de l'exploitation, qu'il s'agisse de celle des matelots enfermés pendant des mois dans l'enfer d'une soute ou de celle des Indiens du Mexique livrés à vie à l'esclavage.

Ses livres témoignent de tout cela, sans cesse, sous toutes les formes, qu'il use de l'humour noir *(le Vaisseau des morts)*, de la désespérance cynique *(le Trésor de la Sierra Madre)*, du lyrisme libérateur *(la Révolte des pendus)* ou de la description ethnologique la plus minutieuse *(la Charrette)*. Chaque livre, chaque manière narrative, chaque façon de regarder conduisent, par le rire ou par le drame, par la pitié ou par la révolte, au même carrefour : celui de la grande colère et de la grande détresse des pauvres, de la grande gigue des misérables dont parlait Diderot et dont Traven n'ose plus croire qu'elle puisse devenir un jour le grand branle de l'humanité.

C'est peut-être là, dans la rage blanche et impuissante de ces romans, dans ce rire qui s'étrangle, dans ces aventures qui avortent, dans la description de vies définitivement sans but (il y a peu de véritables femmes dans ces livres) qu'il faut trouver les raisons de la fureur de s'effacer qui n'a cessé d'empoigner Traven : il n'espérait plus rien de l'homme et n'osait plus croire qu'en une fantomatique et anonyme humanité.

PIERRE LEPAPE.

★ **LE VAISSEAU DES MORTS, traduit et adapté de l'allemand par Philippe Jacottet ; LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE, traduit de l'anglais par Henri Bonifas, adapté par Charles Baudouin ; LA RÉVOLTE DES PENDUS, traduit de l'anglais par A. Lehman ; LA CHARRETTE, traduit de l'espagnol par Mathilde Cambi. « 10/18 ». Chaque volume : 32 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le grand repos d'un autre moi

(Suite de la page 11.)

Au moment de prendre congé, Etienne récapitule l'affreux bilan. Spectateur de passage, c'est tout ce qu'il aura été. Il aura regardé la vie, de loin. Même son ami Stefan, ce fut un *« ami lointain »*, comme le rappelle le titre du roman. C'est à peine s'il arrive à allumer le feu de la cheminée, ajoutant la maladresse à l'inutilité. Le feu prend sans lui. Il se sera agité pour rien. *Même les larmes qui lui montent aux yeux* en regardant les bûches, il ne saurait dire si c'est tristesse, ou bien fumée...

CLAUDE ROY a rarement poussé aussi loin la dépréciation de soi, où il a toujours semblé voir le prix à payer d'une hypothétique réconciliation avec soi-même. En allant jusqu'à se demander ce que les autres *« lui trouvent »*, Etienne porte le masochisme à un degré qui exclut la ruse habituelle aux autobiographes. Il ne peut espérer qu'on lui épargnera les coups, au vu de ceux qu'il s'inflige. Il les appelle pour de bon, avec *une obstination contre soi qui évoque, au-delà des échecs* d'un *Oncle Vania*, les auto-crucifixions d'Arthur Adamov...

L'auteur n'est pas dupe de ces traits forcés. Il reste maître de la caricature. Et s'il arrive au romancier de se laisser entraîner dans la spirale défaitiste de son personnage, le poète, lui, retrouve sa voie familière du salut par le jeu, à défaut du je (pour jouer, à sa façon, sur les mots).

Face à la vanité de nos idées et de nos songes, face aux bégaiements barbares de l'histoire, face au peu de poids de nos destins singuliers, *le Voyage d'automne* rétablit dans ses prestiges l'instant rare, un châle sur les épaules de l'épouse, un visage entrevu à Venise, *le soleil qui fait fumer la terre comme* un dos de bœuf, les traces et les trilles des étourneaux, ces fragilités que personne ne nous envie mais dont est faite la vraie vie, loin des moi fracassés ou jacassants.

★ **L'AMI LOINTAIN, de Claude Roy, Gallimard, 178 p., 68 F.**
★ **LE VOYAGE D'AUTOMNE, poèmes de Claude Roy, Gallimard, 116 p., 86 F.**
★ **LÉONE ET LES SIENS, de Claude Roy. Gallimard « Folio ».**

New-York sous tension

Pour son quatrième livre,* le Pont de Brooklyn, *Leslie Kaplan a choisi le lieu de toutes les rencontres et de toutes les folies : Manhattan.

C'EST le territoire quadrillé des tableaux de Mondrian — *le lieu où « l'océan arrive sous la ville* (...), *s'infiltre en elle »*, — que Leslie Kaplan a choisi, non comme décor de son roman, mais comme personnage à part entière. Elle a su saisir et restituer, par petites touches, cette ville démesurée et intime, *« développement continu, croisé, de rues petites avec des maisons en pain d'épice, bordées d'arbres, et de grandes avenues neutres où peut circuler un ciel »*.

Les histoires croisées de Julien, Anna, Chico, Mary et Nathalie ne pouvaient arriver qu'à New-York, ce carrefour, ce passage, où les destins se nouent de manière inattendue, où quatre jeunes gens se rencontrant par hasard un dimanche après-midi dans Central Park commencent quelques jours plus tard une vie commune.

La passion de Julien, un bel homme de vingt-huit ans, touchant avec son air d'innocence, pour Nathalie, une enfant de six ans — la fille de Mary, — n'a en soi rien de très neuf. Mais on se laisse porter par le rythme de Leslie Kaplan, parfaitement accordé au tempo de New-York, et par son style, qui s'affirme de livre en livre, bien que demeurent quelques « scories » agaçantes : on aurait fait sans déplaisir l'économie de phrases telles que *« Ces yeux, il sourit. Quelque chose du vent. »* Entre le rejet de tout jeu sur le langage, de toute recherche formelle, et des influences trop évidentes, « emprunts » ou « résidus » de lectures, il y a le clin d'œil et le plaisir de jouer, comme chez Jean Echenoz, par exemple. Il manque encore à Leslie Kaplan cette capacité d'humour et de distance.

Huis clos

Il reste que, dans le singulier huis clos de Manhattan, elle sait faire monter la tension, entremêler douceurs, violences et passions sur fond de poussière et de chaleur urbaines. Avec talent, elle débusque l'originalité d'une histoire banale, dans l'île de toutes les ambiguïtés, sur laquelle veille le pont de Brooklyn. Et, de l'autre côté du pont, attend, mystérieux, l'autre quartier : Brooklyn, d'où vient Julien, et où, fatalement, il retournera.

Avec Leslie Kaplan, tous les « fous » de New-York seront heureux de retrouver les sensations de « leur » ville, de la voir, à la belle saison, s'étaler au soleil et sortir les chaises sur les trottoirs devant les maisons — comme au village, — de la sentir battre, la nuit, d'y croiser des silhouettes hallucinées, passants d'une autre vie. Bref, si le roman de Leslie Kaplan n'est pas tout à fait réussi, le plaisir de le lire n'en est pas moins garanti pour les « newyorkophiles »...

Jo. S.

★ **LE PONT DE BROOKLYN, de Leslie Kaplan. POL. 236 p., 86 F.**

★ **Le premier livre de Leslie Kaplan, *l'Excès, l'usine* (paru en 1982 chez Hachette/POL) est réédité par POL (120 p., 85 F). Le texte est suivi de *Usine*, une conversation entre *Marguerite Duras* et Leslie Kaplan (publiée par *Banana Split* en décembre 1982, et *l'Autre Journal* en mai 1985).**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Émile Zola reporter


COLLECTION H. MITTERAND.

(Suite de la première page.)

D'autres petits locaux loués à des familles d'employés. Bien insister sur l'intimité qui s'établit entre le chauffeur et le mécanicien, ces hommes vivant ensemble et ne se quittant jamais, montés sur la même bête et y courant les mêmes dangers. Faire une association à trois de Jacques, de Pecqueux et de la locomotive. Une grande amitié entre Jacques et Pecqueux, celui-ci, plus âgé, dévoué comme une brute, malgré ses vices, à Jacques. Jacques cachant les fautes de Pecqueux quand il est saoul par exemple, ou qu'il tire une bordée avec une femme : il le laisse dormir une heure, assis sur le coffre, ce qui *est défendu* : on s'y asseoit pendant les stations. Plus tard, leur *brouille*, leur haine, n'en sera que plus dramatique, si je l'amène après cette grande amitié. La moralité : on tâche que les mécaniciens et les chauffeurs reviennent toujours coucher chez eux ; ce n'est pas toujours facile. Le découchage de l'homme marié est immoral : la femme aux deux bouts.

L'irrégularité dans le roulement ne déplaît pas aux mécaniciens : ils préfèrent donner dix heures un jour et rien le lendemain. Aussi sont-ils opposés aux efforts qu'on fait pour distribuer régulièrement les heures. Pourtant ils aimeraient bien *l'aller* et le retour de Paris au Havre, comme *je l'avais réglé* d'abord. *Je pourrais* donc avoir d'abord le roulement *irrégulier que m'a donné* Lefèvre, puis établir le roulement *régulier imaginé par moi* – si cela facilite les entrevues de Jacques et de Séverine. La santé des mécaniciens est bonne, dit la Compagnie ; la retraite devrait seulement être prise quatre à cinq ans plus tôt. En réalité, il s'use plus vite, les jambes, les poumons. Pourtant, on voit beaucoup de mécaniciens prendre leur retraite, rester chefs de dépôt. Une excellente précaution, c'est d'avoir deux vêtements, toujours un vêtement de rechange, pour le mettre à l'arrivée. Le mécanicien mange sur sa *locomotive. Il* a un petit panier de provisions et mange *dans un* arrêt. *Il vit très bien.*

Je suis revenu dans le fourgon du conducteur-chef. Les bagages sont là, classés ; la trépidation les fait danser. Le conducteur a toute une petite installation, un bureau, une bouteille d'encre pendue à un barreau de la fenêtre, un casier au-dessus de son bureau, un siège garni de cuir, très haut, placé de *façon à ce que le conducteur*, assis, puisse surveiller la voie en avant et en arrière par les vitres de sa cabine de vigie. Après chaque station où il a déposé des bagages, il a un petit travail de comptabilité qui peut durer de cinq à six minutes. Puis il monte dans sa vigie et surveille les signaux. La voie lui est cachée par la locomotive et par la queue du train : mais *il* peut très bien voir les signaux. A chaque station qu'on franchit, il note l'heure sur son garde-temps, une feuille jaune.

Le mécanicien appartient au *matériel et traction, tandis que* le conducteur appartient à l'exploitation. Aussi les chefs des gares et ce dernier, quand il y a un retard par leur fait, par exemple pour le chargement ou le déchargement des bagages, jettent la faute sur le mécanicien en mentant sur l'heure d'arrivée et l'heure de départ. Et le mécanicien, n'ayant pas de contrôle possible, semble en *faute. Rivalité. Le contrôle* ne s'établit bien que par là. Quand il est assis dans sa vigie, le conducteur a devant lui le volant du frein de son fourgon, la corde qui communique avec la cloche du tender, ainsi qu'une sonnerie que peut faire sonner le mécanicien. Le conducteur ne voit ni le mécanicien ni le chauffeur que le tender lui cache, mais il peut donc communiquer avec eux et réciproquement. (Aujourd'hui, *le* conducteur a un levier qui produit l'arrêt *immédiat* du train s'il l'abaisse.) Ne pas oublier qu'en marche le mécanicien est sous les ordres du conducteur-chef.

Mon impression sur la locomotive. D'abord une grande trépidation, de la fatigue dans les jambes et un ahurissement à la longue produit par les secousses. La tête semble se vider. A droite et à gauche, les champs ne défilent pas plus vite que vus d'une portière de wagon. Il y a seulement plus d'air, plus d'espace, le vaste ciel sur la tête, la campagne vue d'un coup. *D'ailleurs, le mécanicien* ne regarde guère que devant lui ; à *peine de temps à autre un coup* d'œil jeté à droite ou à gauche.

L'impression des *longues* lignes droites. Les courbes qui cachent la voie, puis une partie droite, allant à l'infini, se perdant ; et là-bas un train arrivant, très petit, grandissant : on peut croire qu'il arrive sur la même *ligne, que tout* va se briser ; puis, il passe dans un *tonnerre, dans un coup de vent* très fort. Les tunnels, la porte ronde et béante qu'ils présentent. Quand ils sont en ligne droite comme le tunnel des Batignolles, on voit la percée du jour au bout, on distingue si le tunnel est vide. Le bruit, lorsqu'on passe sur un pont de fer, ou sous un pont de maçonnerie, ou près d'un édifice, ce qui fait un engouffrement de vent. Le soubresaut au passage des aiguilles. Puis le grand vent, le train éprouve une résistance ; il faut marcher plus rude.

Et les impressions de nuit, la lanterne éclairant 300 mètres de voie, un reflet sur les ponts au loin, sur les arbres, sur les maisons à droite et à gauche. Le coup de lumière saignante quand on ouvre la porte du foyer, le rayon lumineux enflammé qui traverse l'espace, *la fumée blanche qui* semble y brûler. Enfin, tout.

● Une nuit aux Halles

Pour préparer le Ventre de Paris, *Zola passe une nuit entière aux Halles.*

Les Halles la nuit. Le carré que forme chaque pavillon, avec les gaz intérieurs (rangés pour certains, poudroyant pour les autres) ; lueurs derrière les persiennes de fonte qui se détachent *en lignes noires ; les toits noirs ;* les persiennes hautes, moins éclairées.

Vers 2 heures, voitures déjà *arrivées. Les voitures* de salades et d'artichauts dételées, en allée. Hommes dedans. Hommes dormant sur certaines marchandises déchargées. Femme couchée sous un sac. Enfants endormis. Voitures avec chevaux immobiles, en travers de la chaussée. Peu de monde, bruit sourd. On commence à décharger. Barricade de potirons allant du coin du pavillon *à la rue Turbigo, par le refuge.* On commence par vider les tas contre les murs. Un employé, gros, grand paletot, chapeau mou, favoris, une canne, distribue les bulletins : *« Eh ! là-bas, avançons... Combien avez-vous de mètres ?... Cinq ?... »* Et il leur donne un bulletin. Comme il a plu la nuit, les maraîchers nettoient le trottoir à la pelle ; ils marquent leur métrage avec de la paille, et déchargent.

Les voitures sont déchargées au bord du trottoir, les roues appuyées sur le bord. La ligne des chevaux. Alors les tas se forment en carré, en ménageant d'étroits sentiers. Légumes de *la* saison. Carottes rouges, navets (à bandes *blanches et vertes*). *Poireaux par* bottes. Céleris par bottes. Tas de persil. Paniers de petits oignons. Tas de salades, chicorées, scaroles, etc. Ce qui domine comme odeur, c'est la senteur âpre des carottes, et le parfum du persil, et du céleri.

Le déchargement grandit, s'opère sur toute la ligne. Les cris des *charretiers retentissent*, avec un coup de fouet, et on entend un *roulement de voiture brusque*, avec le piétinement du cheval et le cahot des roues. Au-dessus du grouillement de la foule, dans la lueur d'un bec de gaz qui est presque à sa hauteur, une paysanne de seize ans, avec un petit bonnet bleu, un casaquin brun, est perdue *dans les légumes, dont elle a* jusqu'aux épaules. Elle décharge, *enfoncée dans* les *choux et* les carottes. Sur le trottoir, grouillement grandissant. Des maraîchères et des marchandes debout, causant, discutant. Des maraîchères assises sur leurs légumes. Des marchandes en caraco noir, les jupes relevées, avec un fichu, ou un foulard, et un bonnet, faisant leurs provisions. Des maraîchères avec des madras, et leur air paysan. Puis les porteurs avec leurs grands hottes, se chargeant jusqu'au faîte et se balançant. Tas énorme de légumes dans les hottes. Marchandage.

Les choux surtout arrivent par quantités considérables, dans des voitures de boueux à deux chevaux (un cheval se replie pour ne *pas tenir beaucoup de place*). *Les* choux sont renversés les uns sur les autres. *On fait rouler certaines* charges de choux, comme des charges de pavés.

Les voitures de légumes qui arrivent toujours, qui prennent la file et qui se déchargent après avoir attendu plus ou moins longtemps, font ainsi une ligne qui va de la rue des Halles à la rue Turbigo. Aux deux bouts, épanouissement colossal. Au milieu, entre les pavillons, envahissement de la chaussée. Les voitures, après s'être déchargées, vont se remiser dans des hôtels, ou sont mises en garde, près de la Halle au blé, à des gardeuses. Les voitures, pour se décharger, rabattent la planche du derrière.

Dans la nuit, les personnages. Des femmes, sous les rues couvertes, ont des bougies. *Mais la* plupart ont des lanternes. Effet d'un *coup* de lanterne sur un tas de légumes : les carottes, les verdures, les navets blancs dans la lumière. Des conversations s'établissent : *« Eh ! là-bas, la chicorée ! » « Vends-tu pour 100 sous, et puis l'autre 4 F, ça fera 9 F... Et combien qu'y faut te donner, Marcel ? »* Un homme en limousine : *« Moi, je ne fais que la légume. »* Des cris, des appels : *« Louis ! », « Victor ! »* Les marchandes ont presque toutes leur argent dans un sac. *Au loin un* hennissement de cheval, le brai*ment* d'un âne. Dans les étroits sentiers, on distingue les files de femmes et d'hommes.

Les marchands de vin et les boulangers sont *les* premières boutiques ouvertes.

● Le cœur de Paris

Pour l'Œuvre, *qui paraîtra en 1886, Zola se mesure avec ses amis les peintres paysagistes, décrivant ce Paris qu'il aime tant.*

La Cité et les quais, pris de dessous le pont des Saints-Pères. D'abord, au premier plan, la Seine large, réverbères, le port Saint-Nicolas à gauche (un lavoir après le port, vers le Pont-Royal), avec ses tas de sable déchargés, ses maisons de la douane, ses cabanes de marchands de sable et de plâtre tout blanc, ses grues à vapeur, la Sophie, ses transports à vapeur et à roues, *ses* péniches pleines. Service de la navigation, bâtiment à cinq fenêtres, agence de transport. Tous les matériaux, tombereaux avec chevaux, des *tonneaux*, du charbon de bois, cribles, etc. ; berge pavée, larges *anneaux scellés, poutres de fer en* rampe scellée.

De l'autre côté, un bain froid sans doute. Au milieu, la Seine *vide, verte, petites vagues à la* Monet, petit flot dansant, fouetté de blanc, de grès, de rose, reflets multicolores. Deuxième plan, le pont des Arts, avec ses huit arches, neuf piles rondes supportant très *haut les charpentes* et le tablier de fer, peint en noir, d'une légèreté *de dentelles*, et dessus rien qu'un va-et-vient de piétons, deux *fourmilières*, allant en sens contraire, incessantes. En dessous, *on voit toute* la Seine, et le Pont-Neuf gris, plus bas. Ce dessous *s'étend* très loin à gauche ; on voit le pont au Change et encore le pont Notre-Dame avec les coups de lumière sur l'eau, une rivière à l'infini.

Vers la droite, le quai tourne, et c'est à peine si l'on voit jusqu'à l'autre pont, sous le Pont-Neuf. Il y a là l'écluse de la Monnaie, avec sa barre blanche. Le Pont-Neuf, omnibus, énorme tapissière noire, toutes les voitures. Au milieu, le terre-plein avec le bouquet d'arbres qui cache la statue. Comme coulisse, à gauche, le quai du Louvre et *le bouquet* de grands arbres, plus les combles des théâtres, et au-delà le pavillon d'angle de l'Hôtel de Ville ; on *voit au-dessus des toits* le campanile de l'Hôtel de Ville et le clocher carré de Saint-Gervais. Puis une confusion de ville lointaine, la masse perdue de l'île Saint-Louis. A droite l'Institut, surtout le bras qui s'étend, ensuite la Monnaie à plat, en profil perdu, et les arbres du quai, en enfilade, en une seule masse.

Enfin au centre, à gauche, les palais, les tours, en profils, le campanile de l'Horloge, les combles ardoisés dominés par le dôme du tribunal de commerce, puis les maisons du quai en raccourci, couronnées d'une vaste réclame de face sur un mur, bleu et lettres blanches, au-dessus de tout Paris. A droite, les maisons du quai des Orfèvres plus à plat, très éclairées par le soleil couchant, tandis que l'autre quai est dans l'ombre. Au *milieu, le bouquet d'arbres cache* la statue, l'entrée de la place Dau*phine*, les *deux maisons faisant* pavillons. Puis le quai des Orfèvres, des façades de maisons irrégulières, jaunes, blanches, grises, terminées au-delà du boulevard du Palais par un grand bâtiment gris, la préfecture. La file des boutiques.

Au-dessus de tout cela, les combles ardoisés, les cheminées. Puis dominant le tout la flèche, très éclairée, très élégante, de la Sainte-Chapelle, et plus à gauche les deux tours de Notre-Dame dans la lumière, avec la flèche en arrière ; mais moins haute. Le bloc allongé, le navire de la Cité, au milieu des deux très larges trouées de la rivière. Ciel immense, bleu, où flottent de petits nuages. Roulement sous le pont des Saint-Pères.

C'est donc là ce cœur de Paris, par tous les temps.

Genèse d'une découverte

FÊTER les trente ans de la collection « Terre humaine », cette entreprise *d'anthropologie narrative*, avec *plus* de cinq cents pages inédites d'Emile Zola, c'est à la fois tirer un feu d'artifice, étaler avec une certaine ostentation son excellence éditoriale, et engager un pari sur son époque et sur sa culture *qui* n'est pas dépourvu de risques. Qui peut dire ce que représente encore Emile Zola pour nos contemporains ?

Cette édition est le résultat de la conjonc*tion de deux tempéraments, de deux aven*tures intellectuelles que tout, *a priori*, séparait. D'un côté, Jean Malaurie, anthropologue, spécialiste des civilisations hyperboréales, créateur en 1955 de cette collection *« Terre humaine » à laquelle nous* devons quelques-uns des textes majeurs sur l'intelligence de nos sociétés. De *Tristes Tropiques*, de Lévi-Strauss, au *Cheval d'orgueil* de Pierre Jakez-Helias, en passant par *Louons maintenant les grands hommes*, de James Agee et Walkers Evans. Un marginal des hautes études, tenu en lisières par l'Université, un fonceur impétueux et un éditeur parfois *tyrannique, un homme de médias aussi*, se dépensant sans compter pour défendre les causes qu'il croit justes et les livres qu'il juge bons.

De *l'autre, Henri Mitterand*, normalien, professeur à la Sorbonne, l'homme de Zola. Il a édité les œuvres complètes (Tchou, quinze volumes, 1966-1970) et *les Rougon-Macquart* dans la « Pléiade » (5 volumes). Un savant de bibliothèque, discret, précis, incollable sur son sujet, modeste. *« Beaucoup trop »*, estime Jean Malaurie.

En 1979, Malaurie entend parler des dossiers de préparation des romans de Zola, qui dorment dans d'épaisses chemises à la Bibliothèque nationale. Il prend contact avec Henri Mitterand. L'anthropologue et le littéraire tombent d'accord. L'aventure des *Carnets d'enquêtes* d'Emile Zola durera huit ans.

« Il fallait d'abord, explique Henri Mitterand, *trouver un ordre dans cette masse énorme de notes et de fiches qu'accumulait Zola lorsqu'il préparait un roman. Une édition purement chronologique de ces matériaux aurait été difficilement lisible. J'ai donc choisi, quitte à me valoir les foudres des pointilleux, d'organiser cette masse de documents selon une classification à laquelle Zola fait clairement référence lorsqu'il parle de son projet romanesque : d'un côté* « Les honnêtes gens », *les nantis, les riches*. — « Quels gredins que les honnêtes gens », lance Claude Lantier — *de l'autre, le peuple, le grand absent, jusqu'à Zola, de la littérature. C'était, ce me semble, le meilleur moyen, en adoptant la sociologie de Zola lui-même, de donner à ces* Carnets *le statut d'œuvre littéraire à part entière. Entre* « les honnêtes gens » *et le peuple, il y a encore ce que Zola nommait* « le monde à part » : *le prêtre, le criminel, la lorette et l'artiste. Je suis resté fidèle à ce schéma initial. »*

Le monde visible et audible

Ce qui intéresse le littéraire Henri Mitterand dans ces manières de repérages presque filmiques des futurs romans, c'est la transformation narrative que va faire subir Zola à la matière brute de ses enquêtes sur le terrain, la démonstration que le naturalisme n'est pas une simple photographie de la réalité, même si Zola tient à ce contact avec le monde visible et audible.

Ce qui passionne au contraire l'ethnographe Jean Malaurie, c'est l'enquête systématique entreprise par un romancier sur son époque. *« Je crois*, dit-il, *que la littérature d'une époque, d'un lieu, offre un vaste champ, encore trop peu exploré, aux chercheurs en sciences humaines. »* Mais comme pour rééquilibrer son propos, il précise : *« Pour moi, la grande littérature, c'est l'absence de littérature. »*

On comprend mieux pourquoi il a accueilli avec enthousiasme ces Carnets de Zola dans cette collection dont le succès, explique-t-il, *tient au fait que le message qu'elle fait passer — « il y a une civilisation à tous les niveaux » — « a toujours été porté par des textes et des documents d'une haute tenue littéraire ».*

« Et puis, conclut-il, *Zola avait sa place parmi nous non seulement parce qu'il est formidablement moderne, mais aussi, mais surtout parce que c'est un intellectuel courageux et marginal. Nous assistons actuellement à une perte considérable de la crédibilité des intellectuels, soit parce qu'ils se cantonnent dans un camp de la société, soit parce qu'ils ne disent plus rien de nouveau ni de risqué. Zola le bourgeois a su sortir de sa classe pour regarder ailleurs, en prenant des risques intellectuels et même physiques considérables — et sans pour autant s'enfermer dans* « la gauche ». *Cela suffirait à ce qu'il demeure un maître pour notre collection, à côté d'autres marginaux, d'autres hommes de courage comme Agee, comme Segalen, comme Jackson, comme Dumont. »*

P. L.

★ CARNETS D'ENQUÊTES. Une ethnographie inédite de la France, d'Emile Zola. Présentation d'Henri Mitterand. Plon, « Terre humaine », 690 p. 170 F. Pour les trente ans de « Terre humaine », il sera offert aux acheteurs d'un titre de la collection un album de 200 pages regroupant des *Images d'enquêtes d'Emile Zola.*

● SOCIÉTÉ

Deux réfractaires au rêve suisse

RÉCITS de vie ? *« La mienne me suffit, à quoi bon celle des autres ? »*, ironisent les esprits chagrins. Les *« mangeurs de chair crue »*, dirait Georges Duhamel, se font rares. Seront-ils nombreux ceux qui prêteront *quelques heures de* leur existence à la lecture de ces deux bouleversants récits de vie : *Louise*, par Luc Weibel, et *l'Homme aux poupées*, de Willy Fruttiger et Daniel Gonthier ?

Louise et Willy ont bien des points communs : leur indépendance, leur vie errante et leur patrie d'adoption, la Suisse — l'une vit à Genève, l'autre près de Lausanne. Louise a conté son histoire à sa fille, Jo Kurz, animatrice à Genève. Willy s'est confié à Daniel Gonthier, qui l'a rencontré à la Fondation Eben-Hézer, la Cité des enfants incurables.

Willy Fruttiger serait-il le *« fou d'Eben-Hézer »*, l'*« homme aux poupées »*, le *« libertaire du pays de Vaud »* ou le grand nomade de l'ère moderne ? Abandonné par ses parents dès sa naissance, diagnostiqué *« minus habens — débile mental — à développement intellectuel rudimentaire »*, il passa sa vie *« chez les idiots »* : *« Je suis contre l'adoption, ça me paraît artificiel... J'ai pas senti que je manquais d'amour, mais d'après certaines personnes je dois en avoir manqué. »* Pour toute compagnie, Willy avait ses poupées et les animaux — il voulait prendre pour femme une chèvre. Engagé comme ouvrier agricole dans des fermes, il partageait la nourriture des cochons et dormait la nuit à leurs côtés. *« Libre comme l'air »* n'est pas un vain mot pour Willy : homme sans attaches, sans contraintes, il laisse un testament pour qu'à sa mort on le débarrasse de cette *« bande d'emmerdants autour de son lit »*. Qu'on l'achève au lieu de le laisser agoniser : *« On me brûlera avec des déchets carnés, on me cuira pour engraisser les porcs ou faire de l'engrais. Et comme ça ni cercueil ni personne pour pleurer... »*

« Tout planplan »

Luc Weibel — l'éditeur de l'inoubliable *Pipes de terre et pipes de porcelaine* (1), les souvenirs d'une femme de chambre en Suisse romande — excelle *dans la retranscription des récits* de vie. Sous sa plume, Louise n'a rien perdu de son bagou, de son franc-parler et de ses manières de jeune effrontée.

Née en 1905 d'un père séminariste devenu charpentier et d'une mère ouvrière du textile, emportée à l'âge de trente-quatre ans par la tuberculose, Louise, ballottée de famille en pension, se retrouva à Paris à dix-sept ans. Elle s'enticha d'Albert, un Genevois qui avait dû fuir la Suisse pour malversation. Un fils naquit, et Albert, nostalgique des rives lémaniques, *rapatria femme et enfant.* Genève déplut à la très « francophile » Louise : *« J'ai trouvé que tout allait au ralenti. Je voyais les gens qui allaient tout planplan, tout mollement. Ils bougeaient pas. Ils parlaient jamais les gens. Nous, dans le métro, dans le bus, à Paris, on arrivait des fois à discuter avec quelqu'un. Mais ici les gens — très sérieux, très sévères — c'est pas compliqué : ils te regardent même pas. »*

L'animosité fut réciproque. Les façons de Louise choquèrent les Suisses, en particulier sa *belle-mère, une vieille femme* sèche et autoritaire : *« Je suis Française ! On n'a pas fait la Révolution pour rien »*, répondait-elle du tac au tac, vertu qu'ignoraient les Genevois... *Avec la même volubilité,* Louise évoque ses quarante déménagements en dix-sept ans de mariage, sa loge de concierge, sans eau courante ni chauffage, le suicide de son *mari, escroc à la petite semaine* et accessoirement tapissier ambulant.

Que ceux qui crient toujours haro sur les mémoires des quidams mettent une sourdine à *leurs attaques : Louise et Willy* se chargeront de les convertir.

ROLAND JACCARD.

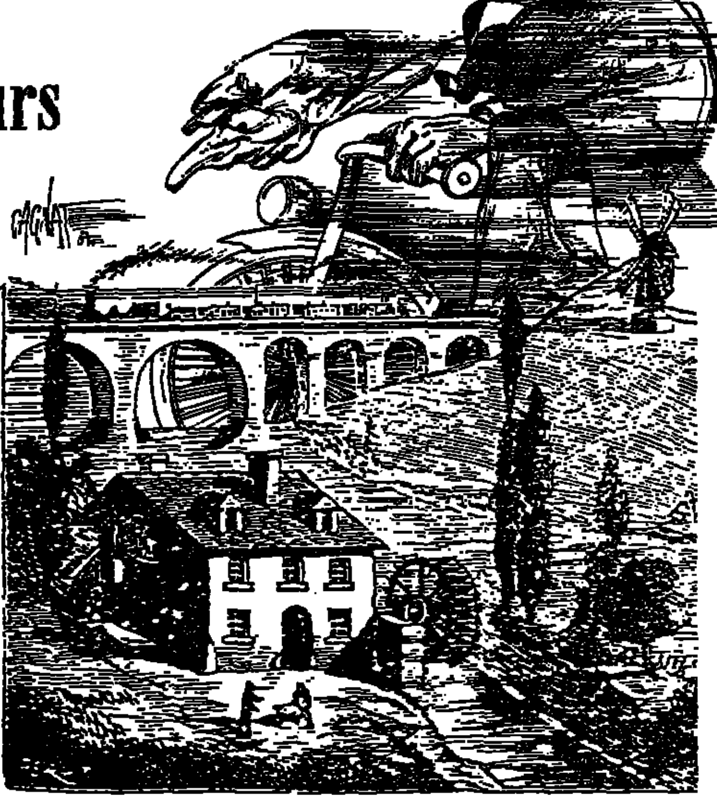
★ **LOUISE, récit recueilli par Jo Kurz et présenté par Luc Weibel, éd. Zoé (28, rue Cardinal-Mermillod, Carouge, Génève), 142 p.**

★ **L'HOMME AUX POUPÉES, de Willy Fruttiger et Daniel Gonthier, éd. d'En Bas (case 304, 1017 Lausanne 17, Suisse), 153 p.**

(1) Ed. Zoé, 1978.

Petits bonheurs hexagonaux

Quatre livres pour vieux fidèles des passions à la française ...une mémoire nostalgique et drue



LES FORCES MOTRICES. — Les principales forces motric

A quelques minutes de Paris par l'autoroute, couvert par les grondements de Roissy, le vieux pays de France s'est « rurbanisé », comme disent les fins aménageurs. Le Valois de Jean-Jacques et de Nerval, au creux de ses sables et au vif de ses betteraves, allait-il se laisser ravaler au rang de parking pour « résidents » urbains ou, si l'on veut, de ceinture verte ? Que nenni ! répondent Michel Bozon et Anne-Marie Thiesse, avec de belles photos de Jacques Verroust à l'appui : les gens du pays et les nouveaux venus ont appris à ruser ensemble et même un peu à s'estimer. Sur leur terroir mangé aux mites des lotissements, ils ont sauvé les vieilles pierres, saisi la gaule et tiré à l'arc, construit un espace minimal de cohabitation. Colons et indigènes ont fait la paix au village : belle leçon optimiste d'une robuste enquête ethnographique.

Le choc des bulldozers, en revanche, fut plus violent à quelques lieues de là, à Saint-Ouen-l'Aumône, près de Pontoise : la rue Haute n'y a pas résisté, et le cœur du village a fait un infarctus. Cet attentat à la pudeur séculaire valait bien un coup de rétro, et Marie-France Terry, armée de son magnétophone et le cœur bien battant, vient de le réussir. Une quarantaine de braves gens lui ont dit le temps où les mariées étaient en blanc, où, étant veuve, Mme X « faisait tout dans sa boucherie » et où l'on regardait passer les péniches sans penser à mal. Cette mémoire-là, nostalgique et drue, fond comme les bonbons à deux sous de l'épicière, la douce Mme Cheval.

Le « sport totem »

A quelques encâblures d'une autre autoroute, sur bords de Loire, quelques jardinets discrets et quelques longs bâtiments tournant le dos à la rue ont excité la curiosité historienne de Jean-Luc Marais. Il y a découvert de fières « sociétés » d'hommes, bon pied bon œil pour certaines depuis le dix-huitième siècle, où l'on s'assemble toujours pour trinquer, oublier les femmes, parler de tout et de rien en évitant soigneusement la politique. Et surtout pour jouer aux boules. Boules « de bois », « de sable » ou « de fort » (heureuse nation où l'on sait viser sans complexe avec une boule asymétrique !), tout est bon pour apprendre au passage l'art angevin et tourangeau de la démocratie finaude à hauteur de vin frais. En recensant ainsi des sociabilités chères à son maître Maurice Agulhon, Jean-Luc Marais isole avec une précision d'entomologiste ce virus du bien-vivre qu'on nous envie parfois dans des pays plus arides. Ce qui vaut bien un détour, à l'heure du fast-food et des « parc à loisirs ».

Jean-Pierre Augustin et Alain Garrigou, eux, nous content une histoire d'homme plus épicée, celle du rugby au pays de l'ail, du confit et des molasses, quelque part en « ovalie », comme dit la presse sportive, dans les guet-apens sur gazon entre Bègles et Dax. Ici, le génie français a souvent inversé, hélas, les termes de la vieille définition de ce *« sport de voyous pratiqué par des gentlemen »* : le livre ne cèle rien des brutalités et de l'amateurisme marron, du rôle grisâtre des *« gros pardessus »* qui président les clubs. Mais il nous explique fort proprement, à travers l'histoire des associations, pourquoi *toute une région* a fait du rugby le « sport totem » propre à diviser ses clochers tout en gonflant utilement l'effervescence sociale.

Jadis on partait « sur » le tour de France, avec les outils noués dans une toile entre deux chemises. *Des livres comme ceux-ci,* qui excursionnent de Mortefontaine à Sabres, ont leur place dans le paquetage des vieux fidèles des passions à la française. On en parle trop peu, mais ils disent sans tapage les petits bonheurs hexagonaux.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ **LA TERRE PROMUE, de Michel Bozon et Anne-Marie Thiesse, Fondation Royaumont (Asnières-sur-Oise, 95270 Luzarches), 206 p. ill., 145 F.**

★ **EN PASSANT PAR LA RUE HAUTE, de Marie-France Terry, éditions du Valhermeil, 190 p., 135 F.**

★ **LES SOCIÉTÉS D'HOMMES, de Jean-Luc Marais, diffusion Alternative, 209 p., 110 F.**

★ **LE RUGBY DÉMÊLÉ, de Jean-Pierre Augustin et Alain Garrigou, le Mascaret (diffusion Ulysse ou Distique), 359 p., 149 F.**

● LA VIE DU LANGAGE, *par Denis Slakta*

Le parler « vrai-faux »

UNE fois encore la vie parisienne a recueilli un Brésilien d'opérette. Espérons seulement que l'or de la valise et les diamants de la chemise ne sont pas faux, eux, au moins.

Pour le reste, suspicion légitime : pseudo-brésilien, le séducteur choisit « Navaro » pour faux nom, comme s'il reculait devant Valentino. Ou Novarro (*« Appelez-moi Ramon »*). Mais en ce temps-là les acteurs étaient muets. On le dote pour le coup d'un accessoire inconnu dans les mœurs ; et dans la langue, dès lors contrainte de suivre : un « vrai-faux » passeport. A prendre avec ces pincettes que sont les guillemets.

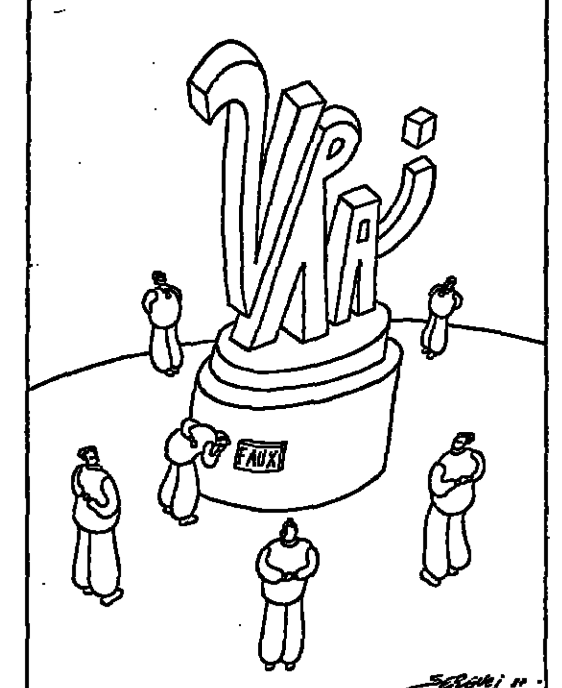
Aussitôt le français mobilise ses ressources pour pallier la contradiction. *Vrai-faux* se construit sur un air connu : formellement ce nouvel oxymore ne jure pas aux côtés de nègre-blanc, de doux-amer ou d'aigre-doux. D'autant que vrai-faux paraît répondre à des besoins réels. On parle maintenant (*le Monde* du 6 février) des *« vraies-fausses »* cartes délivrées par le PS des Bouches-du-Rhône. Parions qu'il existe des lieux où les *« vrais-faux »* votes ne seraient pas à exclure absolument.

Pourtant le cas de vrai-faux gêne un peu ; peut-être parce que les tables de vérité (vrai ou faux ; *mais non : vrai et faux*) *ne sont* pas des guéridons qu'on fait tourner à sa guise. Délivré pour une fausse identité, même par les autorités habilitées, le passeport *est ipso facto* un faux passeport. D'une espèce particulière, et inquiétante au demeurant.

Personne ne s'y trompe d'ailleurs. Après avoir mentionné « le vrai-faux » passeport, les vrais journalistes poursuivent en écrivant ou en disant : *« Le fameux faux passeport. »* L'antéposition de l'adjectif *fameux* a pour effet immédiat de souder *faux* et *passeport*. Il suffirait de déplacer le trait d'union pour obtenir, ce qu'à Dieu ne plaise, *faux-passeport* à l'instar de *faux-semblant*, de *fausse-monnaie* ; ou de *faux-cul*.

Hypothèse d'école : le vocabulaire français en serait-il enrichi ? Le stock des expressions construites avec *faux*, antéposé ou postposé, est déjà considérable. Ouvrez un grand dictionnaire. Il y a de quoi avoir la berlue, surtout si de l'autre œil on regarde « L'heure de vérité ». En vrac : *fausse piste, faux pas, fausses factures, fausse modestie, fausses confidences* et *fausse barbe*. De l'autre côté du nom, ça ne s'arrange pas : *regard faux, homme faux, esprit faux,* sans oublier *or faux* et *diamants faux*.

Ajoutons qu'on peut essayer avec pseudo. Nous connaissons à présent les « pseudo-journalistes ». Pour corser le tout, voilà que des linguistes contemporains s'intéressent aux « pseudo-adjectifs ». Il faut donc s'aventurer (sans crainte excessive) dans le *maquis* des adjectifs. *Coupons* au plus court, en suivant d'abord *le Bon Usage* de Maurice Grévisse.



Les adjectifs qualificatifs *« sont aptes à servir d'épithètes et d'attributs »*. Outre que la formulation n'est pas « superblime », on doit tout de go exclure *ancien, fichu,* pur, simple, triste, sacré, vrai, etc., quand ils sont antéposés. Un fichu (ou un sacré) ministre n'est pas un ministre sacré (ou fichu) : seule la postposition autorise la prédication avec *être,* ainsi que la présence de l'intensif *très* : ce ministre très triste, ce ministre est très triste.

Oubliant *faux*, le Grévisse de 1986 commente : dans certains cas (*vrai, simple, pur,* etc.), *« l'adjectif antéposé a une valeur renforçative, de soulignement »*. En clair, c'est admettre que le « pseudo-adjectif » n'exprime pas *« une qualité de l'être ou de la chose désignée par le nom »*. Ni épithète ni attribut, le « pseudo-adjectif » ici modifie la référence de l'objet désigné. Dire « un ministre très célèbre », c'est viser *un individu qui est ministre et qui* est très célèbre ; alors que : un ancien ministre n'est plus ministre ; un faux ministre n'est pas ministre, un futur ministre n'est pas encore ministre. Le système est complet ; et cohérent. Bien plus qu'on ne pense à première vue.

Quant à *simple* antéposé, il ne renforce rien du tout. Un simple ministre est un individu qui possède (tout juste) les propriétés suffisantes pour être dit ministre ; en revanche, un vrai ministre a toutes les qualités requises. D'où la force laudative de *vrai* et de *sacré* (un vrai, un sacré ministre) : d'où aussi la série péjorative : un pauvre (un fichu) ministre ; et dans la presse : *« ce satané passeport »*.

Aucune affaire politico-judiciaire n'est aussi complexe qu'un système linguistique. Il y a plus d'un demi-siècle, Charles Bally (*Linguistique générale et linguistique française*) l'avait souligné : *« Un seul exemple montrera jusqu'où peut aller la complication : une ancienne bibliothèque est une bibliothèque qui n'existe plus ; une bibliothèque ancienne existe depuis longtemps ; mais, si elle existe depuis très longtemps, c'est une très ancienne bibliothèque. »* Ainsi *ancien* et *faux*, par exemple, sont tantôt adjectifs (épithète et attribut), tantôt « pseudo-adjectifs » (ni épithète ni attribut). Un faux passeport n'est pas un passeport ; ou bien c'est un passeport falsifié, ou « bricolé » (par euphémisme de Bonne Samaritaine) : il n'est pas vraiment ce qu'il paraît être ; comme le Canada Dry.

Le linguiste Greimas (*Du sens, II*) a inventé un petit *« carré »* — dit sémiotique — commode pour se repérer. L'axe de l'être et du paraître est appelé vérité, à quoi s'oppose logiquement l'axe de la fausseté. Si l'être *ne peut se manifester* (*non-paraître*), on bifurque vers le secret, éventuellement le secret défense. Mais quand ce qui n'est pas prend l'apparence de l'être, on débouche sur le mensonge.

Aux yeux de la simple raison, la *conclusion est imparable. Dans* l'« affaire du vrai-faux passeport », protégée par le secret, une seule question reste possible : qui ment ?

D'AUTRES MONDES

Au temps de Joao V, le roi-soleil du Portugal

*** LE DIEU MANCHOT, de José Saramago. Traduit du portugais par Geneviève Leibrich. Albin Michel, 400 p., 120 F.**

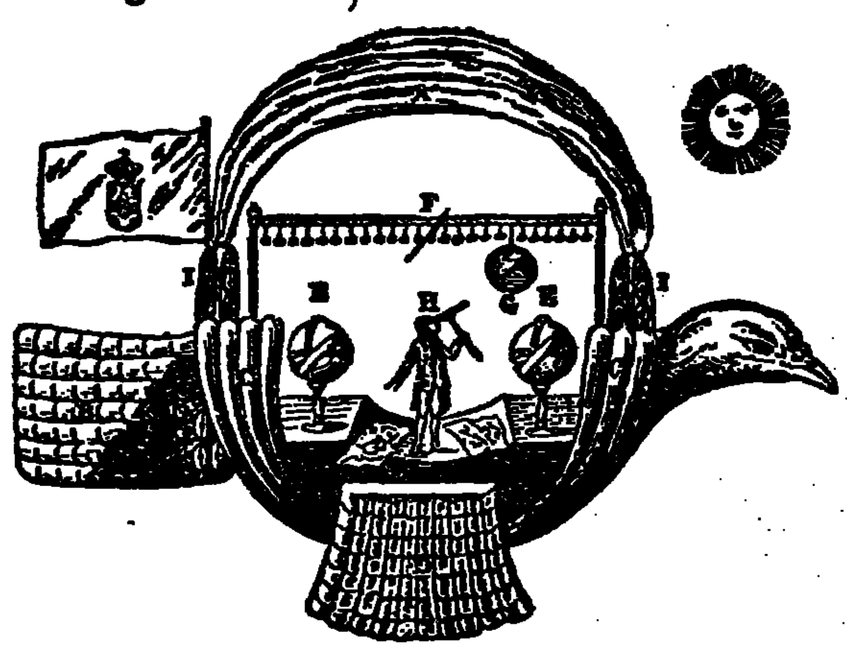
JOSÉ SARAMAGO (né en 1922) est considéré comme l'un des plus grands écrivains contemporains du Portugal et son dix-septième roman, *le Dieu manchot,* qui paraît chez Albin Michel (en portugais : *Memorial do convento),* lui a valu le grand prix du roman du Pen Club 1984. On annonce également pour bientôt *aux éditions du Seuil, son dernier livre : l'Année de la mort de Ricardo Reis,* à propos d'un des hétéronymes de Fernando Pessoa.

Ce *Dieu manchot* a tout pour intriguer : *roman épique campé* dans un contexte historique à peu près inconnu du lecteur français, il est fait de plusieurs histoires imbriquées, dans la capitale portugaise du début du dix-huitième siècle, temps de splendeur inégalée, juste avant que le terrible tremblement de terre dont *nous a parlé Voltaire* ne détruise la ville basse, le palais royal et la grande place au bord du fleuve.

Apprenons donc que le long règne (1706-1750) du roi Jean V de Portugal (Dom Joao) fut une période de fastes exceptionnels. Le Portugal, qui s'était débarrassé, depuis 1640, de l'occupant espagnol, bénéficiait alors d'une position stratégique en Europe et possédait un vaste empire : Brésil, colonies sur les côtes d'Afrique et de l'Inde, Macao, etc. Les richesses affluaient du Brésil, où l'on avait découvert depuis peu des mines d'or, dont le roi s'appropriait un bon cinquième.

Pieux comme on l'était en ce temps-là, Jean V dépassait toutes les bornes de la ferveur, et de la débauche : il veut plaire au tribunal de l'Inquisition et se montre très généreux avec les ordres religieux de la Contre-Réforme, mais il honore de ses visites régulières le monastère d'Ovidelas, où il vient satisfaire son penchant bien connu pour les nonnes. Ses bâtards, paraît-il, sont innombrables. Cependant, pour remercier Dieu — plutôt que sa femme, Dona Maria Ana Josefa, une princesse autrichienne — de lui avoir donné un enfant légitime après deux ans de mariage infécond, le monarque va construire Mafra, un couvent plus grand, plus riche que l'Escurial, avec sa façade de 220 mètres de long, ses 45 000 portes: 50 000 ouvriers y travailleront pendant plus de vingt ans... L'enfant (tant pis) n'est qu'une fille pour qui le roi fera venir de Londres l'Italien Domenico Scarlatti — l'« Ecarlate » — qui lui donnera des leçons de clavecin.

Mafra, où José Saramago a situé la naissance du personnage principal, du *roturier principal de* son roman, Balthazar Mateus, dit « Sept-Soleils », *« congédié de l'armée, parce qu'il n'y était plus d'aucune utilité depuis qu'on lui avait coupé au ras du poignet la main gauche, déchiquetée par une balle devant Jerez de Los Caballeros, contre les Espagnols abhorrés ».* Mateus, qui trouvera en Blimunda, dite « Sept-Lunes », son grand amour. Blimunda, la fille d'une femme fouettée publiquement sur la place du Rossio pour avoir eu des visions hérétiques. Mateus et Blimunda, *couple mythique qui sera uni religieuse*ment par le Père Bartolomeu de Gusmao, l'homme qui inventera la première machine volante et qui sera, lui aussi, poursuivi par l'Inquisition. Qui est le manchot ? Balthazar, bien sûr, qui sait à merveille se servir du crochet d'acier qu'on lui a fabriqué. Mais aussi Blimunda la sorcière qui peut voir à l'intérieur des êtres et lire leurs pensées lorsqu'elle est à jeun, et qui, dès son réveil, se « soigne » en mastiquant le pain caché dans un sac de toile qui ne la quitte pas...



La passarola du Père Bartolomeu de Gusmao (représentation du XVIII[e] siècle). Extrait du *Dieu manchot,* de José Saramago.

La chronique de NICOLE ZAND

Le roi lui-même, qui a beau être seigneur de l'Inde, de l'Afrique et du Brésil, est plus fragile que l'on ne croit, et si malade, un jour, qu'on lui administre l'extrême-onction... *« Le roi ouvrit les yeux. Il en a réchappé une fois encore, mais il a les jambes floches, les mains tremblantes, le visage pâle, il ne ressemble guère au fringant cavalier qui culbute les nonnes, et qui dit nonnes, dit toutes les personnes du sexe. L'an dernier encore, une Française n'a-t-elle pas eu un fils de ses œuvres ? »* Et si c'était Dieu qui était manchot, suggère le Père Bartolomeu, l'inventeur, le blasphémateur ? *« Je suis le seul à dire que Dieu n'a pas de main gauche,* déclare le prêtre, *puisque c'est à sa droite, à sa main droite, que s'asseyent les élus, jamais on ne parle de la main gauche de Dieu, ni les saintes écritures, ni les docteurs de l'Eglise n'en font état, personne ne s'assied à la gauche de Dieu, c'est le vide, le néant, l'absence d'où il résulte que Dieu est manchot. »* Dieu manchot qui a fait l'Univers, donc le Portugal, le peuple le plus inventif de la Terre. Mais manchot, imparfait.

Les soldats sont mutilés, les ouvriers écrasés par les énormes blocs de pierre *qui feront la* beauté du magnifique couvent de Mafra. L'Inquisition menace, à tout moment, les meilleurs des citoyens tandis que le peuple ignorant se précipite goulûment, avec le même plaisir, à la corrida et à l'autodafé (la mise à mort sera pourtant bientôt interdite... dans la corrida après le décès d'un ami du roi). L'inventeur, le Père Bartolomeu, docteur en mathématiques à la célèbre université de Coimbra, sera, lui aussi, obligé de mettre fin à ses expériences : il aura pourtant fait voler sa *passarola* (de *passaro :* oiseau) au-dessus de Lisbonne le 5 août 1709, plus de soixante-dix ans avant les frères Montgolfier... Seul, Balthazar croit en lui : *« Il n'avait pas besoin d'explications pour la bonne raison que, puisqu'il est impossible d'apercevoir l'oiseau en son dedans, on ne sait pas ce qui le fait voler, pourtant il vole, parce qu'il a la forme d'un oiseau, rien de plus simple. »*

Au cœur de cette trame historique familière au lecteur portugais, se déroule le roman de Balthazar et de Blimunda, le soldat et la sorcière, dans une Lisbonne recréée par le scribe d'aujourd'hui, l'auteur, grand organisateur de cette narration torrentielle à la figuration considérable. Sa phrase, presque sans ponctuation, laisse couler la foule et ses fureurs, les fêtes et leurs excès, et montre, à tout instant, le sarcasme à l'égard des gloires nationales, des croyances aveugles, des caprices des grands. Toute une société ressuscite sous la plume du romancier, qui se mêle à elle et, sans guillemets, parle au nom de tous. Le Portugal, qui a donné un nouveau monde au Vieux Monde, parle dans sa multiplicité. D'où, parfois, une certaine confusion.

Dans la nuit de Lisbonne où monte la musique *aérienne de Scarlatti,* le tableau de mœurs l'emporte souvent sur le fil de la narration et les références, parfois, nous manquent. Qu'importe : Saramago nous offre, tout saignant, le Portugal d'hier et d'aujourd'hui. *« On dira bientôt de ce pays qu'il est un pays d'éciopés. Nous avons déjà un bossu, un manchot, un borgne. On dira que nous forçons la note, et que nous devrions choisir pour héros des beaux et bien faits de leur personne, des sveltes et des bien portants, des intacts et des complets ; pour notre part, nous n'aurions pas demandé mieux, mais la vérité est la vérité, et l'on devrait plutôt nous remercier de n'avoir point consenti à ce que fasse irruption dans notre histoire tout ce que le pays compte comme lippus et bègues, boiteux et prognathes, bancroches et épileptiques, oreillards et simples d'esprit, albinos et obtus, êtres couverts de gale et plaies, rongés par la teigne et la pelade. »*

On ne trouve pas toujours son chemin dans la phrase de Saramago. De même qu'on ne se dirige pas facilement dans Lisbonne, l'autre ville aux sept collines. Alors, autant faire confiance au romancier plutôt qu'à son homonyme, *« un mulâtre de Caparica qui a pour surnom Saramago »* et qui disparaît dès le début du livre, condamné pour sorcellerie à être brûlé au Rossio, en plein cœur de Lisbonne.

FERNANDO PESSOA

La peur de son propre corps

Dans une conférence prononcée en 1985 à Porto, et dont nous donnons ici quelques extraits, le poète portugais Eugenio de Andrade évoquait Fernando Pessoa, cette « figure centrale de notre modernité ».

A la fin des années 30, j'avais alors seize ans, je passais mes après-midi à la Bibliothèque nationale de Lisbonne pour recopier sur des cahiers scolaires les poèmes d'un homme que quelques rares personnes tenaient pour la figure centrale de notre modernité, Fernando Pessoa. (...)

De cet homme, que je recherchais ponctuellement dans l'antique Bibliothèque nationale, je ne savais *presque rien : toutefois* rarement quelqu'un me fut moins étranger. Antonio Botto, certainement son meilleur ami après la mort de Sa-Carneiro (1), me parlait souvent de lui. De ces conversations, j'ai seulement retenu qu'il était timide, délicat, solitaire, parfois illuminé par une soudaine joie. Si je ne fus pas étonné par son inclination « homoérotique » que Botto m'avait discrètement révélée, plus surprenant fut pour moi une phrase de l'employé de la Bibliothèque qui avait remarqué la fréquence de ses visites : *« Il venait souvent, je le vois encore, le goulot de la bouteille d'« aguardente » dépassant de la poche de sa gabardine... »*

Si Fernando Pessoa avait eu une esthétique (et nous savons déjà qu'il n'en eut pas — s'appropriant toutes celles sur lesquelles il venait buter), elle aurait pu être résumée dans ce vers de *Moissonneuse : « O que em mim sente sta pensando »*, (littéralement : *« ce qui en moi sent est en train de penser »*). Un tel vers, outre son immortalité, est un acte de foi antiromantique. (...) Dans un poème célèbre, il ajoute : *« Je sens simplement / Avec l'imagination / Je ne me sers pas du cœur. » (...)*

Nous tenons vraiment là le Pessoa le plus radical ; c'est avec ces vers que nous avons pris pleine conscience que le poème est un objet verbal, un *« produit intellectuel »*, comme il disait lui-même, déjà loin de toute émotion. (...)

La vérité, c'est qu'une telle pratique de l'écriture reléguait au siècle *précédent* une grande partie de la poésie portugaise contemporaine, d'où la véhémence de certaines réactions... Pour une telle distanciation de l'émotion, ou de *son souvenir,* ou *même* peut-être de son absence, Fernando Pessoa fut comme prédestiné : il était en effet habité par une peur panique du corps, ou plutôt par la terreur du *désir qui avait très tôt pris* corps en lui. Il n'a pas eu alors d'autre remède que de détruire ce corps pour en créer un autre, à jamais séminal, précisément celui de ses vers.

Les répugnances de l'amour

Un lyrisme sentimental serait chez lui pure incongruité : *« Parfois moi-même, regardant mon propre corps / je tremble de terreur en le voyant / ainsi, dans la réalité, tellement charnel. »* Ce sont les vers d'un homme traversé par une solitude totale, de celles qui, à partir du corps, finissent par gagner et corrompre l'âme, car c'est dans le corps que commence toute la différence, c'est dans le centre de notre corps que nous nous sentons reliés ou non à l'esprit, je ne dirai pas de la Terre, mais du Monde. Cette conscience terriblement aiguë d'une existence *« lointaine et déplacée »* fut le drame de Fernando Pessoa. Ce corps (...) fut pour lui une source intarissable d'angoisse : *« N'importe quelle nudité — spirituelle ou corporelle — me fait horreur. » (...)*

L'expression la plus achevée de son agonie se trouve dans le *Faust,* œuvre fragmentaire qui l'accompagna toute sa vie. En elle, plus qu'ailleurs, *« le chant est celui de la Terreur installé au centre de l'Amour »*, comme le dit Eduardo Lourenço. Finalement, comme nous l'avons déjà insinué, c'est le poète lui-même qui nous livrera l'interprétation la plus vraisemblable de sa répugnance pour *« l'amour gras de la vie »*.

Vers 1913-1915, il écrit d'une main ferme ces lignes dont l'importance n'est pas à souligner : *« Je n'éprouve aucune difficulté à me définir : je suis un tempérament féminin avec une intelligence masculine. Ma sensibilité et les attitudes qui en procèdent et c'est en elles que consistent le caractère et son expression — sont celles d'une femme. Mes facultés de relation — l'intelligence et la volonté, qui est l'intelligence de la pulsion — sont celles d'un homme. (...) Je reconnais sans illusion la nature du phénomène. C'est une inversion sexuelle primaire. Qui s'en tient à l'esprit. Malgré tout, dans les moments où je réfléchis sur moi-même, c'est toujours pour moi une source d'inquiétude. Je n'ai jamais eu la certitude, et je ne l'ai toujours pas, que cette disposition de caractère, un jour, ne puisse descendre jusqu'à mon corps... »*

La page est aveuglante, dans sa lucidité. Nous ne saurons jamais, mais qu'importe, si le désir — celui qu'il redoutait ou tout autre — s'est abaissé jusqu'à son corps, chose qui aurait suffi à l'humilier. (...) Le dernier poème où il parle d'amour date de l'année de sa mort ; il ne nous permet pas d'affirmer que Fernando Pessoa avait recouvré l'*innocence* à partir de l'*expérience*, car il continue finalement de dire, de cette manière qui est la sienne, plus ratiocinante que méditative, ce qu'il avait toujours dit :

« L'amour est ce qui est essentiel.
Le sexe n'est qu'un accident.
Il peut être semblable
Ou différent.
L'homme n'est pas un animal :
C'est une chair intelligente,
Encore que malade parfois. »

EUGENIO DE ANDRADE (*)
Adaptation et traduction de Michel Chandeigne.

★ Deux recueils de poèmes d'Eugenio de Andrade viennent de paraître à La Différence « e Monde des livres » du 9 janvier).

(1) Antonio Botto, poète esthète et helléniste.

(2) Sa-Carneiro, le meilleur ami de Fernando Pessoa, suicidé à l'âge de vingt-sept ans à Paris en 1915 — un des meilleurs représentants du courant moderniste portugais.

Etre ou ne pas être

(Suite de la page 11.)

Depuis la lettre à Armando Côrtes-Rodrigues (19 janvier 1915) jusqu'à celle adressée à João Gaspar Simões (11 décembre 1931), c'est moins l'intimité d'un homme qui se révèle qu'une torturante soif de créer, qu'un élan véritablement messianique. (*« Agir sur l'humanité, voilà ce qui est devenu le grave, l'écrasant objectif de ma vie. »*)

Il y a dans ces pages bien d'autres séquences foudroyantes, inspirées ou superbement désinvoltes, bien d'autres digressions vertigineuses. L'une des plus réjouissantes prend la psychanalyse dans sa ligne de tir (*« le freudisme est un système imparfait, étroit et fort utile »*), puis, mine de rien, la soumet à une critique assez prophétique, avant de conclure de l'adresse du docteur : *« qu'il aille au diable ! »*

« Pourquoi aimez-vous un voyou ? »

La liberté de ton, une verve coupante, une vitesse d'écriture qui semble avoir pour but de piéger la pensée, de la pousser à bout, voilà ce qui caractérise l'ensemble des lettres, même celles qui eurent pour destinataire Ophélia Queiroz — Ophélia : la seule jeune fille qu'ait jamais courtisée Fernando.

La publication au Portugal de cette correspondance amoureuse, en 1978, a fait scandale. Que le grand poète national, l'égal de Camões, ait pu écrire des billets doux avec des intitulés du genre : *« Mon joli petit Bébé », « Mon Bébé chéri »*, voire *« Vilain petit Bébé »*, voilà qui navrait les vestales du culte pessoen. Réaction trop zélée pour être lucide car, sous le vernis des conventions qui enjoignent à un homme de faire sa cour suivant les règles de l'époque, Pessoa ne tarde pas à rameuter ses doutes, à dire sa solitude hantée et, souvent, à libérer jusqu'au délire une ironie désespérée... : *« Et pourquoi, Ophélia, aimez-vous un voyou, un cochon, un malotru, un individu qui a une gueule de compteur à gaz et toujours l'air d'être ailleurs, dans la poubelle de la maison d'à côté, et exactement, et enfin, et je vais m'arrêter, parce que je suis fou, et je l'ai toujours été, et c'est de naissance, c'est, comme on dit, depuis que je suis né, et je voudrais, Bébé, que vous soyez une poupée à moi, et je ferais comme un enfant, je vous déshabillerais, et c'est la fin de la feuille de papier, et on ne dirait pas que c'est écrit par un être humain, mais c'est écrit par moi ! »*

L'idylle — bientôt rompue, puis renouée neuf ans plus tard, puis définitivement brisée — ne pouvait rivaliser avec l'œuvre et ses impérieuses contraintes. Tardivement, Pessoa devait confier à Alvaro de Campos le soin de le dédouaner de cet épisode sentimental :

« Toutes les lettres d'amour sont
Ridicules.
Elles ne seraient pas des lettres
d'amour si elles n'étaient pas
Ridicules. »

ANDRÉ VELTER.

★ PESSOA EN PERSONNE, lettres et documents choisis par José Blanco, traduits du portugais par Simone Biberfeld. Editions de La Différence. 320 p., 138 F.

— Les *Poésies d'Alvaro de Campos* et *le Gardeur de troupeaux et les autres poèmes d'Alberto Caeiro* paraîtront au début du mois de mars, en un volume, dans la collection « Poésie », chez Gallimard (traduction et présentation d'Armand Guibert). Tout amateur de Pessoa ne pourra que déplorer la coexistence en un seul volume des œuvres des deux hétéronymes créés par le poète. Par ailleurs, les Editions Unes publient le poème d'Alvaro de Campos, *Opium,* dans une traduction inédite d'Armand Guibert.

— La revue *Nota Bene* (automne 1986) a publié des textes de Pessoa : un choix de poèmes du *Cancioneiro* et des fragments du *Livre de l'intranquillité,* que l'on retrouvera, dans la même traduction française, parmi les *Œuvres complètes* (à paraître à l'automne 1987 chez Bourgois).

● La même livraison présente des poèmes de l'ami de Pessoa, Mario de Sa-Carneiro (à paraître aux éditions de La Différence).

THÉATRE

« Cabaret » à Mogador

La folie de la vie

En entrant dans la chronique berlinoise du début des années 30 avec sa verve, son insolence et sa tendresse, Jérôme Savary n'a plus rien à envier à Broadway.

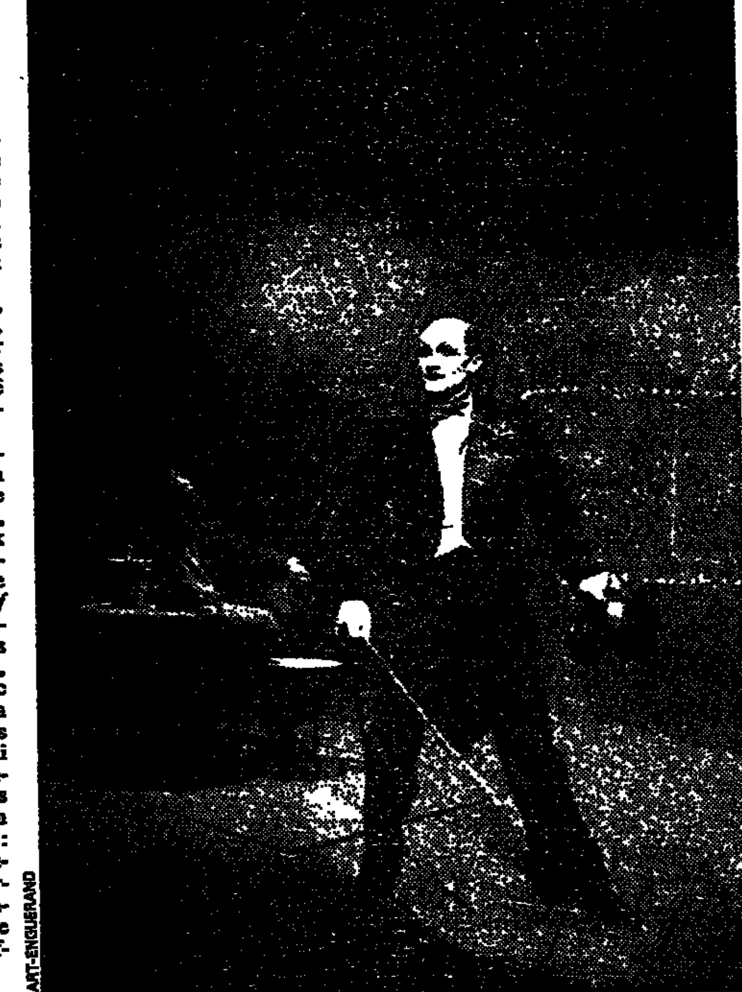
Présentée à Lyon avec un immense succès – plus de trente représentations – en mai dernier, jouée ensuite dans les régions et en République fédérale d'Allemagne, *Cabaret* est la comédie musicale où l'on passe le plus facilement du monde de la comédie au drame. Il y a Sally Bowles, chanteuse de revue à Berlin au début des années 30, juste avant que l'Allemagne ne se donne à Hitler. Il y a un jeune écrivain américain en mal d'inspiration, un marchand de fruits – frère jumeau du barbier juif du *Dictateur* de Chaplin – et un contrebandier nazi. Il y a un maître de cérémonie grimé comme l'image de la mort et jouant le rôle d'un manipulateur androgyne et machiavélique au Kit Kat Klub, une des boîtes de nuit berlinoises alors livrées au délire, exutoire à la réalité.

Reprenant le livret original d'une comédie musicale montée d'abord à Broadway il y a une vingtaine d'années, Jérôme Savary signe l'une de ses plus belles mises en scène : une fête musicale pathétique ayant pour décor le monde du show-biz et l'Europe. L'invention débordante, Savary, drôle, sarcastique, émouvant, excelle à ranconter l'histoire d'amour naïve d'une chanteuse de beuglant et d'un jeune Américain démocrate et moraliste mais qui s'enfuit de Berlin en se lavant les mains, un peu avant l'arrivée au pouvoir des rabats-joie nazis. Il imprègne chaque scène d'une image, d'une ambiance insolite ou rêveuse, de moments poétiques. Il fait sentir l'âme inquiète, la sensibilité très vive derrière l'étourdissante gaieté de la fête ou sous le masque de l'élégance.

En multipliant les petites trouvailles dans sa mise en scène, en élargissant l'espace du cabaret, en le faisant déborder dans la salle-même, en ponctuant d'humour (une croix gammée sur un brassard qui, brusquement, tourne comme une boule folle ; les pages de *Mein Kampf* transformées en kleenex) une comédie musicale marquée par une très insolite amertume dans le ton, Jérôme Savary livre en fait avec *Cabaret* une création originale. Liza Minnelli, qui incarnait Sally Bowles dans le film de Bob Fosse et qui assistait mercredi soir à la représentation de Mogador, ne s'y est pas trompée : elle a fait un triomphe au metteur en scène et aux comédiens : Ute Lemper, la chanteuse de beuglant, Magali Noël, la logeuse perdue dans un âge d'or, Michel Dussarat, le maître de cérémonie et toute une troupe à qui Savary a su insuffler le naturel et la folie de la vie.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Mogador, 20 h 30.



SART-ENGUERAND

Michel Dussarat, le maître de cérémonie

MUSIQUE

Les Marionnettes de Salzbourg au Ranelagh

Le triomphe du réalisme fantastique

Après deux ans de préparation, entrée des Contes d'Hoffmann *d'Offenbach au répertoire des Marionnettes de Salzbourg : elles sont irrévocablement vivantes*

Quatre ans après leur dernier séjour, les Marionnettes de Salzbourg sont revenues au petit Théâtre du Ranelagh, bonbonnière qui semble avoir été construite pour elles. Avec *Don Gionvanni*, *la Flûte enchantée* et *Casse-noisette*, elles amènent leur nouveau spectacle, *les Contes d'Hoffmann*, d'Offenbach, qui a demandé deux ans de préparation au metteur en scène Wolf-Dieter Ludwig et au décorateur Günther Schneider-Simssen, deux collaborateurs de Karajan.

Un choix véritablement judicieux, car la précision des gestes, le naturalisme des attitudes qui font le charme premier des marionnettes débouchent naturellement sur le fantastique, comme les personnages d'Offenbach au cours de leurs trois étapes de plus en plus oniriques. Les petites créatures de Salzbourg l'emportent aisément sur Olympia, la poupée mécanique du physicien : à Venise, elles rêvent au fond de la lagune où Giulietta émerge comme Vénus d'une coquille, et le duel avec Schlemihl voit les épées s'affronter, seules en l'air, avec un brio étincelant. Chez le luthier Crespel, enfin, la fantasmagorie est à son comble. Les attitudes pâmées d'Antonia, son jeu exquis au piano, son duo d'amour avec Hoffmann, les entrées fracassantes du Docteur Miracle, les murs qui tombent, le portrait de la mère, la statue qui s'anime, tous ces décors, ces lumières qui se transforment sans cesse, emportés par cette musique enivrante, cavalcadante, terrible, finissent par nous faire perdre pied, la tête nous tourne, les marionnettes ont gagné la partie, elles sont irrévocablement vivantes.

Ces *Contes d'Hoffmann* marquent, en effet, une nouvelle étape dans leur carrière, car elles utilisent pour la première fois l'holographie, une projection à trois dimensions par rayons laser, de pures « constructions de lumière sur une feuille invisible », décors féeriques qui n'existent pas sinon aux yeux des spectateurs. Alliés à la virtuosité diabolique des manipulateurs (il faut suivre, en particulier, le stupéfiant Docteur Miracle, animé par Gretl Aicher, héritière et directrice de la troupe), c'est le triomphe du réalisme fantastique absolu.

Il n'existe pas actuellement d'enregistrement tout à fait satisfaisant des *Contes d'Hoffmann* ; nos marionnettistes utilisent celui de Decca, avec la prestigieuse Sutherland à la voix bien artificielle et guindée, et Placido Domingo qui, tous deux, ont malheureusement une prononciation française grotesque ; le formidable Bacquier dans les rôles sataniques, Hugues Cuénod, Jacques Charon, etc., sous la direction de Richard Bonynge (1). Le son paraît un peut trop confiné sur la scène. Mais l'esprit accommode vite, on se fait lilliputien au milieu de ces personnages de bois, de métal et de chiffon qui souffrent sur la scène, comme si l'on était l'un des leurs, et quand le rideau tombe, on est terrifié tout à coup par l'apparition des dix bons géants qui nous ont tenus sous le charme, emberlificotés dans leurs fils.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Les quatre spectacles en alternance jusqu'au 29 mars, tous les soirs (sauf lundi) à 20 h 30 ; matinées les samedis et dimanches à 15 h 30 au Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris (16e). Tél : 42-38-64-44.

(1) Deux disques compacts DECCA-417-363.

EXPOSITIONS

A la Fondation Dapper

Pénélopes zaïroises

Au centre du Zaïre, au sein des royaumes kubas, les femmes tissent des merveilles. Une cinquantaine d'entre elles sont exposées à la Fondation Dapper.

L'art des peuples africains est essentiellement utilitaire. Ils n'ont pas le sens de la beauté. Léopold Senghor s'est naguère insurgé contre cette prétention des ethnologues à vouloir enfermer dans un cadre étroitement « magique » – donc restrictif – la « production » qu'ils avaient à étudier. Certains d'entre eux, et non des moindres, partagent toujours cette opinion. S'il fallait encore lui porter un quelconque crédit, quelques expositions récente, sont là pour la mettre en pièces. Parmi celles-ci, « Abstraction aux royaumes des Kubas ».

Quoi de plus gratuit que ces pièces patiemment tissées pour être enfouies, sans jamais avoir été portées ? Quoi de plus raffiné que ces entrelacs de couleurs ? Quoi de plus élaboré que ces subtils dessins géométriques dont les rythmes traditionnels sont subtilement pervertis par l'ingéniosité de l'auteur. Comment douter du sens esthétique de ces artistes qui exécutent un travail d'une complexité infinie, sans tracé préalable, et dont le dessin exploite à merveille l'univers complexe des phénomènes visuels ?

Ces œuvres existent depuis des siècles. C'est à un souverain kuba du XVIIe siècle, Shamba Bolongongo, que la tradition attribue la création des ces « velours » fabriqués à base de fibre de raphia, remarquables par leur aspect somptueux et l'élégance de leur géométrie.

L'ethnie Shoowa, plus au nord, qui faisait partie de la même fédération politique et de la même mouvance culturelle, a développé une broderie légèrement différente. Sans doute d'origine plus récente, elle a poussé plus loin l'aventure du dessin rectiligne et possède un certain nombre de pratiques qui lui sont propres, d'ordre purement plastique. « *Elle use de procédés universels fondés sur la rigueur des nombres*, affirme M. Georges Meurant, le maître d'œuvre de l'exposition, *mais exploite aussi des phénomènes optiques dont les principes sont ceux que Klee décrit dans ses cours au Bahaus. Une transgression encouragée de la tradition – la loi géométrique initiale – induit le processus d'auto-fécondation du dessin. Ce travail très lent, exclusivement féminin, est l'expression d'une pensée logique qui utilise un vocabulaire exclusivement visuel. Il dévoile l'expérience de celle qui brode.* »

Chez les Kubas, explique encore M. Georges Meurant, les hommes ont l'apparence du pouvoir, politique et idéologique. Ils se consacrent aux tâches nobles : chasser, pêcher, défricher, discourir. Les femmes cultivent. Elles disposent de la récolte et peuvent en vendre les excédents, donc s'enrichir. De ce fait, elles ont une place de choix dans ces royaumes traditionnellement riches.

Le lent travail de ces Pénélopes africaines est très recherché. Il est destiné à être enfoui aux côtés des morts et peut se négocier. Ce serait ainsi la réponse silencieuse des femmes au bruyant discours masculin et la manifestation subtile de leur poids dans la société.

Une chose est certaine. Il n'existe nulle part ailleurs en Afrique de telles broderies. Mais les peuples voisins des Kubas rient d'eux, car ils sont – disent-ils – de très médiocres musiciens. Personne n'est parfait. Ici la musique se résume à une somptueuse partition silencieuse.

EMMANUEL DE ROUX.

★ L'abstraction des royaumes Kubas, Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris, jusqu'au 16 mai.

L'Afrique au fond du béton

L'Agora d'Evry est un espace chaotique, un univers de plastique et de béton, truffé d'escalators en panne et de ferblanterie rouillée. Le SAN (Syndicat d'agglomération nouvelle) se bat courageusement pour faire acquérir à la cité éclatée une identité culturelle, à défaut d'identité tout court. Rude tâche que d'exposer de l'art contemporain dans ce paradis de l'art pauvre.

« Africa » est la deuxième exposition qu'Henri Yeru présente ici. Il a demandé à Pierre Vérité qui tient boutique depuis cinquante ans, en haut du boulevard Raspail, de lui prêter quelques-unes de ses sculptures africaines. Le choix s'est fait dans son capharnaüm où le bon côtoie les pires rebuts d'aéroport. Mieux, il a obtenu quelques-uns des objets de la collection personnelle du marchand, qui a la réputation d'être l'une des plus riches de Paris.

Une quarantaine de pièces sont donc présentées en compagnie d'œuvres contemporaines : une gravure de Marcoussis, un dessin de Geneviève Asse, une toile calcinée de Jaccard, une peinture de Morellet... En face quelques beaux objets en provenance du Mali : cimier bambara, masque d'hyène de la même ethnie, belle coupe dogon. « *La géométrie et l'abstraction se renforcent ici naturellement* », affirme avec optimisme Henri Yeru. Des œuvres de Tual seront prochainement exposées sur l'esplanade, qui sera refaite de fond en comble dès le début de l'été.

E de R.

DANSE

A Moscou, le ballet Moïsseiev fête son jubilé

La mémoire des corps

Fondateur et directeur de la plus célèbre compagnie folklorique de notre temps, Igor Moïsseiev, ancien danseur du Bolchoï, est parti de la danse classique pour retrouver la mémoire de la danse populaire. Son rôle peut se comparer à celui de Bartok pour la musique. Il sera à Paris au Palais des congrès avec sa compagnie à partir du 11 mars.

Il devrait être comblé. Il est célèbre dans le monde entier. Il a formé plusieurs générations de danseurs. Il habite dans la cité réservée aux personnalités du régime.

Le cinquantième anniversaire de sa compagnie a coïncidé avec le Forum de la paix et il y a eu foule au Théâtre Tchaïkovski pour son jubilé. Foule sur la scène aussi avec fleurs, discours, cadeaux, embrassades des collègues du Bolchoï, et une surprise d'Oleg Vinogradov, directeur du ballet du Kirov : la version du *Pas de quatre*, de Pugno, pour tutus et bottes de cuir. La grande famille des anciens était là (certains ont soixante ans et plus) pour suivre avec nostalgie les petits jeunes reprenant à leur tour les danses de séduction et les combats guerriers truffés d'acrobaties.

Depuis 1937, Igor Moïsseiev a eu le temps de collecter danses, costumes et musiques du passé. Il y a ajouté des scènes inspirées par l'actualité, comme *les Partisans*, avec ses cavaliers glissant dans leurs immenses capes noires, *Un jour sur un navire*, ballet mécanique sur le travail des marins, et, tout récemment, une stylisation très chaplinesque du stakhanovisme sous un ciel hanté de cosmonautes. Désormais il affiche, en ouverture de programme, *les Chemins de la création*, qui illustrent le travail du danseur depuis l'entraînement à la barre, mené avec une rigueur toute classique, jusqu'à l'exécution du ballet : le passage de la danse savante à la danse populaire.

Pour ce jubilé, Moïsseiev présentait une création, *Spartacus*, évocation peu réussie des jeux du cirque sur la musique de Khatchatourian, qui se défend de vouloir concurrencer la production du Bolchoï. Interroger Moïsseiev sur le Bolchoï est d'ailleurs la seule chose qui puisse déranger cet homme affable, courtois, étonnamment jeune pour ses quatre-vingt-un ans. « *Je pourrais paraphraser Voltaire : le Bolchoï m'a fait trop de mal pour que j'en parle en bien et trop de bien pour que j'en parle en mal. J'y étais soliste à dix-huit ans. Mais j'étais un danseur « de caractère ». Et, au Bolchoï, si on n'est pas danseur « noble », on n'a guère l'occasion de percer. En 1930, j'ai composé ma première chorégraphie*, les Footballeurs, *un ballet contemporain avec gags, qui ne fut guère apprécié. En 1936, à l'issue d'un festival de danse folklorique, j'ai obtenu l'autorisation de fonder ma propre compagnie. J'avais trente danseurs. Aujourd'hui, j'en ai cent cinquante.* »

Français châtié, accent parfait

Cela dit, Igor Moïsseiev, attablé dans un restaurant chic de Moscou, attaque un esturgeon. Une question est jetée à la cantonade : « *Qu'est-ce qui vous agace le plus dans la vie ?* » « *La mauvaise nourriture.* » Le Français est châtié, l'accent parfait : « *Ma mère était d'origine française, mon père moldave. Il était recherché par la police du tsar. Nous sommes partis en France. Mais il a été extradé. Je suis resté en pension à Paris. Je logeais avec des élèves plus grands. Je devais m'habiller et faire mon lit tout seul : j'avais quatre ans, c'était dur. Quand je suis rentré en Russie, j'ai vécu chez mes tantes. Elles étaient institutrices et changeaient souvent de poste. Mon intérêt pour les danses populaires est né de ces déplacements.*

» *Comme j'avais de bonnes jambes, je suis entré à l'école du Bolchoï, mais j'ai continué à parcourir le pays, sac au dos, en quête d'une mémoire collective qui s'exprimât par les danses et les chants.*

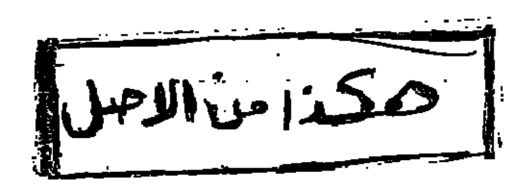
» *Très vite, j'ai compris qu'il fallait transposer ces pas en fonction de la scène. Au village, on danse pour soi, on obéit à des pulsions secrètes... ; au théâtre, il faut ouvrir le cercle au public, gonfler les effectifs pour obtenir des ensembles, répéter les figures, les mouvements et varier la chorégraphie. Il fallait aussi passer de l'amateurisme à l'exécution professionnelle, d'où la nécessité d'une école et d'une formation de base – classique – qui donne rythme et clarté au geste. Mais il ne s'agit pas non plus de déflorer la danse folklorique en plaquant sur elle, mécaniquement, les virtuosités de la danse académique. Le créateur doit connaître exactement l'histoire, le tempérament et les particularités des ethnies à qui il emprunte ses danses, s'il ne veut pas les trahir.* »

Alors que le folklore nourrit le ballet classique (Petipa et Bournonville en ont largement usé), la marge de manœuvre d'un chorégraphe de ballet « folklorique » est étroite. Depuis quelques années, Moïsseiev tente de sortir d'un genre qu'il a pratiquement épuisé. Sa dernière création, *Spartacus*, est une évocation des combats de gladiateurs et des fêtes antiques. Mais il lui manque un argument pour soutenir le spectacle et un langage original pour illustrer un sujet qui relève de la fiction.

On ne verra pas ce spectacle au Palais des congrès, mais il y a suffisamment de trésors à son répertoire pour que le public parisien y trouve son plaisir.

MARCELLE MICHEL.

● **RECTIFICATIF.** – L'article de Michel Cournot consacré aux soirées théâtrales dans les cafés du dix-huitième arrondissement (*le Monde* du 25 février) comportait un numéro de téléphone erroné. Pour tous renseignements, il faut composer le 42-77-19-90.



هكذا من الاصل

Culture

NOTES

Retrouver Pierre Chenal

Il fut, avec ses adaptations littéraires (*Crime et Châtiment, l'Homme de nulle part, le Dernier Tournant*), l'un des cinéastes français les plus importants, les plus originaux des années 30. De son vrai nom Cohen, juif contraint à l'exil sous l'occupation allemande, il travailla en Argentine et ne retrouva jamais, après la guerre, son rang dans la production française. Pourtant, il y a eu au moins deux séries noires des années 50 qui ont refait surface, grâce à des cinéphiles assez fureteurs pour chercher plus loin que du seul côté des monuments consacrés.

Voici qu'on peut retrouver, sinon découvrir, Pierre Chenal dans un livre qu'ont réalisé Pierrette Matalon, Claude Guiguet, Jacques Pinturault. Le texte de plusieurs heures d'entretiens avec le cinéaste a été soumis à celui-ci, qui a remis ses souvenirs en forme, avec cette précision, cet humour, cette verdeur parfois qui font le plaisir de sa conversation. Pierre Chenal parle un peu de lui, beaucoup des gens qu'il a rencontrés au cours de sa vie, de sa carrière (ce qui donne pas mal de portraits surprenants) et des conditions dans lesquelles il a réalisé ses films. Ses travaux en Argentine et au Chili sur lesquels nous ne connaissions pas grand-chose sont, ici, singulièrement éclairés. Le passage de Pierre Chenal en Amérique du Sud semble avoir marqué une continuité thématique et stylistique dont, malheureusement, l'importance n'a pas rebondi du côté du cinéma français.

Sur chaque page gauche du livre, en regard des propos de Pierre Chenal, des éléments historiques, biographiques concernant les œuvres, les producteurs, les auteurs, les acteurs, etc., apportent les précisions indispensables à la première grande étude d'ensemble consacrée – il n'est jamais trop tard pour bien *faire* – à un homme, un créateur trop négligé. Pierre Chenal octogénaire aura donc pu participer à ses archives vivantes.

JACQUES SICLIER.

★ *Pierre Chenal*, souvenirs, filmographie, témoignages, documents présentés et coordonnés par Pierrette Matalon, Claude Guiguet, Jacques Pinturault. Editions Dujarric, en collaboration avec les Amis de Ciné-sous-Bois, Aulnay-sous-Bois ; 252 pages, illustr., 95 F.

Lone Justice au Casino de Paris

On les a vus en octobre dernier au Bataclan, Maria McKee et son gang de justiciers désormais entièrement dévoués au service de sa voix et de ses chansons. En effet, depuis *Shelter*, le deuxième album, la chanteuse a refait à neuf la formation qui l'entoure et, de prometteur, avec un démarrage sur les chapeaux de roue en 1985, unanimement loué par la critique et parrainé par les grands du rock, Lone Justice est devenu un groupe de premier plan. Un groupe ? Seulement dans la forme, car Maria McKee préside à elle seule aux destinées de Lone Justice. C'est elle qui compose et écrit les chansons, qui chante, tient la guitare et joue, à l'occasion, du piano. Une chanteuse hors pair, de la dimension d'une Janis Joplin, sa puissance musicale en fait un équivalent féminin de Bruce Springsteen. Annie Lennox et Dave Stewart l'ont rejointe en studio pour l'enregistrement du premier album, Jimmy Lovine et Steve Van Zandt (les anciens compagnons de Springsteen) la produisent.

C'est sur scène que Maria McKee donne toute sa mesure : entre Jeanne d'Arc et Baby Doll. Sensuelle, entièrement habitée de sa musique, on la dirait possédée. Le regard dans le vague, son corps est pris de secousses brutales, elle s'acharne sur sa guitare et revient brusquement sur terre comme si de rien n'était. Et sa voix, rageuse puis tendre, suit les mêmes sautes d'humeur. Il y a chez Maria McKee quelque chose d'une rebelle dont la cause serait le rock'n roll.

ALAIN WAIS.

★ Ce jeudi 26 février, à 20 heures, au Casino de Paris. Disque chez WEA.

Un centre d'art dramatique à Orléans

M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, a annoncé, le mercredi 18 février, la création d'un nouveau centre d'art dramatique à Orléans, dont le maire est M. Jacques Douffiagues, ministre délégué (UDF) chargé des transports. Ce centre, qui ouvrira ses portes le 1er janvier 1988, bénéficiera du soutien de l'Etat (4 millions de francs) et de celui des collectivités locales et régionales (3 millions de francs). Sa direction sera assurée par M. Jean-Claude Houdinière, directeur du Théâtre d'Orléans, qui sera désormais affermé au centre, et par M. Loïc Volard, jusqu'ici directeur de la Maison de la culture de Loire-Atlantique.

Papazoïlos sculpteur de la cruauté

Des fers tordus, des aciers en pointes et lames, des fragments de métal soudés entre eux de manière à composer des rouages ou à évoquer des êtres : les sculptures de Papazoïlos se placent délibérément dans la tradition du travail d'assemblage et de récupération cher à un Gonzalez. Avec un sadisme qui peut rebuter ou séduire, l'artiste se plaît à construire des pièces agressives, auxquelles les matériaux communiquent une dureté d'armes blanches.

On se promène entre ces buissons d'épines et de dards avec un sentiment grandissant de malaise, et si l'on admire le savoir-faire du sculpteur, il arrive que l'on songe qu'une inspiration moins torturée ne desservirait pas son œuvre. S'il consentait à quitter les tourments à la Zadkine, il est probable que Papazoïlos développerait une sculpture de plus en plus complexe, et donc de plus en plus digne d'attention. Il en est parfaitement capable. – Ph. D.

★ Galerie Sculptures, 11, rue Visconti, jusqu'au 28 février.

La mort de José Afonso

José Afonso, le plus grand nom de la musique populaire portugaise, est mort, le lundi 23 février, à l'hôpital de Setubal.

Auteur de la chanson *Grandola Vila Morena*, laquelle servit de signal aux militaires qui dans la nuit du 24 avril 1974, mirent fin à la dictature, José Afonso a succombé à une longue maladie.

Opposant déclaré au régime de Salazar, José Afonso avait été interdit, en 1967, d'exercer son métierde professeur d'histoire au lycée. Pour survivre, il donnait des cours privés. Mais surtout il chantait : pour les étudiants lors des crises universitaires de 1958, 1962 et 1969 ; pour les ouvriers en grève ; pour les paysans affamés de l'Alantejo.

Après la « révolution des œillets », il a assisté angoissé aux divisions entre les partis de gauche.

« J'admets que la révolution soit une utopie », disait-il lors d'une de ses dernières interviews. *« Il était le plus incorruptible, le plus sincère et parfois le plus naïf de tous les artistes »*, a dit de lui un de ses amis, M. Pato, qui l'a accompagné à la guitare lors de ses premiers disques. Célèbre au Portugal, très connu à l'étranger, José Afonso n'a jamais tiré de bénéfice financier de sa renommée. Il laisse une quinzaine de disques qui évoquent le temps difficile du salazarisme, l'euphorie de la révolution d'avril et aussi la lutte des Africains pour obtenir leur indépendance. Le mardi 23 février à midi, trente stations de radios locales ont diffusé, en hommage au chanteur disparu, *Grandola Vila Morena*.

J. R.

Prélude expérimental au Festival du son

Le Festival du son et de l'image enregistrée ouvre ses portes au public du 11 au 15 mars, après les journées traditionnellement consacrées aux professionnels. Au préalable, une opération d'information du public est organisée dans l'auditorium de la FNAC Forum. Il s'agit de tester, à partir d'auditions commentées, des enceintes acoustiques disponibles sur le marché français : les performances des haut-parleurs Allison, B&W, Cabasse, Celestion, Elipson, JLB, JM LAB, Kef, Luxman, Magnat et Yamaha pourront être appréciées, d'après un programme musical de disques compacts, classique et jazz, préparé, présenté et commenté par les critiques du *Monde de la musique*. Auditions les 2 mars, de 15 heures à 17 heures et 3 mars, de 11 heures à 19 heures ; débat-rencontre le 2 mars à 17 h 30.

★ CNIT-La Défense (pour le Festival du son). Auditions à la FNAC Forum, 1 à 7, rue Pierre Lescot, 75001 Paris.

Communication

Un entretien avec M. Gabriel de Broglie

« Tout s'est joué dans la transparence »

Alors que les équipes de la cinquième et de la sixième chaîne préparent dans la fébrilité le lancement des nouveaux programmes, la Commission nationale de la communication et des libertés s'apprête à rendre public le texte des autorisations. M. Gabriel de Broglie, son président, s'explique ici sur la méthode suivie par la Commission pour le choix des deux repreneurs.

« La désignation des repreneurs des télévisions privées a sans doute été l'une des décisions les plus graves que la CNCL puisse prendre.

– Oui. Et le sérieux, la méthode, la transparence que nous avons adoptés contrastent singulièrement avec la situation de l'an passé. D'abord, nous avons fait en sorte de définir des règles du jeu claires et de les faire connaître à l'avance. Ensuite, nous avons publiquement lancé un appel aux candidatures en donnant des indications sur le moyen de diffusion et le type de programme, attendu par chacune des deux chaînes. Enfin, nous avons étudié dans leur moindre détail les dossiers des candidats.

– Les délais étaient très courts, les dossiers volumineux : comment avez-vous procédé ?

– A la réception des dossiers, il y a eu une première étape au cours de laquelle chacun, personnellement puis en petits groupes de travail (droit, finances, diffusion, programmes), s'est imprégné de chaque dossier et fait part aux autres d'informations et de premiers commentaires. Puis il y a eu l'audition des candidats. En privé pour certaines questions touchant au capital, aux finances, aux structures des sociétés ; en public pour le reste, notamment les programmes.

– Une procédure il est vrai spectaculaire et nouvelle, mais qui a permis d'évacuer quelques interrogations de fond sur les projets...

– Ces audiences n'étaient, comme certains l'ont dit, ni un simulacre ni une comédie. Mais de véritables instructions au cours desquelles ont été pris des engagements désormais intégrés aux projets. C'est là que les dirigeants de la nouvelle 5 se sont engagés à demander un canal sur TDF 1 et une participation dans la société de commercialisation de TDF2. Enfin, dans un troisième temps, les treize membres ont délibéré, en passant les projets au crible selon les critères que nous avions dégagés. A notre appui, deux documents préparés par les juristes de la CNCL et reprenant l'un les dispositions législatives sur la concurrence et la concentration, l'autre les critères d'appréciation prévus explicitement par la loi. Nous-mêmes, d'ailleurs, avons émis des souhaits concernant la chanson française, la recherche de nouvelles images, la contribution à l'expression de la vie locale. Et il est intéressant de noter que le processus de surenchères prévu surtout pour TF1 a joué pleinement.

– Surenchères sur quoi ?

– Sur la production originale française, sur le concours des chaînes à l'industrie du cinéma, sur le volume de publicité. Les candidats ont, sur plusieurs points, dépassé nos souhaits et pris personnellement des engagements. Regardez par exemple l'autolimitation proposée pour la publicité.

– Il faut avouer qu'il n'était pas besoin de grand sacrifice pour abaisser un peu le plafond original, largement supérieur au seuil de saturation des téléspectateurs.

– La limitation proposée spontanément par les candidats nous ramène, il est vrai, à des taux raisonnables, comparables à ceux de l'Angleterre et prévus par la CEE. Mais le gouvernement ayant, pour TF1, fixé des plafonds volontairement élevés, nous ne pouvions nous permettre d'introduire trop d'écart et mettre ainsi en péril la 5 et la 6 par rapport à TF1.

– Au-delà d'un simple tableau comparatif des mérites respectifs des projets, quelles questions de fond sur l'avenir des médias avez-vous abordées ?

– Il y eu de nombreux thèmes de réflexion. D'abord celui du cadre économique général. Quelle évolution prévoir sur les cinq années à venir ? Quelles recettes globales attendre de la publicité ? Cet exercice de prévisions exigeait d'intégrer à notre réflexion les ressources du service public. Publicité ? Redevance ? Nous ferons connaître prochainement les dispositions qui nous semblent souhaitables sur ce point. Nous avons le souci de ne pas lancer les candidats dans une exploitation aventurée.

» Se posait aussi la question de l'ouverture aux télévisions locales. La formule des décrochages – qui n'exclut pas d'autres télévisions indépendantes – semblait la plus à même de répondre rapidement aux attentes. La CNCL lancera donc elle-même un appel aux candidatures dans des zones géographiques définies et distribuera, cas par cas, des autorisations à diffuser un programme diffusé sur l'un des deux réseaux.

» Egalement en jeu : la préservation de l'identité de la télévision française, la garantie d'une production audiovisuelle nationale et le débat, sur le sixième réseau, entre une *chaîne thématique* et une chaîne dite généraliste.

– Etrange débat qui a vu la victoire du projet apparemment le plus éloigné des conditions de l'appel d'offre.

– *Attention !* Les choses ont évolué au cours de l'instruction. Et la personnalité de Jean Drucker n'y est pas pour rien. Le projet qu'il représentait s'est finalement engagé à diffuser plus de 40 % d'émissions musicales. Une proposition finalement assez comparable à celle de TV6 ou de TFM qui prévoyaient de faire elles-mêmes près de 50 % de fiction. Métropole répondait *parfaitement* à l'appel d'offre, ses engagements – qui figureront dans l'autorisation – lui donnent une coloration très jeune, et son importante capacité de production lui confère beaucoup d'atouts.

– La déception des jeunes téléspectateurs de TV6 et de nombreux artistes est immense.

– Sans doute ce choix – cruel – a-t-il été le plus difficile à effectuer. Et peut-être laisse-t-il des regrets étant donné la qualité des professionnels qui incarnaient les deux autres projets. Nous espérons en tout cas ne pas avoir méconnu les intérêts de la musique.

– Avant même de connaître la nature des différents dossiers, tous les observateurs et commentateurs politiques pariaient sur la victoire de Robert Hersant.

– *S'il y avait un projet à tendance politique plus marqué*, c'était l'autre. Il est tout de même amusant de voir aujourd'hui qu'une candidature incluant MM. Berlusconi et Seydoux passe pour politique ! Notre décision s'est davantage *appuyée sur sa capacité* de création et de production de programmes originaux.

– Ne donnez-vous pas au député Hersant une audience et un pouvoir considérables ?

– Il y a une obligation de pluralisme, elle sera respectée. Et puis, faites confiance aux téléspectateurs. Ils sont adultes, avertis et sensibles à ce qui est déséquilibré. La banalisation des télévisions et la perspicacité du public diminuent le pouvoir politique des exploitants de télévision.

– L'octroi d'une télévision nationale à l'homme qui contrôle déjà 30 % de la diffusion de la presse quotidienne renforce considérablement sa position et menace le reste des journaux indépendants.

– *La question a été* abondamment traitée par le Parlement et le Conseil constitutionnel. Nous avons bien sûr vérifié dans le détail le respect des règles et des seuils juridiques imposés. Dans le cas contraire, nous aurions fait obstacle à la candidature, nos décisions n'étant pas dispensées d'appel. Quant au reste de la presse écrite... C'est une question importante qui jouera pour la Une.

– Vous évoquez souvent les engagements des candidats. Mais quelle valeur ont-ils ?

– Ils s'intègrent dans la décision d'autorisation publiée au *Journal officiel* et ont donc une valeur permanente sur dix ans. Sans figer la grille et bloquer toute évolution des projets, nous avons retenu des tendances de fond, des *proportions*, des volumes dont nous surveillerons le respect.

– Comment ?

– La publicité sera du ressort d'une petite cellule, issue de la RFP, en cours de création à la CNCL. La technique pourra, à notre demande, faire l'objet de contrôles et d'enquêtes. Quant aux *programmes, ils seront l'objet* d'une attention très grande, tant à la CNCL (quotas, proportions...) qu'à l'INA, où se constitue un observatoire des programmes de fiction et de documentaires. Les exploitants devront, de leur côté, *rédiger, chaque année, un rapport* – soumis à publication – sur le respect de leurs obligations.

– Et le pluralisme ? Comment cela se contrôle-t-il ?

– C'est la CNCL elle-même qui en sera la gardienne vigilante et qui pourra avoir recours à des recommandations publiques. La machine, vous le voyez, est en *route pour l'édification* d'un système radicalement nouveau.

– Pensez-vous que les décisions eussent été différentes si elles avaient été prises en conseil des ministres ?

– La différence entre la procédure suivie aujourd'hui et la triste expérience de l'an passé me sembe suffisamment éloquente. Tout était *camouflé et obscur*, les règles avaient été adaptées aux vainqueurs. Tout, aujourd'hui, se joue dans la transparence, face au public. Tous les candidats, y compris Canal Plus junior, ont joué le jeu et répondu scrupuleusement à nos questions. Et c'est dans l'intérêt des téléspectateurs que nos agirons toujours.

Propos recueillis par ANNICK COJEAN.

Arbitrage gouvernemental sur TDF 1 - TDF 2

La société d'exploitation du satellite devra être constituée d'ici trois mois

Le gouvernement n'a pas suivi les adversaires du satellite de télévision directe. A l'issue d'une réunion interministérielle, le mercredi 25 février, il a réaffirmé son *« attachement »* au programme de TDF 1 - TDF 2 et estimé que les négociations entreprises par M. Claude Contamine et reprises par M. Xavier Gouyou-Beauchamps permettaient d'envisager la constitution prochaine d'une société d'exploitation.

TDF 1 sera donc lancé quoi qu'il *arrive*. Son jumeau TDF 2 *sera* financé comme prévu par des fonds privés : 40 % apportés par les industriels, 50 % par les candidats aux quatre canaux de télévision. Seule participation publique admise : Télédifusion de France pour 10 %. *Malgré les réseves exprimées* par M. Alain Juppé, ministre du budget, l'Etat garantira le satellite TDF 1 jusqu'à concurrence de 600 millions de francs, permettant aux opérateurs et aux industriels d'emprunter les sommes nécessaires au financement du second satellite en attendant la mise sur orbite du premier.

Néanmoins, le gouvernement souhaite maintenant que l'affaire soit rapidement bouclée et que de nouveaux retards ne viennent pas relancer les polémiques des dernières semaines. Il demande que la société *d'exploitation soit constituée d'ici* trois mois, faute de quoi seul TDF 1 sera lancé et exploité directement par Télédiffusion de France.

Le délai semble raisonnable à M. Gouyou-Beauchamps, président de *TDF*, pour conclure les négociations engagées. Il précise qu'il a déjà obtenu un accord ferme des industriels pour un montant de 170 millions de francs qui pourrait être porté rapidement à 220 millions. Manquent encore 20 millions que le président de TDF ne désespère pas de trouver. Du côté des opérateurs, M. Gouyou-Beauchamps fait état d'une douzaine de candidatures. Les discussions vont se poursuivre sur le prix de locations des canaux, et c'est la *Commission nationale de la communication* et des libertés qui choisira les propriétaires définitifs des quatre canaux de télévision.

La décision gouvernementale ne devrait pas pour autant décourager les projets de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, et de M. Gérard Longuet, *ministre* des P et T, qui songent toujours à faire diffuser des chaînes de télévision par le satellite Télécom 1. La direction générale des télécommunications a lancé auprès des industriels, il y a quatre mois, une étude de prix portant sur 100 000 antennes de réception, qui pourraient être louées au public. Elle prévoit d'installer sur Télécom 2 onze répéteurs capables de diffuser des chaînes de télévision et vient d'adresser à Eutelsat une demande pour neuf répéteurs de télévision sur le futur satellite de télécommunications européen. La concurrence entre satellite de télévision directe et satellite de télécommunications, voulue par les ministres libéraux, risque d'être très vive.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *RECTIFICATIF.* – Dans l'article que nous avons publié dans *le Monde* du jeudi 26 février sous le titre : « La presse écrite et TF 1. Ce qui est en jeu », une erreur technique nous a fait dire le contraire de ce que nous voulions. Nous écrivions, à propos de la participation de la presse écrite à l'acquisition de TF 1 : *« Dans cette aventure incertaine, le doute – voire le refus – sont compréhensibles »* (et non *« incompréhensibles »*, comme cela a été imprimé). Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

M.L.

Augmentation de capital au « Matin »

M. Quilès prend la présidence du holding Médias Presse Communication

Apparu pour la première fois dans la vie du *Matin* en mars 1986, M. Paul Quilès est, cette fois, le pivot d'une réorganisation complète du capital du journal, annoncée le mercredi 25 février lors d'une conférence de presse. Le député socialiste de Paris prend en effet la présidence d'un *holding nouvellement baptisé* Média Presse Communication (MPC) aux ambitions affichées dans l'écrit – au travers du quotidien, – mais aussi dans l'audiovisuel. Le nouveau groupe entend coproduire des émissions de télévision et étudie avec plusieurs réseaux de radios locales, des possibilités de coopération.

« Je ne suis mandaté par personne », affirme M. Quilès. Et pour gage de sa sincérité, l'ancien ministre socialiste, qui reste député, *« renonce à [ses] responsabilités au sein du comité directeur du PS »*. Mais ce geste peut-il suffire à apaiser les craintes des journalistes du *Matin*, redoutant son emprise de plus en plus directe sur le quotidien ?

C'est ainsi que pour disposer des moyens nécessaires à ses projets, MPC vient de porter son capital à 51 millions de francs, 80 % environ de celui-ci étant détenus par une société, la SDCP, regroupant autour de M. Quilès vingt-six personnalités amies. Restait à trouver l'appoint. Sollicité, le magnat de la presse britannique, M. Robert Maxwell, dont le fils Ian vient de prendre le contrôle de l'Agence centrale de presse (ACP), a *décliné* une offre jugée trop risquée (malgré la proposition qui lui était faite parallèlement de reprendre les actions détenues par les héritiers de Jean Riboud, dans *le Provençal*). Affaire fut donc faite avec un holding luxembourgeois, Interpart, réalisant selon M. Quilès 9 milliards de francs de chiffre d'affaires dans des secteurs aussi différents que l'hôtellerie, la banque ou le tourisme, et dirigé par un ancien député socialiste italien, M. Gian-Carlo Paretti (proche de M. Bettino Craxi et trésorier du PSI, dit-on).

Le quotidien *le Matin*, toujours dirigé par M. Jean-François Pertus, sera le premier bénéficiaire de cette opération, puisqu'il y a place, selon M. Quilès, *« pour un quotidien de qualité et de gauche, ni élitiste ni systématiquement branché »*. Confronté depuis plusieurs mois à de graves difficultés – 52 millions de déficit pour 130 millions de chiffre d'affaires en 1986, – il bénéficiera lui aussi d'un quasi-doublement de son capital (de 42 à 82 millions de francs). L'opération réalisée, MPC en *détiendra la majorité* aux côtés de UES-Médias (regroupement de mutuelles proches de la FEN) et de la société de M. Max Théret, le président d'honneur du journal. Mais de nouveaux actionnaires feront aussi leur apparition : le groupe espagnol Zeta – candidat bien placé à la télévision privée en Espagne – et la société Edipart, créée *en 1986 par un journaliste* français d'origine italienne, M. Salvatore Piccioto, dont Interpart détient 20 % du capital. Enfin, une association ou une société de lecteurs complètera le tour de table.

L'affaire paraît donc politiquement bien ficelée. Mais ce nouveau montage apportera-t-il la « bouffée d'oxygène » dont *le Matin* a cruellement besoin ? M. Quilès le pense, qui envisage le lancement de suppléments locaux – hebdomadaires à Grenoble et à Lille, quotidien à Paris – dès avril-mai 1987, ainsi qu'un *encart quotidien* consacré à l'Europe. Toutefois, a précisé le député PS, la relance ira de pair avec une *« gestion rigoureuse »*, et les suppressions d'emplois prévues en décembre dernier par un plan d'économie de 12 millions de francs ne seront plus différées.

P.-A. G.

théâtre



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VERA BAXTER, Théâtre Jean-Marie-Serreau (45-45-49-77), 20 h 45.

ALLEZ HOP, Ménagerie de verre (43-38-33-44), 21 h.

VISITE INTERDITE, Studio-théâtre du TEM (48-58-65-33), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Cendrillon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : les Déconfis.

ODÉON (Relâche).

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Paysages humains, de Nazim Hikmet.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo : Cinéma et littérature au Japon ; se reporter à la rubrique Films/cinémathèque ; Vidéo-Information à 16 h, Chagall le peintre à la tête renversée, de D. Rimbault ; à 19 h, De la sainteté, de J.-M. Berzosa ; Vidéo/Musiques à 16 h, Fala Mangueira, de F. Confalonieri ; à 19 h, la Bohème, de Puccini ; Cinéma du Musée 18 h, Rose Lowder.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Divine Clownerie.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : Th. de Chambre.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-55-27-10), 21 h : Circuits clandestins.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ASTELLE-THÉÂTRE (42-38-35-53), 20 h 30 : la Sainte Nitouche.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36), 21 h : la Dernière Bande ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung ; Épée de bois (48-08-39-74), 20 h : Caligula.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Milena la vie.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 19 h : Mam'zelle Julie, 21 h : la Leçon des aloès.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Sidonie ; 20 h 30 : Nos hommages Miss Emily.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : les Contre-jours d'une contrebasse ; 21 h : Papiers d'Arménie.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉÂTRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Interview de Miss Morte Schmitt par ses fantômes ; 22 h : Moeus de moeus.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean ; Petite salle, 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44), 21 h : Allez, hop !

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93), 20 h 45 : les Yeux d'Agathe.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Une mouche dans la tête (dern. le 28) ; II : 21 h : S. Joly.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : Y'a pas qu'Agatha.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20), 19 h, les jours pairs : Armandine.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'HEURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

TH. DE L'ILE-ST-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.

THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petit Rond-Point, 18 h 30 : Une soirée en Provence ; MIT, 21 h : le Ramayana.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Bobiboum ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Dieu existe, je l'ai rencontré ; 22 h : En manches de chemise ; 23 h 30 : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15 : les Taupes niveaux.

GRATTE-PIED (43-54-69-78), 20 h 15 et 22 h : Vierge et seul à Senlis.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : N'insistez pas je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A star is beur.

Le music-hall

CITHEA (43-57-99-26), 22 h 15 : Jonathan Qhet.

ESCALIER D'OR, voir théâtres subventionnés.

LA MOUETTE RIEUSE (43-71-20-85), 20 h 30 : E. et G. de la Tronche.

MERLE MOQUEUR (45-88-03-13), 21 h 30 : V. Abril.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Sébastien, Bibie.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), petite salle, 19 h : C. Morlot.

THÉÂTRE GRÉVIN (45-23-01-92), 20 h 30 : B. Mabille.

THÉÂTRE MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : P. Brunel.

T.L.P. DÉJAZET (42-74-20-50), 21 h : B. Rondo.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Chii Seko.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Min Tanaka.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Shiro Daimon.

Opéra

RANELAGH (42-88-64-44) : Marionnettes de Salzbourg ; 20 h 30 : les Contes d'Hoffmann.

Opérettes, comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

Les concerts

Lucernaire, 18 h 30 : E. Ardes, Ch. Chareyron, J. Menici (Strauss).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Dutilleux, Schubert).

Forum des Halles, 12 h 30 : Octuor à vent de Paris (Brahms), 15 h : (Rossini).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : A. Kremski ; J.-L. Philippe (rencontre Liszt-Baudelaire).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Tabachnik.

Mairie du VIe arrondissement, 20 h : M. Goldstein (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : J.-M. Jafet Quartet.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Petters.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Black Samba.

Jeudi 26 février

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Skydog.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), G. Leroux Washboard.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : L. Coryell, M. Vitus, J. Van Thof.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Djoa.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : E. Louise Trio.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Cl. Luter Sextet.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Laferrière.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : H. Texier.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Josefina.

UTOPIA CLUB (43-22-79-66), 22 h : Distance Connection.

En région parisienne

BAGNOLET, Atem (43-64-77-18), 21 h : Tour de Babel.

MONTREUIL, Th.-Ecole (48-58-65-33), 21 h : Visite interdite.

LE PLESSIS-ROBINSON, C. C. (46-31-15-00) : 21 h) : Salomé.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Jim la Houlette, Roi des voleurs, de P. Colombier ; Hommage à Francesco Rosi : *19 h, La Belle et le Cavalier ;* 21 h 45, Les Hommes contre.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Les Bleus de la Marine, de M. Cammage ; 17 h, La Dolorosa, de J. Grémillon ; 19 h, L'Atlantide, de E. G. Ulmer.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, La Porte de chair/Barrière de chair, de S. Suzuki ; 17 h 30, Chronique d'une fille à soldats, de S. Suzuki ; 20 h 30, Évasion à l'aube, de S. Taniguchi.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37), jusqu'au 28 ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CŒUR MUSICIEN (fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) (à partir de vendredi) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.o. et v.f. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

CROSS (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE DIEU DE LA DANSE (Fr.) : Pagode, 7e (47-05-12-15).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (Turc, v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Miramar, 14e* (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GOTHIC (Brit., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-52-43) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *Images, 18e (45-22-47-94).*

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-75-75).

MASQUES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Convention *St-Charles, 15e* (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Luxembourg, 3e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19)

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Galaxie, 13e (45-80-18-03).*

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PROMESSE (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LA RUMBA (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (43-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; *Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TETE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées *Lincoln, 8e* (43-59-36-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (43-66-97-77).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Les séances spéciales

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 17 h 50.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, *15e* (45-54-46-85), *22 h 10.*

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 20 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 18 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 21 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX. Film polonais d'A. Wajda. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e *(43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse,* 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DANS LES MONTAGNES SAUVAGES. Film chinois de Y. Xueshu. V.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GRAND GUIGNOL. Film français de J. Marbeuf. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

MOSQUITO COAST. Film américain de P. Weir. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-18-03) ; George-V, 8e (46-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27)* ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME. Film américain de R. Reiner. V.o. : Cinéma-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). – V.f. : UGC Montparnasse, *6e* (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 28 FÉVRIER

« La Conciergerie », 15 heures, entrée (M. C. Lasnier).

« Le Marais », 10 h 30, 14 h 30, métro Saint-Paul (Ch. Merle).

« Le Vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

« Le Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée groupes (Approche de l'art).

« Les serres du jardin des Plantes ». S'inscrire : 47-00-05-05 (Les Amis de la Terre).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (carte d'identité).

« *Le Musée* d'Orsay », *10 h 30* ou 13 h 30, 1, rue de Bellechasse.

« L'église russe de la rue Daru », *15 heures, 12, rue* Daru (Arcus).

« A la découverte de l'art contemporain », galerie Artcurial, 14 h 30, 9, avenue Matignon (Hauts Lieux et découvertes).

« Saint-Eustache et son quartier », 15 heures, métro Louvre, côté du kiosque à journaux (Lutèces visites).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 heures, entrée musée, et « Les origines de *l'homme* », *14 h 30,* Musée de l'homme (P.-Y. Jaslet).

« Histoire de la franc-maçonnerie, des *origines à nos jours, dans le musée* du Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (M. Ragueneau).

« Les bulbes », au parc de Bagatelle, 14 h 50, porte du parc (L'art pour tous).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des pharaons. Rituel des prêtres et embaumement », musée du Louvre, 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Plaisirs et drames de la place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges, et « Journée Villette en bateau, à pied et à table ». S'inscrire : 45-26-26-77 *(Paris et son histoire).*

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30 et 15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'église Saint-Roch », 15 heures, 296, rue Saint-Honoré.

« Collège Sainte-Barbe », *15 heures,* 4, rue Valette.

« L'Institut », 15 heures, 23, quai Conti *(M. Pobyer).*

CONFÉRENCES

Amphithéâtre du centre de la Sorbonne, 16, rue de la Sorbonne, 17 heures : « Brancusi, le grand précurseur de *la sculpture contemporaine* » (M. Ionel Jianu).

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine : « Le Portugal au temps des grandes découvertes : l'art manuélien, création originaire d'une époque de gloire (1490-1520) » (Mme Meyniel).

Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 15 heures : « L'art bouddhique du Gandhâra et de l'Afghanistan » (M. P. Cambon).

21 *bis*, rue Notre-Dame des Victoires, 15 h 30 : « Découverte du Saint-Graal et du trésor des Templiers » (conférence-débat avec projection de M. A. Weysen).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 26 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1 -

20.30 Questions à domicile.
Emission de Pierre-Luc Séguillon, Anne Sinclair et Alexandre Tarta.
Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, en direct du ministère, place Beauvau.

21.50 Cinéma : La lune dans le caniveau. ■■
Film français de Jean-Jacques Beineix (1983). Avec Gérard Depardieu, Natasja Kinski, Victoria Abril.
▶ *Un docker revient sans cesse à la ruelle où sa sœur – qu'il veut venger – s'est tranché la gorge après avoir été violée. Un soir, il rencontre une fille venue des quartiers chics de la ville. L'univers désespéré de David Goodis transformé en drame fantasmagorique.*

0.05 Journal.

0.25 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Cinéma : Charlots Connexion. □
Film français de Jean Couturier (1983). Avec Gérard Rinaldi, Jean Sarrus, Gérard Filippelli, Henri Garcin, Alexandra Stewart, Paulette Dubost.

21.55 Magazine : Actions.
Emission présentée par Bernard Rapp.
Le dossier du mois : Le dur métier d'actionnaire ; A qui profite l'argent des tirelires ? ; Le jeu boursier ; Titres en jeu.

23.10 Journal.

23.20 Sport : basket-ball.
Coupe d'Europe : Tel-Aviv/Orthez (2e mi-temps).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma :
Le bal des vampires. ■■
Film américain de Roman Polanski (1967). Avec Jack Mac Cowran, Roman Polansky, Alfie Bass, Jessie Robins, Sharon Tate, Ferdy Mayne.
D'une étrange auberge à un étrange château de Transylvanie, les aventures d'un vieux professeur et de son assistant, qui veulent démontrer l'existence des vampires.

22.20 Journal.
22.50 Magazine : Pare-chocs.
23.20 Prélude à la nuit.

CANAL +

20.35 Cinéma : Tempête. ■■ Film américain de Claudia Weill (1980). Avec Jill Clayburgh, Michael Douglas, Charles Grodin. *0.30* **Cinéma : Les diables. ■** Film anglais de Ken Russell (1971) ; avec Olivier Reed, Vanessa Redgrave, Michael Gothard, Gemma Jones, Dudley Sutton ; **2.10 Série ; Rawhide.**

LA « 5 »

20.30 Téléfilm : Si c'était demain (3) ; 22.10 Série : Thriller (Possession) ; **23.35** *Série : Supercopter ;* *0.25* **Série : Chips ; 1.20 Téléfilm : Si c'était demain (3).**

TV 6

Condamnée à s'effacer, dimanche 1er mars, après un an d'existence, devant la chaîne élue par la CNCL, TV6 bouscule ses programmes et émet sans interruption jusqu'à samedi minuit. *Deux nuits exceptionnelles avant le compte à rebours en direct de samedi :* **jeudi, une nuit de cinéma, vendredi une nuit de la musique.**

20.30 Cinéma : Le dernier de la liste. ■ ; Film américain de John Huston (1962). **22.00 The Dentist,** un court métrage de W.-C. Fields. **22.30 La Taverne de la Jamaïque,** un film anglais d'Alfred Hitchcock (1939). **0.15 Barber Shop,** un court métrage d'Arthur Ripley (1933). **0.45 Pandora,** film américain d'Albert Lewin (1950). **2.55 Fatal Glass of Beer,** un court métrage de Clyde Bruckman. **3.20 La Nuit du loup-garou,** *film anglais de Terence Fisher (1961).* **5.00 Clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio : L'homme aux lions, d'Anne Aiguillon ; **21.30 Musique : Arvo Part.** Concert enregistré au Théâtre de la Ville en novembre 1986 par le Music Projects de Londres : Si Bach élevait des abeilles, Frastres Cantus en mémoire de Benjamin Britten, Festival lente ; **22.30 Nuits magnétiques.** *La nuit et le moment ; Les nouvelles princesses ;* **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 décembre 1986 à Caen) : Œuvres de de Chastillon, Praetorius/Caroubel, Bezard, du Caurroy, Costelet par l'ensemble A Sei Voci ; **23.00 Nuits parallèles.**

Vendredi 27 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Feuilleton : Symphonie (10e épisode).
14.45 Feuilleton : *Isaura (40e épisode).*
15.15 Croque-vacances.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Jean-Claude Brialy, Julie Pietri, Catherine Lara, Bibie, Berlin, Marlène Jobert, Ianna Katsoulos, Queen Zaza, Francis Lalanne, Madonna (vidéo).

22.00 La séance de 10 heures.
Avec Claire Nadeau et Caroline Cellier, pour le film Le grand guignol, de Jean Marbœuf.

22.30 Feuilleton : Heimat. D'Edgar Reitz (8e épisode).

23.30 Journal.

23.45 Magazine : Premier balcon.

0.05 Télévision sans frontières (TSF).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Le riche et le pauvre.
14.35 Magazine : Ligne directe.
15.35 Feuilleton : Rue Carnot (6e épisode).
16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 *Récré A 2.*
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Deux flics à Miami.

21.25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : Les chemins de la réussite, sont invités : Michel Schifres (*L'Enaklatura*) ; Jean-Michel Gaillard (Tu seras président, mon fils) ; Daniel Dessert (Fouquet) et Jean Calmon préfacier du Jeu de la pomme, de Michel Moritz.

22.35 Journal.

22.45 Ciné-club : Cléo de 5 à 7. ■■
Cycle, les années 60.
Film français d'Agnès Varda (1962). Avec Corinne Marchand, Antoine Bourseiller, Dorothée Blank, Michel Legrand, José-Luis de Villalonga.
L'errance de deux heures d'une jeune femme, chanteuse, qui attend le résultat d'une analyse médicale et craint d'être atteinte d'un cancer.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Magazine : Pare-chocs (rediff.).
16.00 Documentaire : Vive l'Histoire !
17.00 *Feuilleton : Demain l'amour.*
17.30 3.2.1. Contact.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Feuilleton : Les liens du sang.
1er épisode : Les racines. Avec Burt Lancaster, Julie Christie, Bruno Ganz.
21.30 Portrait : Yves Coppens.
22.30 Journal.
22.55 *Espace francophone.*
23.25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : La galette du roi. ■ Film de Jean-Michel Ribes (1985). Avec Jean Rochefort, Roger Hanin, Pauline Lafont, Jacques Villeret, Eddy Mitchell, Christophe Bourseiller, Jean-Pierre Bacri. **15.30 Cinéma : Un linceul n'a pas de poches. ■** Film de Jean-Pierre Mocky (1975). Avec Jean-Pierre Mocky, Francis Blanche, Jean Carmet, Michel Galabru, Daniel Gélin, Jean-Pierre Marielle. **17.30 Série : Cisco Kid. 18.00** *Flash d'informations.* **18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Football :** (en direct de Laval) Laval-Auxerre. Match avancé sur la journée de reprise du Championnat de France. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais... elle cause. ■** Film français de Michel Audiard (1969). Avec Annie Girardot, Bernard Blier, Mireille Darc, Sim, Jean-Pierre Darras. **0.00 Cinéma : Les jours et les nuits de China Blue. □** Film américain de Ken Russell (1984). Avec Kathleen Turner, Anthony Perkins, John Laughlin, Annie Potts, Bruce Davidson, Norman Burton. **1.40 Cinéma : Les longs manteaux. □** Film franco-argentin de Gilles Béhat (1985). Avec Bernard Giraudeau, Claudia Ohana, Robert Charlebois, Federico Luppi. **3.20 Cinéma : Les diables. ■** *Film anglais de Ken Russell (1971).* Avec Oliver Reed, Vanessa Redgrave, Michael Gothard, Gemma Jones, Dudley Sutton (v.o.). **5.15 Cinéma : Prophecy. □** Film américain de John Frankenheimer (1979). Avec Talia Shire, Robert Foxworth, *Armand Assante, Richard Dysart.*

LA « 5 »

14.05 *Série : Jaimie.* **15.05 Chips. 16.05** *Série :* **Supercopter. 17.05 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.00 Série : K 2000. 19.00 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30** Variétés : **Carnaval des carnavals. 22.45 Série : Thriller.** (*Le mur*). **0.00 Série : Supercopter.**

TV 6

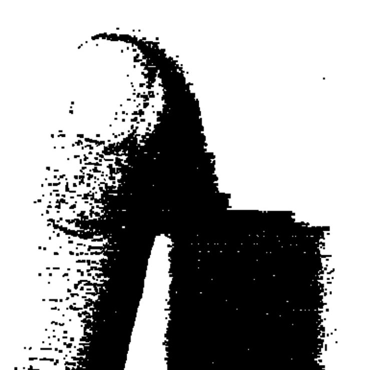
14.00 *6 Tonic.* **17.00** *Système 6.* **19.00** *NRJ 6.* **19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Live 6. 22.00 Côté courts** (courts métrages). **23.00 Cinéma : Adieu Philippine. ■■** Film français de J. Rozier (1960-1962). *0.00 Concerts : Phil Collins,* **David Bowie, Eric Clapton, Lou Reed...**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. La grève dans la société française (deuxième partie). Avec André Bergeron, Pierre Guillen, Jean Kaspar, Alain Touraine, Rolande Trempe. **21.30 Musique :** *Black and blue.* Musiques inédites ; Invité : André Hodeir. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Les nouvelles princesses. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 novembre 1986, salle Pleyel) : Le songe d'une nuit d'été, ouverture, op. 21 de Mendelssohn ; Symphonie no 29 en la majeur, K 201, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre no 1 en ré mineur, op. 15 de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Jun'Ichi Hirokami ; Vladimir Ashkenazy, piano. **22.20 Les soirées de France-Musique. 22.20. Les pêcheurs de perles ; à 0.30, Méli-mélodame.**



Informations

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 février à 0 heure et le dimanche 1er mars à 24 heures.

Dans un flux perturbé d'ouest-sud-ouest, des passages pluvieux toucheront le pays au cours de cette période.

Vendredi, c'est un temps gris et parfois pluvieux qui s'étendra sur l'ensemble du pays.

En Bretagne et en Corse, les nuages ne laisseront guère de place aux éclaircies, surtout dans l'après-midi. En revanche, il ne pleuvra pas.

Sur toutes les régions s'étendant de la Manche au Massif Central, à l'Aquitaine et aux Pays de Loire, la matinée sera maussade et pluvieuse. Il faudra attendre l'après-midi pour apercevoir le soleil à travers quelques éclaircies.

De l'Alsace et de la Lorraine au Lyonnais, à la Méditerranée et aux Alpes, ce sera le contraire : de rares éclaircies le matin et de la pluie l'après-midi. Il neigera à partir de 1 600 mètres d'altitude sur les Alpes.

Côté températures, c'est la poursuite du radoucissement. Le matin, elles seront voisines de 6 à 8 degrés sur la moitié ouest, 4 à 6 degrés sur la moitié est, excepté en Alsace où elles seront de l'ordre de 0 degrés.

L'après-midi, elles atteindront un maximum de 10 à 14 degrés du Nord au Sud, excepté en Alsace où elles approcheront 6 à 7 degrés.

A signaler : un vent de sud-ouest assez fort en Manche et modéré dans l'intérieur sur la moitié nord-ouest.

Samedi 28 février : le matin, sur la plupart des régions, le temps restera assez nuageux, cependant les éclaircies prédomineront du Midi-Pyrénées au littoral méditerranéen.

L'après-midi, sur la Bretagne et les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, le ciel se couvrira progressivement, pour donner des pluies en soirée.

Sur les autres régions, les éclaircies et les nuages se partageront le ciel.

Les températures minimales seront de l'ordre de 2 à 7 degrés du Nord au Sud et les températures maximales de 9 à 16 degrés.

Dimanche 1er mars : le temps couvert et pluvieux s'étendra le matin à toute une moitié ouest de la France. Sur le quart nord-est du pays, le temps sera toujours assez nuageux avec quelques éclaircies, alors que le quart sud-est sera assez dégagé.

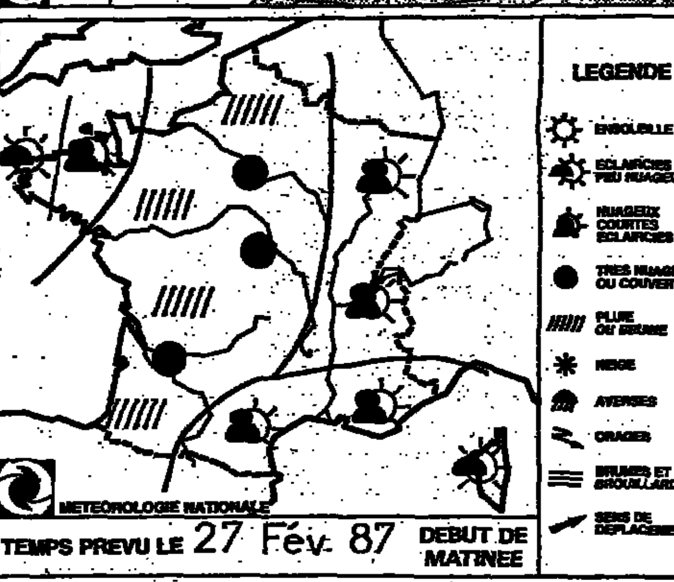
L'après-midi, le temps pluvieux se généralisera à tout le pays, avec des pluies plus importantes sur les régions du Nord.

Les températures minimales seront en hausse de 1 à 2 degrés.

Les températures maximales seront quasi stationnaires.

SITUATION LE 26 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 28 FÉVRIER A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-2 à 6 h TU et le 26-2-1987 à 6 h TU — le 25-2-1987

FRANCE			
AJACCIO	15	5	C
BIARRITZ	12	5	D
BORDEAUX	11	9	B
BOURGES	9	6	B
BREST	9	7	P
CAEN	7	4	B
CHERBOURG	4	3	B
CLERMONT-FERR.	12	7	P
DIJON	8	3	P
GRENOBLE St-M-H	15	– 6	P
LILLE	3	0	C
LIMOGES	9	5	C
LYON	12	7	P
MARSEILLE-MAR.	15	7	P
NANCY	5	– 2	P
NANTES	8	7	P
NICE	10	7	C
PARIS-MONTS.	6	4	B
PAU	10	2	D
PERPIGNAN	14	9	N
RENNES	6	6	C
ST-ÉTIENNE	11	7	C
STRASBOURG	1	– 2	P
TOURS	6	5	C
TOULOUSE	11	7	C
POINTE-À-P.	30	17	N
ETRANGER			
ALGER	19	12	P
AMSTERDAM	4	– 3	N
ATHÈNES	6	5	C
BANGKOK	34	25	N
BARCELONE	11	9	P
BELGRADE	4	– 6	D
BERLIN	4	– 4	N
BRUXELLES	2	– 2	C
LE CAIRE	20	12	N
COPENHAGUE	3	– 3	C
DAKAR	25	18	D
DELHI	25	14	C
DJERBA	21	13	P
GENÈVE	7	– 3	P
HONGKONG	19	17	C
ISTANBUL	1	– 2	D
JÉRUSALEM	12	7	P
LISBONNE	17	12	C
LONDRES	6	– 1	C
LOS ANGELES	15	5	A
LUXEMBOURG	2	– 4	C
MADRID	15	– 1	D
MARRAKECH	22	11	D
MEXICO	28	14	B
MILAN	5	– 2	N
MONTRÉAL	– 2	– 13	D
MOSCOU	– 7	– 19	*
NAIROBI	28	12	D
NEW-YORK	6	– 2	D
OSLO	– 4	– 7	C
PALMA-DE-MAJ.	13	10	P
PÉKIN	0	– 7	D
RIO-DE-JANEIRO	30	25	D
ROME	12	3	C
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	– 7	– 20	D
SYDNEY	25	18	N
TOKYO	13	7	N
TUNIS	15	5	D
VARSOVIE	– 2	– 4	N
VENISE	4	– 2	N
VIENNE	0	– 4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 26 février 1987 :

DES ARRÊTÉS

● Du 19 février 1987 portant création des spécialités du brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse.

● Du 20 février 1987 modifiant l'arrêté du 16 janvier 1987 fixant les modalités de la privatisation de la Compagnie financière de Paribas.

UNE DÉCISION

● No 87-149 L du 20 février 1987 du Conseil constitutionnel (code rural et protection de la nature).

UNE CIRCULAIRE.

● Du 29 décembre 1986 relative à la directive du Conseil des communautés européennes du 7 mars 1985 concernant les normes de qualité de l'air pour le dioxyde d'azote.

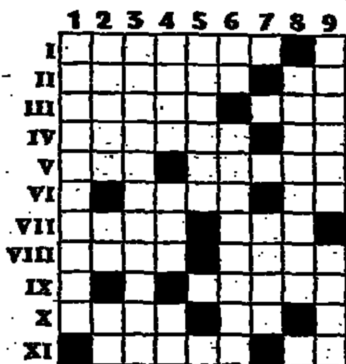
EN BREF

● **ASSURANCES : attention, ça glisse...** — Les habitants de *433 communes françaises sont* menacés par des glissements de terrain et des éboulements de rochers. Certains départements, précise le Centre de documentation et d'information de l'assurance, sont particulièrement exposés (Jura, Oise, Sarthe, *Haute-Savoie, Seine-Maritime,* Somme, Var, Vienne, Isère...). Si, malgré les précautions prises par les collectivités publiques et les pouvoirs publics (interdiction de délivrer des permis de construire, évacuation des habitants en cas de danger immédiat, etc.), un accident se produit, la loi sur les catastrophes naturelles, votée en juillet 1982, peut être appliquée. Selon ce texte, les Français *titulaires d'une assurance « dommages »* sont automatiquement garantis contre les dégâts matériels consécutifs à un glissement de terrain, un raz de marée, une avalanche, un tremblement de terre... Mais il faut auparavant que les pouvoirs *publics reconnaissent par un arrêté* interministériel publié au *Journal officiel* l'état de « catastrophe naturelle ».

« services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4430



HORIZONTALEMENT

I. Peut être, à la fois, maître et maîtresse. – II. Tel un personnage avide ou à vide. Extrait de rose. – *III.* Père spirituel de nombreux frères. Qualifie paradoxalement un personnage éteint. – IV. L'occupation principale du Roi-Soleil. Demi-jour ou en pleine obscurité. – V. Fonction réclamant plus de lettres que de lettrés. Se porte dans une cérémonie. – VI. Attachées à une certaine vérité. Personnel. – VII. Ancêtre biblique. En tête. – VIII. Empoisonnait l'atmosphère en lâchant des vents. Se plaisent dans les bas-fonds ou détestent les fonds bas. – IX. D'un caractère vicieux. – X. Sujet spirituel mais peu académique. Cœur de laitue. – XI. Plus importante pour le tour de Longchamp que pour le Tour de France. Copulative.

VERTICALEMENT

1. Libération anticipée d'un condamné à vie. – 2. Imiter le pigeon ou le plumer. Ronds sans valeur quand on les met à gauche. Vise au cœur. – 3. Ne se prête à aucune comparaison. – 4. Normande à la mode. Port du Japon. Personnel. – 5. Mot mal accepté par une fine langue. – 6. Personnel. Parterre de reines. – 7. D'importance chez le lion. – 8. Apanage des aigles. – 9. Une telle échelle est sans barreaux. Numéro hors pair.

Solution du problème n° 4429

Horizontalement

I. Happement. – II. Ovaire. Or. – III. Sel. Li. – IV. Praires. – V. Itinérant. – VI. Tison. Bue. – VII. As. Thé. – VIII. LSD. Ailes. – IX. Ie. Ob. Lie. – X. Supplier. – XI. Ers. En. EV.

Verticalement

1. Hospitalisé. – 2. Avertisseur. – 3. Palais. PS. – 4. Pi. Ino. OP. – 5. Er. Rentable. – 6. Mêler. Hi ! In. – 7. Isabelle. – 8. Nô. Nu. Eire. – 9. Tristesse.

GUY BROUTY.

Déclarations de revenus des agriculteurs en 1987

Les agriculteurs auront jusqu'au 1er juin pour déclarer les résultats des exercices clos en 1986 (*imposition au réel*), pour formuler leurs options au titre de 1987 (régime transitoire, régime réel normal ou simplifié, retour au forfait) ou pour adhérer à un centre de gestion agréé lorsque l'exploitant agricole souhaite opter, avec effet au 1er janvier 1987, pour un régime réel ou *pour le régime transitoire créé* par la loi de finances pour 1987.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	2 271	scorpion	F. 12 000
		autres signes	1 200
	2 751	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	95 951	capricorne	80 000
		autres signes	5 000
	21 961	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	24 891	cancer	50 000
		autres signes	5 000
2	52	tous signes	200
	412	tous signes	400
	7 022	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	3 202	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	23 432	verseau	50 000
		autres signes	5 000
3	353	tous signes	400
	1 233	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	5 783	lion	10 000
		autres signes	1 000
	7 763	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	2 323	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	9 383	bélier	12 000
		autres signes	1 200
4	4 724	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	7 594	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	9 474	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	7 854	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	9 054	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	29 234	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
5	055	tous signes	400
6	7 896	gémeaux	F. 10 000
		autres signes	1 000
	5 816	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	8 896	balance	10 000
		autres signes	1 000
	61 896	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	22 396	poissons	50 000
		autres signes	5 000
7	757	tous signes	400
	5 457	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	9 877	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	14 417	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	26 177	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	28 897	lion	50 000
		autres signes	5 000
	29 337	vierge	4 000 000
		autres signes	125 000
8	718	tous signes	400
9	29	tous signes	200
	49	tous signes	200
	429	tous signes	600
	2 889	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	4 429	lion	12 600
		autres signes	1 800
	07 349	balance	50 200
		autres signes	5 200
0	3 950	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	5 560	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	8 790	balance	12 000
		autres signes	1 200
	08 710	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BÉLIER VERSEAU LION GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 8 TIRAGE DU MERCREDI 25 FÉVRIER 1987.

6 11 28 39 41 43 — 35 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 4 ET SAMEDI 7 MARS 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 20e
TIRAGE DU MERCREDI 25 FÉVRIER 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

– Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **268846** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille: 068846, 168846, 368846, 468846, 568846, 668846, 768846, 868846 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
208846	260846	268046	268806	268840	
218846	261846	268146	268816	268841	
228846	262846	268246	268826	268842	
238846	263846	268346	268836	268843	
248846	264846	268446	268856	268844	10 000,00 F
258846	265846	268546	268866	268845	
278846	266846	268646	268876	268847	
288846	267846	268746	268886	268848	
298846	269846	268946	268896	268849	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	8846	4 000,00 F
	846	400,00 F
	46	200,00 F
	6	100,00 F

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 25 FÉVRIER 1987 21e

Histoire

La guerre d'Espagne dans les airs

La revue *Icare* poursuit la publication de ses séries historiques sur l'aviation militaire et commerciale. Dans sa dernière livraison, elle raconte la guerre d'Espagne vue du côté des forces aériennes républicaines. Un prochain numéro sera consacré au point de vue des aviateurs nationalistes.

★ « La guerre d'Espagne », n° 118, 87 F franco. *Icare*, PB 184, 93508 Pantin Cedex. Tél. : (1) 48-43-61-31.

● *PUBLICATIONS : des idées* et des hommes. – Politique, économique, scientifique ou religieuse, instrument de domination ou de manipulation plus ou moins consciente, comment naît une *idéologie* ? Quelles sont ses fonctions, ses *mécanismes* ? L'individualisme peut-il être considéré comme une idéologie ? Et le concept même d'idéologie, qui au départ signifiait « sciences des idées », « analyse portant sur l'origine des idées », n'a-t-il pas été vidé de son contenu et détourné à *d'autres fins, si bien que l'on ne sait* plus trop ce qu'il recouvre ? Le dossier n° 51 du Centre documentation-recherche, *Approches* est consacré aux « Mécanismes de l'idéologie ».

★ *Approches* CDR, 108 *bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 42-22-07-48. 140 p., 46 F (étranger 51 F).*

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme François Bouguet,
son épouse,
M. et Mme Edgar Clary
et leur fils,
Mlle Martine Bouguet,
M. et Mme Thierry Gasq,
Mlle Sylvie Bouguet,
ses enfants et petit-fils,
Mme François Bouguet,
sa mère,
M. et Mme François Le Guilloux,
M. et Mme Claude Bouguet,
ses frère, sœur, beau-frère, belle-sœur,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. François BOUGUET,

survenu le 24 février 1987, dans sa soixante et unième année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 27 février, à 15 h 45 précises, en l'église de Saint-Symphorien de Versailles (Yvelines), où l'on se réunira.

Condoléances sur registre.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau « Les Eveuses » de Rambouillet, dans l'intimité familiale.

6, promenade Mona-Lisa,
78000 Versailles.

– M. André Cauvy,
M. et Mme Thierry et Danièle Paillette
et leurs enfants,
M. l'enseigne de vaisseau et Mme,
Philippe et Mwanette Vasseur,
M. et Mme Olivier et Pascaline Barbot
et leur fils,
Son époux, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Cauvy, Arnaud et Renard,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Micheline CAUVY,
née Antonie,

survenu, à Paris, le 25 février 1987, dans sa soixante-quatrième année.

Une messe sera célébrée corps présent en l'église de Saint-Léon, place Dupleix, à Paris-15e, le 2 mars, à 10 h 30, suivie de l'inhumation à Caux (*Hérault*), *le 3 mars, à 11 heures.*

15, rue Auguste-Vitu,
75015 Paris.

– *Mme Jean Grimberg,*
née Coca Engler,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses neveux, petits-neveux
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GRIMBERG,
biologiste,

survenu le 24 février 1987, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'inhumation aura lieu le 27 février, à 10 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, rue de Miromesnil,
75008 Paris.
74, rue Blanche,
75009 Paris.

– La direction et le personnel du laboratoire

ont le regret de faire part du décès de

M. Jean GRIMBERG,
ancien directeur du laboratoire.

Laboratoire central d'analyses médicales,
74, rue Blanche,
75009 Paris.

– M. Jacques Guérif,
M. et Mme Jérôme Guérif
et leurs enfants,
Mme Jean Rethoré,
Mme Jean Bécourt-Foch,
M. et Mme Rémi Bécourt-Foch
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Bécourt-Foch
et leurs enfants,
Le vicomte et la vicomtesse Amaury de Kerdrel
et leurs enfants,
son époux, ses enfants et petits-enfants,
ses sœurs, ses neveux et nièces, petits-neveux *et petites-nièces,*

font part du décès de

Mme Jacques GUÉRIF,
née Catherine Houdemon,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Avignon, le 21 février 1987.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, en l'église Saint-Agricol, le 25 février, et l'inhumation au cimetière de Noves (Bouches-du-Rhône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue de la Balance,
84000 Avignon.
8, rue Jean-Moulin,
13550 Noves.

– Olivia CASTELNAU,
et John JESSEL,
ses parents,
Mme Paul Castelnau,
son arrière-grand-mère,
Mme Jean-Pierre Castelnau-Lauga,
sa grand-mère,
M. Manuel John Jessel,
son grand-père,
Et toute leur famille,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Kevin,

survenu le 18 février 1987, dans sa quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le *vendredi 27 février*, à 10 h 30, au Collège des Irlandais, 5, rue des Irlandais, à Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière protestant de Montpellier.

9, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.

– Mme Jacqueline Legendre,
son épouse,
M. et Mme Francis Legendre,
M. Philippe Legendre,
ses enfants,

font part du rappel à Dieu de

M. Henri LEGENDRE,
joaillier,

survenu le 24 février 1987.

La messe de communion sera célébrée le vendredi 27 février, à 14 heures, en l'église Saint-Georges, 114, avenue Simon-Bolivar, à Paris-19e (métro Bolivar), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Courdimanche (Val-d'Oise).

12, rue Botzaris,
75019 Paris.
59, rue des Gravilliers,
75003 Paris.
50, rue du Dolmen,
49400 Bagneux-Saumur.
4, square Bolivar,
75019 Paris.

– M. Marcel Peyrière,
son époux,
Françoise et Jean-Pierre Moreau,
Claude et Maria-Alicia Peyrière,
Jacques Peyrière et Françoise Axel,
Elisabeth et Bernard Do Ngoc Thanh,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel PEYRIÈRE,
née Madeleine Falguière,

survenu le 21 février 1987, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 mars, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 35, rue Albert-Ier, à Asnières-sur-Seine.

43, rue Lebot,
92600 Asnières-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer le décès *de*

M. François SANDRET,
professeur honoraire,

survenu le 23 *février 1987.*

De la part de :
Mme François Sandret,
Ses enfants, petits-enfants,
Et de toute sa famille.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Etienne-du-Mont, le 2 mars, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons éventuels peuvent être faits à La Semaine de bonté, 175, boulevard Saint-Germain, à Paris-6e.

6, rue Lagarde,
75005 Paris.

– L'ensemble des enseignants,
Des étudiants,
Du personnel,
Et la direction de l'ENSIA (Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires),

ont la douleur de faire part du décès du

***professeur* François SANDRET,**
fondateur du département science de l'aliment de l'ENSIA,

survenu le 23 février 1987, à son domicile.

– Mme Jean-Louis Scali,
Delphine et Julie,
M. et Mme G. Scali
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Louis SCALI,

survenu le 19 février 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Henri Thiellay,
M. *et Mme Jean Thiellay,*
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri THIELLAY,
ingénieur EIM,

décédé le 21 février 1987, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Arles, dans l'intimité.

1, boulevard Cassini,
13004 Marseille.
63, boulevard Seignelay,
13012 Marseille.

Anniversaires

– A tous ceux qui ont connu et aimé

Michel LÉVY (X 70),

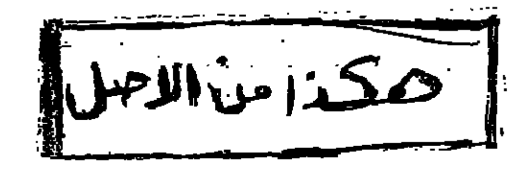
une *pieuse* pensée est demandée en ce quinzième anniversaire de sa mort.

Avis de messes

– Une pensée est demandée à ses amis, en union avec la messe qui sera célébrée à la mémoire de

M. Fernando MARCHESINI,

le dimanche 1er mars 1987, à 10 heures, en la chapelle du prieuré Notre-Dame-du-Calvaire, à Saint-Julien-l'Ars (86800).



هكذا من الاصل

Le maquis des logements sociaux

Une fois encore, lors de la dernière séance du Conseil de Paris, les élus socialistes ont interrogé M. Jacques Chirac sur le mode d'attribution des logements sociaux à Paris. Comme d'habitude, ils ont réclamé davantage de « *transparence* » dans cette *distribution.*

Il y a pénurie de locaux mais pléthore de distributeurs. Et personne ne semble pressé d'éclaircir cet imbroglio.

La réponse des services municipaux a été courtoise mais laconique. Elle présente la ventilation des quelques centaines d'appartements répartis annuellement par le cabinet de M. Chirac et les maires d'arrondissement. 20 % du total. Pour le reste, c'est à dire l'essentiel, il faut chercher ailleurs et s'engager dans un inextricable maquis.

Première visite : le fichier parisien des demandeurs de logement, niché dans une ruelle du Marais. Méticuleusement rangés dans les files d'armoires métalliques, dorment 156 000 formulaires comprenant chacun quatre-vingts questions. Ils ont été remplis par les Parisiens en mal de foyer avec l'aide d'un employé de leur mairie d'arrondissement *puis vérifiés sur place par* l'un des cinquante contrôleurs municipaux.

Mais ce monument administratif qu'un ordinateur est en train de doubler n'est même pas un instrument de mesure fiable. Il n'est jamais remis à jour. Seul indice de la crise persistante, il reçoit bon an mal an 25 000 nouveaux formulaires.

Deuxième étape : le fichier des prioritaires tenu par la préfecture, avenue Daumesnil. Il reçoit les demandes les plus dramatiques *sélectionnées par les employés du* fichier municipal. En stock, 43 000 formulaires. Et un flux de 7 000 demandes par an. Mais lui non plus ne subit aucune remise à jour.

L'actualisation de ces archives ne présente pourtant aucune difficulté technique. Il suffirait d'exiger du solliciteur qu'il renouvelle sa demande une fois l'an. Or, depuis quarante ans qu'un bureau des mal-logés fonctionne dans la capitale, aucun élu n'a, *semble-t-il*, eu l'idée de proposer une telle mesure.

Puisque la demande est massive mais obscure, voyons du côté de l'offre. Nouvelle surprise : aucun texte n'oblige les gestionnaires et constructeurs de logements sociaux (quatre-vingt-cinq entreprises à Paris) à déclarer les appartements libres — neufs ou anciens — qu'ils mettent *chaque année sur le marché.*

Jusqu'ici personne ne semble s'être vraiment soucié de mettre fin à cette stupéfiante incertitude. Ni l'Etat, ni le département, ni la municipalité. C'est d'autant plus singulier que ces différentes parties prenantes se répartissent les attributions selon des pourcentages : respectivement 5 %, 30 % et 20 % des appartements libres.

Mais comment partager un gâteau dont on ne connaît pas la grosseur réelle ? Aussi murmure-t-on que le préfet, par exemple, s'est parfois fait « rouler dans la farine », et qu'il n'a pas eu tous les logements auxquels il pouvait prétendre. Les services municipaux eux-mêmes se plaignent des cachoteries que leur font les constructeurs.

Des évaluations au doigt mouillé

Les services en sont réduits à faire des évaluations au doigt mouillé. Pour l'année 1984, par exemple, on *suppute que* les logements sociaux disponibles sur le marché parisien se montaient à 8 600. A qui ont-ils été attribués et par qui ? Là non plus pas d'organisme unique. S'il y a pénurie *de logements*, il *y a pléthore* de distributeurs.

Voici le premier et sans doute le plus transparent : la commission préfectorale de sélection des prioritaires. Ses six membres — le préfet, un représentant de la mairie et quatre élus de la majorité municipale — se réunissent une fois par trimestre dans la tour administrative du boulevard Morland. Les services extraient de leurs archives les cas très urgents : expulsés pour cause d'utilité publique, sinistrés, handicapés, mères célibataires se trouvant à la rue avec leurs petits. Comme le fichier n'est pas fiable, on prend la précaution de proposer trois familles par appartement disponible, avec un ordre d'urgence. *C'est le constructeur*, société d'HLM ou société d'économie mixte, qui décide en dernier ressort après avoir reçu les demandeurs.

Même pour ces prioritaires, la sélection est sévère. Les sociétés immobilières ne sont pas des philanthropes. *Elles veulent des locataires* capables de payer, convenables, vivant bourgeoisement. Alors pas de marginaux et le moins possible de familles étrangères, surtout si elles sont africaines. Ne pas mettre des juifs sur le même palier que des musulmans. Pas plus d'un foyer antillais par escalier, sinon c'est ramdam tous les samedis soirs et la colère des autres résidents.

Résultat : parmi les demandeurs prioritaires, on trouve 49 % de métropolitains, 8 % de DOM-TOM et 43 % d'étrangers. Mais, dans les attributaires, il y a 75 % de Français de France, 10 % de nationaux d'outre-mer et 15 % seulement d'étrangers.

Deuxième distributeur : la Ville. Par l'intermédiaire de son cabinet, M. Jacques Chirac distribue environ 45 % du lot municipal, soit, pour 1984, par exemple, 740 logements. Le reste du contingent de la Ville est à la disposition des vingt maires d'arrondissement, soit pour la même année 930 appartements. Dans les secteurs où l'on ne construit plus, *certains* édiles n'ont pas le moindre studio à distribuer. En 1984, ce fut le cas pour les 2ᵉ, 7ᵉ et 8ᵉ arrondissements. Le mieux loti, M. Didier Bariani, dans le 20ᵉ, avait 532 logements, *mais il n'était pas content* non plus car il ne veut pas que son quartier devienne une réserve de cas sociaux.

Quels sont les critères de choix des représentants de la majorité ? « *Les affinités politiques* », prétendent les élus de l'opposition. « *Faux* », rétorque les chiraquiens qui citent des cas de familles logées par leurs soins sur recommandation de leurs adversaires socialistes et communistes. « *Exact*, répondent ceux-ci, *mais dans la proportion du pâté d'alouette : un cheval pour eux, une alouette pour nous.* »

Au bon vouloir des constructeurs

Passons aux autres distributeurs, les plus importants. D'abord les entreprises qui ont versé 0,77 % de leur masse salariale aux organismes de construction sociale et qui désignent leurs attributaires. En 1984, ces employeurs ont raflé plus de 28 % des appartements à bon marché. Chaque firme a ses raisons, et elle seule les connaît.

Finalement, ce sont les constructeurs eux-mêmes qui sont les plus gros répartiteurs. Office municipal d'HLM, sociétés anonymes d'HLM et sociétés d'économie mixte, comme la RIVP et la SAGI, auraient distribué en 1984, estime-t-on, 2 600 appartements sociaux, soit plus de 30 % du total disponible. Mais, avec les 20 % de prioritaires qui leur sont proposés par la commission préfectorale, les constructeurs *contrôlent en fait* la moitié des attributions parisiennes. On sait déjà quels sont leurs critères : ceux de la bonne gestion. Mais leurs dirigeants ajoutent qu'ils ne sont pas insensibles aux *recommandations et que* leurs sympathies, connues de tous, ne penchent pas à gauche.

Un seul de ces constructeurs dispose d'une commission d'attribution. C'est l'OPHLM de la Ville de Paris dirigé par M. Georges Perol, maire RPR d'une bourgade corrézienne, et qui s'affirme lui-même comme un inconditionnel de M. Chirac. Sa commission, composée de cinq membres (un envoyé du préfet, un élu municipal, deux militants familiaux et un représentant des locataires), siège tous les *jeudis*. Elle se contente d'entériner les choix opérés par les services de l'office. « *Ils cherchent des locataires solvables*, dit l'un des membres de la commission. *Comment leur donner tort ? De toute manière nous n'avons aucune possibilité de discussion ou de contrôle.* »

Piètre système de collecte de la demande, mauvaise connaissance de l'offre, multiplicité des distributeurs, opacité de la sélection, la distribution des logements sociaux à Paris ressemble à une jungle où tous les coups seraient permis.

Un décret pris *in extremis* par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1986, prétend assainir tout cela. Il prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans. Les autres demandeurs seraient orientés ailleurs ou dissuadés par des centres d'information installés dans chaque mairie d'arrondissement. Les organismes constructeurs seraient tenus d'informer les autorités de leurs disponibilités en logements. Enfin, le Conseil de Paris devrait fixer, avant la fin de cette année, des règles d'attribution plus claires.

Ce beau programme sera-t-il tenu ? Changera-t-il vraiment les choses ? Quarante ans de mauvaise gestion de la pénurie ont créé des habitudes. Rares sont ceux qui croient possible de rendre transparente, et donc équitable, l'attribution des logements sociaux à Paris.

MARC AMBROISE-RENDU.

Religions

L'anniversaire de l'occupation d'une église parisienne par des catholiques traditionalistes

Dix cierges à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Le dimanche 27 février 1977, vers 12 h 15, sous la conduite de Mgr Ducaud-Bourget et de l'abbé Coache, un millier de catholiques traditionalistes faisaient irruption dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris (5ᵉ). Ils s'étaient regroupés devant la salle voisine de la Mutualité, puis rendus en procession à l'église, où la messe paroissiale venait de s'achever.

Dix ans après, en dépit de deux procès perdus par les occupants, Saint-Nicolas-du-Chardonnet est devenue une enclave intégriste, illégale, jugée comme telle par l'archevêché de Paris, mais tolérée par la Ville, qui n'a jamais fait procéder aux expulsions.

Grand-messe solennelle, banquet de mille couverts à la Mutualité, participation annoncée d'académiciens (Michel Droit, Jean Dutourd), de comédiens (Jacques Dufilho), d'historiens (Jean-François Chiappe), de journalistes (Patrice de Plunkett), de militaires (colonel Argoud), etc. : le dimanche 1ᵉʳ mars prochain, les fidèles de Saint-Nicolas vont fêter en grande pompe le dixième anniversaire d'« *un événement d'une portée considérable*, dit l'abbé Philippe Laguérie, le curé, *si l'on songe que les médias de l'époque ne nous donnaient pas plus de quelques semaines de survie* ».

Cheveux courts et longue soutane, l'abbé Laguérie, trente-cinq ans, ordonné en 1979 par Mgr Lefebvre, est le successeur de Mgr Ducaud-Bourget, qui s'est éteint le 12 juin 1984 et dont le corps repose derrière le maître-autel. L'abbé Laguérie garde de l'occupation du 27 février 1977 — il était alors jeune séminariste à Ecône — le souvenir d'une « *grande délivrance* ». « *Les gens étaient privés d'église et de messe par la dictature épiscopale*, dit-il, *et ils allaient prier dans des salles de spectacle...* » Mgr Lefebvre, suspendu *a divinis* par Paul VI, avait soufflé à Mgr Ducaud-Bourget l'idée d'une solution de force.

Depuis, chaque dimanche, avant les vêpres et au cours des cinq messes chantées en latin selon l'ancien rite préconciliaire, Saint-Nicolas accueille au total cinq mille fidèles environ. Chaque jour, le salut du Saint-Sacrement, la récitation du chapelet et trois messes basses font le plein des dévôts de la tradition. On a célébré en 1986 à Saint-Nicolas 121 baptêmes, 27 mariages, 221 confirmations (1). 150 *enfants ont suivi le* catéchisme à l'ancienne.

A en croire l'abbé Laguérie, l'église Saint-Nicolas est aujourd'hui trop petite. La salle Wagram elle-même, dans le dix-septième arrondissement, rouverte en septembre 1977, ne suffit plus à absorber le trop-plein de fidèles *dont Paris regorgerait.* « *Il faut faire tache d'huile*, dit-il, n'excluant pas une initiative analogue à celle d'il y a dix ans. *On ne saccage tout de même pas les églises. Saint-Nicolas est l'une des mieux entretenues de Paris.* »

L'abbé Laguérie égrène les victoires de ses amis : la procession du 15 août, qu'il a restaurée et qui a attiré l'an dernier dix mille fidèles ; les « *coups* » montés aux Champs-Elysées contre le film *Je vous salue Marie*, de Godard, ou ceux contre les cliniques pratiquant des avortements ; les pèlerinages de Pentecôte à Chartres, avec le centre Henri-Charlier que dirige M. Romain Marie, un proche de M. Le Pen ; et surtout la multiplication des séminaires traditionalistes. « *Dans deux ou trois ans*, assure-t-il, *Mgr Lefebvre ordonnera plus de jeunes prêtres que l'ensemble des évêques de France.* »

HENRI TINCQ.

(1) Les mariages et les confirmations célébrés par des prêtres qui n'ont aucune « juridiction » (pouvoir) de l'évêque pour le faire ne sont ni valides ni licites aux yeux de l'Eglise. Pour qu'un baptême soit valide, en revanche, la présence d'un prêtre régulièrement ordonné n'est pas obligatoire.



Les nouveaux objectifs économiques

Pour financer des dépenses nouvelles

Le gouvernement met en réserve 7,5 milliards de francs du budget de 1987

Face aux résultats médiocres de janvier, le gouvernement change ses objectifs, pas sa politique. C'est ce qui ressort des déclarations de M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, faites le mercredi 25 février à l'issue de la réunion interministérielle consacrée à l'étude de la conjoncture. Si la prévision de croissance pour 1987 a été ramenée de 2,8 % à *« un peu plus » de 2 %*, et si celle de l'inflation a été portée de 2 % à 2,5 %, *« il n'est pas question d'un infléchissement de la politique gouvernementale, ni de relance »* a affirmé le ministre d'Etat.

M. Balladur cherche ainsi à couper court à un débat que la morosité de la conjoncture actuelle menace de relancer : celui sur la nécessité d'un soutien accru de l'activité. Comme l'a confirmé mercredi le ministre de l'économie, compte tenu du rythme actuel des privatisations (après les deux opérations déjà réalisées, Saint-Gobain et Paribas, dix autres devraient l'être au cours de l'année), le produit de ces cessions d'actifs pourrait être en 1987 compris entre 35 et 45 milliards de francs. Le budget 1987 prévoyait 30 milliards de recettes liées aux privatisations. Il y aurait donc un surplus de rentrées pour l'Etat de 5 à 15 milliards de francs. Comment utiliser cette « manne » des privatisations ? Ces *« recettes ne serviront pas à faire les fins de mois de l'Etat*, a indiqué mercredi 25 février M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget. *Elles seront affectées à l'amortissement de la dette publique, ce qui allégera la ponction de l'Etat sur le marché obligataire, et à des dotations en capital pour les entreprises publiques. »*

L'opération de *« redéploiement des dépenses budgétaires »*, annoncées à l'occasion de la réunion interministérielle de mercredi n'est pas non plus destinée à soutenir la conjoncture. En demandant aux différentes administrations de mettre *en réserve environ 7,5 milliards de* francs de crédits prévus dans leur budget 1987, le ministre de l'économie cherche à se doter d'une marge de manœuvre pour *« pourvoir des dépenses nouvelles »*. Ces sommes mises en réserve devraient, selon M. Balladur, être redéployées en faveur de l'Europe et de l'emploi. Compte tenu des décisions prises à Bruxelles au cours des dernières semaines, notamment en matière agricole, la contribution de la France au budget de la CEE pourrait être supérieure de 2,5 à 3 milliards de francs à ce qui avait initialement été retenu dans la loi de finances.

Le reste des fonds pourrait être utilisé pour financer les mesures du plan social mis au point mercredi à l'occasion d'une autre réunion interministérielle qui a eu lieu dans l'après-midi. Parmi les mesures envisagées, et que M. Chirac devrait rendre publiques très rapidement, certaines devraient concerner les chômeurs de longue durée, d'autres permettre une revalorisation du dispositif de formation en alternance. Tous les ministres vont donc devoir mettre en réserve 1,6 % de leurs crédits (d'intervention, d'équipement et de fonctionnement hors dépenses de personnel). Il ne s'agit ni d'un *« gel »*, ni d'une *« annulation »* de dépenses, souligne-t-on au budget. *« Ni fonds de grands travaux, ni fonds d'action conjoncturelle »*, a également précisé M. Balladur, mais uniquement un dispositif destiné à faciliter la régularisation des dépenses publiques. La révision des objectifs économiques pourrait cependant avoir des conséquences sur le budget 1987. On n'exclut pas, Rue de Rivoli, de présenter au printemps un collectif au Parlement.

ERIK IZRAELEWICZ.

38 400 nouveaux demandeurs d'emploi

Le plan pour les jeunes n'a pas freiné l'augmentation du chômage en janvier

Le chômage a enregistré une nouvelle poussée en janvier 1986. Il a augmenté de 1,5 % en un mois et on compte 38 400 demandeurs d'emploi de plus en données corrigées. L'aggravation est surtout sensible pour les *plus de vingt-cinq* ans et les chômeurs de longue durée. Le gouvernement s'apprête à prendre des mesures en leur faveur.

Pour le troisième mois consécutif en données corrigées, pour le septième en données brutes, le chômage a augmenté en France. Au cours de janvier, la hausse de 1,5 %, dans les deux cas, est l'une des plus importantes enregistrées à pareille époque de l'année.

Selon les statistiques publiées par le ministère des affaires sociales et de l'emploi le 25 février, il y avait, en fin de mois, 38 400 demandeurs d'emploi suplémentaires par rapport à décembre en données corrigées et 39 800 en données brutes. Soit, respectivement, 2 612 500 et 2 728 700 personnes inscrites à l'ANPE. En pourcentage de la population active, d'après les comptes de l'INSEE, le taux de chômage est passé de 10,7 % à 10,9 %.

Sur un an, la progression est tout aussi impressionnante. Le chômage bondit de 7 % en données brutes et en données corrigées, avec un nombre presque équivalent de nouveaux chômeurs, supérieur à 170 000.

Mauvais mais attendus, ces résultats ne font que confirmer une tendance amorcée depuis la fin de l'été. Pis, ils annoncent une dégradation qui devrait se poursuivre pendant le premier semestre et, estiment les experts, pourrait marquer l'ensemble de l'année. Au rythme actuel, les records de 1981 et certainement de 1984 pourraient même être battus. Pour les deux derniers mois et en données corrigées on a compté 63 200 chômeurs de plus...

Divers facteurs *« notamment démographiques »*, ainsi que le souligne le communiqué du ministère, expliquent cette situation, aggravée sans doute *« par les difficultés rencontrées par les entreprises en janvier 1987 »*. Les grèves, le froid, sont certainement pour quelque chose dans la situation récente, tout comme les difficultés actuelles de l'économie ont influencé le marché de l'emploi ou le *marqueront* davantage à terme.

Mais pour valables qu'elles soient, ces explications ne suffisent pas. En premier lieu, il faut s'interroger sur l'efficacité du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes. Effectivement lancé *en mai dernier pour s'achever* dans sa première phase au 31 janvier (justement), *il aurait dû provoquer* ce mois-ci une anticipation de la part des employeurs. Non seulement cette réaction ne s'est pas produite, mais le dispositif s'est progressivement essoufflé malgré des bilans chiffrés impressionnants.

Il y a à cela plusieurs raisons : les exonérations de charges sociales qui peuvent aller jusqu'à *100 %* ont accompagné un flux d'embauches *sans pour autant dégager un surplus* réellement significatif. Le chômage *des moins de vingt-cinq ans* n'a guère reculé que de 0,5 % en un mois et de 4 % en un an.

Un effet de substitution

A l'inverse, l'avantage financier accordé a provoqué une aggravation du chômage dans la catégorie des vingt-cinq-quarante-neuf ans qui a augmenté de 1,85 % en un mois et de 14,7 % en un an. Même les plus de cinquante ans en ont été les victimes. En un mois, ils auront été 5,5 % de plus à s'inscrire à l'ANPE, peut-être également frappés par la suppression de l'autorisation administrative pour les licenciements économiques. Un effet de substitution s'est produit, que les observateurs contestent de moins en moins. Le recrutement d'un jeune est venu relayer le licenciement d'un salarié plus âgé. Un moins de vingt-cinq ans a été préféré à un chômeur *« adulte »*.

En deuxième lieu, les actions de traitement social ont atteint leurs limites. Parvenues pour certaines à leur rendement maximal (les TUC, les dispenses de recherche d'activité pour les chômeurs de plus de cinquante-sept ans et demi par exemple), elles n'atténuent plus la montée du chômage. Peu entretenues (les stages pour les jeunes de seize à dix-huit ans ou de dix-huit à vingt-cinq ans, les stages pour les chômeurs de longue durée), elles laissent à nouveau filtrer des demandeurs d'emploi qui avaient été un moment dissuadés.

Enfin, le marché du travail lui-même s'est modifié. Pour les entreprises, l'emploi avec un statut précaire est devenu un moyen d'ajustement immédiat. Leurs recrutements, indique l'INSEE, sont à 60% réalisés de la sorte. Pour la même cause, 40,9% des entrées *dans le chômage se sont produites à* la fin d'un contrat à durée déterminée en janvier, une augmentation de 12,6% en un an.

Ce mode de régulation est devenu tellement important que les conséquences sur l'évolution des chiffres du chômage demeurent néfastes, même si les données paraissent contradictoires. Le nombre des sorties de l'ANPE peut ainsi se maintenir à un rythme soutenu d'une année sur l'autre (+ 1,3% en un mois, – 3,5% en un an) et les retours à l'emploi augmenter sensiblement (+ 24,5% en un mois et 6,8% en un an). Parallèlement, le nombre mensuel des inscriptions peut subir une aggravation et, avec *350 867* nouveaux demandeurs d'emploi en janvier, enregistrer une hausse de 8,5% en un mois et de 6% en un an (4,5% en un mois et 10,9% en un an en données corrigées).

Tandis que la rotation s'accélère *pour certains, soumis aux aléas de la* conjoncture, d'autres, toujours plus *nombreux, s'enfoncent dans le chômage* de longue durée. L'ancienneté moyenne est passée à *337 jours, soit* quatre jours de plus que le mois précédent et vingt *de plus que* l'an passé. Surtout, 30,4 % sont inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an. *Ils* sont désormais 830 409 dans ce cas, soit 11,9 % de plus qu'en janvier *1986*.

Condamné à subir ces terribles mouvements de fond quels que puissent *être les effets de sa politique* sur l'emploi, le gouvernement ne peut *laisser filer le chômage si* redoutable politiquement. C'est d'ailleurs bien pour tenir compte des données actuelles qu'il se prépare à lutter contre le chômage de longue durée et à réactiver les mesures de traitement social. Mais le coût en sera élevé : 7,5 milliards de francs, a annoncé M. Alain Juppé après les 9 milliards en année pleine originalement prévus pour l'emploi des jeunes.

ALAIN LEBAUBE.

Le mauvais indice des prix de janvier

Un effet pernicieux sur les salaires

Les syndicats ont immédiatement réagi à l'annonce du mauvais indice des prix de janvier (0,9 %). La désillusion a dû être particulièrement amère pour M. André Bergeron, à qui M. Chirac avait confirmé, le 24 février, que l'accroc de janvier ne le conduirait pas à modifier son objectif de 2 % en moyenne pour 1987... FO a aussitôt insisté sur *« la nécessité d'incorporer des clauses de sauvegarde dans les accords salariaux »*. La FEN, de son côté, a demandé *« une clause de sauvegarde en béton armé »* pour les fonctionnaires.

Des tensions risquent donc de resurgir autour des salaires. Le premier effet des 0,9 % de janvier sera pourtant *« positif »* pour les smicards puisque le SMIC – qui n'a pas bougé depuis le 1er juillet 1986 – *devrait être automatiquement* relevé d'environ 2,3 % au 1er mars. *C'est à la même date que le traitement* des fonctionnaires sera revalo*risé de 0,6 %. Dans la fonction publi*que, où il n'y a pas eu d'accord, notamment parce que, à la veille de l'ultime réunion, M. Balladur avait annoncé un *« mauvais »* indice des prix pour janvier, M. de Charette a déjà fixé son calendrier sur la base d'une hausse en niveau de 1,7 % pour l'année. Ce qui était apparu alors comme un geste envers les syndicats risque de se transformer en *« provocation »*...

M. Juppé a confirmé, le 25 février, qu'un bilan de la situation salariale dans la fonction publique serait fait *« vers la fin de l'année 1987 »* au vu *« des performances économiques réelles de la France »*. Une telle déclaration laisse entendre, comme cela a été dit en privé à plusieurs syndicalistes, qu'il y aura bien un *« ajustement »* avec les prix, à quelques mois de l'élection présidentielle.

M. Juppé a ajouté que, le nouvel *objectif pour l'évolution des prix* en moyenne étant de 2,5 %, les accords conclus *dans le secteur* public demeuraient bien dans ce cadre. De *fait*, la plupart des accords *prévoient* une hausse de la masse de 3 % – ce qui était l'hypothèse haute de la recommandation de M. Chirac, – mais les *hausses* en niveau *sont* de 1,7 % – par rapport à un glissement des prix attendu de 2,4 %. Pour les syndicats signataires on est déjà loin du compte, ce qui les rendra plus vindicatifs.

L'autre effet pernicieux de ce mauvais indice des prix concerne le secteur privé. Déjà, le CNPF voyait dans 1987, pour les salaires, *« l'année de tous les dangers »*. Ce pronostic pourrait être confirmé. Pour l'heure, seules une petite dizaine de branches (sept étant recensées par le CNPF) ont conclu des accords salariaux pour 1987, des recommandations ayant été édictées dans le pétrole, le textile, la chimie, les travaux publics. Les fourchettes de hausses restent dans le cadre des recommandations gouvernementales. Mais, dans une bonne partie des branches et un grand nombre d'entreprises qui n'ont pas encore discuté ou conclu d'accords, il faudra négocier à la hausse, à partir des nouveaux objectifs de M. Balladur. [illegible] au-devant de tensions.

MICHEL NOBLECOURT.

La Commission européenne révise en baisse les prévisions de croissance des Douze pour 1987

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

L'image flatteuse quelquefois évoquée d'une croissance occidentale tirée par les économies européennes, et singulièrement par celles des pays de la CEE, a vécu. La Commission de Bruxelles vient de sérieusement réviser à la baisse ses prévisions pour 1987. Le taux de croissance moyen chez les Douze, de 2,8 %, annoncé en octobre dernier, ne pourra être atteint. Les experts bruxellois tablent maintenant sur une progression du PIB (produit intérieur brut) limitée à 2,3 %. Compte tenu des risques pesant sur l'environnement international, ils estiment que c'est là une prévision plutôt optimiste.

La Communauté, qui était supposée *faire mieux en 1987 que* les Etats-Unis et le Japon, se retrouve, *dans le dernier état de projection* bruxellois, de nouveau derrière ses *deux grands partenaires* (2,3 % contre respectivement 2,4 % et 2,7 %) *et en deçà aussi* de ses propres performances de 1985 (+ 2,4 %) *et de 1986* (+ 2,6 %). En RFA, le recul est particulièrement rude puisque les prévisions de croissance y sont ramenées de 3,2 % à 2 %. *Cependant*, il est plus spectaculaire encore au Danemark où, après trois très bonnes années, l'économie semble devoir plonger (+ 1,8 % prévu en octobre, – 0,5 % aujourd'hui). En France, la correction à la baisse de sept points (de + 2,5 % à + 1,8 %) nous ramène à un taux inférieur à celui de 1986. Le Royaume-Uni, cependant, ferait un peu mieux que prévu : 2,9 % au lieu de 2,7 %.

Bref, on assisterait à un tassement sensible de la croissance, qui est principalement imputable à la baisse des exportations, due elle-même à la dévaluation plus rapide que prévu du dollar et au ralentissement du commerce mondial. Le coup de frein subi par les exportations serait suffisamment net pour avoir un effet sur les investissements.

Moins de croissance égale plus de chômage : celui-ci *« se stabiliserait au mieux au niveau actuel, près de 12 % de la population active »* (11,8 % au lieu de 11,7 %, à comparer avec 7 % *aux Etats-Unis et 3,2 %* au Japon). Les experts de la Com*mission prévoient, toujours par rap*port à leurs indications précédentes, une *détérioration particulièrement* sensible en Italie (13,7 % au lieu de 12,8 %), mais non négligeable en France (de 10,7 % à 11,1 %). En France, sur la période *1982-1987*, le taux de chômage ne cesse de croître, alors qu'au contraire la situation s'améliore de façon régulière en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

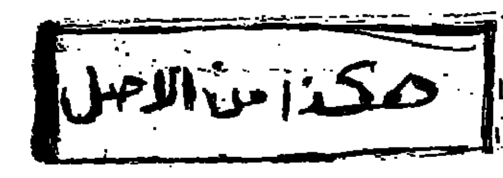
Le réveil de l'inflation décelé d'une prévision à l'autre n'a rien de préoccupant : 3,2 % en moyenne chez les Douze au lieu de 3 % envisagés en octobre, ce qui reste sensiblement moins que les 3,6 % en 1986. En France, la hausse des prix à la consommation atteindrait 2,8 % (au lieu de 2,3 % prévus en octobre), alors qu'elle *se situerait* au-dessous de 1 % en RFA (0,8 % au lieu de 1,1 % *prévu en octobre*).

PHILIPPE LEMAITRE.

EN BREF

● **La FNSEA juge « suicidaires » pour l'agriculture française les propositions de la Commission de la CEE.** – M. Raymond Lacombe, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a déclaré mercredi 25 février lors d'une conférence de presse que les propositions de prix agricoles de la Commission européenne pour la campagne 1987-1988 signifient *« presque un suicide de l'agriculture française »*. Selon la FNSEA, ces propositions conduiraient à une baisse du soutien des prix de 11,3 % pour les céréales, de 44,2 % pour le colza, de 11 % pour la viande bovine et de 10 % pour les produits laitiers.

● **Départ du président des agriculteurs allemands.** – M. Constantin von Heereman, président du syndicat des agriculteurs d'Allemagne fédérale depuis 1969, a annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat en octobre. Dans une interview publiée mercredi 25 février par le quotidien *Bild*, M. Von Heereman, cinquante-cinq ans, a déclaré : *« Des groupes de fauteurs de troubles, des agriculteurs poussés par le parti des Verts ont brûlé des mannequins à mon effigie. Cette terreur psychologique m'a profondément choqué. »* M. Heereman est également député du Parti démocrate-chrétien (CDU) du chancelier Helmut Kohl. – (*Reuter.*)



هكذا من الاصل

Affaires

Une privatisation délicate pour le gouvernement

Vendre l'IDI à ses cadres ou à des groupes financiers ?

Au début du mois prochain, la Banque privée de gestion financière (BPGF), chargée de l'évaluation des actifs de l'Institut de développement industriel (IDI), numéro un français du capital-risque, en vue de sa privatisation, remettra son rapport au gouvernement, qui devra désigner l'acheteur. Candidats en présence : les propres cadres de l'IDI, le Crédit national et la société Bouygues. La somme en jeu : 800 millions à 1 200 millions de francs, suivant l'estimation, assez délicate, des plus et moins-values potentielles. La décision est difficile, car elle implique un choix entre deux conceptions de l'aide en capital aux entreprises, l'une par les soins d'une équipe indépendante, l'autre par ceux d'institutions ou de groupes aux moyens puissants.

En ce qui concerne la privatisation de l'IDI lui-même, nul ne conteste sa légitimité et son opportunité. Créé en 1970 pour remplir une mission de service public et contribuer au renforcement des fonds propres des entreprises, à une époque où aucun organisme ne s'y employait, l'IDI peut considérer que cette mission a été remplie. Jouant les pionniers, il a suscité ou réveillé une série de concurrents, tous privés, ou presque. Citons la Banexi (filiale de la BNP), Paribas, Siparex à Lyon, le groupe Suez (associé à l'IDI), les banques de dépôts, plus de petites entités fort dynamiques, telles que Alain Patricoff, les groupes 23 et Advent, la Compagnie financière de Scribe, etc. : il s'en crée toutes les semaines, d'autant que les possibilités d'investissements sont moins importantes que les capitaux prêts à s'investir.

En outre, les actionnaires initiaux de l'IDI peuvent estimer maintenant que leur tâche est terminée et qu'il est temps de récupérer leur mise, plus de 1 milliard de francs (non réévalués depuis quinze ans), soit peut-être 2 à 3 milliards de francs d'aujourd'hui : l'Etat d'abord, dont la part a été ramenée de 55 % à 44 % au profit de l'EDF (11 %), le Crédit agricole (14 %), le Crédit national (8 %), la Caisse des dépôts (5 %), plus un certain nombre de grandes et petites banques.

Leur investissement n'a guère été rentable dans le passé, l'actif net mobilisable étant largement inférieur à la mise initiale et le premier dividende n'ayant été payé qu'en 1986 : le premier en quinze ans ! Il est vrai que, pendant ses premières années, l'IDI a dû recueillir bien des canards boiteux, et ruineux, comme la Chapelle-Darblay, le Groupement européen de la cellulose, EMS (biens d'équipement pour la transformation du caoutchouc), devenue, hélas ! filiale à 100 %, et qui a coûté, à elle seule, 300 millions de francs en treize ans.

Aujourd'hui, la situation est rétablie. Après plusieurs opérations chirurgicales (150 millions de francs de provision en 1983), les *« boulets »* ont été largués et EMS vendue par appartements, les participations majoritaires sont devenues systématiquement minoritaires, et grâce à la hausse de la Bourse combinée avec de brillantes réussites commerciales ou industrielles, de confortables plus-values, réalisées ou latentes, ont été enregistrées : plus de 200 millions de francs sur Salomon (fixations et chaussures de ski), 80 millions de francs sur Gaz et eaux, de bonnes affaires sur Veuve Clicquot, Bolloré, etc. Bref, l'IDI, qui ne valait presque plus rien il y a quatre ans, frise aujourd'hui, avec ses cent participations, le milliard de francs d'actifs nets et a pu relancer vigoureusement ses opérations de capital-risque au rythme annuel de 300 millions de francs, directement ou indirectement avec ses filiales.

Après un tel redressement, amorcé au début des années 80 par Dominique de La Martinière, directeur général puis PDG pendant neuf ans, et parachevé par Claude Mandil, PDG depuis le début de 1984, assisté de Christian Langlois-Meurinne, directeur général, les vingt-cinq personnes qui animent l'IDI n'ont qu'une idée : continuer. Leur solution ? Une opération de RES (reprise de l'entreprise par ses salariés) sans avantages fiscaux (le statut de l'IDI ne s'y prête pas) grâce à un emprunt cautionné par un consortium financier, que mènerait Rothschild et associés, avec le concours de la Générale occidentale et éventuellement d'anciens actionnaires.

En attendant le verdict...

Le remboursement de l'emprunt s'effectuerait en cinq ans, en «dégonflant» l'IDI au rythme de 200 à 300 millions de francs par an, remplacés par des appels de fonds en participation. Leurs arguments ? *« Nous sommes des accompagnateurs, pas des dominateurs. Nos clients veulent garder leur indépendance, et redoutent les convoitises ou les arrière-pensées de groupes industriels ou financiers trop puissants. Nous, on ne leur fait pas peur, et on prend l'engagement moral de ne pas revendre sans leur autorisation les participations de l'IDI. »*

Ailleurs, c'est l'argument inverse. Chez Bouygues, on trouve que l'IDI *« est un outil de travail formidable, mais qui n'a pas assez de moyens. Les cadres qui resteraient avec nous auront l'opportunité de faire des affaires intéressantes et disposeront de gros moyens »*. Au Crédit national, où la disparition des crédits bonifiés contraint à la réorientation, notamment vers les opérations en capital (100 millions de francs en 1986), on juge tout à fait complémentaires les activités de l'IDI, qui pourrait s'appuyer, là aussi, sur de puissants moyens. Il faut rappeler, néanmoins, qu'aux Etats-Unis, Mecque du capital-risque, 70 % des fonds investis dans ce secteur sont gérés par des équipes d'individus, et 30 % seulement par de gros investisseurs. Au ministère de l'industrie, on regarde favorablement le projet des cadres de l'IDI, tandis qu'au ministère des finances on serait plus sensible au poids des gros bataillons. Quel qu'il soit, le verdict final sera très commenté.

FRANÇOIS RENARD.

Baisse du montant des grands contrats d'équipement civils conclus en 1986

Le montant des grands contrats civils conclus en 1986 a diminué de 13,3 % par rapport à 1985, s'élevant à 66 milliards de francs contre 76,1 milliards l'année précédente, indique un communiqué du ministère du commerce extérieur publié le 25 février. En 1982, le montant de ces contrats était de 95 milliards de francs, avant de tomber à 56 milliards en 1983, pour remonter à 63 milliards l'année suivante, puis à 76,1 milliards en 1985. L'effet de ces contrats se fait sentir généralement dans les deux ans qui suivent. Leur faiblesse relative depuis quatre ans explique pour partie les médiocres résultats du commerce extérieur de la France.

Depuis deux ans, l'aéronautique (1), qui représente 95 % du secteur navires-avions-plates-formes, assure le tiers des grands contrats civils. Le recul en valeur de ce poste (– 5 milliards de francs par rapport à 1985) ne traduit pas un recul en volume. La diminution en valeur s'explique par la baisse du dollar, par l'importance des contrats portant sur l'Airbus A-320 (qui vaut deux fois moins cher que l'A-300) et par la diversification des moteurs qui équipent l'Airbus.

Pour la première fois, les pays en voie de développement représentent moins de la moitié des contrats signés, les pays industrialisés prenant le relais, grâce surtout à l'aéronautique. L'amélioration enregistrée pour les complexes énergétiques est due pour une grande part à la construction de deux centrales en Chine.

Les contrats militaires, dont ne fait pas état le communiqué du ministère, sont eux aussi en diminution, passant de 62 milliards de francs en 1984 à 38 milliards en 1985 et à 25 milliards en 1986.

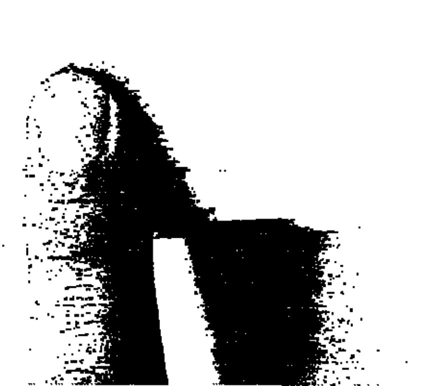
(1) L'aéronautique comprend les Airbus, les moteurs CFM-56, Arianespace, les avions ATR et Fallon, les hélicoptères.

Evolution par secteurs des signatures de grands contrats civils

(en milliards de francs)

	Ensembles complexes	Complexes énergétiques	Aménagement du territoire	Navires Avions Plates-formes	Biens individualisés et prestations de service
1985	4,9	8,4	15,6	26,5	20,8
1986	6,3	13,5	9,7	21,7	14,7

● **Trois tracés à l'étude pour le TGV-Nord.** – La commission d'étude des tracés du TGV nord-européen, sur le territoire français, remettra son rapport à M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, le 30 avril prochain. Son président, M. Raoul Rudeau, ingénieur général des ponts et chaussées, sera assisté de cinq rapporteurs et d'une cinquantaine de membres, des élus et des représentants des organismes patronaux et salariés concernés. Trois tracés seront étudiés d'un point de vue économique et écologique : un tracé direct par Lille et la pleine des Flandres, un autre effectuant un détour par Amiens, un troisième par Soissons, Douai et Cambrai, qui pourrait servir de tronc commun avec le TGV-Est. Le gouverment tranchera entre ces solutions pendant l'été.



Londres interdit le rachat de British Sugar par Ferruzzi et Tate and Lyle

Bristish Sugar, premier producteur de sucre de betteraves anglais, ne passera pas sous le contrôle du groupe agro-alimentaire italien Ferruzzi, pas plus qu'il n'entrera dans le giron du britannique Tate and Lyle, *géant du raffinage de canne à sucre* en Europe.

Cette décision, *prise le 25 février* par le gouvernement de Londres, à la lumière d'un rapport de la commission des fusions et des monopoles, a fait l'effet d'une douche froide à Ravenne, au siège de Ferruzzi. En novembre dernier, son président, M. Raoul Gardini avait, en effet, passé un accord conditionnel avec les dirigeants de Berisford — gros négociant en matières premières — pour l'acquisition de 70 % du capital de leur filiale British Sugar. Les 30 % restants devaient revenir à Tate and Lyle, afin, disait-on, de sauvegarder les intérêts des planteurs du Royaume Uni.

Tout semblait ficelé. Ferruzzi s'apprêtait à devenir le premier groupe sucrier mondial, le joyau anglais s'ajoutant, dans l'esprit de M. Gardini, à l'acquisition (en 1985) de la moitié du capital de Beghin Say (numéro un français du sucre) et au développement d'Eridania, qui représente environ la moitié de la production italienne de sucre (1). Pour ne pas heurter la fibre nationale, l'industriel transalpin — mais il se considère avant tout comme un agriculteur... — avait désigné un ressortissant britannique, Sir Richard Butler, à la tête de son holding anglais, Agricola UK. Mais malgré cette patte blanche, les planteurs britanniques ont continué de voir dans la nouvelle structure italienne un cheval de Troie destiné à rafler le marché sucrier de la Perfide Albion. C'est ainsi qu'avant Noël, cent soixante-cinq députés avaient *signé une motion* demandant au gouvernement de ne pas laisser *ce secteur-clé de l'agriculture britannique* dans les mains de M. Gardini. Celui-ci n'avait pas, selon eux, les qualités d'un « *suitable honor* » (propriétaire convenable)...

Si le gouvernement anglais n'a pas motivé sa décision de renvoyer dos à dos Tate and Lyle et Ferruzzi (lequel, à la demande du ministre du commerce, M. Channon, devra de surcroît réduire de 24 % à 15 % sa participation dans Bersiford d'ici à deux ans), le rapport de la commission des monopoles, fruit de neuf mois d'études, est au contraire très explicite.

Une affaire saine et prospère

Ce document indique en substance que l'acquisition de British Sugar par Ferruzi aurait permis au groupe italien de contrôler l'essentiel de la récolte betteravière d'outre-Manche, et 22,5 % de la production communautaire. Une position dominante qui pouvait l'inciter à ne plus exporter vers la Grande-Bretagne que du sucre de provenance italienne, fermant du même coup le marché britannique aux sucres venus du reste de l'Europe. Quant au choix de Tate and Lyle comme repreneur de British Sugar, il lui aurait donné, selon le rapport, un monopole de fait de raffinage, mais aussi d'emballage et de commercialisation du sucre dans le Royaume-Uni.

Craignant une mainmise sur le *marché sucrier*, la *commission* est ainsi restée sourde aux arguments *des deux candidats au rachat*, invoquant la nécessité d'accroître l'*efficacité de l'industrie sucrière* britannique face aux concurrents européens (position de Tate and Lyle) ou de l'opportunité offerte à ce secteur de se diversifier, grâce à des efforts conséquents de recherche (position de Ferruzzi).

En suivant la recommandation de la commission des monopoles, alors que rien ne l'y obligeait, le gouvernement anglais a montré sa préférence pour la solution d'un troisième larron, un groupe agro-alimentaire qui n'aurait pas de position importante dans le sucre. De qui s'agirait-il ? La question est ouverte. Certains observateurs avancent le nom de Hillsdown, un grand confiseur, qui avait déjà, en 1986, lancé une OPA sur British Sugar, avant d'y renoncer et de céder à Ferruzzi les 14,7 % qu'il détenait dans Berisford. Autre solution : l'émission de titres British Sugar au Stock Exchange de Londres. Mais elle donnerait lieu à une bataille boursière. Et comment pourrait-on empêcher, dans ces conditions, Ferruzzi et Tate and Lyle de revenir à la charge, sauf à leur interdire (en vertu de quoi ?) l'accès au *marché* ?

S'offrir British Sugar n'est en outre pas à la portée du premier venu. Le groupe italien avait proposé 425 millions de livres (4 milliards de francs) pour 70 % du capital, tandis que le raffineur britannique en offrait 485 millions pour la totalité.

Chacun s'accorde à reconnaître, parmi les professionnels, que la filiale de Berisford est une affaire saine et prospère, « *probablement la plus rentable en Europe pour la production de sucre* ». Son sort redevient maintenant lié aux souhaits de M. Marguleis, un négociant réputé en cacao, qui préside aux destinées de Berisford. Une chose reste apparemment acquise : celui-ci reste vendeur de British Sugar. Mercredi soir à Ravenne, l'état-major de Ferruzzi acceptait mal la perspective de devoir jeter l'éponge. Il se donnait le temps de la réflexion pour « *analyser la décision britannique* » et, le cas échéant, préparer une riposte.

ERIC FOTTORINO.

(1) *Le Monde affaires* du vendredi *27 février (daté 28) publiera un reportage* consacré au groupe Ferruzzi.

REPÈRES

Pétrole

Les prix tombent à 16 dollars

Les cours du pétrole brut ont continué à chuter fortement mercredi *26 février*, pour la troisième journée consécutive. Sur le marché de Londres, le cours du pétrole de *référence* est passé en dessous de la barre des 16 dollars le baril pour la première fois depuis l'accord de l'OPEP en décembre dernier. A New-York, les cours sont tombés brièvement à 16,05 dollars par baril pour clôturer finalement à 16,40 dollars par baril, 33 cents de moins que la veille. Après s'être vivement raffermis en janvier, passant de 14 dollars à 19 dollars, les prix du pétrole ont perdu 3 dollars depuis le début du mois de février, ce qui compromet la tentative de l'OPEP de stabiliser les prix à 18 dollars et laisse prévoir une réaction de l'organisation (*le Monde* du 25 février).

Privatisations

Gré à gré pour la Banque du BTP

Le ministère des finances a annoncé les modalités de la privatisation de la Banque du bâtiment et des travaux publics (BTP) avec un cahier des charges beaucoup plus *contraignant que celui de Paribas.* Alors que 49 % du capital seront partagés entre les salariés (10 %), les investisseurs institutionnels et le public, au moyen d'une offre publique de vente (OPV), l'Etat sélectionnera, de gré à gré, les acheteurs des 51 % *restants, afin de constituer un « noyau stable ».* Aucun bloc d'actionnaires ne pourra détenir plus de 35 %, et chaque actionnaire « *stable* » paiera une prime en sus du prix de l'offre publique : 5 % pour moins de 5 % du capital, 10 % entre 5 % et 33,33 %, et 20 % au-dessus de 33,33 %. Les principales organisations *professionnelles (Fédération nationale* du bâtiment et Fédération nationale des travaux publics) sont intéressées, d'autant que l'essentiel des résultats de la Banque du BTP, très *rentable* (plus de 40 *millions* de francs de bénéfice d'exploitation en 1986 *et 16,3 millions* en 1985), pour un bilan de 8 milliards de francs, provient de fonds gérés par cette banque pour le compte d'organismes de la profession. Le prix envisagé par la Rue de *Rivoli s'inscrit dans* une fourchette de 200 à 400 millions de francs.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Paribas cède sa filiale d'ingénierie OTH à ses cadres

L'activité d'ingénierie de la société OTH, filiale à 100 % du groupe Paribas, va être cédée à ses cadres *dirigeants.* OTH (Omnium technique holding), l'une des *principales sociétés françaises* dans le domaine de l'ingénierie du bâtiment, a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de plus de 300 millions de francs et emploie 600 personnes. La cession, dont le montant n'est pas révélé, sera officiellement entérinée le 16 mars par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'OTH.

Nucléaire : KWU va supprimer 20 % à 50 % de ses effectifs

KWU, filiale énergétique du groupe ouest-allemand Siemens, va *accélérer les mesures d'âges pour réduire ses* effectifs de 20 % à 30 % d'ici à 1991. KWU emploie actuellement 14 200 personnes. La société souffre des difficultés du nucléaire en RFA et ailleurs. Elle n'a pas reçu de commande depuis 1982 et son chiffre d'affaires est passé de 11,4 milliards de deutschemarks à 2,7 milliards de deutschemarks en 1986. Il pourrait revenir à 6 milliards cette année, selon M. Barthelt, le président du directoire.

Litton et Dresser fusionnent leurs activités de services pétroliers

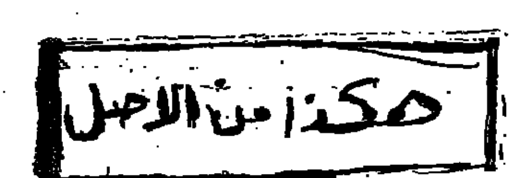
Les groupes américains Litton *Industries et Dresser Industries ont* annoncé la fusion au sein d'une filiale *commune de leurs activités de services* à l'industrie pétrolière. La nouvelle *société emploiera* 6 500 *salariés* (4 000 de Litton et 2 500 de *Dresser) et réalisera un chiffre* d'affaires de plus de 500 millions de *dollars. Ses activités porteront sur* l'exploration sismique, la description *des réserves et* l'analyse des coupes géologiques, se plaçant ainsi en *concurrent du groupe Schlumberger.*

Bidermann vend son usine de La Roche-sur-Yon

Le groupe Bidermann, numéro un de la confection pour homme en France, a annoncé au comité central d'entreprise, le *24 février*, la vente de son unité de production de La Roche-sur-Yon, en Vendée, à M. Alain Fauconnier, *ancien* cadre de Boussac. Bidermann cède en *location-gérance les murs et les machines,* mais vend pour 1 franc symbolique le fonds de commerce et la « *force de travail* », c'est-à-dire le *personnel. En outre, 61 postes* de travail sur les 381 que compte l'entreprise *seront supprimés.* Bidermann assurera 100 % du plan de *charge de l'unité la première année* et 40 % la deuxième. Pour l'intersyndi*cale du groupe, cette solution ne* garantit pas l'avenir de l'entreprise. *Le CEE a designé un expert et saisi le* tribunal des référés afin de demander *un délai permettant à l'expert de rendre* ses conclusions.

Peugeot : 1 870 suppressions d'emplois en 1987, selon les syndicats

La direction des Automobiles Peugeot *devrait annoncer,* selon les syndicats, la suppression de 1 870 emplois en 1987 lors de la prochaine réunion du comité central *d'entreprise, le 6 mars à Paris.* La mesure viserait 1 350 postes *d'ouvriers et 520 postes de techni*ciens ou d'agents de maîtrise. La plu*part des centres de fabrication* seraient touchés. Le plan social prévu serait identique à celui de 1986, qui a permis de résorber un sureffectif de 3 000 postes de travail.



Etranger

Selon l'OCDE

La Norvège doit sérieusement freiner sa demande intérieure

La chute des cours du pétrole puis celle du gaz ont marqué un rude tournant pour la Norvège, celle-ci a subi, en 1986, une perte de près de 10% de son revenu national et une régression de plus de 15% de ses recettes à l'exportation du fait de la baisse des prix de l'énergie. A moins d'un sérieux « coup de frein » donné à la demande interne et d'un transfert de ressources pour rendre leur compétitivité aux secteurs non pétroliers, la Norvège verra sa situation économique et financière se détériorer.

Ce constat fait par l'OCDE s'appuie sur plusieurs éléments. En trois ans, la demande intérieure en Norvège a augmenté de plus de 20% en volume, soit deux fois plus que dans les autres pays de la zone OCDE. L'emploi s'est accru trois fois plus vite que durant la période 1980-1982, ramenant le chômage à moins de 2% de la population active. Quant à l'inflation, elle s'est sensiblement accélérée pour atteindre 7,2% en 1986 en raison d'une hausse des salaires horaires de 9,5% dans l'industrie manufacturière, autrement dit hors pétrole.

Un tour de vis

Dopée par la demande interne, le produit intérieur brut a progressé de 4,5% l'an dernier, mais la balance des comptes courants norvégienne a vu son déficit passer de 50 milliards de couronnes en 1983 à 90 milliards l'an dernier.

Dans l'hypothèse pessimiste d'un baril à 15 dollars jusqu'à la fin de la décennie et d'une remontée régulière à 20 dollars jusqu'en 1995, la dette extérieure passerait de 21 % du PIB en 1987 à 60% en fin de période et le service de la dette absorberait alors 13% des recettes à l'exportation. Sans être catastrophique, cette évolution exige d'être corrigée, le coût social d'une telle reprise en main risquant d'être d'autant plus lourd qu'elle aura été retardée.

Les auteurs du rapport estiment en effet que les mesures prises en 1986 risquent d'être insuffisantes : dévaluation de 10 % en mai, remontée des taux d'intérêt, réduction des subventions, relèvement des taxes sur l'essence et l'électricité comme des cotisations de sécurité sociale, accroissement enfin de la fiscalité tant directe qu'indirecte dans le cadre du budget 1987. Selon les dirigeants norvégiens, le tour de vis budgétaire est de l'ordre de 2 % du produit intérieur brut en 1987. Son succès dépend malgré tout du comportement des salariés, le gouvernement prévoyant une revalorisation des salaires de 6,5 % en dépit d'une inflation de 8 %. L'année en cours s'annonce d'autant plus cruciale en ce domaine qu'avant la fin de l'année seront négociés les accords biannuels régissant l'évolution des salaires en 1988 et 1989. Les pouvoirs publics sauront-ils montrer l'exemple ? Le problème, dans le secteur privé, est rendu complexe par un chômage si faible qu'il entraîne des pénuries de main-d'œuvre et donc une certaine surenchère sur les salaires.

De nouvelles réductions des subventions aux entreprises, une meilleure adaptation du système de protection sociale et une remise en cause du principe de la déductibilité fiscale des paiements d'intérêt devraient accompagner les mesures d'austérité déjà prises. Cette dernière option permettrait, selon l'OCDE, de mieux contrôler l'évolution des crédits à la consommation et par là même de renforcer l'efficacité de la politique monétaire. —

F. Cr.

Les dérapages du plan Austral

L'Argentine dévalue sa monnaie et gèle les salaires

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Le ministre de l'économie argentin, M. Juan Sourrouille, a annoncé, mercredi 25 février, un nouveau tour de vis en réponse aux récents dérapages qui avaient fait grimper l'inflation à 7,6 % le mois dernier, au lieu des 3 % prévus.

Les prix, les salaires et les tarifs ont été ajustés pour tenir compte de cette inflation. Ils resteront désormais « gelés » à ce niveau au moins jusqu'en juillet. Les prix des produits de première nécessité ont subi en début de semaine une hausse moyenne de 7,5 %, allant pour certaines denrées jusqu'à 20 %.

Les salaires augmenteront dans le secteur privé à la mesure de l'inflation du premier trimestre, soit environ 20 % selon les prévisions. Dans le secteur public, la hausse sera limitée à 11 %. Le salaire minimum sera, lui, porté à 150 australes (110 dollars), soit une hausse de 13,3 %.

Les tarifs publics ont été majorés de 2 %, alors que les prix de l'essence et des cigarettes le seront de 15 % afin d'améliorer les rentrées fiscales.

Pour redonner à la monnaie nationale une parité officielle plus en rapport avec la réalité du marché, l'austral a été dévalué immédiatement de 6,6 %. Il le sera de 2 % en mai comme en juin. Au total, une dévaluation cumulée de 10,9 %, qui portera la valeur de l'austral à 1,535 pour 1 dollar.

Contrairement au Brésil qui, devant les dérapages de son plan Cruzado, a préféré l'abandonner, le gouvernement de M. Raul Alfonsin considère toujours que la seule voie possible est la lutte pure et dure contre l'inflation.

Une attitude que M. Sourrouille a justifiée par le rappel du succès obtenu lors de la première phase du plan Austral, en juin 1985. Une politique qui s'explique aussi par la volonté de l'Argentine de suivre une voie également opposée à celle de son voisin brésilien en ce qui concerne le traitement de la dette extérieure.

En dépit des menaces formulées en début de semaine par le secrétaire d'Etat au Trésor, M. Mario Brodersohn, l'Argentine ne souhaite en effet rompre ni avec le FMI ni avec les banques créditrices, auxquels elle doit au total quelque 57 milliards de dollars.

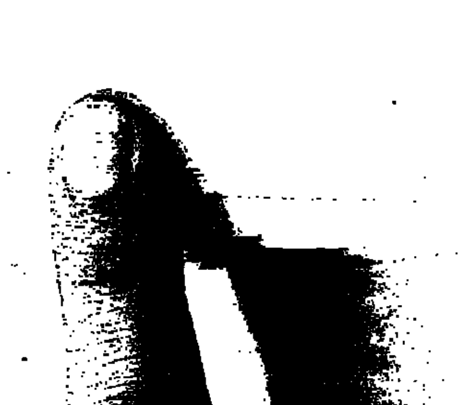
Silence syndical

Au moment où M. Sourrouille annonçait le nouveau train de mesures, M. Brodersohn entreprenait en effet à New-York un nouveau round de négociations pour obtenir le déblocage des 4 milliards de dollars demandés au FMI et aux banques.

Les premières réactions aux nouvelles mesures laissent paraître un fort mécontentement des grands industriels et chefs d'entreprises agricoles, alors que, au contraire, les PME applaudissent à cette reprise en main.

Du côté de la centrale syndicale unique CGT (Confédération générale du travail, péroniste), le silence est de rigueur. D'autant qu'au même moment le gouvernement a rendu publique son intention de reprendre avec elle le dialogue.

CATHERINE DERIVERY.



Marchés financiers

PARIS, 25 février ↑

Une note de fermeté

Alors que les boursiers craignaient dans la matinée de voir le marché s'effriter, en raison de l'annonce par M. Balladur d'une hausse des prix plus forte que prévu en janvier, la tendance a au contraire manifesté sa fermeté. Après une ouverture à 0,5 %, l'indicateur conservait une avance de 0,33 % au coup de cloche final.

Autour de la corbeille, les professionnels considéraient avec satisfaction que le marché conservait d'importantes capacités de résistance. La révision de l'augmentation des prix sur l'année (de 2 % à 2,5 %) n'a pas surpris les opérateurs, qui avaient déjà largement anticipé une telle annonce. Cela dit, les informations favorables n'affluaient pas à la Bourse, et on pouvait être surpris d'assister à une nouvelle hausse de la cote. Un spécialiste expliquait ce phénomène simplement : « Les boursiers ne croient pas à la baisse. Personne ne vend, et le « papier » continue d'être recherché ».

Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient la SCREG (+ 11 %), suivie de Comptoir des entrepreneurs, Moulinex, Carnaud et Peugeot. UFB, Sommer-Allibert et Imétal étaient fermes. En repli, on notait le Casino Prioritaire (– 3,8 %), Maisons Phénix, Casino, Primagaz, Unibail et Sefimeg. Quant au marché obligataire, il se montrait à peine soutenu. Le contrat à échéance septembre 1987 se traitait à 105,55, en hausse de 0,09 %, les opérateurs guettant un repli des taux d'intérêt.

Lingot : 79 800 F (+ 50) ; napoléon : 514 F (– 4).

NEW-YORK, 25 février ↑

En hausse

La tendance a évolué irrégulièrement en hausse mercredi à la Bourse de New-York, dans un marché actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué avec des gains minima et maxima de 1 à 17 points. Il a clôturé à 2 226,23 en progressant de 2,95 points par rapport à la séance précédente. Quelque 185 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 888 contre 657,409 titres ont été inchangés.

Autour du Big Board, les observateurs estiment qu'à l'exclusion des opérations d'ordre technique les prises de bénéfices ont été influencées par l'attente du rapport de la commission d'enquête sur l'affaire des ventes d'armes à l'Iran, qui doit être bientôt rendu public.

Les titres des banques sont demeurés faibles en raison des craintes que le problème de la dette brésilienne ne se propage à d'autres pays.

Les valeurs les plus actives étaient Duquesne Light (8,197 millions de titres), American Motors (4,734 millions), Ahmanson (1,89 million), Navistar International (1,697 million) et Philips Petroleum (1,491 million).

VALEURS	Cours du 24 fév.	Cours du 25 fév.
Alcoa	43 3/8	42 7/8
A.T.T.	23 1/8	23 1/4
Boeing	52 7/8	54 1/8
Chase Manhattan Bank	38 7/8	38
Du Pont de Nemours	99 1/4	97 5/8
Eastman Kodak	77 7/8	78 3/8
Exxon	78 1/2	77 5/8
Ford	77 1/8	77 5/8
General Electric	102	102 3/4
General Motors	76 7/8	76
Goodyear	54 1/2	54
I.B.M.	143 1/8	141 3/4
I.T.T.	61 5/8	62 3/8
Mobil Oil	41 5/8	41 5/8
Pfizer	72 1/2	73 5/8
Schlumberger	36 7/8	36 5/8
Texaco	34 1/8	33 7/8
U.A.L. Inc.	55 1/8	54
Union Carbide	27 3/8	27 3/4
U.S. Corp.	24	23 3/4
Westinghouse	64 1/2	65 1/8
Xerox Corp.	73 5/8	73 3/4

CHANGES

Dollar : 6,06 F ↓

Le dollar restait stable, jeudi 26 février, sur des marchés tout à fait creux, où les opérateurs s'abstiennent de toute initiative dans la crainte d'une intervention des banques centrales. L'affaire de la dette brésilienne n'a pratiquement pas pesé. Le deutschemark continu à glisser doucement à Paris, à 3,3285 F.

FRANCFORT	25 fév.	26 fév.
Dollar (en DM)	1,8250	1,8240

TOKYO	25 fév.	26 fév.
Dollar (en yens)	153,70	153,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 fév.)	8 1/4 %
New-York (25 fév.)	5 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	24 fév.	25 fév.
Valeurs françaises	104,5	104,9
Valeurs étrangères	101,4	101,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	421,5	422,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	24 fév.	25 fév.
Industrielles	2 223,28	2 226,23

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	24 fév.	25 fév.
Industrielles	1 599,20	1 584,90
Mines d'or	309,20	316,20
Fonds d'Etat	87,66	87,36

TOKYO

	25 fév.	26 fév.
Nikkei	20 186,30	20 453,90
Indice général	1 766,65	1 776,63

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 25 février
Nombre de contrats : 19 561

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Dernier	105,70	105,60	105,55	105,50
Précédent	105,50	105,45	105,45	105,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

RHONE-POULENC VA ÊTRE COTÉ AUX ÉTATS-UNIS. — Rhône-Poulenc vient d'obtenir l'aval de la Securities and Exchange Commission (SEC) en vue de la cotation de son certificat d'investissement privilégié sur les marchés boursiers américains. Rhône-Poulenc devient la troisième société française autorisée à faire appel à l'épargne publique américaine, après Louis Vuitton et Thomson CSF. Cette possibilité d'émission publique aux Etats-Unis devrait d'ailleurs être utilisée dès le mois prochain pour le groupe dans le cadre de son augmentation de capital d'environ 2,5 milliards de francs sous forme de certificats d'investissements privilégiés.

HAUSSE DE 52,3 % DU BÉNÉFICE DE LA CGI. — La Compagnie générale d'informatique (CGI) a enregistré un bénéfice net de 36,4 millions de francs pour l'exercice clos le 31 août 1986. Cela représente une hausse de 52,3 % par rapport à 1985.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 25 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1523	4,5 % 1973	1566	1530	1540	− 0 96
4300	C.N.E. 3 %	4270	4270	4270	....
1165	B.N.P. T.P.	1172	1170	1170	− 0 16
1137	C.C.F. T.P.	1143	1146	1146	+ 0 26
1115	Créd. Lyon. T.P.	1106	1115	1115	+ 0 81
2910	Electricité T.P.	2952	2942	2942	− 0 33
2005	Renault T.P.	2000	1999	1999	− 0 04
2170	Rhône-Poul. T.P.	2270	2280	2280	+ 0 44
1229	St-Gobain T.P.	1250	1240	1240	− 0 79
1282	Thomson T.P.	1252	1259	1259	+ 0 56
515	Accor	535	540	540	+ 0 93
2010	Agence Havas	2049	2052	2052	+ 0 15
1950	Ag. Havas C. L.	1950	1950	1950	....
695	Air Liquide	708	700	700	− 1 13
2200	Alcatel	2235	2229	2285	+ 2 24
1940	Als. Superm.	1980	2005	2005	+ 1 26
460	A.L.S.P.I.	474	476	479	+ 1 05
360	Alsthom ★	369	370	372	+ 0 81
2480	Arjom. Prioux	2450	2498	2500	+ 2 04
500	Arnaudet-Rey	573	585	582	+ 1 57
1520	Aux. Entrepr. ★	1506	1506	1510	+ 0 26
1290	Avions Dassault	1330	1340	1340	+ 0 75
810	BAFIP	830	825	825	− 0 60
500	Bail-Equipem. ★	508	508	505	− 0 59
1000	Bail-Investiss.	995	993	993	− 0 20
1000	Cie Bancaire	1010	1009	1009	− 0 10
540	Bazar H.-V.	564	573	573	+ 1 60
880	Béghin-Say ★	882	883	890	+ 1 17
715	Berger (Mé)	685	686	686	+ 0 15
715	Bic ★	724	734	735	+ 1 51
1580	B.I.S.	1530	1540	1540	+ 0 65
2850	Biscuit (Génér.)	2500	2680	2680	+ 7 20
2350	Bongrain S.A.	2495	2485	2470	− 1
1200	Bouygues	1245	1260	1240	− 0 40
4840	B.S.N.	4710	4701	4701	− 0 19
1240	Carnaud	1245	1295	1301	+ 4 50
3580	Carrefour	3640	3680	3680	+ 1 10
2320	Casino	2488	2402	2418	− 2 81
2030	Casino A.D.P.	2091	2090	2012	− 3 77
1300	C.C.M.C.	1300	1310	1310	+ 0 77
1310	Cetelem	1399	1399	1398	− 0 07
2440	C.F.A.O.	2445	2460	2458	+ 0 53
1340	C.G.I.P.	1440	1455	1480	+ 2 78
1800	Chargeurs S.A.	1939	1926	1925	− 0 67
78	Chiers-Châtill.	81 10	80 60	80 60	− 0 62
795	Ciments franç. ★	804	802	815	+ 1 36
665	Club Méditerr.	679	683	683	+ 0 74
220	Codetel	218 50	218	218	− 0 23
410	Cofimeg	402	400	403	+ 0 24
1680	Colas	1639	1662	1662	+ 1 40
280	Compt. Entrepr.	288 90	311	340	+ 17 69
790	Compt. Mod.	815	838	838	+ 2 82
1210	Créd. Foncier	1210	1209	1209	− 0 08
800	Crédit F. Imm.	832	821	821	− 1 74
1480	Crédit Nat. ★	1430	1440	1437	+ 0 48
305	Crouzet ★	334	330	334	....
2480	Damart S.A.	2500	2550	2570	+ 2 80
485	Darty ★	478	478 10	485	+ 1 46
275	Dév. R.N.C. (Li)	274	278	278	+ 1 46
695	D.M.C.	699	703	719	+ 2 86
2850	Docks France ★	2598	2597	2600	+ 0 07
2090	Dumez ★	2088	2079	2078	− 0 47
1430	Eaux (Gén.)	1420	1425	1422	+ 0 14
2600	Ecco ★	2641	2641	2659	+ 0 68
1090	Electro-Financ.	1101	1115	1125	+ 2 18
345	Elf-Aquitaine	333	331	331	− 0 60
310	− (certific.)	312	311 90	311 90	− 0 03
3150	Epeda-B-Faure	3241	3480	3470	+ 7 07
3400	Essilor	3390	3390	3400	+ 0 29
485	Esso S.A.F. ★	470	466	470	....
3080	Eurafrance	3060	3060	3100	+ 1 30
1450	Eurocom ★	1503	1505	1507	+ 0 26
3250	Euromarché	3185	3290	3300	+ 3 61
825	Europe n° 1 ★	900	885	909	+ 1
1980	Facom	1915	1921	1905	− 0 52
1170	Fichet-Bauche	1201	1218	1218	+ 1 42
230	Financial	240	245 50	245	+ 2 08
250	Fives-Lille	260 50	255 50	259	− 0 58
340	Francarep	355	352	352	− 0 85
1330	Fromageries Bel	1438	1420	1415	− 1 60
1050	Gal. Lafayette	1098	1150	1148	+ 4 65
410	Gascogne	421	425	425	+ 0 95
380	Géophysique ★	348	347	350	+ 0 57
2260	Gerland	2270	2280	2280	+ 0 44
660	GTM-Entrepose	645	649	656	+ 1 71
955	Guyenne-Gas. ★	934	939	936	+ 0 21
3100	Hachette ★	3100	3100	3100	....
735	Hénin (La)	730	734	733	+ 0 41
95	Imétal	100 80	103	103 10	+ 2 28
470	Imm. Plaine-M.	487	481	481	− 1 23
4850	Inst. Mérieux	4950	5000	5000	+ 1 01
600	Interbail	625	629	629	+ 0 64
1520	Intertechnique	1590	1589	1589	− 0 06
1670	J. Lefebvre	1750	1750	1755	+ 0 28
2050	Lab. Bellon	2055	2060	2060	+ 0 24
1400	Lafarge-Coppée	1416	1415	1415	− 0 07
1710	Lebon ★	1780	1779	1835	+ 3 08
5270	Legrand	5490	5490	5480	− 0 18
1770	Lesieur	1775	1800	1850	+ 4 23
865	Locabail Immob.	893	893	893	....
680	Locafrance ★	682	682	680	− 0 29
1000	Locindus	998	998	998	....
1040	L. Vuitton S.A ★	1085	1083	1075	+ 0 93
670	Luchaire	749	754	752	+ 0 40
1440	Lyonn. Eaux ★	1528	1538	1545	+ 1 11
168	Mais. Phénix	160	155	150	− 6 25
610	Majorette (Ly)	675	670	670	− 0 74
78	Manurhin	85	85	85	....
480	Mar. Wendel	498	507	511	+ 2 61
1650	Martell	1690	1713	1715	+ 1 48
2190	Matra	2620	2550	2560	+ 1 18
2500	Merlin-Gerin ★	2540	2564	2564	+ 0 94
2840	Michelin	2950	2998	2998	+ 1 63
1630	Midi (Cie)	1541	1532	1532	− 0 58
435	Midland Bk S.A.	455	450	450	− 1 10
585	Min. Salsig. (Mé)	600	600	600	....
52	M.M. Penarroya	54	55	54 50	+ 0 93
2340	Moët-Hennessy	2425	2450	2450	+ 1 03
820	Mot. Leroy-S ★	811	805	805	− 0 73
90	Moulinex	95 50	94 60	105 40	+ 10 36
1010	Navig. Mixtes	1054	1095	1070	+ 1 52
194	Nord-Est	197 50	198	197 60	+ 0 05
490	Nordon (Ny)	489	490	490	+ 0 20
690	Nouvelles Gal.	716	720	720	+ 0 56
1260	Occident. (Gén.)	1238	1239	1237	− 0 08
1540	Omn.F.Paris	1540	1540	1540	....
205	Olida-Caby	202	204	199	− 1 49
520	Opfi-Paribas	510	512	510	....
3860	Oréal (L')	3825	3960	3844	+ 0 48
785	Paris-Réesc. ★	798	800	797	− 0 12
1620	Pechelbronn ★	1620	1610	1610	− 0 61
1450	Penhoet	1478	1477	1477	− 0 07
980	Pernod-Ricard	1023	1027	1025	+ 0 20
151	Pétroles B.P.	145	144	144	− 0 69
1280	Peugeot S.A.	1310	1385	1370	+ 4 58
36	Poclain	39 10	38 10	38 20	− 2 30
1780	Potier	1843	1890	1889	+ 2 50
870	P.M. Labinal	832	825	828	− 0 48
3210	Presses Cité	3189	3180	3185	− 0 13
1380	Prétabail Sic.	1407	1401	1395	− 0 85
685	Primagaz	709	693	697	− 1 69
635	Printemps ★	659	652	660	+ 0 15
2500	Promodès	2620	2599	2620	....
310	Prouvost S.A ★	310	310	310	....
1350	Radiotechn.	1315	1330	1330	+ 1 14
152	Raff. Dist. Total	183	186	186	+ 1 64
2620	Redoute (La) ★	2674	2674	2660	− 0 52
330	Robur financière	326	330	329	+ 0 92
1620	Roussel-Uclaf	1685	1686	1692	+ 0 42
1250	Roussel-C.N.I.	1270	1285	1291	+ 1 65
5490	R. Impériale (Ly)	5520	5520	5520	....
265	Sade	288	280	280	− 2 78
3560	Sagem	3718	3690	3690	− 0 75
400	Saint-Gobain	407	405	403 50	− 0 86
1040	St-Louis B.	1095	1110	1119	+ 2 19
1970	Salomon	1940	1950	1950	+ 0 52
1380	Salvepar	1375	1375	1375	....
790	Sanofi	815	829	830	+ 1 84
585	S.A.T.	610	610	610	....
1000	Saupiquet (Na)	1158	1240	1240	+ 7 08
625	Schneider ★	615	603	624	+ 1 46
105	S.C.O.A.	107	107 70	107 50	+ 0 47
670	S.C.R.E.G.	545	605	604	+ 10 83
795	Seb ★	850	850	849	− 0 11
490	Sefimeg	480	471	471 50	− 1 77
1750	S.F.I.M.	1770	1784	1784	+ 0 79
95	S.G.E.	96	95 50	100 60	+ 4 68
635	Sign. Ent. El. ★	662	664	668	+ 0 90
1040	Silic	1030	1070	1075	+ 4 37
615	Simco-U.P.H. ★	615	611	618	+ 0 48
395	Simnor (Li)	400	408	408	+ 2
1340	Skis Rossignol	1365	1350	1360	− 0 36
770	Siminco	772	775	775	+ 0 38
280	Sodero (Na)	284	280	280	− 1 41
2620	Sodexho	2700	2650	2650	− 1 85
410	Sogerap	429	432	435	+ 1 40
1740	Somm.-Allib. ★	1783	1791	1835	+ 2 91
745	Source Perrier	752	740	740	− 1 60
1220	Sovac ★	1231	1221	1240	+ 0 73
595	Spie-Batignol.	595	598	598	+ 0 50
685	Strafor	690	690	690	....
420	Synthelabo ★	460	480	475	+ 3 26
705	Talcs Luzenac	755	759	759	+ 0 53
3190	Tél. Elect.	3310	3340	3340	+ 0 91
1460	Thomson-C.S.F.	1470	1475	1475	+ 0 34
450	Total (CFP) ★	450	448	447 10	− 0 64
100	− (certific.)	98 50	101	100 50	+ 2 03
2050	T.R.T.	2088	2099	2100	+ 0 57
810	U.F.B.	880	910	909	+ 3 30
1480	U.I.C.	1495	1522	1521	+ 1 74
835	U.I.F.	836	840	840	+ 0 63
990	U.I.S.	981	978	978	− 0 31
590	U.C.B. ★	605	610	613	+ 1 32
770	Unibail	793	778	778	− 1 89
490	Valéo	502	505	506	+ 0 80
100	Vallourec	100 10	104 10	103 60	+ 3 50
4530	V. Clicquot-P.	4580	4530	4530	− 1 09
665	Via Banque	687	690	681	− 0 87
800	Elf-Gabon	826	840	840	+ 1 69
109	Amax Inc.	108 80	108 30	108 90	+ 0 09
435	Amer. Express	424	424 80	424 80	+ 0 19
144	Amer. Teleph.	142 50	142 20	142 20	− 0 21
95	Anglo Amer. C.	99 50	101 30	102 50	+ 3 02
470	Amgold	479	483	483	+ 0 84
830	BASF (Akt)	845	830	830	− 1 78
970	Bayer	965	965	965	....
106	Buffelsfont.	113	114 50	114 50	+ 1 33
250	Chase Manh.	236	238 40	238 40	+ 1 02
265	Cie Pétr. Imp.	259	251	251	− 3 09
57	De Beers	58	58 80	60	+ 3 45
2270	Deutsche Bank	2144	2195	2189	+ 2 10
59	Dome Mines	62 20	62 10	62 30	+ 0 16
1180	Dresdner Bank	1132	1130	1142	+ 0 88
103	Driefontein Ctd	106 50	108 30	108 30	+ 1 69
650	Du Pont-Nem.	621	603	603	− 2 90
495	Eastman Kodak	484	481	480	− 0 83
39	East Rand	41 30	42 45	42 50	+ 2 91
280	Electrolux	287	283 50	283 50	− 1 22
205	Ericsson	213 20	211	211	− 1 03
510	Exxon Corp.	495	479	479	− 3 23
490	Ford Motors	480	475	475 50	− 0 94
74	Freegold	76 10	79 50	79 50	+ 4 47
97	Gencor	89	89 80	90 80	+ 2 02
635	Gén. Electr.	620	620	620	....
530	Gén. Belgique	537	524	524	− 2 42
490	Gen. Motors	478	471 50	471 50	− 1 36
69	Goldfields	71	71 30	71 30	+ 0 42
47	Gd Metropolitain	47 50	47 40	47 40	− 0 21
68	Harmony	70	70 90	70 60	+ 0 86
42	Hitachi	40 25	39 80	39 75	− 1 24
830	Hoechst Akt.	825	835	832	+ 0 85
130	Imp. Chemical	134 90	136 50	136 50	+ 1 19
97	Inco. Limited	91 50	90 10	90 10	− 1 53
850	IBM	881	884	884	+ 0 34
390	ITT	376	379	379	+ 0 80
138	Ito-Yokado	143 80	150 10	150 10	+ 4 38
80	Matsushita	75 50	73	73	− 3 31
880	Merck	915	923	928	+ 1 42
815	Minnesota M.	784	785	785	+ 0 13
275	Mobil Corp.	267 40	258	258	− 3 52
590	Morgan J.P.	570	554	555	− 2 63
36250	Nestlé	34010	34800	34800	+ 2 32
136	Norsk Hydro	134 50	132 30	132 30	− 1 64
181	Ofsil	187 50	193 10	193 90	+ 3 41
1480	Petrofina	1495	1495	1495	....
545	Philip Morris	516	519	518	+ 0 39
140	Philips	141 50	141 90	141 90	+ 0 28
495	Quilmès	529	534	538	+ 1 70
625	Randfontein	555	554	556	+ 0 18
630	Royal Dutch	624	617	617	− 1 12
70	Rio Tinto Zinc	71 20	70 50	70 40	− 1 12
75	St Helena Co	77 70	78	79 60	+ 2 45
240	Schlumberger	227 50	225	225	− 1 10
97	Shell transp.	95 10	95 70	95 70	+ 0 63
2210	Siemens A.G.	2155	2175	2180	+ 1 16
142	Sony	133 80	132 10	132 30	− 0 97
161	T.D.K.	140 50	139 50	140	− 0 36
27	Toshiba Corp.	24 60	24 60	24 60	....
1480	Unilever	1480	1498	1487	+ 1 15
330	Unit. Techn.	334	334 50	334 50	+ 0 15
535	Vaal Reefs	564	573	573	+ 1 60
285	Volvo	294 70	291 60	291 60	− 1 05
230	West Deep	248	250 30	250 30	+ 0 93
460	Xerox Corp.	448	461 60	461 60	+ 0 80
1 08	Zambia Corp.	1 15	1 15	1 14	− 0 87

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7825	..
Emp. 8,80 % 77	124	6 727
9,80 % 78/93	101 55	6 148
10,80 % 79/94	104 15	5 178
13,25 % 80/90	105 35	9 729
13,80 % 80/87	103 15	5 028
13,80 % 81/89	108 80	1 588
16,75 % 81/87	104 08	7 755
16,20 % 82/90	117	1 953
16 % juin 82	118 65	11 485
14,60 % fév. 83	117 45	0 200
13,40 % déc. 83	120 60	2 480
12,20 % oct. 84	112 45	4 713
11 % fév. 85	112 20	0 151
10,25 % mars 86	107 37	9 886
ORT 12,75 % 83	1704	..
OAT 10 % 2000	106 45	7 534
OAT 9,90 % 1997	105 25	2 034
OAT 9,80 % 1996	104 78	0 725
Ch. France 3 %	176 50	..
CNB Bques janv. 82	101 90	1 260
CNB Paribas	101 95	1 260
CNB Suez	101 90	1 260
CNI janv. 82	101 70	1 260
PTT 11,20 % 85	106 80	2 568
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 86	108 60	7 589
CNT 9 % 86	97 25	7 212
CRH 10,90 % déc. 85	105 80	1 558

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	910	946
Agache (Sté. Fin.)	1810	1935
A.G.F. (St Cent.)	836	816
Applic. Hydraul.	862	....
Arbel	205 10	....
Astorg	378 60	380
Avenir Publicité	2150	2065
Bain C. Monaco	425	436
Banque Hypoth. Eur.	450	....
Béghin-Say (C.I.)	549	535
B.G.L.	455	480
Blanzy-Ouest	555	538
B.N.P. CI	477	477
B.N.P. Intercontin.	348	342
Bénédictine	4000	4080
Bon-Marché	800	830
Caff	1000	990
Cambodge	635	609 o
C.A.M.E.	407	415
Campenon Bern.	812	810
Carbone-Lorraine	802	805
C.E.G.Frig.	671	....
Centen. Blanzy	3400	3350
Centrest (Ny)	248	235 o
Cerabati	119 40	130 50 d
CERUS	791	785
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1001	990
Champex (Ny)	151	153
C.I.C. (Financ. de)	283	281
C.I. Maritime	636	640
Ciments-Sicma	1010	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	550	575 d
Clause	1400	1450
Cotradel (Ly)	2245	2260
Cogifi	495	490
Comiphos	650	650
Cie Industrielle	3581	3581
Comp. Lyon-Alem.	648	645
Concorde (La)	1080	1035
C.M.P.	33 20	30 10
Créd. Gén. Ind.	1130	1130
Crédit Lyonnais CI	715	708
Cr. Universel (Cie)	840	860
Crédital	152 50	152
Dabley S.A.	690	718
Darty Act. d.p.	375 50	378 90
De Dietrich	2190	2102 o
Delalande S.A.	1620	1610
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1144	1188
Didot-Bottin	550	551
Eaux Bass. Vichy	1499	1500
Eaux Vittel	2301	2393
Economats Centre	740	698
Electro-Banque	484	480
Elf-Antargaz	580	584
E.L.M. Leblanc	950	954
Enelli-Bretagne	291	289
Entrepôts Paris	585	579
Epargne (B)	2975	3000
Europ. Accumul.	89 95	90 50
Eurafric	2749	2749
Exor	3965	4000
Finalens	246	250
FIPP	459	460
Fnac	1400	....
Foncière (Cie)	683	685
Fonc. Lyonnaise	4600	4700
Foncina	580	560
Forinter	1080	1080
Fougerolle	401 70	418
France I.A.R.D.	406 30	420
France (La)	7700	7680
From. Paul Renard	546	....
GAN	1001	979
Gaumont	450	449
Gaz et Eaux	2381	2380
Gévelot	682	709
Gr. Fin. Constr.	550	529
Gds Moul. Paris	385	380
Groupe Victoire	3610	3590
G. Transp. Ind.	630	641
H.E.F.	293	300
Hutchinson	1325	1375
Immindo S.A.	620	595 o
Immoinvest	378	378
Immobail	512	513
Immobanque	815	....
Immob. Marseille	9500	9410
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3600	3640
Jaeger	240	230 40
Lafitte-Bail	684	694
Lambert Frères	176	188
Lille-Bonnières	1190	1190
Loca-Expansion	340	340
Locafinancière	461	459
Locatel	439	....
Louvre (Sté)	1905	1880
Machines Bull	44	43 90
Magasins Uniprix	206 90	221 50
Magnant S.A.	179	166 70 o
Maritime Part.	441	459
Métal Déployé	458	490 80
Métrologie Internat.	....	....
Mors	242	240

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	107 90	108
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	496	478
Optorg	305	315
Oréal (L') C.I.	2895	3025
Origny-Desvroise	1170	1170
Palais Nouveauté	965	1011
Paribas	492	495
Paribas-CIP	479	490
Paris France	360	350
Paris-Orléans	333	343
Part. Fin. Gest. Im.	1850	1803 d
Partenban	894	870
Pathé-Cinéma	768	770
Pechiney (cert. inv.)	227 90	228 90
Piles Wonder	970	985
Piper-Heidsieck	1116	1116
P.L.M.	216	221
Porcher	568	570
Providence S.A.	1640	1669
Publicis	2560	2510
Raff. Souf. R.	180	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	382	378
Ricqlès-Zan	265	285 20
Rochefortaise S.A.	235	244 40 d
Rochette-Cenpa	124	125
Rosario (Fin.)	399 20	401
Roudière	320	320
Rougier et Fils	116 20	136 30 d
Sacer	508	488
SAFAA	1505	1445
Safic-Alcan	987	992
SAFT	1710	1710
Saga	435 30	422
St-Gobain C.I.	395	400
Salins du Midi	575	545
Santa-Fé	170	169
Sacom	222 60	231 50
Scalses	73	73 10
Saunier-Duval	95	97
Savoisienne (M)	247 90	257 80
SCAC	840	862
Senelle Maubeuge	535	614
S.E.P. (M)	296 40	297
Serv. Equip. Véh.	119 30	113 50
Sicli	258	260
Siootel	412	415
Sinvim	319	316 10
Sph (Plant. Hévéas)	444	426 20 o
Sté Générale-CIP	1446	1490
Sofal financière	2252	2162
Sofio	388	388
Soficomi	885	....
S.O.F.I.P. (M)	210	218 40
Sofragi	1151	1167
Soudure Autog.	548	567
Sovabail	830	830
Speichim	18 20	19 d
S.P.I.	843	818
Suez (Fin. de)-CIP	1339	1350
Stemi	825	874
Taittinger	2380	2285
Testut-Aequitas	331	361 50
Tour Eiffel	550	580
Ufiner S.M.D.	787	818
U.A.P.	2390	2370
U.T.A.	2845	2830
Vicat	1150	1196 d
Viniprix	1870	1850
Virax	229 60	222 60 o
Waterman S.A.	626	625
Brass. du Maroc	136 50	136

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	941	....
Akzo	399	....
Alcan Alum	230	210
Algemaine Bank	1500	1505
American Brands	325	311
Am. Petrofina	270	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	165	168
Bco Pop Espanol	455	439
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1301	....
B. Régl. Internat.	39200	39600
Br. Lambert	570	579
Canadian-Pacific	102 30	100 70
CIR	38	38
Commerzbank	845	845
Dart. and Kraft	354 50	357 50
De Beers (port.)	47 60	....
Dow Chemical	480	482
Gén. Belgique	537	524
Gevaert	930	....
Glaxo	149 90	154 90
Goodyear	324 50	325
Grace and Co	329	340
Gulf Canada Corp.	105	104
Honeywell Inc.	431	410 20
I. C. Industries	193	182
Johannesburg	670	670
Kubota	17	17
Latonia	281	280
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	61 40	58 50
Mineral-Ressourc.	68 40	....
Nixdorf	2385	2389
Noranda	123 50	120 40
Olivetti	35	35
Pakhoed Holding	179	180
Pfizer Inc.	457	450
Procter Gamble	525	525
Ricoh Cy Ltd	37 80	....
Rolinco	257	257 50
Robeco	287 90	287 40
Rodamco	423 50	....
Saipem	19 50	19 10
Shell fr. (port.)	97	....
S.K.F. Aktiebolag	281	315
Steel Cy of Can.	102	....
Tenneco	243 50	245 10
Thorn EMI	57	56 80
Toray Indust. Inc	28 40	27 40
Vieille Montagne	763	763
Wagons-Lits	890	865
West Rand	18 40	17 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asorep	8 45	....
Calciphos	1269	1329
C.E.M.	....	....
Cochery	185	....
Copanex	525	520
Dubois Inv. (Casto.)	985	985
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	998	1000
Révillon	416	416
Rorento N.V.	147 50	147 50
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1298	1325	Devanlay	2630	2735	Molex	373 90	360
Alain Manoukian	1200	1200	Deville	990	1010	Navale-Delmas	807	800
Asystel	699	699	Drouot-Assurances	500	505	Olivetti-Logabax	610	586
B.I.C.M.	790	815	Drouot-Obl. convert.	3480	3500	Om. Gest. Fin.	580	581
B.I.P.	1350	1326	Editions Belfond	285	285	Patornelle-R.D.	3615	3606
Bolloré Technologies	1381	1400	Elect. S. Dassault	980	987	Petit Bateau	281 30	275
Buisoni	700	685	Expand	797	765	Petrofigaz	634	660
Cables de Lyon	1348	1329	Filipacchi	846	880	Rexel	1399	1400
Calberson	880	880	Gelmoli	675	680	St-Gobain Emballage	1380	1380
Cardif	2931	2900	Guy Degrenne	930	940	St-Honoré Matignon	240	240
Cap Gemini Sogeti	2780	2770	I.C.C.	280	279 50	S.C.G.P.M.	295 70	307 50 d
C.D.M.E.	1196	1240	IN Informatique	355	355	Sema-Metra	1580	1589
C. Equip. Elect.	305	305	Le gd livre du mois	381	365 70	S.E.P.	1450	1449
C.E.G.I.D.	2940	2910	Loca-Investissement	373	365	S.E.P.R.	1950	2000
C.E.P.-Communication	1495	1500	Locamic	727	698	S.M.T. Goupil	295	302
C.G.I. Informatique	1078	1085	Mecatom	820	805	Sodinfora	1500	1501
C. Occid. Forestière	187 20	180	Merlin Immobilier	465	465	Sofibus	393 60	421 50
Dafsa	193	193	Métallurg. Minière	172	177	Supra	1590	1595
Dauphin O.T.A.	3300	3400	M.M.B.	769	790	Valeurs de France	370	369

SICAV (sélection) — 25/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	826 54	806 38
Actions France	483 39	465 92
Actions sélectives	626 52	603 87
Aedificandi	857 98	834 18
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1212 46	1182 89
A.G.F. 5000	605 66	590 89
A.G.F. ECU	1144 47	1133 14
A.G.F. Interfonds	465 91	444 79
A.G.F. OBLIG.	1133 60	1127 96
Agfimo	692 27	675 39
Altefi	222 40	214 36
A.L.T.O.	202 24	194 93
Amei-Gan	5570 50	5317 90
America-Valor	783 50	747 97
Amérique Gestion	388 10	370 50
Amplitude	573 34	556 64
Arbitrages court terme	5258 83	5248 32
Argonautes	425 69	406 29
Associc	1124 17	1124 17
Associc	1316 28	1277 94
Axa Europe	109 65	104 68
Axa Investissements	117 60	112 27
Bourse-Investiss.	490 05	467 83
Bred Associations	2592 39	2584 64
Bred International	93 80	91 76
Capital Plus	1655 37	1655 37
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombie	855 67	816 67
Convertimmo	398 48	383 15
Cortal court terme	12369 16	12369 16
Cortexa	976 41	932 13
Credinter	474 17	460 36
Croiss. Futures	285 85	273 54
Croiss. Marcass	2541 46	2467 44
Croiss. Immobil.	660 92	630 95
Croiss. Prestige	367 48	350 82
Démeter	13027 02	13027 02
Drouot-France	688 22	657 01
Drouot-Investiss.	1110 06	1059 72
Drouot-Sécurité	256 98	245 33
Drouot-Sélection	143 52	137 01
Ecufic	1159 28	1142 15
Elicoop Sicav	11242 89	11242 89
Eli-Valeurs	9903 36	9861 81
Energie	266 36	254 28
Epacic	2840 58	2834 90
Epacourt Sicav	4071 08	4060 93
Epargne Associations	25246 97	25209 16
Epargne-Capital	7702 32	7626 08
Epargne-Croiss.	1479 60	1440
Epargne-Industr.	815 71	778 72
Epargne-Inter	648 27	630 92
Epargne J	50970 96	50970 96
Epargne-Long-Terme	1782 51	1734 80
Epargne-Oblig.	200 29	194 93
Epargne-Unie	1280 06	1231 56
Epargne-Valeur	435 82	424 16
Eparoblig	1235 71	1233 24
Eurocic	9459 96	9320 16
Euro-Croissance	547 17	531 23
Eurodyn	1095 74	1058 71
Francière Plus	26974 23	25707 18
Finord Placement	62980 61	62782 23
Finord Trimestriel	1110 13	1083 72
Finord Valorisation	12145 04	12087 29
Fonsicav (div. par 10)	10434 36	10429 15
Foncier Investiss.	1164 25	1135 85
Foncical	278 32	263 79
France Eco Plus	10418 51	10313 38
France-Gan	5837 69	5572 97 ◆
France-Garantie	318 16	317 52 ◆
France-Investiss.	560 50	535 08
France-Net	124 70	123 47
France-Obligations	465 04	460 44
Francic	420 74	408 49
Francic Régions	1109 25	1076 95

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1316 41	1316 41
Fructicapi	301 87	297 41
Fructidor	252 10	248 37
Fructifrance	862 32	831 53
Fructivar	80851 23	80649 61
Fructi ECU	571 23	562 79
Fructi-Première	12002 82	11625 44
Futuroblig	1091 68	1090 59
Gestilion	60194 57	60044 56
Gestion Associations	153 44	150 06
Gestion Mobilière	728 44	695 41
Gest. Rendement	501 18	478 45
Gest. Sél. France	785 87	759 78
Haussmann Associat.	1275 78	1275 78
Haussmann court terme	1163 40	1163 40
Haussmann Epargne	1378 26	1378 26
Haussmann Europe	2089 55	1994 75
Haussmann France	1084 91	1045 70
Haussmann Obliconvert.	1305 62	1305 62
Haussmann Obligation	1552 52	1498 40
Horizon	1249 13	1212 75
I.M.S.I.	625 82	597 44
Indo-Suez Valeurs	767 36	732 56
Ind. française	13010 15	12755 05
Interoblig.	11669 23	11220 41
Intersélect France	472 45	451 03
Intervaleurs Indust.	691 95	660 57
Invest. net	14107 37	14079 21
Invest. Obligataire	17442 72	17407 90
Japacic	166 76	161 92
Jeune Epargne	241 56	237 99
Laffitte-Amérique	266 30	254 22
Laffitte-crt-terme	80586 57	80586 57
Laffitte-Expansion	847 89	809 44
Laffitte-France	355 48	339 36
Laffitte-Immobilier	261 85	249 98
Laffitte-Japon	323 58	308 91
Laffitte-Oblig.	145 20	138 62
Laffitte-Placements	63785 19	63785 19
Laffitte-Rend.	214 98	205 23
Laffitte-Tokyo	1197 38	1143 08
Lion-Associations	11029 34	11029 34
Lion-Institutionnels	22565 03	22508 76
Lionplus	72849 73	71930 43
Livret portefeuille	625 99	607 76
Méditerranée	179 97	171 81
Mondiale Investissem.	472 12	450 71
Monecic	5776 39	5776 39
Moné J.	52704 59	52704 59
Monelaffitte	258636 08	258636 08
Multi-Obligations	419 93	400 89
Mutuelle Unie Sél.	157 82	150 47
Natio.-Assoc.	6420 95	6408 13
Natio.-Epargne	13880 59	13743 16
Natio.-Immobilier	1027 44	999 94
Natio.-Inter.	1128 67	1098 46
Natio.-Obligations	525 71	511 64
Natio.-Patrimoine	1374 22	1337 44
Natio.-Placements	61885 09	61885 09
Natio.-Revenus	1057 68	1047 11
Natio.-Sécurité	54130 09	54130 08
Natio.-Valeurs	778 18	767 35
Nippon-Gan	5276 58	5037 31
Nord-Sud Développ.	1213 62	1211 20
Oblicic Régions	1018 48	1001 46
Oblicoop Sicav	1430 66	1402 51
Oblilion	1074 26	1045 51
Optimavalor	656 91	627 12
Options et Rendement	62936 97	62154 65 ◆
Oriens-Gestion	170 63	162 89
Paramérique	549 98	525 04
Paraurope	836 77	798 83
Paribas Epargne	15418 75	15387 97
Paribas France	108 58	103 48
Paribas Gestion	633 64	607 81
Paribas Opportunités	104 64	101 59

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	549 29	526 90
Parnasse-Valor	1047 84	1046 79
Patrimoine-Retraite	1627 78	1595 86
Phenix Placements	288 90	265 57
Pierre Investiss.	759 35	724 92
Placement A	1039 37	1039 37
Placement crt-terme	70760 82	70760 82
Placement J	55271 55	55271 55
Placement Premier	50182 43	50182 43
Placements Rendement	11346 73	11346 73
Placements Sécurité	108541 93	108541 93
Première Obligations	10318 03	10254 50
Pré Association	22489 76	22489 76
Province Investiss.	622 51	594 28
Quartz	110 58	107 87
Rentacic	163 83	161 41
Revenus Trimestriels	5798 83	5729 53
Revenu Vert	1162 55	1161 39
Rivoli Plus	1034 05	987 18
St-Honoré Assoc.	13676 74	13606 70
St-Honoré Bio-aliment.	802 02	765 65
St-Honoré Pacifique	551 32	526 32
St-Honoré P.M.E.	489	466 83
St-Honoré Réal	11412 46	11366 99
St-Honoré Rendement	12070 75	12010 70
St-Honoré Technol.	791 87	755 96
St-Honoré Valor	12255 28	12159 02
Sécuricic	11127 22	11116 10
Sécur. Mobilière	398 17	378 21
Sécuri Taux	10022 73	10022 73
Sél. court terme	12409 80	12317 42
Sicaden (Carden BP)	747 94	738 89
Sicav-Associations	1384 73	1382 66
S.F.I. fr. et étr.	612 44	584 60
Scavimmo	802 13	765 76
Sicav 5000	370 23	360 32
Slestrance	578 99	563 49
Sivam	425 31	413 93
Sivarente	221 08	215 17
Sivinter	403 22	392 43
S.I.−Est	1288 64	1239 75 ◆
S.I.G.	907 89	866 32
S.N.I.	1233 87	1197 93
Sogapargne	381 02	387 25
Sogerex	51646 36	50142 10
Sogevar	1088 88	1020 41
Soginter	1285 32	1227 04
Soleil Investiss.	480 48	458 67
Technocic	1192 89	1158 15
Techno-Gan	5868 51	5602 40
U.A.P. Investiss.	414 47	395 48
Uni-Associations	107 32	107 32
Unifrance	482 87	470 62
Unifoncier	1349 88	1288 46
Uni-Garantie	1297 43	1271 97
Unigestion	914 28	872 82
Uni-Japon	1414 03	1349 91
Uni-Régions	3184 88	3040 46
Unirente	2272 18	2197 47
Univar	173 30	173 30
Univers-Obligations	1685 82	1614 33
Valorem	525 08	512 27
Valoblig	59848 57	59256 01
Valorg	1485 01	1463 55
Valrest	78899 58	78660 25

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 121	6 074	5 820	6 370
ECU	6 883	6 876	....	....
Allemagne (100 DM)	332 840	332 870	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 072	16 078	15 400	16 250
Pays-Bas (100 fl.)	294 620	294 890	285 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 200	88 350	83 500	91
Norvège (100 k)	87 010	86 580	83 500	89 600
Grande-Bretagne (£ 1)	9 439	9 351	9 050	9 750
Grèce (100 drachmes)	4 535	4 536	3 800	4 700
Italie (1 000 lires)	4 683	4 681	4 500	5
Suisse (100 fr.)	393 840	394 750	381 500	401 500
Suède (100 krs)	94 100	93 840	90 500	96
Autriche (100 sch)	47 310	47 310	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 742	4 737	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 312	4 300	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 596	4 570	4 380	4 790
Japon (100 yens)	3 979	3 957	3 830	4 010

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/2
Or fin (kilo en barre)	78500	78700
Or fin (en lingot)	79750	79800
Pièce française (20 fr)	518	514
Pièce française (10 fr)	385	.....
Pièce suisse (20 fr)	550	551
Pièce latine (20 fr)	466	467
Souverain	590	598
Pièce de 20 dollars	3040	3030
Pièce de 10 dollars	1452 50	1452 50
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3130	3165
Pièce de 10 florins	483	492
Or Londres	401 95	406 70
Or Zurich	401 50	406 50
Or Hongkong	402 35	402 75
Argent Londres	6 45	..

Le Monde

ITALIE : épilogue du krach de la Banque Ambrosiano ?

Un mandat d'arrêt aurait été émis contre Mgr Marcinkus

ROME
de notre correspondant

La rumeur a circulé, fort insistante, toute la journée du mercredi 25 février à Milan : un mandat d'arrêt aurait été émis à l'encontre de l'archevêque américain Mgr Paul Marcinkus, président de l'Institut pour les œuvres de la religion (IOR), la Banque du Saint-Siège, et gouverneur de la Cité du Vatican. Deux autres personnalités ayant des responsablilités importantes au sein de l'IOR, les Italiens Luigi Mennini, administrateur délégué, et Pellegrino Destrobel, comptable, seraient également visés par la justice milanaise dans le cadre de l'enquête qu'elle conduit depuis six ans sur le krach de la Banque Ambrosiano.

Cet établissement, alors considéré comme la principale banque privée catholique d'Italie, avait dû cesser d'honorer les dettes de ses filiales à la mi-1982. Quant à son président, Roberto Calvi, surnommé *« le banquier de Dieu »*, il avait été retrouvé, peu avant le 12 juin, pendu sous un pont de Londres. L'enquête a conclu au suicide, mais sa veuve demeure persuadée qu'il a été assassiné.

Les deux juges d'instruction, MM. Pizzi et Brichetti, *« ne confirment ni ne démentent »*, formule généralement interprétée comme une confirmation. La même réserve prévaut au Vatican. Mgr Marcinkus quant à lui a déclaré n'avoir reçu aucune communication de la part de la justice.

Si l'information se confirmait, ce serait la deuxième fois qu'un acte judiciaire serait pris à l'encontre du prélat américain, personnge en vue au Vatican depuis trois décennies. En 1984 déjà, il avait reçu des mêmes juges – comme ses deux collaborateurs dont les noms sont à nouveau évoqués – une citation à comparaître. Les lettres recommandées de la justice avaient été refusées par les intéressés. Ceux-ci avaient allégué les articles 10 et 11 du traité du Latran, qui, en substance, mettent les personnalités du Vatican – élevé en 1929 au rang d'Etat à part entière – à l'abri de toute ingérence de la part des pouvoirs publics d'Italie.

Le Vatican lui-même avait fait observer qu'une communication de cette nature devait de toute façon transiter par les canaux diplomatiques normaux : ministère des affaires étrangères, puis nonce en Italie. En toute hypothèse, Mgr Paul Marcinkus possède, en sa qualité de prélat majeur du Saint-Siège, un passeport du Vatican qui lui confère l'immunité.

Trop confiant en Roberto Calvi

L'Institut pour les œuvres de la religion recueille et administre les avoirs financiers des grands ordres du monde entier, ainsi que de clients particuliers, la plupart ecclésiastiques, mais aussi de civils se sentant en syntonie avec le Vatican. Cette sorte de banque centrale du Saint-Siège – encore qu'elle ne batte pas monnaie et opère pour l'essentiel en lires – jouit traditionnellement d'une très grande autonomie. Elle n'est en réalité soumise organiquement à aucun contrôle, le pape ne pouvant que s'en remettre pour ce faire à des personnalités de confiance. L'ambiguïté est rendue plus grande encore parce que l'on dit derrière les « murailles léonines » ceignant les 44 hectares du petit Etat : *« L'IOR est au Vatican, mais non du Vatican. »*

L'implication de l'institut dans le krach de la Banque Ambrosiano vient de ce que celui-ci s'en était remis à Roberto Calvi (et avant lui au financier véreux Michele Sindona) pour diversifier ses placements, jugés trop exclusivement italiens, à une époque où l'économie de la *péninsule partait* à vau-l'eau. Cette décision avait été mise en œuvre au tout début des années 1970 par Mgr Marcinkus, lequel a débuté comme employé de *banque aux Etats-Unis* avant de choisir la voie de la prêtrise, puis, après une ascension fulgurante dans la hiérarchie vaticane, s'est retrouvé à la tête de l'IOR. Roberto Calvi *avait, par le biais de sociétés étrangères associées*, sorti d'Italie des sommes se chiffrant à des centaines de millions de dollars, qui s'étaient retrouvées créditées sur des comptes panaméens avant de s'évanouir dans la nature.

Qui était titulaire de ces comptes ? L'IOR, avait assuré Calvi, exhibant un document signé de la main de Mgr Marcinkus. Celui-ci avait bien reconnu ce document, mais il avait aussi assuré qu'il était *« de pure courtoisie »*. Si le mandat d'arrêt de Milan se confirme, c'est que les juges l'auront évalué différemment.

Au *Vatican, on a toujours* considéré, et parfois dit, que Mgr Marcinkus était en réalité un financier infiniment moins expérimenté qu'il n'avait réussi à le faire croire en son temps à Paul VI, *et qu'il avait été* dupé par Calvi. Le Vatican a en toute certitude remboursé 235 millions de dollars en dédommagement aux créditeurs de la Banque Ambro*siano, renflouée en 1982 par un* consortium de banques privées et publiques, et devenu aujourd'hui le « nouveau » Banco Ambrosiano. L'Etat italien avait été lui aussi mis *en cause dans cette affaire en sa* qualité de tuteur du système bancaire.

J.-P. C.

Sur le vif

Troupeau

– Allô, c'est toi ? C'est Mina. Dis donc, t'es au courant ? C'est fou ce qui se passe ! On n'est plus lion, figure-toi !

– *Ah ! parce que t'es lion*, aussi, toi ? Tiens, ça m'étonne, je te voyais plutôt poisson.

– Ah ! je t'en prie, épargne-moi tes remarques désagréables. Moi, je suis du 3 août, j'étais plus lion que toi. Toi, t'es du 24 juillet, c'est ça ? Ben, t'étais un lion que c'est à peine vrai. Et là, de toute façon, tu l'es plus du tout.

– *Qu'est-ce que tu* racontes ? Je suis lion ascendant lion. Il suffit de me regarder : je suis belle, superbe, généreuse, vibrante, chaleureuse, je mords la vie à pleines dents, j'adore briller, j'aime les hommes célèbres, conquérants, je...

– Bon, ça va, te fatigue pas. Fini tout ça. On est tous rétrogradés d'un signe.

– Comment tu le sais d'abord ?

– Hier, *j'étais* chez Yves pour un brushing. Il n'était question que de ça dans le salon. Paraît que *c'est marqué dans Marie-Claire*. Ou c'est les astrologues qui se sont plantés, ou c'est les constellations qui se sont baladées, mais bon, nous deux, on n'est plus lion, on est cancer.

– C'est comment, les cancer ?

– C'est popote, c'est gentil, c'est dévoué, c'est nonchalant, *c'est intraverti, c'est velléitaire*, c'est...

– N'importe quoi ! Nous, on est le feu, ça c'est de la flotte ! C'est pas possible ! Enfin, réfléchis ! Tiens, *j'y pense, et mes* gosses ? J'ai un taureau et trois gémeaux. Un bosseur sensuel, profond, les pieds sur terre et trois intellos vifs, aériens, subtils, changeants. Je les avais programmés pour, et ça colle exactement, alors, tu vois.

– Désolée, ce que je vois, c'est que tu te retrouves avec tout un troupeau : un bélier et trois taureaux.

– Ça, rien à faire, je refuse.

– Remarque, tu peux si tu veux, ils le disent dans le journal. Il y a un truc qui serait pas mal. Tu regardes l'horoscope de février, tu compares les jours de chance du lion et du cancer et tu joues le 25 gagnant et le 16 placé, mettons. Tu fais un couplé, quoi. Avec ça, c'est bien le diable si t'arrives pas à décrocher l'homme de ta vie ou le premier prix à la loterie.

CLAUDE SARRAUTE.

Au terme de plusieurs jours de garde à vue

Les quatre dirigeants d'Action Directe vont être entendus par deux juges d'instruction

La garde à vue des quatre dirigeants de la branche internationaliste d'Action directe a pris fin, le mercredi 25 février, dans la soirée. Ils ont été présentés à M. Alain Marsaud, chef de la quatorzième section du parquet de Paris (dite section antiterroriste), dont le garde des sceaux en personne avait insisté pour qu'elle soit saisie et agisse *« en flagrance »* aussi bien à Paris que dans le Loiret.

M. Marsaud a ouvert une information pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur, infraction à la législation sur les armes, munitions et explosifs, falsification de documents administratifs et usage, recel de documents falsifiés ou volés »*.

M. Jean-Lous Bruguière, juge d'instruction, sera chargé du dossier. Après avoir passé la nuit de mercredi à jeudi au dépôt du Palais de Justice, Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Georges Cipriani et Joëlle Aubron devraient être présentés au magistrat instructeur. Divers mandats d'arrêt leur avaient déjà été notifiés par les policiers, notamment pour un hold-up contre une bijouterie parisienne en juillet 1983 et une tentative d'attentat à la voiture piégé contre les bâtiments de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) en août 1984.

Plusieurs chefs d'inculpation

Enfin M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction chargé des dossiers du meurtre de Georges Besse, PDG de Renault (novembre 1986), de celui de l'ingénieur général de l'armement René Audran (janvier 1985) et de la tentative d'assassinat contre le vice-président du CNPF, M. Guy Brana (avril 1986), devrait également les entendre dans les jours prochains.

Il se confirme que, lors d'une « parade d'identification », trois témoins ont reconnu Nathalie Ménigon ainsi que Joëlle Aubron – avec cependant plus de réserves – comme les deux femmes qui ont tiré sur Georges Besse.

L'inculpation pour association de malfaiteurs que devrait notifier aux quatre membres d'Action directe, M. Bruguière, vise divers faits établis durant les quatre jours de garde à vue. D'abord la séquestration envisagée d'une personnalité, comme l'a prouvé la pièce de la ferme de Vitry-aux-Loges aménagée en « prison du peuple ». Ensuite divers hold-up : l'un, le 27 mars 1986, dans une succursale de la Société générale à Orléans, l'autre, le 20 juin de la même année, dans une succursale de la même banque à Angers.

Enfin, ce chef d'inculpation vise *des documents* saisis *prouvant* que le groupe avait effectué des repérages en vue, semble-t-il, de tentatives d'assassinats à l'encontre d'un cadre de société fabriquant du matériel d'armement et d'un responsable du CEA (Centre de l'énergie atomique). D'autre part, 30 kilogrammes d'un explosif saisi dans la ferme du Loiret proviendraient d'un vol à Pompaire (Deux-Sèvres) en novembre 1984, dont une partie aurait servi lors d'attentats commis en Espagne et près de Coblence (RFA). 15 kilogrammes du même type d'explosif avaeient été retrouvés par la DST en septembre 1986, entre Reims et Epernay (Marne), entraînant l'inculpation d'un Iranien qui aurait eu des liens avec les Cellules communistes combattantes (CCC), l'équivalent belge d'Action directe.

Le propriétaire de la ferme où logeaient Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, M. Pierre Devoissoux, a expliqué, à Antenne 2, qu'il avait loué celle-ci, en 1984, à *« un homme qui avait l'air très sympathique, extrêmement réservé, même timide »*. Déclarant s'appeler Eric Deroiel et affirmant qu'il était Belge, cet intermédiaire n'était pas, assure-t-il, Jean-Marc Rouillan. M. Devoissoux a aussi expliqué qu'il avait rencontré « Nadine et Robert » (Nathalie et Jean-Marc), lors de visites à ses enfants qui occupent, parfois, une autre moitié de la ferme : *« Nadine était une jeune dame sympathique, très réservée* (...), *Robert, lui aussi, était très réservé. »* Le locataire de la ferme était enregistré sur le rôle des assujettis à la taxe d'habitation et à la taxe sur la consommation d'eau, sous le nom de M. Ordeil, un anagramme de Deroiel, à un « e » près...

E.P.

L'échec de la visite de M. Bariani au Nicaragua

Un incident mineur

estime le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères

Les récents démêlés du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères avec ses hôtes lors de sa visite au Nicaragua, ont été qualifiés par lui-même d'*« incidents mineurs »* lors d'une conférence de presse, mercredi 25 février. M. Didier Bariani a estimé que les autorités sandinistes portaient la responsabilité de l'annulation des rencontres qu'il devait avoir avec les responsables gouvernementaux de Managua. Le secrétaire d'Etat s'est aussi interrogé sur *« l'aptitude du gouvernement nicaraguayen à entendre un autre discours que le sien »*, alors qu'il est *« loyal »*, selon M. Bariani, *« lorsque l'on a des différences d'appréciation politique, de s'en expliquer avec ses interlocuteurs. C'était l'un des buts de notre visite »*.

Le secrétaire d'Etat a cependant souligné que sa tournée centraméricaine avait suivi un rapprochement entre l'Europe et les pays de cette région lors de la conférence qui s'est tenue à Guatemala. Louant la *« cohésion spontanée des Douze »*, M. Bariani a précisé que les pays d'Amérique centrale avaient manifesté *« un appétit d'Europe »*. Il a souligné pour sa part *« le caractère irremplaçable de Contadora »*, le groupe réunissant le Mexique, le Venezuela, la Colombie et Panama, qui œuvre pour une solution pacifique et négociée de la région.

Concernant l'aide économique apportée par l'Europe aux pays de l'isthme – 250 millions de dollars au total, – M. Bariani a rappelé que la France avait, pour sa part, redéployé sa coopération technique et son aide alimentaire *« pour remédier à une situation de net déséquilibre »*. Le Nicaragua, qui bénéficiait des deux tiers environ de l'enveloppe globale entre 1980 et 1986, ne recevra plus que la moitié de cette aide, l'entre moitié étant répartie entre les quatre autres pays d'Amérique centrale (Guatemala, Salvador, Honduras et Costa-Rica).

M. Bariani a estimé que cette nouvelle répartition avait peut-être été un facteur de mécontentement pour les autorités nicaraguayennes, mais il a précisé que cette décision *« n'était pas inopinée et ne pouvait constituer une surprise »* (pour le régime sandiniste). Le secrétaire d'Etat a souligné que l'aide française à Managua *« restait la plus importante de la région, ce qui est encore une situation que l'on peut considérer comme privilégiée »*.

D. H. G.

● **PRÉCISION.** – Un titre erroné (*le Monde* du 17 février) pouvait laisser croire que le Nicaragua avait « rejeté un plan de paix au Costa-Rica ». Comme il était précisé dans l'article, il s'agissait d'un plan proposé par le Costa-Rica aux chefs d'Etat des quatre autres pays de l'isthme. Le vice-président nicaraguayen, M. Sergio Ramirez, non présent à cette réunion, avait simplement déclaré à Managua que ce projet était *« voué à l'échec »*.

● **Grève sur les lignes UTA du Pacifique.** – Les hôtesses et les stewards de la compagnie UTA basés en Polynésie sont en grève du 26 février au 1er mars. Ce cinquième arrêt de travail depuis le mois de novembre 1986 est motivé, selon le syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) par le *« refus de la direction de modifier l'actuelle convention collective et d'aligner globalement les conditions générales d'emploi du personnel navigant commercial basé à Papeete sur celles en vigueur pour la même catégorie de personnel effectuant le même travail et basé à Paris et à Nouméa. »*.

Le Monde à Strasbourg

A partir du 1er mars, *le Monde* publiera chaque semaine, dans ses éditions datées dimanche-lundi, une page spécialement destinée à ses lecteurs de Strasbourg et du Bas-Rhin.

En s'intéressant de façon régulière à Strasbourg, capitale de l'Alsace et capitale européenne, *le Monde*, comme il le fait avec son édition Rhône-Alpes, souhaite renforcer sa présence dans les régions.

Par décision de la CNCL

RTL 6 doit changer de nom

Pour les actionnaires de la future sixième chaîne, la surprise est de taille. A quatre jours de son lancement officiel, la nouvelle télévision doit se trouver un nouveau... nom ! Son président, Jean Drucker, en a été officiellement informé, le mercredi 25 janvier, par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

Les actionnaires du projet – la Lyonnaise des eaux, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT-RTL), les Editions Amaury pour les principaux d'entre eux – avaient retenu, non sans hésitation, l'appellation RTL 6. Ils avaient en effet estimé que l'avantage commercial au démarrage – la notoriété de RTL n'est plus à faire – l'emportait sur les inconvénients. Avec ce nom, la chaîne n'allait-elle pas se trouver « typée » avant même d'exister ? Des « stars » du petit écran allaient-elles pouvoir concilier une collaboration avec RTL 6 et des stations de radio concurrentes de celles de la rue Bayard ? Des questions auxquelles il était difficile de répondre.

Mais le choix fait, le nom retenu figurait dans le dossier de candidature déposé auprès de la CNCL. Et apparemment, aucun des treize membres ne s'en est ému. Jusqu'à ce que, *in extremis*, lors de la rédaction de sa décision d'autorisation, elle ne s'avise que *« l'appellation commerciale du service ne doit pas induire en erreur ou créer une confusion par son origine, sa nature ou son objet »*.

Certains n'hésitent pas non plus à voir dans cette décision de dernière heure le résultat d'une manœuvre habile de M. Michel Droit – considéré comme l'homme lige de M. Robert Hersant – pour gêner le démarrage de la sixième chaîne dans la lutte *« au couteau »* l'opposant au cinquième réseau. La Lyonnaise et la CLT sont en effet contraintes de revoir l'ensemble de la programmation des premiers jours : l'« habillage » de la chaîne, certaines émissions enregistrées faisaient en effet largement appel au logo RTL 6...

P.-A. G.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 février

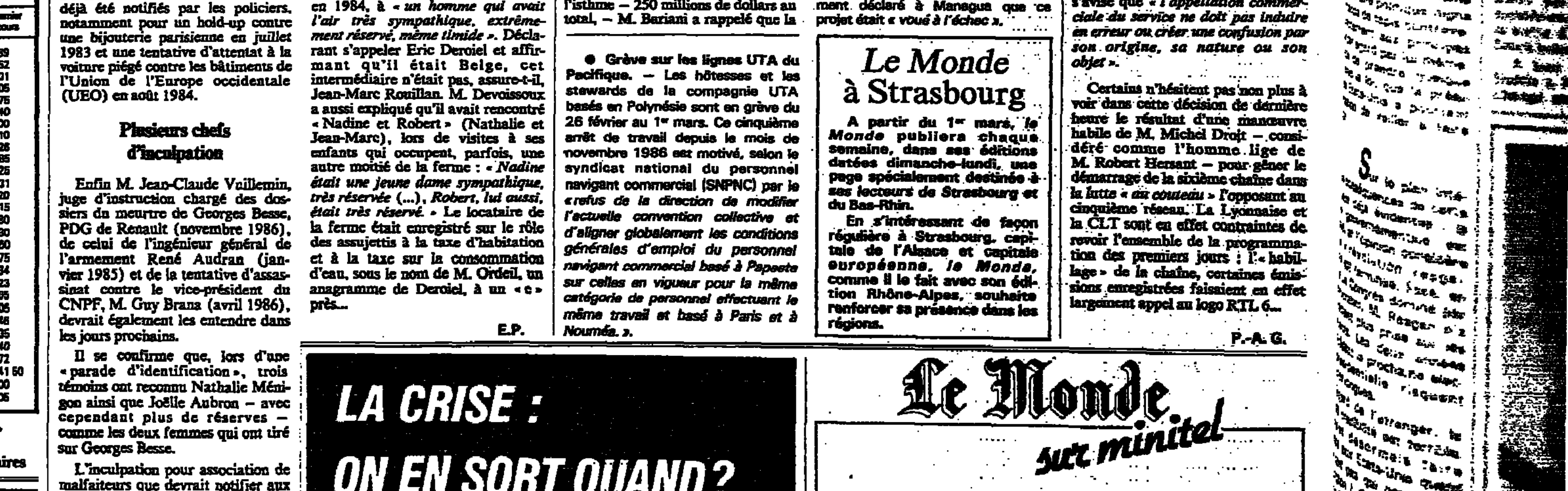
Léger repli : – 0,21 %

La Bourse de Paris s'est légèrement effritée le 26 février, l'indicateur perdant 0,21 %. Parmi les plus fortes baisses, on notait Synthelabo (– 4,89 %), *Moulinex* (– 4,17 %), Crouzet (– 2,36 %). En hausse, on notait Guyenne Gascogne (+ 6,5 %), Sommer Allibert (+ 4,08 %), l'OPSI Paribas (+ 1,96 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	540	541	539
Agence Havas	2052	2062	2052
Air Liquide (L')	700	701	701
Bancaire (Cie)	1009	1009	1005
Bongrain	2470	2470	2475
Bouygues	1240	1240	1240
B.S.N.	4701	4700	4700
Carrefour	3680	3693	3710
Chargeurs S.A.	1825	1828	1828
Club Méditerranée	683	680	685
Eaux (Gén.)	1422	1415	1425
ELF-Aquitaine	331	331 10	331
Essilor	3400	3400	3420
Lafarge-Coppée	1415	1418	1415
Michelin	2996	2980	2980
Midi (Cie)	1532	1535	1530
Moët-Hennessy	2450	2450	2460
Navig. Mixtes	1070	1080	1075
Oréal (L')	3944	3934	3934
Pernod-Ricard	1025	1025	1023
Peugeot S.A.	1370	1370	1365
Saint-Gobain C.I.	403 50	404	405
Sanofi	830	840	846
Source Perrier	740	738	735
Télémécanique	3340	3340	3340
Thomson-C.S.F.	1475	1473	1472
Total-C.F.P.	447 10	446	441 50
T.R.T.	2100	2100	2100
Valéo	508	505	505

Le numéro du « Monde » daté 26 février 1987 a été tiré à 453 402 exemplaires



A B C D E F G

